

INSEE
BASSE
NORMANDIE



TEBN 2004

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE BAS-NORMANDE



Directeur de la publication	Jean Louis BORKOWSKI
Rédacteur en chef	Pascal CAPITAINE
Réalisation	Nadine GAUTIER
Maquette et mise en page	Colette DE BRITO
Illustrations	Françoise LEROND
Rédaction	Isabelle BIGOT (DRE) Michèle BOUQUEREL (Insee) Jean-Philippe BRIAND (Insee) Pascal CAPITAINE (Insee) Alain COENON (Insee) Bruno DARDAILLON (Insee) Guillaume GERAN (Insee) Yvon GOURLAOUEN (Sessi) Jean-Luc LACUVE (Rectorat) Jean-Benoît MASSIF (Insee) Michel MOISAN (Insee) Daniel MORALES (Insee) Jean-Claude PASDELOUP (Diren) Dominique TACON (Insee)
Impression	NII

Signes conventionnels utilisés :

-	Résultat rigoureusement nul
///	Absence de résultat due à la nature des choses
(e)	Estimations
nd	Non disponible

"Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article 41 de la loi du 1^{er} mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ne peut être faite sans l'autorisation expresse de l'Insee".

Toute reproduction autorisée et conforme à la réglementation doit explicitement citer la source "Insee - TEBN 2004".



Avant-propos

Mettre à la disposition de chacun les chiffres qui identifient la Basse-Normandie : tel est l'objectif des **Tableaux de l'économie bas-normande**. Indispensable aux décideurs qui sont engagés dans le développement économique et social de la région, ce recueil de statistiques répondra également aux attentes de toutes les personnes qui recherchent des éléments chiffrés sur la région.

Cet ouvrage décrit la Basse-Normandie et les Bas-Normands en délivrant des statistiques sur divers aspects de leurs modes de vie, de l'emploi et des revenus ainsi que du système productif.

Accompagnés des définitions, les tableaux de chiffres sont également complétés de graphiques et de références permettant "d'en savoir plus". Le choix des tableaux, les nomenclatures et les sources utilisées sont le plus souvent identiques pour toutes les éditions régionales et facilitent ainsi les comparaisons régionales.

Les données chiffrées sont celles disponibles au moment de la confection de cet ouvrage. La réactualisation ultérieure de certains tableaux, selon le thème concerné, sera accessible sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr/basse-normandie) comme sur les sites des autres services ministériels, indiqués dans chacun des chapitres. La richesse de l'ouvrage résulte en effet de la mobilisation des différents services régionaux ou nationaux appartenant à la Statistique publique. Je les remercie ici pour les informations et les commentaires qu'ils nous ont transmis.



SOMMAIRE

TERRITOIRE, POPULATION

1 - Espace	10
Relief	12
Données climatologiques	14
Infrastructures	16
Circonscriptions administratives	18
Villes	20
Espaces urbains - Espaces ruraux	22
La Basse-Normandie dans la France	24
La Basse-Normandie dans l'Union européenne	26
2 - Environnement	28
Parcs naturels	30
Milieus naturels	32
Déchets - Risques naturels et technologiques	34
Qualité de l'air et de l'eau	36
3 - Population	38
Évolution de la population	40
Âges	42
Natalité	44
Mortalité - Espérance de vie	46
Situation matrimoniale	48
Ménages	50
Catégories socioprofessionnelles - Migrations	52
Etrangers	54

SOCIÉTÉ, MODES DE VIE

4 - Conditions de vie	58
Sports et loisirs	60
Culture	62



5 - Logement	64
Parc des logements	66
Confort et occupation des logements	68
Financement des logements	70
6 - Enseignement - Formation	72
Effectifs scolarisés	74
Établissements et enseignants	76
Enseignement supérieur	78
Diplômes	80
Formation professionnelle	82
7 - Santé	84
Équipements sanitaires	86
Activité du court séjour hospitalier	88
Professionnels de la santé	90
Équipements sociaux (adultes)	92
Équipements sociaux (enfants)	94
Causes de décès	96
Accidents	98
8 - Justice	100
Criminalité et délinquance	102
Activité judiciaire - Affaires jugées	104
Autres activités judiciaires	106
Magistrats, avocats - Détention	108

EMPLOI, REVENUS

9 - Emploi	112
Population active	114
Emploi par secteur d'activité	116
Emploi par secteur d'activité détaillé	118
Emploi public	120
Chômage - Marché du travail	122
Demandes d'emploi	124
Politique de l'emploi	126
10 - Revenus	128
Revenus des ménages	130
Salaires	132



Prestations sociales - Retraites	134
Aide sociale	136

ÉCONOMIE , FINANCES

11 - Économie	140
Produit intérieur brut	142
12 - Commerce extérieur	144
Importations - Exportations	146
Structure des échanges	148
Clients et fournisseurs	150
13 - Finances publiques	152
Budget de la Région	154
Budget des Départements	156
Budget des communes	158
Impôts	160
Intercommunalité	162

SYSTÈME PRODUCTIF

14 - Entreprises - Établissements	166
Établissements	168
Principaux établissements	172
Créations d'entreprises	174
Survies - Cessations et défaillances d'entreprises	176
Artisanat	178
15 - Agriculture - Pêche	180
Répartition du territoire	182
Population agricole	184
Revenus agricoles	186
Exploitations agricoles	188
Productions animales	190
Productions végétales	192
Pêche	194

16 - Énergie	196
Production	198
Infrastructures	200
Consommation	202
17 - Industrie - Construction	204
Établissements	206
Indicateurs industriels	208
Industrie agroalimentaire	210
Industrie automobile	212
Métallurgie - Transformation des métaux	214
Équipements mécaniques	216
Construction	218
18 - Tertiaire	220
Secteur tertiaire	222
Commerce	224
Recherche et développement	226
19 - Transports	228
Établissements de transports	230
Infrastructures	232
Transports de voyageurs	234
Transports de marchandises	236
Véhicules et matériels de transport	238
20 - Tourisme	240
Capacité d'accueil	242
Fréquentation	244
Origine de la clientèle	246
Tourisme culturel	248
Ports de plaisance	250
INDEX	252



Territoire, Population

Espace ■ 1

Environnement ■ 2

Population ■ 3



Adresses utiles

- **EUROSTAT**, Office statistique des Communautés européennes,
Bureau d'information, L2920 Luxembourg, Tél : 00.352.4301.34567
www.europa.eu.in
- **Météo France**, Centre départemental du Calvados, BP 20101,
14652 Carpiquet cedex, Tél : 02.31.71.12.60
www.meteo.fr
- **Météo France**, Centre départemental de la Manche,
4 rue Notre-Dame 50500 Cherbourg-Octeville, Tél : 02.33.53.53.44
- **Météo France**, Centre départemental de l'Orne,
avenue Francis Cagnard, BP 709, 61041 Alençon cedex,
Tél : 02.33.80.21.00



Avec une superficie de 17 600 km², la Basse-Normandie figure au 15^e rang des régions françaises. Malgré tout, l'espace bas-normand est très divers. Tout d'abord au niveau climatique, puisque derrière l'image du climat océanique tempéré de la région se dessinent d'importantes variations locales liées directement à la topographie ou à l'éloignement du littoral. Ainsi, les précipitations annuelles sont-elles supérieures de 50 % à Cherbourg par rapport à Caen. De plus, les paysages affichent une grande variété. Se côtoient ainsi bocages, marais, massifs forestiers, grandes plaines, reliefs escarpés et paysages côtiers. Diversité également quant au lieu de vie des Bas-Normands qui sont de plus en plus nombreux à vivre en milieu urbain mais aussi de plus en plus attirés par le littoral, tandis que d'autres encore nombreux s'attachent à faire vivre un espace rural qui offre une belle résistance face au dépeuplement.

L'influence des villes s'étend

Regroupant toujours plus de communes, et surtout d'habitants, les territoires urbains, comme sur l'ensemble du territoire national, s'étendent de plus en plus. Ainsi, en 1999, plus de six Bas-Normands sur dix vivaient dans l'aire d'influence d'un des seize pôles urbains de la région contre à peine plus d'un sur deux en 1990. Mais la nouveauté de la dernière décennie réside surtout dans la croissance du nombre de communes dont la population est partagée entre l'influence de deux ou plusieurs villes : c'est le cas de 139 communes bas-normandes en 1999, contre seulement 26 neuf ans plus tôt. 50 000 personnes vivent en 1999 dans ce type de communes. Au sein de l'espace urbain, Caen et Cherbourg occupent une place particulière, puisque ces aires urbaines regroupent près du tiers de la population bas-normande. De même, le bassin d'emploi caennais est à l'origine de 84 % de la croissance démographique de la région entre 1990 et 1999.

La cinquième région rurale

La Basse-Normandie présente encore un profil rural très marqué qui lui permet de se placer au cinquième rang des régions rurales françaises, derrière la Corse, le Limousin, Poitou-Charentes et l'Auvergne. Néanmoins, devant l'extension de l'espace à dominante urbaine, le milieu rural ne regroupe plus que 35 % de la population bas-normande, contre 44 % au début des années quatre-vingt-dix. Dans la Manche et dans l'Orne, la moitié de la population vit dans une commune rurale. C'est donc logiquement dans ces départements que les densités de population sont les plus faibles, parfois inférieures à 25 habitants par km² comme dans le centre du Cotentin, le sud de la Manche et de la plaine d'Argentan, même si une partie du Pays d'Auge, dans le Calvados, est également concernée.

Le littoral a la cote

Moins de 9 % des communes bas-normandes sont situées sur le littoral, mais en 1999, celles-ci regroupaient près de 18 % des habitants de la région. Cet attrait des Bas-Normands pour les côtes a d'ailleurs eu tendance à s'accroître sur la période récente à la faveur de l'arrivée de nouveaux habitants, retraités en provenance d'Ile-de-France ou jeunes actifs attirés par la vigueur des services liés au tourisme. La densité de population sur le littoral dépasse 100 habitants par km², alors que la moyenne régionale est de 81 habitants par km². Elle est particulièrement importante entre Arromanches et Honfleur, dans le Calvados, mais aussi dans la Manche, tout près de Cherbourg dans le Nord-Cotentin puis dans le sud du département aux abords d'Avranches et de Granville.

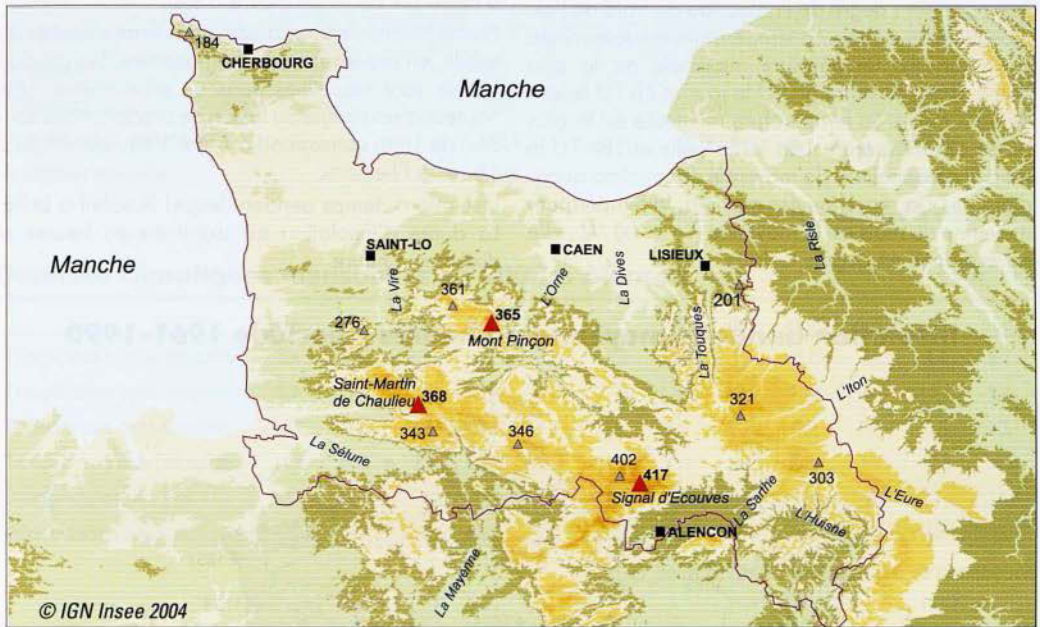


Définitions

Superficie : superficie cadastrée en dehors du domaine public (c'est-à-dire hors routes, chemins, cours d'eau, voies ferrées, etc.)

Surface boisée : ensemble des bois et forêts proprement dits et de toutes les formations boisées (autre que les peupleraies) de moins de 0,5 hectare. La superficie indiquée dans le tableau est issue de la statistique agricole annuelle (2002), établie par les services statistiques des directions départementales de l'agriculture et de la forêt.

La Basse-Normandie Géographie physique



Quelques éléments géographiques

	Calvados	Manche	Orne
Superficie	5 548 km ²	6 412 km ²	6 103 km ²
Point culminant	Le Mont Pinçon (365 m)	Saint Martin de Chaulieu (368 m)	Signal d'Ecouvres (417 m)
Longueur de côtes	116 km	355 km	-
Surface boisée	48 900 ha	24 060 ha	103 200 ha



Température : degré de chaleur ou de froid de l'atmosphère en un lieu. La température est déterminée sous abri. La température maximale est la plus haute observée entre 6h TU le jour et 6h TU le lendemain matin. La température minimale est la plus basse observée entre 18h TU la veille et 18h TU le jour. Si on appelle T_n la moyenne des minima quotidiens et T_x la moyenne des maxima, la température moyenne du mois est la moyenne $(T_n + T_x) / 2$; elle est exprimée en degrés Celsius.

Précipitations : chutes d'eau, sous forme liquide ou solide, en provenance de l'atmosphère. Les précipitations sont recueillies dans un pluviomètre. Une hauteur d'eau (pluie ou fusion de précipitations solides) de 1 mm correspond à 1 litre d'eau par m² ou à 10 m³ à l'hectare.

Insolation : temps pendant lequel le soleil a brillé. La durée d'insolation est exprimée en heures et dixièmes d'heure.

© IGN - Insee 2003

• *Bulletin climatique mensuel*, Météo France.

Données climatiques en 2002

Unités : m, °C, mm, heure

	Caen-Carpiquet	Cherbourg-Maupertus	Alençon
Altitude	64	61	144
Températures moyennes annuelles			
Minimum	8,3	8,2	7,4
Maximum	15,7	15	15,9
Précipitations annuelles	830,4	1 247,6	1050,6
Insolation annuelle	1 764	1 569	1 680

Source : Météo France, bulletins climatiques

Données climatiques mensuelles en 2002 à Alençon

Unité : °C

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Température mini moyenne	3,4	4,6	3,5	4,7	8,1	11,0	11,9	13	9,6	7,8	6,4	5,1
Température maxi moyenne	8,7	11,0	13,2	15,6	17,7	21,6	22,7	22,6	20,2	16,4	11,9	9,1
Température mini absolue	-5,6	-1,9	-2,9	-0,1	1,3	4,5	6,5	6,9	3,2	0,1	0,5	-2
Température maxi absolue	14,8	14,5	18,4	24,5	27,4	31,5	32,1	30	24,2	22	17,3	14,4
Précipitations (en mm)	52,2	92,4	75,2	22	82,8	48,2	46,6	106,6	128	156,6	125,4	114,6
Insolation (en heures)	66	78	150	180	167	205	225	161	205	125	54	28

Source : Météo France, bulletins climatiques

Données climatiques mensuelles en 2002 à Cherbourg

Unité : °C

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Température mini moyenne	4,0	5,9	4,9	5,8	8,5	11,0	12,5	12,7	11,0	8,5	7,2	6,3
Température maxi moyenne	9,5	10,9	12,2	14,2	16,4	18,4	19,8	21,2	19,1	15,9	13,0	9,9
Température mini absolue	-6,2	-1,5	-1,7	-1,7	1,7	6,4	7,9	8,3	4,5	-0,6	-0,1	-0,2
Température maxi absolue	14,2	15,2	17	20,5	25,7	26,8	26,3	24,4	22,2	20,5	16,3	13,5
Précipitations (en mm)	108,4	210	70,6	33	116,6	66,4	72,0	72,6	85,6	102,0	170,4	140,0
Insolation (en heures)	58	66	119	191	182	169	204	187	185	108	70	30

Source : Météo France, bulletins climatiques

Données climatiques mensuelles en 2002 à Caen

Unité : °C

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Température mini moyenne	3,8	5,8	4,8	6,0	9,2	11,6	12,6	13,6	10,9	9,1	7,2	5,5
Température maxi moyenne	9,6	11,4	12,7	14,8	17,4	20,2	21,4	22,0	20,0	16,2	12,8	9,6
Température mini absolue	-5,3	-2,0	-1,7	2,6	4,8	8,4	9,5	8,8	5,5	4,2	2,3	-2,6
Température maxi absolue	15,2	15,4	17,2	20,9	27,8	28,7	27,5	29,4	23,1	21,7	17,5	14,2
Précipitations (en mm)	40	96,4	58,4	17,2	75,2	77,6	45,6	115,2	52,8	76,4	94,6	81,0
Insolation (en heures)	84	75	129	173	164	130	210	163	197	119	74	32

Source : Météo France, bulletins climatiques



Infrastructures ferroviaires au 1^{er} janvier 2002

Unité : kilomètre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des lignes exploitées	312	227	248	787	31 570
<i>dont lignes électrifiées</i>	<i>160</i>	<i>65</i>	<i>25</i>	<i>250</i>	<i>14 426</i>
<i>voies uniques</i>	<i>138</i>	<i>108</i>	<i>94</i>	<i>340</i>	<i>15 457</i>
<i>lignes ouvertes aux voyageurs*</i>	<i>251</i>	<i>215</i>	<i>191</i>	<i>657</i>	<i>24 529</i>

* lignes ouvertes également au trafic de marchandises à l'exclusion de quelques parties de lignes exploitées uniquement en trafic voyageurs.

Source : SNCF

Infrastructures routières au 1^{er} janvier 2002

Unité : kilomètre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Autoroutes	114	49	2	166	10 068
Routes nationales	270	207	300	778	26 050
Routes départementales	5 362	7 552	5 543	18 457	359 231
Voieries communales	6 217	5 810	5 797	17 824	601 733

Source : Direction régionale de l'Équipement, Service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA)

Pour en savoir plus

- *Annales de Normandie*, 52^e année, n° 4, Université de Caen, 382 p, 14 €.
- "Grandes infrastructures : les priorités de l'Europe" (3 p), in *Inter Régions, la revue des agences de développement et des comités d'expansion*, n° 243, Conseil national des économies régionales, juillet 2002, 46 p, 7,93 €.



Infrastructures routières et ferroviaires de Basse-Normandie



Définitions

Population : il s'agit de la population totale sans doubles comptes issue du dénombrement réalisé à l'occasion du recensement de 1999.

Superficie : la superficie a été évaluée en 1975 par le service du Cadastre et a été mise à jour pour tenir

compte des modifications de limites communales intervenues entre 1975 et 1999. Y sont comprises toutes les surfaces du domaine public, cadastrées et non cadastrées, mais ont été retranchés les lacs, les étangs de plus de 100 hectares, ainsi que les estuaires et les fleuves. Les surfaces sont exprimées en km^2 .

Densité : nombre d'habitants au km^2 .

Pour en savoir plus

- "Les départements métropolitains : similitudes et oppositions socio-économiques" Hilico (Christian) et Poulos (Didier) ; *Insee Première*, n° 943, Insee, janvier 2004, 4 p, 2,20 €.
- "Données Urbaines" collection *Villes*, n° 4, Insee, CNRS, juillet 2003, 436 p, 49 €.
- "Code officiel géographique des communes 1999 - 13^e édition" Nomenclatures et codes, Insee, 30,49 €.



Cantons et arrondissements de Basse-Normandie



© IGN 1999 - Insee 2003

Circonscriptions administratives au 1^{er} janvier 2003

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
Nombre d'arrondissements	4	4	3	11	329
Nombre de cantons	49	52	40	141	3 879
Nombre de communes	705	602	505	1 812	36 564
Population (1999) (millier d'habitants)	648	481	292	1 422	58 519
Superficie (en km ²)	5 548	5 938	6 103	17 589	543 965
Densité (habitants/km ²)	117	81	48	81	108

Source : Insee, code officiel géographique 2003, recensement de la population 1999



Définitions

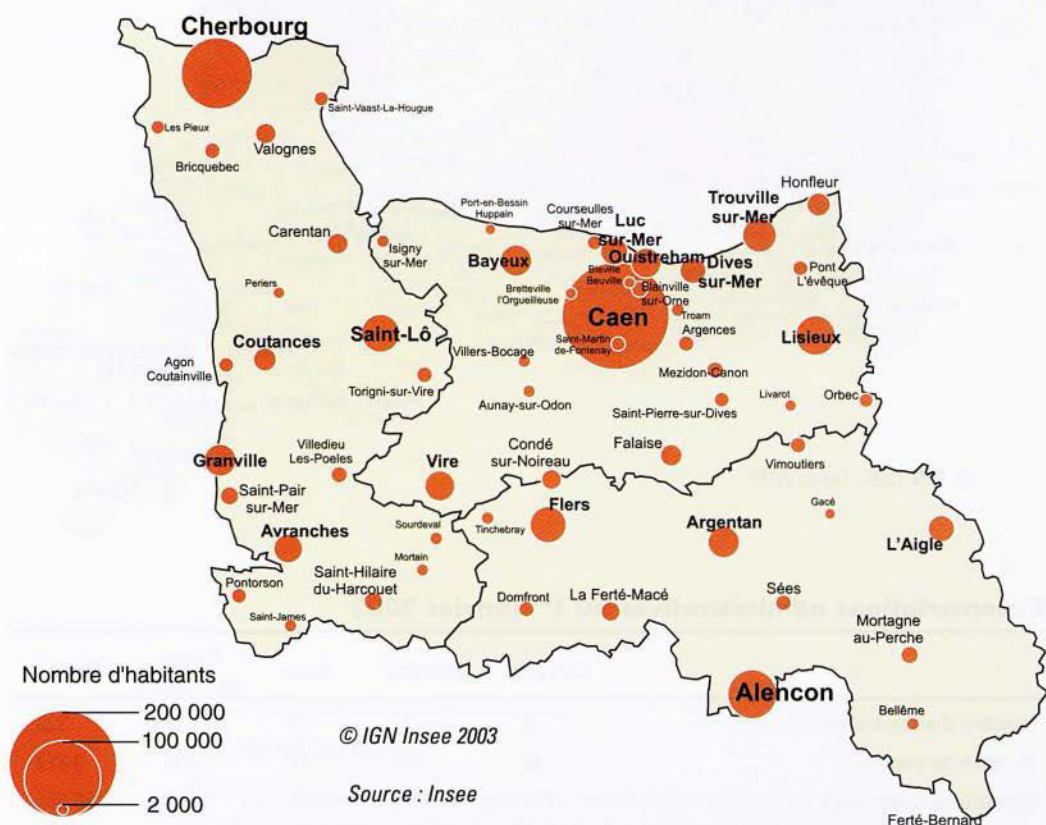
Unité urbaine (agglomération) : ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend une agglomération de 2 000 habitants ou plus. La majeure partie de la population de chaque commune doit, de plus, résider dans ces agglomérations. Une unité urbaine qui comprend plusieurs communes est dite agglomération multicommunale ; si elle ne comprend qu'une seule commune, elle est dite ville isolée. Au sein de l'unité urbaine, on distingue la ville centre des autres communes dites de banlieue.

Ville centre, banlieue : pour chaque agglomération multicommunale, on définit un "centre" composé d'une ou plusieurs communes entières. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville centre.

Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de la population de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes centres.

Les communes urbaines qui ne sont pas des villes centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.

Les unités urbaines de Basse-Normandie



Pour en savoir plus

- "Les emplois métropolitains supérieurs" Houssais (Irène), Massif (Jean-Benoît) ; Cent pour Cent Basse-Normandie, n° 114, Insee Basse-Normandie, décembre 2002, 8 p, 2,20 €.



Les dix plus grandes unités urbaines de la région en 1999

	Population sans doubles comptes	Part de la population régionale (%)	Évolution annuelle moyenne 1990-1999 (%)
Unité urbaine de Caen	199 490	14,0	+ 0,46
Ville centre	113 987		+ 0,11
Banlieue (17 communes)	85 503		+ 0,93
Unité urbaine de Cherbourg	89 704	6,3	- 0,41
Ville centre (4 communes)	78 042		- 0,41
Banlieue (3 communes)	11 662		- 0,36
Unité urbaine de Alençon *	44 382	3,1	- 0,01
Ville centre	28 935		- 0,4
Banlieue (3 communes)	15 447		+ 0,74
dont communes bas-normandes	40 977		- 0,05
Unité urbaine de Lisieux	27 629	1,9	- 0,16
Ville centre	23 166		- 0,25
Banlieue (4 communes)	4 463		+ 0,36
Unité urbaine de Saint-Lô	25 462	1,8	- 0,47
Ville centre	20 090		- 0,77
Banlieue (2 communes)	5 372		+ 0,73
Unité urbaine de Flers	23 240	1,6	- 0,52
Ville centre	16 947		- 0,6
Banlieue (3 communes)	6 293		- 0,31
Unité urbaine de Trouville-sur-mer	20 406	1,4	+ 0,71
Ville centre (3 communes)	13 275		+ 0,29
Banlieue (8 communes)	7 131		+ 1,54
Unité urbaine de Granville	18 137	1,3	+ 0,47
Ville centre	12 687		+ 0,24
Banlieue (4 communes)	5 450		+ 1,01
Unité urbaine de Bayeux	17 746	1,2	+ 0,08
Ville centre	14 961		+ 0,19
Banlieue (3 communes)	2 785		- 0,5
Unité urbaine de Argentan	17 441	1,2	+ 0,13
Ville centre	16 596		+ 0,12
Banlieue (Sarceaux)	845		+ 0,33

* l'unité urbaine d'Alençon contient deux communes de la Sarthe (Arçonnay et Saint-Paterne)

Source : Insee, recensement de la population de 1999



Définitions

Pôles urbains : unités urbaines (agglomérations) comptant 5 000 emplois ou plus.

Couronnes périurbaines : communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine.

Communes multipolarisées : communes (ou unités urbaines) situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Espace à dominante urbaine : ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées.

Aire d'emploi de l'espace rural : elle est constituée d'un pôle d'emploi de l'espace rural et de sa couronne.

Pôles d'emploi de l'espace rural : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 emplois ou plus.

Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de leur commune de résidence mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural.

Autres communes de l'espace à dominante rurale : communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

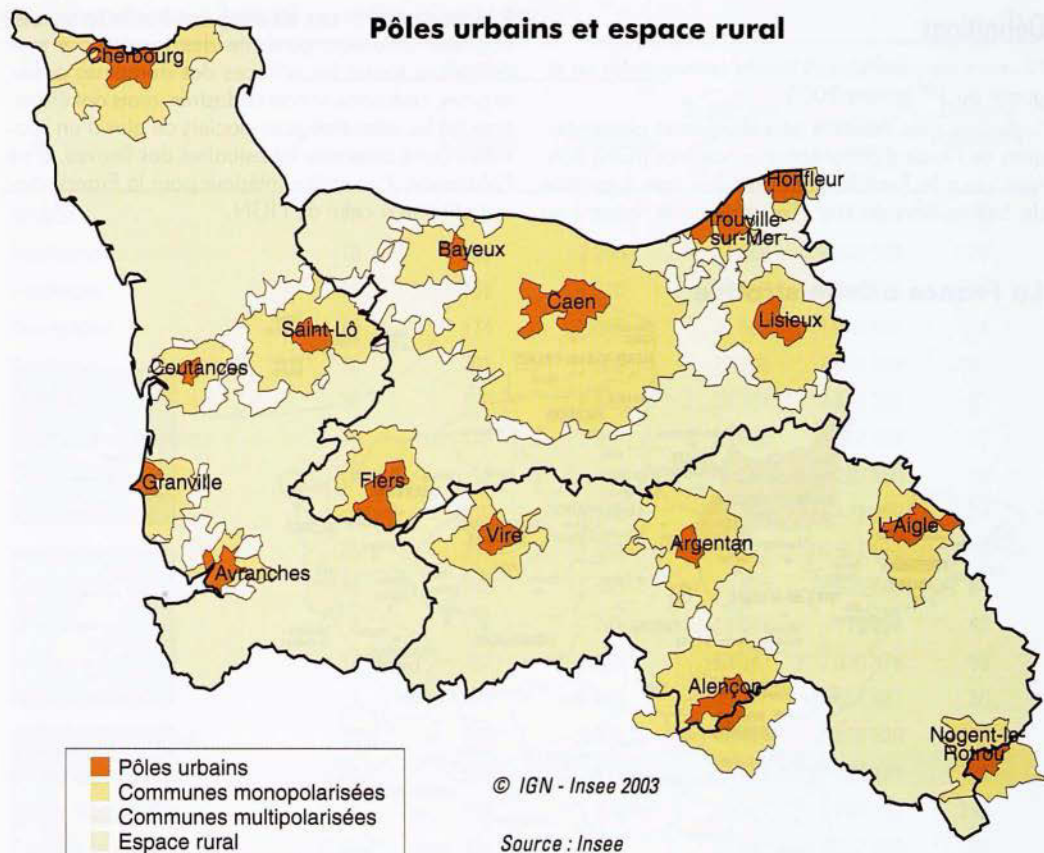
Espace à dominante rurale : ensemble comprenant les trois catégories de communes précédentes, soit les pôles d'emploi de l'espace rural, les communes appartenant aux couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural et les autres communes de l'espace à dominante rurale.

Pour en savoir plus

- "Données Urbaines" collection Villes, n° 4, Insee, CNRS, juillet 2003, 436 p, 49 €.
- "Diagnostic du Pays Saint-Lois" Charbonner (Ethel), Briand (Jean-Philippe) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 116, Insee Basse-Normandie, février 2003, 8 p, 2,20 €.
- "L'espace à dominante rurale de l'ouest en 1999" Di Carlo (Laurent), Ménard (Alain), *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 111, novembre 2002, Insee Basse-Normandie, 6 p, 2,20 €.



Pôles urbains et espace rural



Espaces urbains et espaces ruraux en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
Nombre de communes					
Espace à dominante urbaine	473	176	127	776	18 030
Pôles urbains	46	23	16	85	3 100
Couronnes périurbaines	330	119	103	552	10 808
Couronnes multipolarisées	97	34	8	139	4 122
Espace à dominante rurale	232	426	380	1 038	18 535
Population sans doubles comptes					
Espace à dominante urbaine	536 630	246 740	139 840	923 210	47 965 270
Pôles urbains	294 000	157 810	93 910	545 720	35 708 160
Couronnes périurbaines	210 140	73 100	43 660	326 900	9 344 740
Communes multipolarisées	32 490	15 830	2 270	50 590	2 912 370
Espaces à dominante rurale	111 750	234 730	152 490	498 970	10 553 130

Source : Insee, recensement de la population 1999



Définitions

Nombre de communes : limites communales en vigueur au 1^{er} janvier 2003

Superficie : les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km². Les superficies figurant au

tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (direction générale des Impôts) ; y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrés et non cadastrés, mais ont été retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur pour la France métropolitaine à celui de l'IGN.

La France administrative



Pour en savoir plus

- "La France et ses régions - 2002-2003" références, Insee, mars 2003, cédérom, 35 €.
- "La France et ses régions - 2002-2003" références, Insee, novembre 2002, 234 p, 12 €.
- "Populations légales, recensement de la population 1999" Insee fascicules départementaux et France, cédérom France.

Les régions françaises au 1^{er} janvier 2003

	Nombre			Superficie (km ²)	Population sans doubles comptes 1999	Densité (hab/km ²)
	Arrondis- sements	Cantons	Communes			
Alsace	13	75	903	8 280	1 734 145	209
Aquitaine	18	235	2 295	41 308	2 908 359	70
Auvergne	14	158	1 310	26 013	1 308 878	50
Bourgogne	15	174	2 045	31 582	1 610 067	51
Bretagne	15	201	1 268	27 208	2 906 197	107
Centre	20	198	1 842	39 151	2 440 329	62
Champagne-Ardenne	15	146	1 947	25 606	1 342 363	52
Corse	5	52	360	8 680	260 196	30
Franche-Comté	9	116	1 786	16 202	1 117 059	69
Ile-de-France	25	317	1 281	12 012	10 952 011	912
Languedoc-Roussillon	14	186	1 545	27 376	2 295 648	84
Limousin	8	106	747	16 942	710 939	42
Lorraine	19	157	2 337	23 547	2 310 376	98
Midi-Pyrénées	22	293	3 020	45 348	2 551 687	56
Nord-Pas-de-Calais	13	156	1 546	12 414	3 996 588	322
Basse Normandie	11	141	1 812	17 589	1 422 193	81
Haute Normandie	6	112	1 420	12 317	1 780 192	145
Pays de la Loire	17	203	1 502	32 082	3 222 061	100
Picardie	13	129	2 292	19 399	1 857 481	96
Poitou-Charentes	14	157	1 464	25 809	1 640 068	64
Provence-Alpes-Côte d'azur	18	232	963	31 399	4 506 151	144
Rhône-Alpes	25	335	2 879	43 698	5 645 407	129
Ensemble Métropole	329	3 879	36 564	543 965	58 518 395	108
Guadeloupe	3	43	34	1 703	422 496	248
Martinique	4	45	34	1 128	381 427	338
Guyane	2	19	22	83 534	157 213	2
Réunion	4	49	24	2 504	706 300	282
Ensemble DOM	13	156	114	88 868	1 667 436	19
France entière	342	4 035	36 678	632 834	60 185 831	95

Source : Insee (Code Officiel Géographique au 01/01/2003) - Recensement de la population 1999



Définitions

Taux de natalité : nombre de naissances domiciliées d'une année donnée rapporté à la population

Taux de chômage : pourcentage de chômeurs dans la population active totale (actifs et chômeurs). Il concerne les personnes de 15 ans et plus. EUROSTAT calcule directement des taux à partir de l'Enquête communautaire sur les forces de travail. La méthode de calcul est différente de celle retenue au plan national. Dans les régions les moins peuplées, les résultats peuvent être sensiblement différents entre données nationales et données européennes.

Emploi par secteur d'activité : il s'agit de l'emploi total, public et privé, salarié et non salarié. Dans le

tableau, sont présentées les parts de trois secteurs d'activité (agriculture, industrie, services) dans l'emploi total (Enquête communautaire sur les forces de travail).

Produit intérieur brut (PIB) : somme des valeurs ajoutées brutes des secteurs institutionnels ou des branches, augmentées des impôts grevant les produits (TVA, droits de douane, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits. Les PIB nationaux et régionaux européens sont établis en conformité avec le Système Européen des Comptes (SEC 95).

PIB par habitant : PIB de la région divisé par la population totale résidant dans la région. Le PIB par habitant permet une comparaison des régions entre elles qui s'affranchit de l'effet de taille. Les données sont présentées ici en rapportant les PIB régionaux par habitant au PIB par habitant de l'Europe des 15.

La Basse-Normandie dans l'Union européenne

Unité : %

		Väli-Suomi (Finlande)	Overijssel (Pays-Bas)	Basse- Normandie	Merseyside (Royaume-Uni)	Berkshire, Bucks (Royaume-Uni)	Union européenne (15 pays)	France (métropole)
Densité (hab / km ²)	1999	16,5	322,0	81,0	2142,3	368,6	117,8	95,4
Part des moins de 25 ans	2000	32,2	32,2	32,2	32,0	32,0	29,3	31,9
Part des plus de 65 ans	2000	16,4	13,7	17,3	16,1	12,9	16,3	16,0
Taux de natalité (‰)	1999	10,8	13,3	12,2	10,9	12,7	10,7	12,7
Taux de mortalité (‰)	1999	10,0	9,0	9,5	11,9	8,4	9,9	9,1
Taux d'activité total	2001	60,7	63,0	53,1	55,4	71,1	55,9	55,5
Taux d'activité femmes	2001	54,6	53,0	47,3	47,5	61,6	47,0	48,9
Taux chômage harmonisé	2000	12,0	2,7	10,6	11,2	1,9	8,4	9,6
Emploi dans l'agriculture	2001	10,5	3,4	8,5	0,5	1,5	4,1	4,1
Emploi dans l'industrie	2001	30,1	26,3	27,6	20,9	22,4	28,5	26,0
Emploi dans les services	2001	59,2	65,2	63,9	78,3	75,8	66,7	69,9
PIB(en millions d'euros)	2000	14497,6	23139,3	28044,4	25783,4	72186,3	8549459,4	1416877
PIB par habitant (en euros)	2000	20573	21396	19599	18291	33965	22577	23385

Source : EUROSTAT - REGIO

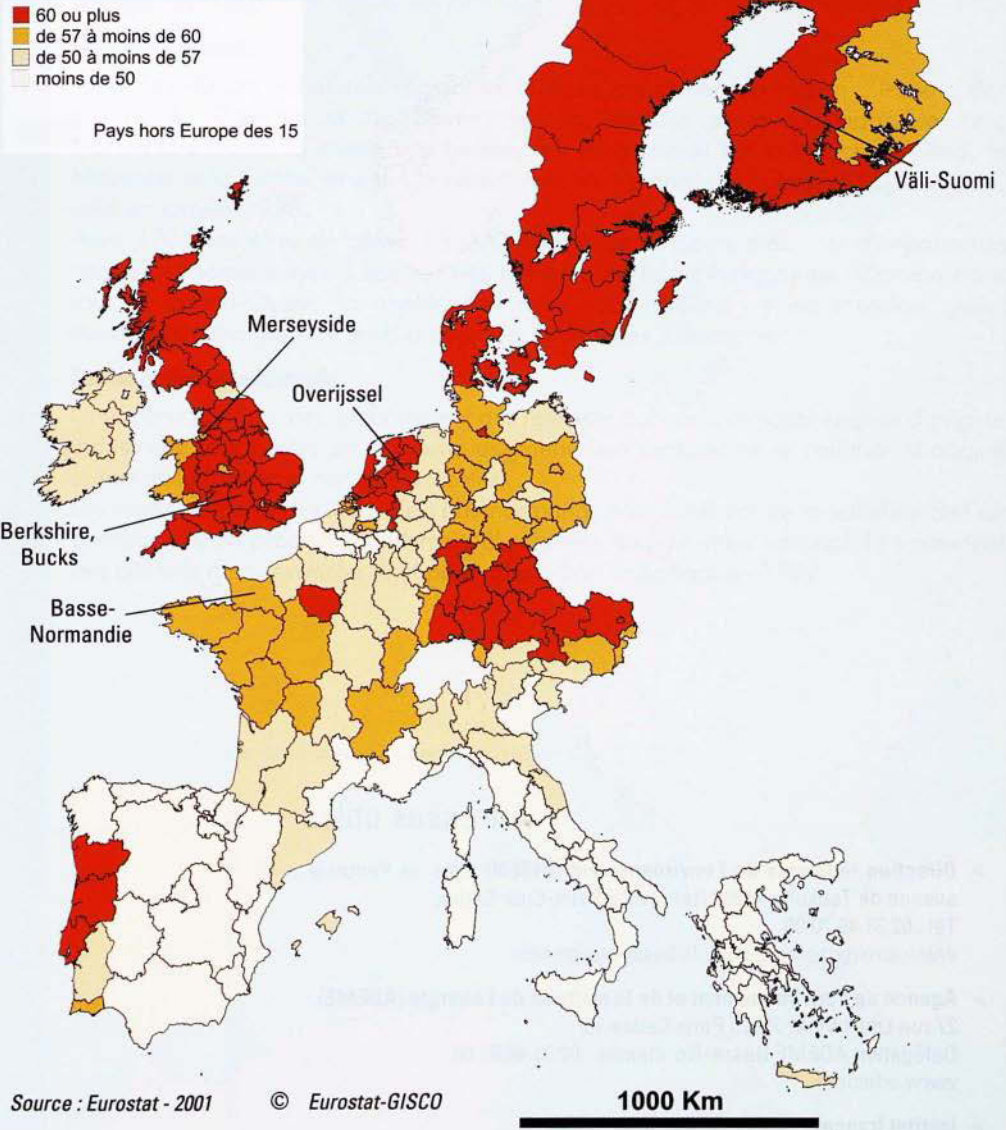
Pour en savoir plus

- "L'Union européenne élargie : quinze + dix = 455" Monnier (Alain) ; *Population et sociétés*, n° 398, Ined, février 2004, 8 p, 1,50 €.
- "Régions : annuaire statistique 2003" *Panorama de l'Union européenne*, Commission européenne, novembre 2003, 168 p + cédérom, 50 €.
- *Annuaire Eurostat 2003 - données 1991-2001*, Commission européenne, septembre 2003, 320 p + cédérom, 50 €.
- "Tous les pays du Monde (2003)" Pison(Gilles) ; *Population et sociétés*, n° 392, Ined, août 2003, 8 p, 1,50 €.



Taux d'emploi : femmes
âgées de 15 à 64 ans

Population ayant un emploi en pourcentage
du total de la population âgée de 15 à 64 ans



Adresses utiles

- **Direction régionale de l'environnement (DIREN)**, Citis, le Pentacle, avenue de Tsukuba 14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex.
Tél : 02.31.46.70.00
www.environnement.gouv.fr/basse-normandie
- **Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)**, 27 rue Louis Vicat 75015 Paris Cedex 15.
Délégation ADEME Basse-Normandie : 02.31.46.81.00
www.ademe.fr
- **Institut français de l'environnement (IFEN)**, 61 boulevard Alexandre Martin 45058 Orléans Cedex 01.
Tél : 02.38.79.78.78
www.ifen.fr



Des étendues plates des marais du Cotentin aux reliefs pittoresques de la Suisse normande, des landes littorales manchoises aux massifs forestiers de l'Orne, la Basse-Normandie offre un patrimoine naturel riche et une grande diversité de paysages. Environ 176 000 hectares de forêt couvrent la région, ce qui représente un taux de boisement d'un peu moins de 10 %, inférieur à la moyenne nationale (27 %). En revanche, il subsiste une importante "forêt linéaire" de haies, caractéristique du bocage normand.

Trois parcs naturels

Trois des 40 parcs naturels régionaux français concernent la région : le parc des marais du Cotentin et du Bessin, sur la Manche et le Calvados, le Parc Normandie-Maine, à dominante boisée, qui est à cheval sur la Manche, l'Orne, la Mayenne et la Sarthe, et enfin le récent Parc du Perche, sur l'Orne et l'Eure-et-Loir, créé en janvier 1998.

Avec 470 kilomètres de côtes, 18 000 kilomètres de cours d'eau, et d'importantes ressources souterraines, l'eau est très présente en Basse-Normandie. Comme dans tout le Grand-Ouest, la qualité des eaux superficielles n'y est toutefois guère satisfaisante malgré une amélioration des différentes altérations.

Peu de pollution industrielle

La région contribue peu globalement aux rejets de polluants atmosphériques d'origine industrielle, par contre on note une augmentation sensible de la pollution d'origine automobile (ozone et composés azotés).

Les investissements des industriels bas-normands pour lutter contre la pollution de l'air sont par ailleurs proportionnellement plus faibles qu'au niveau national. Le traitement des déchets a en revanche fait l'objet d'un effort important en 1997.



Définitions

Parc Naturel Régional : un parc naturel régional est une partie du territoire où des moyens définis dans une charte sont mis en œuvre pour favoriser divers mode de développement économique compatibles avec la protection de l'environnement. La charte constitutive d'un parc résulte de l'accord contractuel de plusieurs collectivités territoriales (Région, Départements, communes ou groupements de communes) en concertation avec l'État. La charte est révisée régulièrement.

Réserves naturelles : En application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 (art. L ; 242-1 et suivants du Code rural) les réserves naturelles sont des territoires classés lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, de gisements de minéraux et de fouilles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader. Le classement peut affecter le domaine public maritime et les eaux territoriales françaises. Des réserves pouvaient avoir été créées auparavant suivant l'article 8bis de la loi du 2 mai 1930.

Pour en savoir plus

- *Profil environnemental régional de Basse-Normandie*, Lerond (Michel) et Sanson (Christophe) ; Diren, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 68 p.
- *"L'artificialisation s'étend sur tout le territoire"* Coutellier (Annie) ; *Les données de l'environnement*, n° 80, Ifen, février 2003, 4 p, abonnement.



Parcs naturels régionaux en 2000

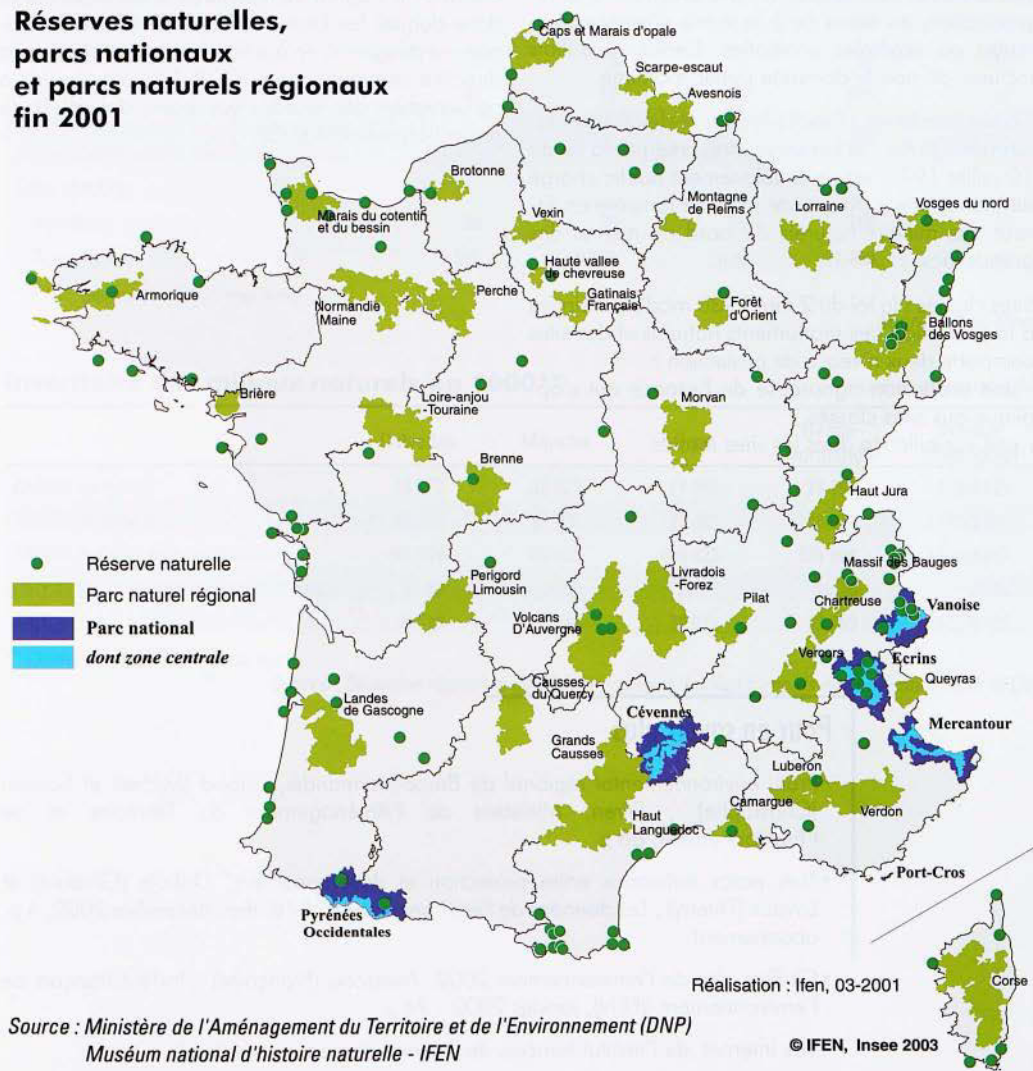
Unité : hectare et nombre

	Superficie totale	Communes	Communes dans la région	dont Calvados	dont Manche	dont Orne
Normandie-Maine	234 000	149*	104	-	5	99
Marais du Cotentin et du Bessin	120 000	144	144	21	123	-
Perche	182 000	118	78	-	-	78
Totaux 3 parcs	766 000	411	326	21	128	177

* plus 15 villes-portes : une dans la Manche, huit dans l'Orne

Source : DIREN

Réserves naturelles,
parcs nationaux
et parcs naturels régionaux
fin 2001



Définitions

Réserves naturelles : Voir définition page 30

Parc Naturel Régional : Voir définition page 30

Arrêté préfectoral de conservation de biotope : instauré par le décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 pris en application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 (art. R.211-12 et suivants du Code rural), l'arrêté de conservation des biotopes permet au préfet de fixer par arrêté les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire, la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces animales ou végétales protégées. Certains résultats incluent ou non le domaine public maritime.

Conservatoire de l'Espace littoral et des rivages lacustres (CELRL) : le conservatoire, créé par la loi du 10 juillet 1975, est un établissement public chargé de mener une politique de maîtrise foncière en faveur des milieux naturels du bord de mer et des grands lacs.

Sites classés : la loi du 2 mai 1930 modifiée relative à la protection des monuments naturels et des sites comporte deux niveaux de protection :

- une protection rigoureuse de l'espace qui s'applique aux sites classés ;
- une surveillance dans les sites inscrits.

ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. L'inventaire des ZNIEFF identifie, localise et décrit la plupart des sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. On distingue les ZNIEFF de type 1 qui correspondent à des sites précis d'intérêt biologique remarquable (présence d'espèces ou d'habitat(s) de grande valeur écologique) et les ZNIEFF de type 2, grands ensembles naturels riches. Les superficies des ZNIEFF de type 2 n'incluent pas, en général, les superficies des ZNIEFF de type 1.

ZICO : zone importante pour la conservation des oiseaux : Il s'agit d'un inventaire scientifique sur la base duquel les Etats membres de l'Union européenne désignent, en application de l'article 4 de la directive communautaire n° 79-409 concernant la conservation des oiseaux sauvages, des zones de protection spéciale (ZPS).

Pour en savoir plus

- *Profil environnemental régional de Basse-Normandie*, Lerond (Michel) et Sanson (Christophe) ; Diren, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 68 p.
- "Les parcs nationaux entre protection et développement" Dubois (Ghislain) et Lavoux (Thierry) ; *Les données de l'environnement*, n° 78, Ifen, décembre 2002, 4 p, abonnement
- *Chiffres-clés de l'environnement 2002*, Nirascou (Françoise) ; Institut français de l'environnement (IFEN), janvier 2002 ; 24 p.
- Site internet de l'Institut français de l'environnement : www.ifen.fr



Espaces naturels faisant l'objet d'une protection réglementaire en 2001

Unités : nombre, hectare

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Réserves naturelles (DPM* inclus)					
Nombre	3	5	-	7	137
Superficie	1 912	1 342	-	3 254	225 150
Parcs naturels régionaux					
Nombre	1	2	2	3	38
Superficie	18 962	131 051	247 759	397 772	///
Espaces soumis à des arrêtés de conservation de biotope (2000)					
Nombre	6	5	15	22	516
Longueur (fleuves ou rivières) (en km)	46	19	560	579	///
Surface des terrains acquis depuis 1976 par le Conservatoire du Littoral (CELRL)	771	2 526	-	3 297	58 078
Sites classés					
Nombre	86	35	35	156	///
Superficie	1 595	9 026	829	11 450	///

* DPM : domaine public maritime

Source : Ifen, Diren

Inventaire des milieux naturels en 2000**

Unité : hectare et %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
ZNIEFF de type 1	18 072	38 623	17 062	73 757	4 384 522
ZNIEFF de type 2	89 576	87 031	139 065	315 672	11 633 989
ZNIEFF (types 1 et 2 confondus)	93 059	89 926	140 823	323 808	13 489 057
Part de la superficie en ZNIEFF 1 et 2	16,60	14,90	22,90	18,20	24,50
ZICO	6 778	37 713	28 912	73 403	4 374 405

** Domaine public maritime exclu

Source : Direction régionale de l'Environnement, Institut français de l'Environnement (IFEN)



Définitions

Déchets ménagers ou assimilés : déchets produits par les ménages et par l'activité économique et collective qui ne sont ni dangereux ni inertes pour l'environnement et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères. Cela comprend les ordures ménagères et certains produits issus de la collecte sélective, les déchets encombrants ménagers, ainsi que les déchets banals industriels, commerciaux ou artisanaux et les déchets des collectivités (déchets verts, déchets de marché et de voirie, boues des stations d'épuration et boues de l'assainissement individuel).

Traitement des déchets : processus permettant la réduction du potentiel polluant initial du déchet dans des conditions contrôlées ainsi que de la quantité de déchets à mettre en décharge. Pour les ordures ménagères, l'obtention de la qualité du compost passe obligatoirement par des opérations de tri (centres de transit).

Taux d'incinération : part incinérée par rapport aux quantités totales de déchets ménagers et assimilés.

Taux de valorisation biologique : ratio entre les quantités entrant dans les installations de compos-

tage ou de méthanisation et les quantités produites par les ménages. Le compostage et la méthanisation sont des processus microbiologiques de dégradation de la matière organique en présence d'oxygène pour le compostage (aérobiose), en son absence pour la méthanisation (anaérobiose). L'obtention de la qualité du compost passe obligatoirement par des opérations de tri.

Taux de mise en décharge : part acheminée en centres de stockage par rapport aux quantités totales de déchets ménagers et assimilés collectés.

Installations nucléaires de base : installations nucléaires qui entrent dans le champ d'application du décret n° 63-1228 du 11 décembre 1963 modifié. Cette réglementation concerne les réacteurs nucléaires, les accélérateurs de particules, les usines de séparation ou de fabrication de substances radioactives et les installations destinées au stockage, au dépôt ou à l'utilisation de substances radioactives y compris de déchets. Ces usines et ces installations ne relèvent de cette réglementation que lorsque la quantité ou l'activité totale des substances radioactives est supérieure à un seuil fixé selon le type d'installation et le radioélément considéré. Les autres installations nucléaires sont régies par la législation des installations classées.

Pour en savoir plus

- *Profil environnemental régional de Basse-Normandie*, Lerond (Michel) et Sanson (Christophe) ; DIREN, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 68 p.
- "L'évolution des taxes et redevances liées à l'environnement depuis 1995" Berger (Annabelle) et Caicedo (Emmanuel) ; *Les données de l'environnement*, n° 87, Ifen, octobre 2003, 4 p, abonnement.
- "Catastrophes naturelles et plans de prévention des risques" Coutellier (Annie) ; *Les données de l'environnement*, n° 73, Ifen, avril 2002, 4 p, abonnement
- Sites internet :

de l'Institut français de l'environnement : www.ifen.fr

de la direction régionale de l'environnement : www.environnement.gouv.fr/basse-normandie

de l'ADEME : www.ademe.fr



Déchets ménagers et assimilés en 2000

Unité : %

	Calvados*	Manche*	Orne*	Basse-Normandie	France (métropole)
Taux d'incinération avec récupération d'énergie	24,6	-	-	11,9	22,9
Taux de valorisation biologique	1,2	-	3,2	5,4	8,3
Taux d'incinération sans récupération d'énergie	0,8	-	-	-	3,2
Taux de mise en décharge	53,9	94,9	89	66,3	54,6
Taux de valorisation thermique	25,4	-	-	11,9	26,1
Taux de tri	19,5	5,1	7,8	16,4	10,9

* Données 1999

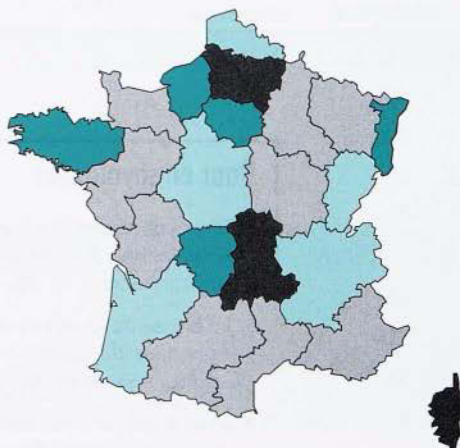
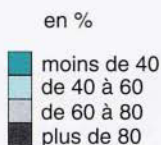
Sources : ADEME, Ifen

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) concernant un risque industriel ou technologique en 2001

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Soumises à autorisation (y compris les carrières)	625	774	583	1 982	64 027
Nucléaires de base (non secrètes)	2	10	-	12	127
Carrières ICPE soumises à autorisation	42	57	23	122	5 812
Établissements de traitement et élimination des déchets ICPE soumis à autorisation	15	4	8	27	1 188
Élevages ICPE soumis à autorisation	277	520	331	1 128	22 620
Installations Seveso 2 à haut risque	nd	nd	nd	9	672
Installations Seveso à risque moindre	8	2	6	16	579

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Ministère de l'Équipement, Ifen

Taux de mise en décharge en 2000



Source : ADEME, ITOM A

© IGN - Insee 2003

Définitions

Altération des matières organiques et oxydables : elle est mesurée par quatre paramètres, la teneur en oxygène dissous, la demande biochimique en oxygène en cinq jours, la demande chimique en oxygène, la concentration en ammonium. Cinq classes ont été définies pour cette altération : 1A, 1B, 2, 3 et HC par qualité décroissante. Les bornes pour les classes de cette altération sont respectivement : 7 - 5 - 3 et 1 mg/l pour l'oxygène dissous ; 3 - 5 - 10 et 25 mg/l pour la demande biochimique en oxygène en cinq jours ; 20 - 25 - 40 et 80 mg/l pour la demande chimique en oxygène et 0,1 - 0,5 - 2 et 8 mg/l pour l'ammonium. La classe d'altération est attribuée en fonction du paramètres le plus déclassant.

Altération en nitrates : altération basée sur la concentration en nitrates de l'eau. Plusieurs classes ont été définies pour la qualité de l'eau en fonction de la concentration croissante en nitrates, les bornes des classes d'altération étant 5 - 25 - 50 et 80 mg/l.

Altérations en phosphore : les orthophosphates et le phosphore total sont les deux paramètres constitutifs de l'altération phosphore. Plusieurs classes ont été définies de P0 à P4 en fonction de la concentration croissante en phosphore. Les bornes entre ces cinq classes sont : 0;2 - 0,5 - 1 et 2 pour les orthophosphates (exprimé en mg/l de P04) et 0,1 - 0,3 - 0,6 et 1 pour le phosphore total exprimé en mg/l de P.

Qualité des eaux de baignade : la surveillance sanitaire des eaux de baignade est réalisée par les Ddass suivant les décrets 81-324 et 91-980 pris en application de la directive CEE/76/160. Toutes les eaux "pour lesquelles la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et où elle n'est pas interdite pour quelque raison que ce soit" sont concernées par les analyses. Celles-ci portent principalement sur le comptage des germes test de contamination fécale. L'interprétation des résultats conduit à assigner à chaque point une classe :

- A = bonne qualité, conforme ;
- B = qualité moyenne, conforme ;
- C = pollutions momentanées, non conforme ;
- D = mauvaise qualité, non conforme.

Pour en savoir plus

- "La pollution par l'ozone des concentrations en hausse malgré des efforts à l'échelle européenne" Ba (Mohamedou) et Elichegaray (Christian) ; *Les données de l'environnement*, n° 88, Ifen, décembre 2003, 4 p, abonnement.
- "La baisse de la consommation d'eau dans les grandes villes : moins d'usines et des économies de gestion" Poquet (Guy) ; *Consommation et modes de vie*, n° 170, Crédoc, novembre 2003, 4 p, abonnement.
- *Coup d'œil sur l'environnement en Basse-Normandie*, n° 2, Direction régionale de l'environnement de Basse-Normandie, juin 2003, 8 p.
- "Flux à la mer : trop d'azote, mais moins de phosphore" Crouzet (Philippe), Le Gall (Michel), Meybeck (Guillaume) ; *Les données de l'environnement*, n° 72, Ifen, février 2002, 4 p, abonnement.



Qualité de l'air à Caen

Unité : jour

	2000	2001
Nombres de jours pendant lesquels l'indice multipolluant* a été calculé	276	284
Qualité de l'air excellente	41	16
Qualité de l'air bonne ou assez bonne	220	244
Qualité de l'air moyenne	11	13
Qualité de l'air médiocre	4	11

* Indice multipolluant de la qualité de l'air en milieu urbain (ATMO)

Sources : Associations de surveillance de la qualité de l'air, Ifen

Qualité physico-chimique de l'eau des cours d'eau en 2000

Unité : %

	Matières organiques et oxydables		Matières azotées		Phosphore	
	Basse-Normandie	France (entière)	Basse-Normandie	France (entière)	Basse-Normandie	France (entière)
Très bonne qualité	-	11	28	26	-	6
Bonne qualité	23	38	64	51	28	44
Qualité passable	33	28	6	14	51	32
Mauvaise qualité	42	12	2	5	19	12
Très mauvaise qualité	2	11	-	4	2	6

Sources : Agences de l'eau, Ifen

Qualité des eaux de baignade en 2001

Nombre de points de surveillance selon la classe

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Baignade en eau douce					
Classe A	1	-	3	4	727
Classe B	-	-	1	1	676
Classe C	-	-	-	-	60
Classe D	-	-	-	-	7
Baignade en eau de mer					
Classe A	2	68	-	70	1 154
Classe B	33	24	-	57	472
Classe C	2	-	-	2	62
Classe D	-	-	-	-	-

Source : ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, Ifen



Adresses utiles

- **Institut national des études démographiques (INED),**
133 boulevard Davout 75 980 Paris Cedex 20 Tél : 01.56.06.20.00.
www.ined.fr



La population bas-normande avoisine 1 432 000 habitants au 1^{er} janvier 2001 soit un gain proche de 10 000 personnes depuis le recensement de 1999. Ceci résulte uniquement d'un excédent des naissances sur les décès. Plus des trois quarts de la croissance de population est à mettre au crédit du département du Calvados. A l'horizon 2030, en maintenant les tendances démographiques du passé, la population bas-normande pourrait dépasser 1 473 000 personnes. Les évolutions seront contrastées selon les départements. En trente ans, la population de l'Orne pourrait chuter de plus de 20 000 personnes et le département de la Manche stabiliserait sa population. Seul, le Calvados alimenterait la croissance démographique de la Basse-Normandie avec un gain substantiel de près de 70 000 habitants.

Un peu moins de naissances

En 2001, comme au niveau national, le nombre de naissances est en léger recul en Basse-Normandie. Près de 17 600 bébés sont nés dans la région, soit 300 naissances de moins par rapport à 2000. La proportion de naissances hors-mariage en Basse-Normandie demeure toujours l'une des plus importantes de France. Au début du siècle, près d'un enfant sur deux (47,3 %) naissait hors mariage dans la région, contre 42,6 % en France métropolitaine. Avec 12,5 naissances pour 1 000 habitants, le taux de natalité reste toujours inférieur au taux national. Seul le Calvados affiche un taux similaire à la France de 13 ‰. L'indicateur conjoncturel régional de fécondité est de 1,92 enfant par femme contre 1,87 en France métropolitaine en 2000.

Le nombre de décès reste proche de 13 500 en 2001. Le taux de mortalité dépasse légèrement le cap des 10 ‰ dans les départements de l'Orne et de la Manche où la population est vieillissante. Dans le département du Calvados, le taux de mortalité, inférieur au taux de la France métropolitaine, atteint seulement 8,7 ‰. Au final, le taux de mortalité se stabilise à 9,5 ‰ en 2001 en Basse-Normandie.

Malgré la stabilité du taux de mortalité, l'espérance de vie s'allonge. Sur la dernière décennie, l'espérance de vie à la naissance d'une Bas-Normande a progressé de deux années, passant de 80,9 ans en 1990 à 82,9 ans en 2000. Pour les Bas-Normands, la progression de l'espérance de vie est encore plus vive. Malgré un gain de vie de 2,5 années en dix ans, l'espérance de vie à la naissance des Bas-Normands, 74,8 ans en 2000, reste nettement inférieure à celle des Bas-Normandes.

Presque autant de seniors que de juniors

Les jeunes de moins de vingt ans rassemblent un quart de la population bas-normande. Les seniors (60 ans et plus) représentent 23 % de la population. Dans les départements de l'Orne et de la Manche, un habitant sur quatre a moins de 20 ans et un sur quatre plus de 60. Le Calvados a une population plus jeune. Un quart de ses habitants a moins de vingt ans, les aînés représentent seulement un habitant sur cinq.

Plus de 7 200 couples bas normands se sont formés en 2001. Le nombre des mariages enregistrés est en recul de 8,4 % entre 2000 et 2001, alors que la baisse de la nuptialité de la France métropolitaine atteint seulement 3,2 %. Aucun département bas-normand n'est épargné par la chute des mariages, la Manche enregistre le plus fort repli (-11,5 %).



Définitions

Recensement de la population : opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations unies (ONU), à "recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays".

Population sans doubles comptes : c'est la population totale moins les doubles comptes, c'est-à-dire les personnes comptabilisées à la fois dans leur commune de résidence personnelle et dans leur commune de résidence au moment du recensement (élèves internes, militaires en caserne, travailleurs en foyer, étudiants en cité universitaire, personnes hospitalisées pour une longue durée).

Dès que l'on dépasse le cadre communal, on utilise le concept de la population sans doubles comptes, où chaque personne est affectée à une seule commune.

Taux d'accroissement annuel moyen de la population : il permet de comparer plusieurs périodes de durées différentes telles que les périodes intercensitaires. Il offre l'avantage d'éliminer une fluctuation ponctuelle due à un quelconque aléa mais il possède l'inconvénient de ne pas tenir compte d'un éventuel retournement de tendance intervenu au cours de la période.

Projection de population : le modèle Omphale permet d'estimer la population d'un territoire donné dans les années à venir. Ce modèle s'appuie sur les données de l'état civil et sur les résultats des derniers recensements. Les hypothèses retenues pour les projections régionales reposent sur les choix nationaux :

- la mortalité baisse dans chaque région au même rythme que la tendance métropolitaine ;
- la fécondité de chaque région est maintenue à son niveau de 1999 ;
- les quotients migratoires, calculés entre les recensements de 1982 et 1999, sont maintenus sur toute la période de projection.

Pour en savoir plus

- "L'évolution du nombre des hommes" Biraben (Jean-Noël) ; *Population et sociétés*, n° 394, Ined, octobre 2003, 4 p, 1,50 €.
- "Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements horizon 2030/2050" Brutel (Chantal) et Omalek (Laure) ; *Insee Résultats "société"*, n° 16, Insee, juillet 2003, 40 p + cédérom, 53,40 €.
- "Net repli du renouvellement naturel" (2 p) Lacuve (Jean-Luc) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "La population de la France en 2002" Pison (Gilles) ; *Population et sociétés*, n° 388, Ined, mars 2003, 4 p, 1,50 €.
- "L'évolution démographique récente en France" (41 p) in *Population*, n° 4-5-2002, Ined, janvier 2003, 782 p, 18,29 €.
- "Projections de population à l'horizon 2050" (110 p) in *Economie et Statistique*, n° 355-356, Insee, décembre 2002, 168 p, 14 €.
- "Projections de population à l'horizon 2030" Lacuve (Jean-Luc) ; *L'économie bas-normande*, n° 32, Insee Basse-Normandie, novembre 2001, 29 p, 7 €.



Évolution de la population 3.1

Population aux recensements*

Unité : millier d'habitants

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
1968	519,7	451,9	288,5	1 260,1	49 780,5
1975	561,0	451,7	293,5	1 306,2	52 591,6
1982	589,6	465,9	295,5	1 351,0	54 334,9
1990	618,5	479,6	293,2	1 391,4	56 615,2
1999	648,4	481,5	292,3	1 422,2	58 518,4
2000	651,9	482,4	292,4	1 426,7	58 748,7
2001	655,8	483,2	292,7	1 431,7	59 038,5

* Populations sans doubles comptes de 1968 à 1999, population estimée en 2000 et 2001

Source : Insee, recensements de la population, estimations localisées de population

Taux de variation de la population

Unité : %

Taux de variation annuel moyen	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Total					
1975-1982	+ 0,71	+ 0,44	+ 0,09	+ 0,48	+ 0,46
1982-1990	+ 0,60	+ 0,36	- 0,10	+ 0,37	+ 0,51
1990-1999	+ 0,53	+ 0,04	- 0,03	+ 0,24	+ 0,37
Dû au mouvement naturel					
1975-1982	+ 0,68	+ 0,41	+ 0,41	+ 0,53	+ 0,40
1982-1990	+ 0,59	+ 0,39	+ 0,29	+ 0,45	+ 0,41
1990-1999	+ 0,43	+ 0,24	+ 0,16	+ 0,31	+ 0,36
Dû au mouvement migratoire					
1975-1982	+ 0,02	+ 0,03	- 0,32	- 0,05	+ 0,07
1982-1990	+ 0,01	- 0,02	- 0,39	- 0,09	+ 0,10
1990-1999	+ 0,10	- 0,20	- 0,19	- 0,06	+ 0,01

Source : Insee, recensements de la population

Projections de population

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
2005	667 810	485 790	291 600	1 445 200
2010	682 890	487 100	289 610	1 459 610
2015	695 770	487 820	286 540	1 470 130
2020	705 940	487 270	282 020	1 475 230
2025	713 780	485 300	276 740	1 475 820
2030	720 080	482 110	271 070	1 473 270

Source : Insee, modèle Omphale, scénario de base



Définitions

Age : la population est classée par année de naissance, c'est-à-dire par génération. L'âge indiqué est l'âge atteint par chaque génération au cours de l'année du recensement ; c'est également l'âge en années révolues au 31 décembre de l'année du recensement. La classe "0" ne comprend pour le recensement de 1999 que les enfants nés du 1^{er} janvier 1999 au 8 mars 1999.

Pyramide des âges : la représentation graphique traditionnelle "en rectangles" de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite "histogramme".

La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.

Génération : en démographie, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées dans la même année civile. Exemple : "la génération 1941".

Population totale : la population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).

Pour en savoir plus

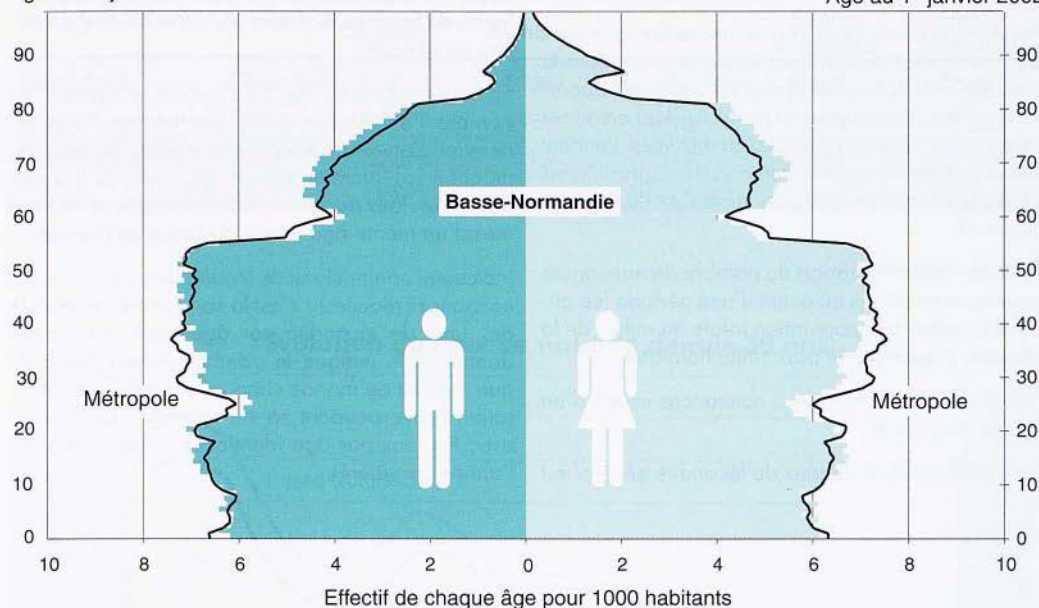
- "Bilan démographique 2003 : stabilité des naissances, augmentation des décès" Desesquelles (Aline), Richet-Mastain (Lucile) ; *Insee Première*, n° 948, Insee, février 2004, 4 p, 2,20 €.
- *Femmes et hommes en Basse-Normandie - Parité, disparités*, Préfecture de la région Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 31 fiches, 25 €.
- "La conjoncture démographique en France" (57 p) Prioux (France) ; in *Population*, n° 58, Ined, octobre 2003, 660 p, 20 €.
- "La situation démographique en 2001" Beaumel (Catherine), Doisneau (Lionel) et Vatan (Mauricette) ; *Insee Résultats "société"*, n° 18, Insee, août 2003, 44 p + cédérom, 53,40 €.
- "Évolutions démographiques et retraites : quinze ans de débats" Blanchet (Didier) ; *Population et sociétés*, n° 383, Ined, octobre 2002, 4 p, 1,50 €.



Population totale par sexe et âge

Age au 1^{er} janvier 2002

Age au 1^{er} janvier 2002



Source : Insee, estimations de population

Répartition de la population totale par tranche d'âge en 1999

Au 8 mars 1999	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Moins de 20 ans	165 960	120 600	71 900	358 460	14 381 440
De 20 à 59 ans	350 410	241 430	147 360	739 200	31 661 120
60 ans et plus	131 930	119 690	73 150	324 770	12 478 130
Total	648 300	481 720	292 410	1 422 430	58 520 690

Source : Insee, recensement de la population 1999



Définitions

Naissances domiciliées et naissances enregistrées : les premières comptabilisent les événements dans la commune où ils sont survenus, les secondes appréhendent les informations au domicile des personnes concernées. Les statistiques domiciliées rendent mieux compte des comportements démographiques de la population de la région, mais sont disponibles plus tard.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes domiciliées au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période. Il est exprimé pour mille habitants.

Naissances hors mariage : naissances issues d'un couple non marié.

Taux de fécondité : le taux de fécondité général est

le rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes (de 15 à 49 ans) en milieu de période.

Taux de fécondité par âge : c'est le rapport du nombre d'enfants nés vivants des femmes d'une génération donnée à l'effectif des femmes de cette génération au premier janvier de l'année. Il s'agit donc d'un taux par génération, concernant les femmes d'un même âge atteint au cours de l'année.

Indicateur conjoncturel de fécondité (ou somme des naissances réduites) : c'est la somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

Pour en savoir plus

- "Net repli du renouvellement naturel" (2 p) Lacuve (Jean-Luc) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "Maternités et naissances en 2001" Grimbert (Isabelle) et Massif (Jean-Benoît) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 121, Insee Basse-Normandie, mai 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Bilan démographique 2002 - légère diminution des naissances" Doisneau (Lionel) ; *Insee Première*, n° 882, Insee, janvier 2003, 4 p, 2,20 €.
- "La fécondité des étrangères en France" Legros (Françoise) ; *Insee Première*, n° 898, Insee, mai 2003, 4 p, 2,20 €.
- "La fécondité en France au cours du XX^e siècle" Daguet (Fabienne) ; *Insee Première*, n° 873, Insee, décembre 2002, 4 p, 2,20 €.
- "Un siècle de fécondité française : caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999" Daguet (Fabienne) ; *Insee Résultats "société"*, n° 8, Insee, octobre 2002, 305 p, 13,80 €.



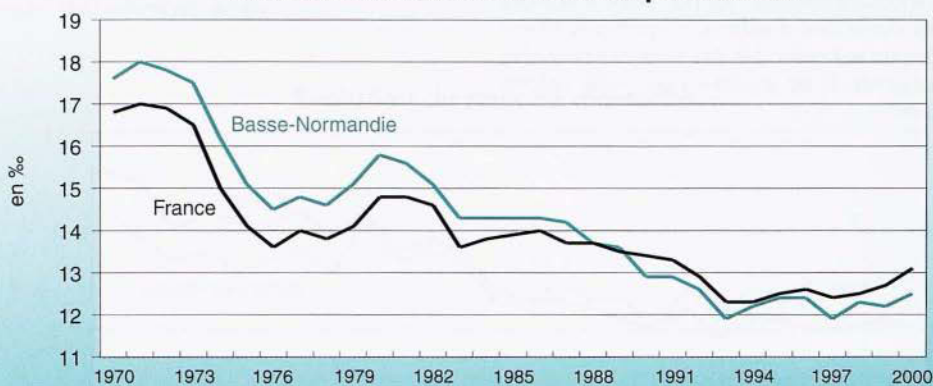
Naissances domiciliées

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Naissances	2000	8 501	5 798	3 581	17 880	773 253
	2001	8 319	5 755	3 510	17 584	769 290
Taux de natalité*	1999	12,6	12,0	11,6	12,2	12,7
	2000	13,0	12,0	12,2	12,5	13,1

* pour 1 000 habitants

Source : Insee, état civil

Evolution du taux de natalité depuis 30 ans



Source : Insee, état civil

Proportion de naissances hors mariage

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
1999	47,2	45,1	47,3	46,5	41,8
2000	48,4	45,8	47,4	47,3	42,6

Source : Insee, état civil

Taux de fécondité en 2000

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
De 15 à 24 ans	0,32	0,43	0,44	0,37	0,32
De 25 à 34 ans	1,28	1,31	1,35	1,30	1,24
De 35 à 49 ans	0,26	0,24	0,25	0,25	0,30
Indicateur conjoncturel de fécondité	1,86	1,98	2,04	1,92	1,87

Source : Insee, état civil



Définitions

Décès : ils sont comptabilisés au lieu de domicile de la personne décédée (décès domiciliés), incluent les faux morts-nés (enfants nés vivants et décédés avant leur déclaration à l'état-civil) et excluent les vrais mort-nés.

Taux de mortalité : rapport du nombre de décès domiciliés survenus au cours de la période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période. Il est exprimé pour mille habitants.

Taux de mortalité infantile : rapport entre le nombre de décès domiciliés d'enfants n'ayant pas atteint l'âge d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants correspondants. Il est exprimé pour mille enfants nés vivants.

Espérance de vie à la naissance : l'espérance de vie à la naissance correspond à la durée moyenne de vie d'une génération fictive qui serait soumise à tout âge aux quotients de mortalité par âge de la période d'observation. L'espérance de vie prend en compte tous les quotients de mortalité y compris celui de la mortalité infantile. L'espérance de vie à un âge déterminé ne prend en compte que les quotients de mortalité au-delà de cet âge.

Espérance de vie à 60 ans : durée de vie moyenne à partir de 60 ans d'une génération fictive ayant atteint cet âge qui aurait tout au long du reste de son existence les conditions de mortalité par âge des plus de 60 ans de l'année étudiée.

Pour en savoir plus

- "Bilan démographique 2003 : stabilité des naissances, augmentation des décès" Desesquelles (Aline), Richet-Mastain (Lucile) ; *Insee Première*, n° 948, Insee, février 2004, 4 p, 2,20 €.
- *Femmes et hommes en Basse-Normandie - Parité, disparités*, Préfecture de la région Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 31 fiches, 25 €.
- "Les morts violentes dans le monde" Chesnais (Jean-Claude) ; *Population et sociétés*, n° 395, Ined, novembre 2003, 4 p, 1,50 €.
- "Mortalité des femmes et environnement familial" Meyer (Lene), Robert-Bobée (Isabelle) ; *Insee Première*, n° 892, Insee, avril 2003, 4 p, 2,20 €.



Décès domiciliés

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Décès	2000	5 718	4 963	2 962	13 643	532 952
	2001*	5 560	4 880	2 991	13 431	529 475
Taux de mortalité**	1999	8,6	10,1	10,4	9,5	9,1
	2000	8,7	10,3	10,1	9,5	9
Taux de mortalité infantile***	1999	2,8	5,2	4,1	3,9	4,3
	2000	3,5	3,8	2,8	3,5	4,5

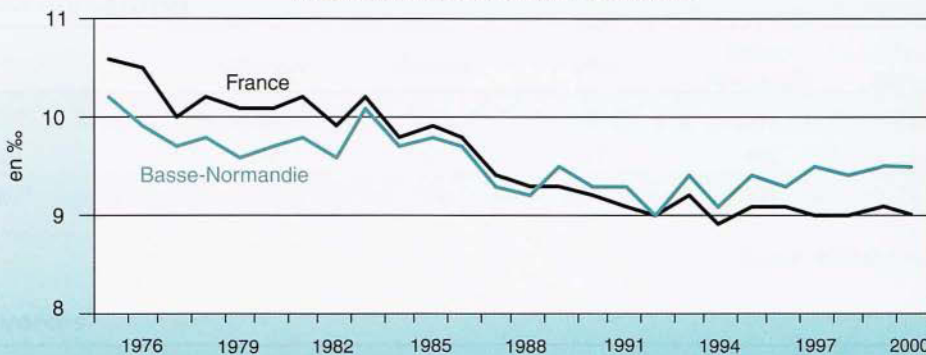
* provisoire

** pour 1 000 habitants

*** pour 1 000 enfants nés vivants

Source : Insee, état civil

Evolution du taux de mortalité



Source : Insee, état civil

Espérance de vie en 1990 et 2000

Unité : année

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Espérance de vie à la naissance en 1990					
Hommes	72,4	72,5	72,5	72,5	72,9
Femmes	81,3	80,8	80,2	80,9	81,0
Espérance de vie à la naissance en 2000					
Hommes	74,9	74,5	74,9	74,8	75,2
Femmes	82,8	82,6	83,6	82,9	82,7
Espérance de vie à 60 ans en 2000					
Hommes	19,7	20,0	20,5	20,0	20,4
Femmes	25,4	25,3	26,1	25,5	25,4

Source : Insee, état civil et recensement de la population



Définitions

Mariage domicilié : mariage comptabilisé au lieu du domicile conjugal du nouveau couple, cette commune pouvant être différente de la commune d'enregistrement du mariage.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages domiciliés dans l'année à la population totale au milieu de l'année. Il est exprimé pour mille habitants.

Pacs : la loi du 15 novembre 1999 a instauré le Pacte civil de solidarité (Pacs) et a ouvert celui-ci aux couples hétérosexuels ou homosexuels. Trois décrets du 21 décembre 1999 ont organisé l'enregistrement des informations relatives à déclaration, à la modification et à la dissolution du Pacs.

Divorces : sont comptabilisés les divorces et les conservations de séparation de corps en divorces, prononcés au cours de l'année, selon le département où le jugement a été rendu. Les statistiques sont fournies par le ministère de la justice.

Pour en savoir plus

- "1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée" Barre (Corinne) ; *Insee Première*, n° 901, Insee, juin 2003, 4 p, 2,20 €.
- "L'évolution des familles en Basse-Normandie" Moralès (Daniel) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 118, Insee Basse-Normandie, avril 2003, 6 p, 2,20 €.
- "Passé 60 ans : de plus en plus souvent en couple" Delbès (Christianne) et Gaymu (Joëlle) ; *Population et sociétés*, n° 389, Ined, avril 2003, 4 p, 1,50 €.



Mariages enregistrés

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2000	3 557	2 771	1 590	7 918	297 922
2001	3 347	2 453	1 455	7 255	288 255

Source : Insee, état civil

Taux brut de nuptialité

Unité : ‰

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
1999	5,4	5,4	5,3	5,4	4,9
2000	5,4	5,7	5,4	5,5	5,1

Source : Insee, état civil

Pacs enregistrés

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2000	280	131	94	505	22 108
2001	272	101	72	445	19 411
2002*	334	140	81	555	24 978

* provisoire

Source : Ministère de la Justice

Divorces

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2000	1 335	817	507	2 659	114 005
2001	1 209	764	499	2 472	112 631
2002	1 283	801	532	2 616	127 643

Source : Ministère de la Justice

Population de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Célibataires	194 990	125 090	78 820	398 900	16 707 850
Mariés	260 680	214 080	126 820	601 580	24 504 930
Veufs	41 910	36 720	22 310	100 940	3 853 770
Divorcés	32 470	18 320	13 060	63 850	3 004 790
Ensemble	530 050	394 210	241 010	1 165 270	48 071 340

Source : Insee, recensement de la population



Définitions

Ménage : il regroupe l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne. Il comprend également les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent à l'époque du recensement dans certains établissements (élèves internes des établissements d'enseignement et militaires du contingent qui sont ainsi "réintégrés" dans la population des ménages). En 1999, comme lors de tous les recensements depuis 1968, le nombre de ménages est égal au nombre de résidences principales. Les habitations mobiles (y compris les bateaux de marinières) ne font pas partie des résidences principales.

Les personnes vivant dans des logements-foyers pour personnes âgées font partie de la population des ménages.

Population hors ménage : quatre catégories de population la constituent :

- personnes vivant dans des collectivités : foyers de travailleurs, cités universitaires et foyers d'étu-

dants, maisons de retraite et hospices, hôpitaux, cliniques, communautés religieuses, centres d'hébergement ou d'accueil ;

- les personnes vivant dans des habitations mobiles et les marinières ;
- les personnes hébergées dans les établissements militaires et les établissements d'enseignement avec internat et n'ayant pas de résidence personnelle ;
- les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires.

Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés "personnes isolées". En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.

Famille monoparentale : elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.

Pour en savoir plus

- "La famille, pilier des identités" Housseaux (Frédérique) ; *Insee Première*, n° 937, Insee, décembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Trois pour cent des moins de 21 ans sont orphelins en France" Monnier (Alain) et Pennec (Sophie) ; *Population et sociétés*, n° 396, Ined, décembre 2003, 4 p, 1,50 €.
- "Projections de ménages pour la France métropolitaine et ses départements (horizon 2030)" Dekneudt (Joël), Jacquot (Alain) et Macrakis (Bénédicte) ; *Insee Résultats "société"*, n° 19, Insee, octobre 2003, 22 p + cédérom, 53,40 €.
- "L'évolution des familles en Basse-Normandie" Moralès (Daniel) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 118, Insee Basse-Normandie, avril 2003, 6 p, 2,20 €.
- "Familles, vieillissement et générations" *Recherches et Prévisions*, n° 71, Allocations familiales CNAF, mars 2003, 127 p, abonnement.



Ménages selon le nombre de personnes du ménage en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre de ménages composés de :					
1 personne	77 521	56 947	35 703	170 171	7 380 512
2 personnes	80 193	64 015	39 220	183 428	7 414 525
3 personnes	40 981	29 662	18 143	88 786	3 850 077
4 personnes	37 346	28 006	16 133	81 485	3 277 099
5 personnes et plus	22 472	16 165	9 512	48 149	1 887 948
Ensemble des ménages	258 513	194 795	118 711	572 019	23 810 161
Nombre moyen de personnes par ménage	2,44	2,42	2,40	2,43	2,40

Source : Insee, recensement de la population

Répartition de la population selon la catégorie en 1999

Age atteint en 1999	Population des ménages	Population des collectivités						
		foyers de travailleurs	foyers d'étudiants	maisons de retraite	hôpitaux long séjour	communautés religieuses	centres d'hébergement	autres collectivités
moins de 20 ans	354 904	227	781	15	70	119	919	161
de 20 à 59 ans	725 188	1 537	4 236	497	594	503	723	2 429
60 ans et plus	308 103	47	5	13 381	1 315	1 352	116	124
Total	1 388 195	1 811	5 022	13 893	1 979	1 974	1 758	2 714

Source : Insee, recensement de la population

Composition des familles en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Familles monoparentales	21 300	12 735	7 946	41 981	1 984 599
- homme actif	2 021	1 140	907	4 068	186 673
- homme inactif	979	788	530	2 297	106 025
- femme active	9 786	5 206	3 129	18 121	928 037
- femme inactive	8 514	5 601	3 380	17 495	763 864
Familles comprenant un couple	156 192	122 994	73 999	353 185	14 112 183
- homme + femme actifs	71 020	52 975	33 076	157 071	6 207 302
- homme actif + femme inactive	29 930	22 171	12 128	64 229	2 801 075
- homme inactif + femme active	10 903	7 943	5 020	23 866	941 628
- homme + femme inactive	44 339	39 905	23 775	108 019	4 162 178
Ensemble des familles	177 492	135 729	81 945	395 166	16 096 782

Source : Insee, recensement de la population

Familles selon le nombre d'enfants de 0 à 24 ans en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Familles ayant ... enfant de 0 à 24 ans					
0	80 240	66 594	40 785	187 619	7 492 332
1	38 015	25 841	15 937	79 793	3 615 859
2	37 704	27 645	15 916	81 265	3 255 259
3	16 329	12 195	6 772	35 296	1 267 979
4 ou +	5 204	3 454	2 535	11 193	465 353
Ensemble des familles	177 492	135 729	81 945	395 166	16 096 782
Nombre total d'enfants	185 401	132 729	79 297	397 427	16 034 827

Source : Insee, recensement de la population



Définitions

Catégories socioprofessionnelles : la catégorie socioprofessionnelle est obtenue par regroupement de rubriques de la nomenclature "professions et catégories socioprofessionnelles - PCS".

Le tableau ci-contre propose le niveau de regroupement de "niveau 8" (dont six pour les actifs) : six groupes de personnes ayant une activité professionnelle et deux groupes sans activité professionnelle.

Les chômeurs ayant déjà occupé un emploi sont classés, selon leur dernier emploi, dans l'un des six groupes de personnes ayant une activité professionnelle ; les chômeurs n'ayant jamais travaillé et les militaires de contingent sont classés dans le groupe des "autres personnes sans activité professionnelle". La distinction entre personnes ayant une activité professionnelle et personnes sans activité professionnelle ne coïncide donc pas tout à fait

avec la distinction actifs-inactifs au sens du type d'activité ;

Depuis le recensement de 1990, les militaires du contingent font partie des actifs et sont intégrés dans le groupe des "autres personnes sans activité professionnelle" dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles. Sont exclus de cette rubrique les militaires de carrière classés parmi les actifs ayant un emploi.

Migrations : savoir où habitait la personne au 1^{er} janvier 1990 permet de fournir des éléments sur les migrations intercensitaires. Ces éléments concernent les migrations extérieures (en distinguant les personnes qui résidaient en France métropolitaine ou dans les DOM au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement de celles qui y sont arrivées depuis) et les migrations intérieures (changement de logement ou d'unité géographique : commune, canton, arrondissement, département, région).

Pour en savoir plus

- "Cinq idées reçues sur l'immigration" Héran (François) ; *Population et sociétés*, n° 397, Ined, janvier 2004, 4 p, 1,50 €.
- *Annuaire des migrations 2002*, OMISTATS, Office des migrations internationales, juillet 2003, 342 p.
- *Migrations et nationalités en France en 2001*, La documentation française, mai 2003, 118 p, 12 €.
- "Les grands échanges migratoires régionaux entre 1990 et 1999" Aubry (Bernard) ; (10 p) in *La société française : données sociales 2002-2003*, Insee, novembre 2002, 654 p, 37,30 €.



Répartition de la population totale par catégorie socioprofessionnelle en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Agriculteurs exploitants	8 735	14 693	8 154	31 582	642 167
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	18 637	14 766	8 861	42 264	1 659 052
Cadres, professions intellectuelles supérieures	26 651	13 246	7 393	47 290	3 165 335
Professions intermédiaires	59 356	39 585	21 821	120 762	5 762 885
Employés	86 481	59 117	34 231	179 829	7 809 091
Ouvriers	85 177	63 707	45 410	194 294	7 061 742
Retraités	116 420	107 256	66 657	290 333	10 634 443
Autres sans activité professionnelle	247 385	169 587	100 239	517 211	21 778 985
Total	648 842	481 957	292 766	1 423 565	58 513 700

Source : Insee, recensement de la population

Migrations résidentielles* entre 1990 et 1999

Unité : personne

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	648 299	481 726	292 411	1 422 436	58 520 688
Même logement	310 525	252 118	152 887	715 530	29 390 750
Même commune	403 439	315 378	193 398	912 215	38 863 513
Même département	555 268	424 974	245 818	1 226 060	48 520 668
Même région	578 994	437 521	254 826	1 271 341	51 734 349
France métropolitaine	642 038	478 040	289 976	1 410 054	57 222 378
DOM-TOM	832	639	247	1 718	163 949
Étranger	5 429	3 047	2 188	10 664	1 134 361

* population sans double compte 1999 - lieu de résidence en mars 1990

Source : Insee, recensement de la population



Définitions

Population étrangère : un étranger est une personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Parmi les étrangers se trouvant en France au moment du recensement, seuls ont été recensés ceux qui ont leur résidence permanente en France et ceux qui y travaillent ou y étudient (travailleurs permanents, stagiaires, étudiants, ainsi que leur famille le cas échéant), à l'exception des travailleurs saisonniers et des travailleurs frontaliers. En outre,

n'ont pas été recensés les étrangers membres du corps diplomatique, mais le personnel étranger (administratif, technique ou de service) des ambassades résidant de façon permanente en France l'a été. Ne sont recensés ni les touristes ni toute personne faisant en France un séjour de courte durée.

Étrangers de l'Union européenne : ressortissants des pays membres de l'Union européenne à 15 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

Pour en savoir plus

- "Cinq idées reçues sur l'immigration" Héran (François) ; *Population et sociétés*, n° 397, Ined, janvier 2004, 4 p, 1,50 €.
- "La population française immatriculée à l'étranger est en forte hausse" Gentil (Bernard) ; *Insee Première*, n° 919, Insee, août 2003, 4 p, 2,20 €.



Nationalités en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Français	638 280	477 640	285 908	1 401 828	55 257 502
dont Français par acquisition	9 137	3 032	3 562	15 731	2 355 293
Étrangers de l'Union européenne	4 005	1 797	1 954	7 756	1 195 498
dont					
Portugais	1 216	166	761	2 143	553 663
Italiens	422	103	145	670	201 670
Espagnols	303	119	187	609	161 762
Étrangers hors Union européenne	6 014	2 289	4 549	12 852	206 768
dont					
Turcs	1 021	342	1 854	3 217	208 049
Marocains	903	715	1 129	2 747	504 096
Algériens	1 099	270	374	1 743	477 482
Tunisiens	278	74	114	466	154 356
Ensemble des étrangers	10 019	4 086	6 503	20 608	3 263 186
Ensemble	648 299	481 726	292 411	1 422 436	58 520 688

Source : Insee, recensement de la population

Population étrangère par tranche d'âges en 1999

Tranches d'âges	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Femmes	4 679	1 929	3 036	9 644	1 530 898
moins de 20 ans	886	523	847	2 256	299 968
de 20 à 59 ans	3 090	1 157	1 796	6 043	1 000 561
60 ans et plus	703	249	393	1 345	230 369
Hommes	5 340	2 157	3 467	10 964	1 732 288
moins de 20 ans	874	503	869	2 246	310 674
de 20 à 59 ans	3 458	1 266	2 108	6 832	1 115 980
60 ans et plus	1 008	388	490	1 886	305 634
Ensemble	10 019	4 086	6 503	20 608	3 263 186
moins de 20 ans	1 760	1 026	1 716	4 502	610 642
de 20 à 59 ans	6 548	2 423	3 904	12 875	2 116 541
60 ans et plus	1 711	637	883	3 231	536 003

Source : Insee, recensement de la population



Société, Modes de vie



Conditions de vie ■ 4

Logement ■ 5

Enseignement - Formation ■ 6

Santé ■ 7

Justice ■ 8

Adresses utiles

- **Centre national de la cinématographie (CNC)**, Service des études, des statistiques et de la documentation, 3 rue Boissière 75016 Paris.
Tél : 01.44.34.34.40 - www.cnc.fr
- **Conseil supérieur de la Pêche, délégation régionale Bretagne, Basse-Normandie**, 84 rue de Rennes 35510 Cesson-Sévigné.
Tél : 02.23.45.06.06 - www.csp.environnement.gouv.fr
- **Direction régionale de la jeunesse et des sports de Basse-Normandie**, 8 avenue Maréchal Montgomery, BP 5185 14075 Caen Cedex.
Tél : 02.31.43.26.26
- **Office national de la chasse et de la faune sauvage**, 5 rue de Saint Thibaut 78610 Auffargis. Tél : 01.30.40.60.00
- **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)**, 13 bis rue Saint Ouen 14052 Caen Cedex 04. Tél : 02.31.38.39.40 - www.culture.gouv.fr



En 2001, 3,6 millions d'entrées ont été enregistrées dans les 134 salles de cinéma à la disposition des amateurs de films de la région. Avec un peu plus de 2,5 entrées par an et par habitant, les Bas-Normands apparaissent un peu moins cinéphiles que la moyenne (3,2 entrées par habitant). Depuis 1998, la fréquentation des salles de cinéma affiche une progression plus faible en Basse-Normandie qu'en France, + 13,1 % contre 19,5 %. Cette progression cache néanmoins de profonds écarts au sein de la région : département le mieux équipé en salles, le Calvados connaît la fréquentation la plus assidue de la région avec 3,6 entrées par habitant, la Manche et l'Orne affichant respectivement 1,8 et 1,5. Malgré tout, l'Orne enregistre la plus forte augmentation d'entrées depuis quatre ans avec une croissance de 26,4 % contre 10,6 % pour le Calvados et 13,9 % pour la Manche.

Chasse et pêche en baisse

Loisir rural, la chasse est toujours bien représentée dans la région en 2002 où 49 310 redevances ont été achetées, soit près de 35 redevances délivrées pour 1 000 habitants contre environ 28 pour 1 000 en France. Malgré tout, ce loisir accuse une baisse de plus de 6 % depuis 2000. L'Orne reste toujours le département où la chasse est la plus prisée (43 pour 1 000 habitants) devant la Manche (38 pour 1 000 habitants) et le Calvados (29 pour 1 000 habitants).

Avec un peu plus de 32 000 redevances délivrées, la pêche accuse une baisse encore plus importante : - 13 % par rapport à 2000, l'Orne se distinguant encore avec près de 33 redevances pour 1 000 habitants (un peu plus de 24 pour 1 000 en France).

Les Bas-Normands s'essoufflent et lisent moins

Près de 310 000 Bas-Normands ont signé une licence dans les principales fédérations sportives en 2001. Le nombre de licenciés diminue donc puisqu'en 2002, on compte 216 licenciés pour 1 000 habitants contre 255 en 2000. Sans surprise, c'est le ballon rond qui attire le plus. Un sportif sur six est licencié dans un club de football. Le tennis tient toujours la seconde place, suivi du judo-jujitsu et de l'équitation.

La part des habitants inscrits en 2001 dans les bibliothèques municipales reste stable dans le Calvados mais enregistre une baisse notable dans la Manche et l'Orne (- 12,5 % et - 18,9 %). Les bibliothèques de la Manche attirent toujours le plus d'habitants avec 26 % d'inscrits.



Définitions

Fédérations : constituées conformément à la loi du 1er juillet 1901, elles sont des unions d'associations qui ont une administration ou une direction centrale. Elles sont donc composées de clubs mais aussi de groupements sportifs à statuts particuliers et éventuellement de licenciés à titre individuel.

Fédération olympique : fédération française affiliée à la Fédération internationale de la discipline sportive concernée reconnue par le Comité international olympique (CIO).

Licences sportives : elles regroupent les licences compétiteurs, non-compétiteurs, dirigeants, bénévoles, arbitres, cadres.

La loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 rappelle la définition de la licence comme suit : "la délivrance d'une licence par une fédération sportive vaut droit à participer à son fonctionnement". Par cette définition, il faut comprendre que la licence est un acte d'adhésion d'un individu à l'activité de la fédération. Cette activité est caractérisée notamment par l'annualité de son exercice. La licence sportive répond donc à trois critères :

- une durée de validité annuelle ;

- un accès à la démocratie associative assuré par l'obtention automatique du droit de vote au sein de l'instance délibérante (AG) ;
- le paiement d'une cotisation annuelle.

Tout autre adhésion ne correspondant pas à ces critères sera considérée comme relevant d'un "autre titre de participation".

Pêche : pour avoir le droit de pêcher à la ligne dans les eaux selon les critères de l'article L231/3 du code rural (c'est-à-dire : les cours d'eau, canaux, ruisseaux et plans d'eau), il faut obligatoirement adhérer à une association agréée de pêche et pisciculture qui délivre une carte. Celle-ci doit être munie du ou des timbres piscicoles.

Chasse : chaque année, les chasseurs doivent valider leur permis de chasse par un timbre fiscal dont le montant est défini par chaque département. Ce permis est valable de juillet à juin. En outre, ils doivent s'acquitter d'un droit de chasser sur les territoires où ils désirent pratiquer leur loisir. C'est la **redevance**. Les redevances peuvent être plus nombreuses que les permis de chasse, puisqu'un chasseur peut en acheter plusieurs dans le même département.

Pour en savoir plus

- *Femmes et hommes en Basse-Normandie - Parité, disparités*, Préfecture de la région Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 31 fiches, 25 €.
- "Citadins, votre quartier est-il agréable à vivre ?" Rizk (Cyril) ; *Insee Première*, n° 934, Insee, décembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel" Muller (Lara) ; *Insee Première*, n° 932, Insee, novembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Une personne sur deux est membre d'une association en 2002" Febvre (Michèle) Muller (Lara) ; *Insee Première*, n° 920, Insee, septembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "La consommation des ménages en 2002" *Insee résultats "société"*, n° 14, Insee, juillet 2003, 46 p + cédérom, 53,40 €.
- "Vacances, week-ends : les incidences des 35 heures" *Consommation et modes de vie*, n° 161, Crédoc, janvier 2003, 4 p, abonnement.
- "Sport de haut niveau et argent" Bennahmias (Jean-Luc) ; *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 7, les éditions des journaux officiels, juin 2002, 172 p, 9 €.
- Site internet du ministère de la Jeunesse et des Sports : www.jeunesse-sports.gouv.fr
- Site internet du Conseil supérieur de la pêche : www.csp.environnement.gouv.fr



Sportifs licenciés dans les principales fédérations françaises en 2001

Unité : licencié

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Fédérations olympiques et non-olympiques	94 834	70 785	39 677	210 531	9 190 344
dont Football	21 328	18 672	11 353	51 353	2 140 133
Tennis	12 207	8 990	4 027	25 224	1 064 773
Judo-jujitsu et disciplines associées	7 437	4 234	3 111	14 782	564 783
Équitation	5 420	3 950	3 387	12 757	432 498
Basket-Ball	5 505	2 490	1 272	9 267	426 888
Handball	3 417	3 868	1 466	8 751	300 545
Golf	4 353	2 452	660	7 465	301 902
Pétanque	2 221	2 810	2 061	7 092	423 234
Tennis de Table	3 054	2 329	1 384	6 767	180 386
Gymnastique	3 953	1 641	638	6 232	221 579
Natation	3 161	2 159	648	5 968	212 475
Athlétisme	nd	nd	nd	4 315	174 743
Karaté	1 946	883	972	3 801	193 561
Cyclisme	1 241	1 782	777	3 800	99 503
Badminton	1 271	1 055	858	3 184	79 049
Études et sports sous-marins	1 466	1 258	379	3 103	155 315
Voile	1 382	1 675	-	3 057	77 392
Rugby	1 323	842	847	3 012	255 982
Cyclotourisme	1 009	945	929	2 883	112 054
Randonnée pédestre	1 266	867	611	2 744	140 410
Tir	1 172	644	655	2 471	130 183
Fédérations multisport affinitaires	12 309	15 559	7 171	35 039	2 025 621
Fédérations scolaires et universitaires	27 174	18 845	15 739	61 758	2 613 043

Source : Enquête annuelle menée par le ministère des Sports, traitement : Mission statistique

Redevances de chasse et de pêche en 2002

Unité : redevance délivrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Chasse (juillet 2001 à juin 2002)	18 614	18 109	12 587	49 310	1 328 699
Pêche (mars à septembre 2002)	10 321	12 163	9 877	32 361	1 427 055

Source : ONCFS, IFEN, base EIDER 2003, Conseil supérieur de la Pêche



Définitions

Bibliothèques municipales : elles dépendent de la commune, possèdent un personnel professionnel rémunéré, des crédits d'acquisition et de fonctionnement municipaux.

Musées contrôlés : ces musées sont dirigés par un conservateur désigné par le ministère de la Culture. Ces musées bénéficient de subventions de l'Etat. Leurs collections sont inaliénables.

Pour en savoir plus

- "La vie associative en 2002" Febvre (Michèle), Muller (Lara) ; *Insee Première* n° 946, Insee, février 2004, 4 p, 2,20 €.
- "Les prénoms des nouveaux nés bas-normands en 2002" Buhon (Marie-Laure), Ménard (Alain) ; *Cent pour cent Basse-Normandie*, n° 128, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 6 p, 2,20 €.
- "Les danseurs" *Développement culturel*, n°142, Ministère de la Culture et de la Communication, novembre 2003, 12 p.
- "La valorisation économique du patrimoine : mesure et outils" *Développement culturel*, n° 141, Ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2003, 8 p.
- "Les musiciens interprètes" *Développement culturel*, n° 140, Ministère de la Culture et de la Communication, juin 2003, 10p.
- "La valorisation économique du patrimoine : mesure et outils" *Développement culturel*, n° 141, Ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2003, 8 p.
- "Chiffres clés édition 2002/2003" *Statistiques de la culture*, La documentation Française, Ministère de la Culture et de la Communication, mai 2003, 202 p, 16,5 €.
- "Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance" Tavar (Chloé) ; *Insee Première*, n° 883, Insee, février 2003, 4 p, 2,20 €.
- Site internet du ministère de la Culture : www.culture.gouv.fr



Équipement et exploitation des salles de cinéma en 2002*

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre de salles de cinéma	70	40	19	129	5 257
Nombre de spectateurs (en milliers)	2 255	840	407	3 502	184 461
Nombre de fauteuils	16 068	8 595	4 506	29 169	1 070 522
Recettes annuelles (en milliers d'euros)	10 796	4 342	2 165	17 303	1 027 865

* données provisoires

Source : Centre national de la cinématographie

Bibliothèques municipales en 2001

Unités : euros, %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Dépenses d'acquisition des bibliothèques municipales par habitant	2,8	3,3	2,3	2,8
Part des habitants inscrits dans les bibliothèques municipales	21,0	26,0	15,1	21,2

Source : ministère de la Culture et de la Communication, Direction du livre et de la lecture

Activité des bibliothèques municipales faisant plus de 100 000 prêts en 2001

	Prêts	Inscriptions
Caen	753 791	21 405
Cherbourg-Octeville	363 733	17 860
Saint Lô	155 880	7 522
Fiers	245 350	6 967
Hérouville Saint Clair	219 962	6 881
Bayeux	174 682	5 712
Alençon	301 055	5 595
Granville	212 743	3 710
Argentan	116 766	3 555
Coutances	100 100	3 200

Source : ministère de la Culture et de la Communication, Direction du livre et de la lecture

Équipements culturels en 2001

	Basse-Normandie	France (entière)
Bibliothèques		
Bibliothèques centrales de prêt	3	92
Bibliothèques municipales	61	2809
Bibliothèques universitaires	1	96
Théâtre		
Centres d'art dramatique nationaux	2	41
Scènes nationales	2	68
Musique		
Conservatoire national de région (CNR) de musique	1	34
Écoles nationales de musique (ENM)	2	103
Musées		
Musées classés et contrôlés	48	1065
Patrimoine		
Monuments historiques protégés	1 675	40 797
Monuments historiques classés	575	14 041
Monuments historiques inscrits	1 100	26 756
Sites archéologiques recensés en 2000	14 047	302 323

Source : ministère de la Culture et de la Communication, DEP



Adresses utiles

- **Direction régionale de l'Équipement (DRE) de Basse-Normandie,**
2 rue des Terrasses, BP 40, 14006 Caen Cedex. Tél : 02.31.15.53.00
www.calvados-equipement.gouv
- **Centre régional d'information économique et de concertation de la construction et des travaux publics de Basse-Normandie (CRIEC),**
8 rue Saint-Nicolas, BP 6187, 14062 Caen Cedex 4. Tél : 02.31.85.44.71
www.criec-basse-normandie.asso.fr
- **Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, DAEI**
Tour Pascal B 92055 La Défense Cedex
www.equipement.gouv.fr



Le parc immobilier de la Basse Normandie compte 730 600 logements au 31 mars 1999, soit une progression de 9 % sur la décennie qui permet à la région de se positionner au 11^e rang des régions françaises. Le Calvados enregistre la hausse la plus importante avec 12,7 % ; la croissance est plus modeste dans la Manche et dans l'Orne avec respectivement 8 % et 5 %.

Accroissement du parc de logements impulsé par les résidences principales

Représentant les trois quarts du parc total, les résidences principales expliquent l'essentiel de cette progression, accentuée par le développement de la décohabitation. Pour autant, avec un parc de résidences secondaires représentant 15 % de logements contre 9 % pour la France et un accroissement de 11 % de ce type de logements dans les années quatre-vingt-dix, la région affirme un attrait touristique certain.

En dix ans, les tensions sur le marché du logement se sont un peu renforcées, le taux de logements vacants passant de 6 % à 5,4 %. Il atteint même 4,6 % dans le Calvados. L'accroissement du parc s'est accompagné d'une amélioration du confort des logements anciens. La proportion des résidences principales sans douche, ni baignoire est ainsi passée de 10 % en 1990 à 3 % en 1999. Certaines mesures mises en place ces dernières années, notamment la réduction de la TVA à 5,5 % sur les travaux de rénovation et l'importance des améliorations subventionnées par l'Etat dans l'habitat privé (PAH et ANAH), ont favorisé cette évolution.

Les maisons individuelles continuent à avoir la préférence des Bas-Normands

Depuis 1990, il s'est construit trois fois plus de pavillons que d'appartements, renforçant ainsi la part des maisons individuelles en Basse-Normandie qui représentent 71 % des résidences principales, contre 56 % sur la France. La construction de pavillons neufs, notamment à la périphérie des villes, a été favorisée par des conditions financières attractives comme la baisse des taux d'intérêt bancaires ou la mise en place du prêt à taux zéro. En 2001, 2 940 de ces prêts ont été utilisés, essentiellement pour acheter des logements neufs.

Dans le secteur locatif public pour lequel 70 % des logements sont des appartements, l'individuel se développe aussi depuis 15 ans. Sur les 1 590 logements mis en location en 1999, les trois quarts sont des pavillons, soit une proportion deux fois plus forte que la moyenne française.

Très faible vacance dans le parc locatif public

La Basse-Normandie compte 40 % de locataires, soit une proportion identique à la moyenne française. Du fait d'une population plus jeune et plus urbaine, le Calvados devance légèrement les deux autres départements, avec un taux de 44 % de logements en location contre moins de 39 % dans la Manche et l'Orne.

Le parc locatif public, construit essentiellement après la Seconde Guerre mondiale, est relativement plus développé que dans les autres régions, 75 logements sociaux pour 1 000 habitants au 1^{er} Janvier 2002, soit le 5^e rang des régions françaises.

Avec 2 560 logements vacants au 1^{er} Janvier 2002, le taux de vacance s'établit à 2,4 % en Basse-Normandie. Il est plus élevé dans l'Orne (3,6 %) que dans la Manche (2,5 %) et le Calvados (1,9 %). Le niveau de cette vacance reste très faible, assimilable à de la vacance technique. Le taux de mobilité dans le parc locatif social est, au début de l'année 2002, de 13,1 % pour la région et de 14,3 % dans le parc social construit après 1990.



Définitions

Résidences principales : voir page 68

Logement occasionnel : logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.

Logement vacant : logement disponible pour la vente ou la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.

Résidences secondaires : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Sont également classés en résidences secondaires, les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques.

Parc locatif social : logements destinés à la location dont la construction a été réalisée avec des aides

spécifiques de l'Etat. L'enquête sur le parc locatif est ciblée sur les organismes HLM (Offices publics, Société anonyme) et les Sociétés d'économie mixte de construction. Elle concerne les programmes à loyer modéré. Le parc de référence pour le calcul des statistiques du parc locatif social est l'ensemble des logements loués ou proposés à la location pour lesquels le type de construction (individuel ou collectif) est renseigné.

Taux de mobilité : rapport entre le nombre total d'emménagements ayant eu lieu au cours de l'année de l'enquête, dans les logements proposés à la location en service depuis au moins un an et le nombre de logements loués ou proposés à la location en service depuis au moins un an, (sans tenir compte dans les deux cas de ceux qui ont emménagé pour la première fois au cours de l'année de l'enquête).

Taux de vacance : nombre de logements vacants dans le parc HLM au 1^{er} janvier rapporté au nombre total de logements au 1^{er} janvier.

Pour en savoir plus

- "Résultats de la construction à fin novembre 2003" *SES-infos rapides*, n° 244, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, juillet 2003, 6 p, 6,10 €.
- "Le parc locatif social au 1^{er} janvier 2002" *SES-infos rapides*, n° 228, DAEI – Service économique et statistique, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, juillet 2003, 6 p, 6,10 €.
- "Fort ralentissement de l'activité" (2 p) Février (Magali) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "De plus en plus de maisons individuelles" Jacquot (Alain) ; *Insee Première*, n° 885, Insee, février 2003, 4 p, 2,20 €.
- "La proportion de logements vacants la plus faible depuis 30 ans" Bessière (Sabine) ; *Insee Première*, n° 880, Insee, janvier 2003, 4 p, 2,20 €.



Parc des logements en 1999

Unité : logement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Résidences principales	258 510	194 800	118 710	572 020	23 810 160
<i>dont maisons individuelles (ou fermes)</i>	<i>160 040</i>	<i>152 020</i>	<i>91 690</i>	<i>407 750</i>	<i>13 308 400</i>
Logements occasionnels	2 290	2 010	1 250	5 550	260 330
Logements vacants	15 510	14 910	9 580	40 000	1 989 760
Résidences secondaires	62 640	33 760	16 590	112 990	2 641 760
Ensemble	338 950	245 480	146 130	730 560	28 702 010

Source : Insee, recensement de la population 1999

Parc locatif social au 1^{er} janvier 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Logements HLM	50 299	34 919	21 446	106 664	3 900 785
Collectif	34 104	21 776	15 923	71 803	3 416 584
1 pièce	2 352	1 172	1 088	4 612	217 887
2 pièces	6 744	4 128	3 863	14 735	668 961
3 pièces	13 228	8 560	6 116	27 904	1 300 397
4 pièces	9 152	6 468	3 940	19 560	970 777
5 pièces ou +	2 628	1 448	916	4 992	258 562
Individuel	16 195	13 143	5 523	34 861	484 201
1 pièce	51	55	72	178	5 785
2 pièces	1 199	846	384	2 429	44 234
3 pièces	4 406	4 049	1 474	9 929	121 160
4 pièces	7 720	5 956	2 619	16 295	207 218
5 pièces ou +	2 819	2 237	974	6 030	105 804
Mobilité					
Nombre d'emménagements	5 602	4 606	3 606	13 814	384 831
Taux de mobilité (en %)	11,3	13,3	16,9	13,1	10,6
Vacance des logements					
Nombre total de vacants	940	849	766	2 555	102 481
<i>dont vacants de plus de 3 mois</i>	<i>626</i>	<i>336</i>	<i>334</i>	<i>1 296</i>	<i>571 67</i>
Taux de vacance global (en %)	1,9	2,4	3,6	2,4	2,8

Source : Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement

Ancienneté des logements locatifs sociaux au 1^{er} janvier 2002

Unité : logement

Époque d'achèvement de la construction	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Avant 1948	2 180	260	200	2 650	244 390
de 1948 à 1974	25 010	17 590	12 540	55 140	2 064 170
de 1975 à 1981	8 960	7 320	4 780	21 060	607 870
1982 et après	14 570	10 620	3 930	29 120	1 161 510
Ensemble	50 720	35 790	21 450	107 970	4 077 940

Source : Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement



Définitions

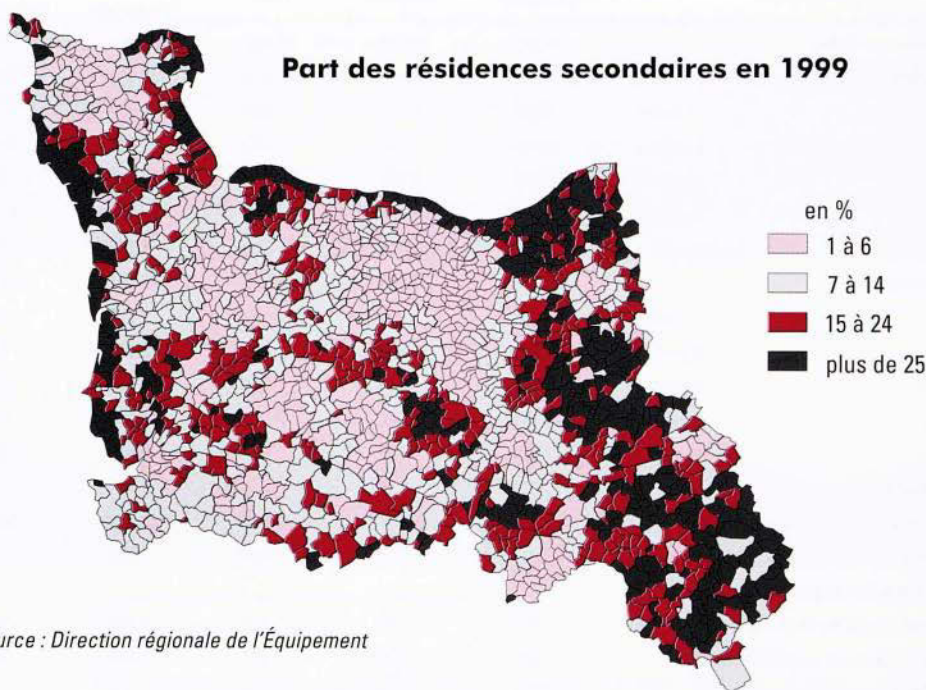
Résidences principales : logements occupés de façon permanente et à titre principal par un ménage. Les résidences principales comprennent essentiellement les logements ordinaires (maisons individuelles, logements dans un immeuble collectif), mais aussi les logements foyers pour personnes âgées, les fermes, les pièces indépendantes louées, sous-louées ou prêtées à des particuliers, les chambres meublées dans les hôtels et les garnis, les constructions provisoires et les habitations de fortune.

Propriétaire : ce statut inclut les différentes formes d'accession à la propriété.

Locataire : ce statut concerne les locations de logements loués vides ou meublés, ainsi que les locations de chambres d'hôtels quand il s'agit de la résidence principale de l'individu ou du ménage.

Logé gratuitement : les personnes logées gratuitement ne sont pas propriétaires et ne paient pas de loyer (elles peuvent néanmoins payer des charges). Parmi les occupants à titre gratuit, figurent en particulier, les ménages logés par un employeur, mais également les usufruitiers.

Part des résidences secondaires en 1999



Source : Direction régionale de l'Équipement

Pour en savoir plus

- "Les conditions de logement des ménages en 2002" Insee résultats "société", n° 20, Insee, décembre 2003, 22 p + cédérom, 53,40 €.
- "La copropriété en forte progression" (12 p) Bessière (Sabine) et Laferrère (Anne) ; in *La société française : données sociales 2002-2003*, Insee, novembre 2002, 654 p, 37,30 €.
- "Les aides au logement et les loyers" (28 p) in *Économie et Statistique*, n° 351, Insee, juillet 2002, 112 p, 7 €.



Confort et occupation des logements 5.2

Statut d'occupation des résidences principales en 1999

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Propriétaire	52,7	57,9	58,9	55,8	54,7
Locataire ou sous-locataire	43,8	38,8	37,7	40,8	40,7
Logé gratuitement	3,5	3,3	3,4	3,4	4,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 1999

Nombre moyen de personnes par logement

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
1982	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7
1990	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6
1999	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4

Source : Insee, recensements de la population

Confort des logements en 1999

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Logements ayant					
une salle d'eau	219 820	167 220	103 230	490 270	20 306 560
deux salles d'eau ou plus	26 640	15 990	7 870	50 500	2 388 610
baignoire ou douche (sans salle d'eau)	5 060	3 360	2 530	10 960	559 460
ni baignoire, ni douche	7 000	8 220	5 080	20 290	555 540
WC intérieur	250 530	187 280	114 300	552 100	22 978 790
WC extérieur	7 990	7 510	4 410	19 900	831 370
Ensemble	258 510	194 790	118 710	572 010	23 810 160

Source : Insee, recensement de la population 1999



Définitions

PALULOS : prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale ; elle est attribuée aux organismes locatifs sociaux pour les travaux d'amélioration (mise aux normes minimales d'habitabilité, économie d'énergie,...).

PLUS : prêt locatif à usage social. Remplace le PLA (prêt locatif aidé). Il a été lancé en septembre 1999. Les PLA ont été émis jusqu'au 31 mars 2001.

PLAI : prêt locatif aidé d'intégration, il remplace le PLATS (Prêt locatif aidé très social).

ANAH : subvention de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ; elle est destinée à l'amélioration de logements locatifs privés. Ces logements doivent être loués à titre de résidence principale pendant une durée de dix ans.

PTZ : prêt à taux zéro.

L'enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs (E.C.L.N) : elle est effectuée auprès des promoteurs immobiliers, professionnels ou occasionnels, publics et privés. Les programmes de cinq logements et plus destinés à la vente aux particuliers sont retenus pour l'enquête, à l'exclusion de tout programme de réhabilitation ou de rénovation.

Les programmes à enquêter sont issus du fichier des permis de construire (SITADEL). L'échantillon est complété chaque trimestre par les nouveaux permis de construire autorisés.

L'évolution de la commercialisation est suivie à partir de trois renseignements principaux :

- le nombre de logements mis en vente au cours du trimestre ;
- le nombre de logements vendus durant le trimestre ;
- le stock disponible à la fin du trimestre enquêté.

Pour en savoir plus

- "Commercialisation des logements neufs au deuxième trimestre 2003" *Chiffres et analyses*, Direction régionale de l'Équipement, Basse-Normandie, décembre 2003, 24 p.
- "Comptes du logement - édition 2003" *Synthèses*, n° 74, Insee, septembre 2003, 184 p, 13,80 €.
- "La commercialisation des logements neufs au deuxième trimestre 2003" *SES-info rapides*, n° 234, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, septembre 2003, 4 p, 6,10 €.
- "La reprise de l'accession à la propriété" Daubresse (Marion) ; *Insee Première* n° 913, Insee, juillet 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Fort ralentissement de l'activité" (2 p) Février (Magali) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "Les indices de prix des logements anciens" David (Alain), Dubujet (François), Gouriéroux (Christian) ; *Insee méthodes*, n° 98, Insee, Division logement, septembre 2002, 119 p, 13,80 €.
- Site internet de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : www.anah.fr



Nombre de logements aidés par l'État en 2001

Unité : logement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
PALULOS	452	607	266	1 325
PLA	499	292	212	1 003
PLATS	31	18	-	49
PAH	664	665	530	1 859
ANAH	1 664	753	433	2 850
PTZ	1 195	1 132	609	2 936

Source : Direction régionale de l'Équipement

Financement des logements aidés par l'État : subventions et prêts en 2001

Unité : millier d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
PALULOS	635	328	207	1 170
PLA	3 765	1 568	1 270	6 603
PLATS	316	271	-	587
PAH	1 303	1 296	1 038	3 637
ANAH	2 958	3 050	1 853	7 861
PTZ	19 291	17 416	9 290	45 997

Source : Direction régionale de l'Équipement

Commercialisation des logements neufs en 2002

Unité : logement

	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Logements mis en vente								
Logements individuels	322	307	45	49	27	-	394	356
Logements collectifs	391	485	34	117	-	81	425	683
Logements vendus								
Logements individuels	308	397	28	45	9	18	345	460
Logements collectifs	454	586	114	98	21	80	589	764

Source : Direction régionale de l'Équipement, enquête sur la Commercialisation des Logements neufs

Prix moyen des logements neufs vendus

Unité : euro/m²

	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Logements individuels	1 561	1 582	1 562	1 541	ns	ns	1 542	1 541
Logements collectifs	1 789	1 858	1 694	1 889	1 439	1 864	1 798	1 864

Source : Direction régionale de l'Équipement, enquête sur la Commercialisation des Logements neufs



Adresses utiles

- **Rectorat de l'académie de Caen, service statistique**, 168, rue Caponière
BP 6184 14061 Caen Cedex. Tél : 02.31.30.15.00
www.ac-caen.fr
- **Université de Caen**, Esplanade de la paix, B.P. 5186 14032 Caen Cedex.
Tél : 02.31.56.55.00
www.unicaen.fr
- **PRISME (Plate forme régionale d'information et d'orientation sur les métiers et les formations), ERREFOM (Espace Régional Ressources Emploi Formation Métiers)** Unicité 10, rue Alfred Kastler 14052 Caen Cedex 4. Tél : 02.31.46.91.10
www.espace-regional.info



À la rentrée 2002, l'enseignement du premier degré scolarise 150 000 élèves. La baisse de près de 700 élèves par rapport à 2001 est deux fois moindre que les années précédentes.

Les effectifs du préélémentaire progressent légèrement (+150) grâce à une démographie favorable depuis 1998. On prévoit une stabilité des effectifs jusqu'à 2005. Ce n'est qu'à la rentrée 2004 que ce regain des naissances se répercutera sur les effectifs de l'élémentaire qui devraient avoisiner les 90 000 élèves en 2005.

Au total, à la rentrée 2005, le premier degré devrait accueillir un bon millier d'élèves de plus qu'en 2002.

De fortes baisses pour le second degré à prévoir en 2004-2005.

La baisse des effectifs des collèges et lycées se poursuit sur un rythme voisin de celui observé depuis 1998. Les 129 100 élèves de la rentrée 2002 sont moins nombreux de 1,6 % par rapport à 2001. Du fait de migrations défavorables à la région, les effectifs du second degré de l'Académie ont baissé de 3 % depuis la rentrée 2000 contre une baisse inférieure à 0,5 % en France. La réduction des effectifs d'élèves devrait se poursuivre jusqu'aux alentours de 2007 avec une baisse plus marquée en 2004 et 2005.

Les effectifs de l'enseignement supérieur sont stables : autour de 37 200 inscrits en 2002 comme en 2000. Si l'Université a perdu plus d'un millier d'étudiants, les IUFM en ont gagné 350, les écoles paramédicales 500, les écoles sociales presque 200 et les sections d'enseignement supérieur une centaine.

Une meilleure réussite au BAC et au BTS

14 900 candidats se sont présentés à la session 2002 du baccalauréat dans l'Académie et 11 700 ont été admis. Le taux de réussite global de 79 % est semblable à celui de 2001 et est toujours très légèrement supérieur à celui de la France. Le taux de réussite au bac général reste néanmoins inférieur de 1,5 point à celui de la France. En revanche la région continue de faire mieux que la France dans les séries technologiques, notamment dans la série STT qui regroupe plus de la moitié des bacheliers technologiques.

En 2002, les candidats aux bacs professionnels de la région ont été plus performants que les candidats français, notamment dans les filières de production. Le taux de réussite au BTS chute fortement, mais se maintient à plus de 2,5 points au-dessus du niveau français.

Depuis la rentrée 2000, contrairement à ceux qui relèvent du ministère de l'Agriculture, le nombre d'apprentis de la région qui dépendent de l'Éducation nationale baisse alors qu'il continue d'augmenter légèrement en France. La baisse concerne surtout les apprentis de plus faible qualification (niveau V).



Définitions

Premier degré : se compose des élèves du préélémentaire (avant le cours préparatoire), de l'élémentaire et de l'enseignement spécialisé. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections enfantines des écoles primaires, l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles primaires. Les effectifs du privé concernent toutes les écoles privées, qu'elles soient sous contrat (simple ou d'association) ou hors contrat.

Second degré : enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle) et les lycées (second cycle).

Premier cycle : classes de la sixième à la troisième. Il comprend les 4^e et 3^e technologiques, les classes pré-professionnelles de niveau, les classes préparatoires à l'apprentissage.

Second cycle professionnel : Classes préparant au Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) ou au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), aux baccalauréats professionnels (BAC Pro) et brevets des métiers d'arts (BMA).

Second cycle général et technologique : classes de la seconde à la terminale, prépare aux baccalauréats généraux, technologiques ou techniques.

EREA : établissement régional d'enseignement Adapté conçu pour accueillir des élèves handicapés.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'école*, n° 13, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, octobre 2003, 80 p, 16 €.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2003, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, septembre 2003, 366 p, 26 €.
- "Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 2003 et 2004" Hée (Bernadette) ; *Note d'information*, n° 347, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, août 2003, 5 p, abonnement
- "Les élèves du second degré dans les établissements publics ou privés à la rentrée 2002" Delacourt (Marie-Laurence) ; *Note d'information*, n° 335 Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, juin 2003, 6 p, abonnement
- "Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 2003 et 2004" *Note d'information*, n° 03-31, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche de la technologie, juin 2003, 6 p, abonnement.
- "Enseignement : effectifs en baisse, résultats en hausse" (2 p) Boniou (Anne) ; in *Bilan 2002, l'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- *Géographie de l'école*, n°8, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, avril 2003, 112 p, 20 €.
- *Récapitulation générale des effectifs scolaires et universitaires. Année scolaire 2002-2003*, académie de Caen, avril 2003, 110 p.
- Site internet du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche : www.education.fr
- Rectorat de l'académie de Caen : www.ac-caen.fr
- Cereq : www.cereq.fr



Effectifs de l'enseignement public et privé du premier degré année scolaire 2002-2003

Unité : élève

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Enseignement public	59 350	41 097	23 424	123 871	5 395 076
Préélémentaire	23 763	16 666	9 478	49 907	2 155 715
Élémentaire	34 923	23 914	13 704	72 541	3 193 153
Enseignement spécialisé	664	517	242	1 423	46 208
Enseignement privé	10 215	9 527	6 321	26 063	862 746
Préélémentaire	3 421	3 302	2 203	8 926	310 552
Élémentaire	6 771	6 225	4 109	17 105	547 970
Enseignement spécialisé	23	-	9	32	4 224
Total	69 565	50 624	29 745	149 934	6 257 822

Source : Direction de la Programmation et du Développement

Effectifs de l'enseignement public et privé du second degré année scolaire 2002-2003

Unité : élève

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie 2001-2002	Basse-Normandie 2002-2003	France (métropole)
Enseignement public	46 877	33 955	19 140	101 254	99 972	4 262 282
Premier cycle	27 046	19 762	10 837	58 554	57 645	2 473 233
Second cycle général et technologique	12 881	8 846	4 673	26 729	26 400	1 161 280
Second cycle professionnel	5 697	4 137	2 796	12 691	12 630	518 305
Enseignement spécialisé	1 089	1 100	692	2 857	2 881	98 466
EREA*	164	110	142	423	416	5 499
Enseignement privé	13 816	9 611	5 967	29 952	29 394	1 109 796
Premier cycle	7 780	6 356	3 773	18 327	17 909	661 472
Second cycle général et technologique	3 670	2 141	1 296	7 285	7 107	298 575
Second cycle professionnel	2 344	1 114	898	4 329	4 356	145 839
Enseignement spécialisé	22	-	-	11	22	3 910
Total	60 693	43 566	25 107	131 206	129 271	5 372 078

* EREA : établissement régional d'enseignement adapté

Source : Direction de la Programmation et du Développement



Définitions

Établissements du privé : les données concernent l'ensemble des établissements privés sous contrat (simple ou d'association avec l'Etat) et hors contrat.

Collèges : il s'agit de l'ensemble des collèges pour le public et des collèges et écoles secondaires de 1^{er} cycle (ESC) pour le privé.

Lycées : il s'agit des lycées généraux (LG), lycées généraux et technologiques (LGT), lycées technologiques (LT), lycées polyvalents (LPO), et lycées climatiques (LCL), pour le public et des LG, LGT, LT, LPO et d'écoles du second cycle d'enseignement général (ES), d'enseignement technologique (ET) et écoles du second cycle général et technologique (EST) pour le privé.

Lycées professionnels (LP) : il s'agit des lycées professionnels pour le public et des lycées professionnels et écoles techniques professionnelles (ETP) pour le privé.

Enseignants du premier degré : ces données résultent de l'exploitation du fichier de paye des trésoriers-payeurs généraux. Elles concernent les enseignants du public. Il s'agit du personnel enseignant en activité, rémunéré par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, au 1^{er} janvier de chaque année. Ne sont pas compris les personnels hors poste (détache-

ment, disponibilité, congé de longue durée, congé parental, service national, congé mobilité).

Enseignants du second degré public : sont recensés tous les enseignants à temps complet ou à temps partiel en activité au cours de l'année scolaire pour l'année entière dans un établissement public du second degré pour exercer une activité de formation initiale. Ils sont dénombrés au 1^{er} janvier de chaque année. Les auxiliaires ou titulaires assurant des remplacements de courte durée ne sont pas pris en compte. Sont également exclus les enseignants en détachement, disponibilité, mis à disposition du supérieur, etc.

Enseignant du supérieur : enseignant qui exerce sa fonction dans un établissement du supérieur (professeur, maître de conférence, assistant titulaire, attaché temporaire d'enseignement et de recherche).

Enseignant des établissements de formation : ensemble des enseignants formateurs et élèves enseignants.

Non enseignant : personnel qui exerce un emploi de direction, d'administration, d'éducation, ainsi que le personnel ouvrier et de service rémunéré par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Le personnel non enseignant des écoles maternelles et primaires dépend des communes et n'est pas recensé par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Pour en savoir plus

- "Annuaire des établissements du second degré - Année scolaire 2003-2004" Académie de Caen, décembre 2003.
- *L'état de l'école*, n° 13, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, octobre 2003, 80 p, 16 €.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche édition 2003*, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, septembre 2003, 366 p, 26 €.
- "Éducation : les enjeux" (56 p) in *Regards sur l'actualité*, n° 293, La documentation Française, septembre 2003, 104 p, 7 €
- "Être professeur en lycée et collège" Esquieu (Nadine); *Note d'information*, n° 337 Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, juin 2003, 6 p, abonnement.
- "Projection du système éducatif à dix ans" *Education & formations*, n° 64, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, avril 2003, 110 p, 12,20 €.
- *Géographie de l'école*, n°8, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, avril 2003, 112 p, 20 €.
- "Projection du système éducatif à dix ans" *Éducation & formations*, n° 64, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, avril 2003, 110 p, 12,20 €.



Établissements scolaires du premier degré - Année scolaire 2002-2003

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Enseignement public	670	424	283	1 377	51 002
Préélémentaire	266	115	82	463	17 812
Elémentaire	402	309	201	912	33 129
Enseignement spécialisé	2	-	-	2	61
Enseignement privé	48	59	43	150	5 487*
Préélémentaire	-	3	5	8	210
Elémentaire	48	56	38	142	5 261
Total	718	483	326	1 527	56 489

* dont 16 établissements d'enseignement spécialisé

Source : Fichier des établissements - Direction de la Programmation et du Développement

Établissements scolaires du second degré - Année scolaire 2002-2003

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Enseignement public	94	79	48	221	7 595
Collèges	64	56	31	151	4 990
Lycées professionnels	9	9	7	25	1 050
Lycées	20	13	9	42	1 475
EREA**	1	1	1	3	80
Enseignement privé	47	34	24	105	3 476
Collèges	21	20	14	55	1 782
Lycées professionnels	12	7	4	23	633
Lycées	14	7	6	27	1 061
Total	141	113	72	326	11 071

** EREA : Établissement régional d'enseignement adapté.

Source : Fichier des établissements - Direction de la Programmation et du Développement

Personnel de l'enseignement public au 31 janvier 2002

Unité : enseignant

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Enseignants du premier degré	3 266	2 352	1 419	7 037	303 900
Professeurs d'école	1 976	1 339	809	4 124	180 195
Instituteurs spécialisés et non spécialisés	1 289	1 013	610	2 912	123 575
Autres titulaires et non titulaires	1	-	-	1	130
Enseignants du second degré	4 363	3 044	1 839	9 246	380 661
Agrégés	545	230	136	911	45 112
Certifiés	2 734	1 911	1 053	5 698	238 305
Professeurs de L.P	635	493	331	1 459	59 756
PEGC et autres titulaires***	307	260	168	735	16 635
Non titulaires	142	150	151	443	20 853
Enseignants du supérieur	1 173	85	29	1 287	73 327
Enseignants des établissements de formation	666	271	127	1 064	40 745
Non enseignants	3 889	2 243	1 341	7 473	300 297
Total	15 258	10 792	6 516	32 566	1 369 122

*** y compris instituteurs et professeurs d'écoles enseignant dans le second degré

Source : Fichier de paie - Direction de la Programmation et du Développement



Définitions

Enseignement supérieur : il s'agit des effectifs en université et hors université de l'enseignement public et privé.

Étudiants des universités : un étudiant prenant plusieurs inscriptions dans la même université n'est compté qu'une seule fois dans la discipline et le cycle correspondant à son activité dominante. Sous la rubrique "sciences et sciences techniques", il faut inclure les mathématiques et les sciences sociales.

IUT : instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, créés en 1965.

Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) : rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

Sections de techniciens supérieurs (STS) : préparent au brevet de technicien supérieur (BTS). Elles s'intègrent dans le premier cycle des études supérieures. En général, la durée des études est de deux ans et l'enseignement est dispensé dans les lycées techniques ou établissements de même niveau. Les BTS agricoles sont inclus dans les résultats.

Classes préparatoires aux grandes écoles et techniques (CPGE) : les classes préparatoires aux grandes écoles comprennent essentiellement les préparations scientifiques (mathématiques ou physiques, chimie, biologie, hautes études commerciales non compris ESCAE), les préparations littéraires (préparations à l'entrée dans les écoles normales supérieures section Lettres).

Écoles paramédicales et sociales : uniquement celles qui recrutent au niveau du bac et au-delà.

Écoles d'ingénieurs : établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des titres d'ingénieurs.

Pour en savoir plus

- "Les instituts universitaires de formation des maîtres 2002-2003" Rousseau (Bernadette) ; *Note d'information*, n° 354, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, octobre 2003, 6 p, abonnement.
- "Des effectifs de l'enseignement supérieur en hausse" (12 p) in *France, portrait social 2003-2004*, Statistique publique, octobre 2003, 228 p, 12 €.
- "Le baccalauréat : passeport ou mirage ?" Beaud (Stéphane) ; *Problèmes politiques et sociaux*, n° 891, La documentation Française, août 2003, 120 p, 9 €.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche édition 2003*, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, septembre 2003, 366 p, 26 €.
- "Les étudiants inscrits dans le système universitaire public français en 2002-2003" Vanderschelden (Mélanie) ; *Note d'information*, n° 345, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, août 2003, 5 p, abonnement.
- "Les classes préparatoires aux grandes écoles année 2002-2003" Dethare (Brigitte) ; *Note d'information*, n° 329, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, juin 2003, 6 p, abonnement.
- "Les étudiants inscrits en médecine en janvier 2002" Labarthe (Géraldine), Hérault (Dominique) ; *Études et résultats*, n° 244, DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, juin 2003, 8 p, abonnement.
- "Enseignement supérieur : La baisse des effectifs enrayée" (2 p) Boniou (Anne), Roullin-Lefebvre (Valérie) ; in *Bilan 2002, l'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "L'enseignement supérieur professionnalisé" Giret (Jean-François), Moullet (Stéphanie) et Thomas (Gwenaëlle) ; *Bref*, n° 195, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, mai 2003, 8 p.



Effectifs de l'enseignement supérieur Année universitaire 2002-2003

Unité : étudiant

	Basse-Normandie	France (métropole)
Universités	24 811	1 403 126
dont Institut Universitaire de Technologie (IUT)	2 764	115 047
Écoles d'ingénieurs dépendant de l'université	686	38 690
Institut Universitaire de Formation aux Maîtres	2 026	86 288
Sections de technicien supérieur	4 975	238 677
Classes préparatoires aux grandes écoles*	1152	71 116
Écoles paramédicales**	2084	83 301
Écoles sociales**	554	27 013
Écoles d'ingénieurs hors université	196	63 693
Écoles de commerce, de gestion et de comptabilité	634	74 318
Écoles supérieures art et culture	235	38 256
Prépas intégrées hors université	64	3 323
Écoles juridiques et administratives	58	11 107
Autres écoles d'enseignement supérieur***	422	51 976
Autres spécialités diverses	-	22 795
Total	37 211	2 174 989

* y compris les DECF (diplôme d'études comptables et financières)

** effectifs estimés

*** écoles d'architecture, écoles littéraires et de journalisme, écoles vétérinaires...

Source : Direction de la Programmation et du Développement

Effectifs des universités par discipline Année universitaire 2002-2003

Unité : étudiant

	Basse-Normandie		France (entière)
	2001-2002	2002-2003	
Droits et sciences politiques	2 077	1 939	176 067
Sciences économiques et de gestion, AES	2 882	3 132	154 799
Institut universitaire professionnel (IUP)	362	354	43 850
Médecine	1 791	1 771	120 945
Lettres et sciences humaines	8 557	8 705	479 876
Sciences	3 609	3 603	230 772
Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)	1 151	1 135	46 020
Pharmacie	723	719	25 349
Institut universitaire de technologie (IUT)	2 827	2 764	115 465
Écoles rattachées aux universités	698*	689	35 752
Ensemble université	24 677	24 811	1 428 895

* Institut des sciences de la matière et du rayonnement (ISMRA) de Caen et l'école d'ingénieurs de Cherbourg

Source : Direction de la Programmation et du Développement



Définitions

Baccalauréat général : sanctionne une formation générale à dominante scientifique, économique et sociale ou littéraire.

Baccalauréat technologique : associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble.

Baccalauréat professionnel : a été délivré pour la première fois en 1987. Ce diplôme, préparé en deux ans dans les lycées professionnels est essentiellement destiné aux élèves du "technique court" titulaires du BEP.

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) : se prépare en deux ans.

Brevet d'études professionnelles (BEP) : se prépare en deux ans d'études au-delà de la troisième.

Brevet professionnel (BP) : se prépare surtout dans le cadre de la formation continue.

Brevet de technicien (BT) : sanctionne la fin des études du second cycle "professionnel long".

Brevet de technicien supérieur (BTS) : examen qui se prépare en deux ans après un baccalauréat dans les sections de technicien supérieur des lycées.

Brevet des collèges : diplôme national sanctionnant la formation dispensée au collège. Il est attribué sur la base des notes obtenues à l'examen et des résultats des classes de quatrième et de troisième. Le *brevet général* s'obtient à l'issue de la troisième générale, le *brevet technologique* à l'issue de la troisième technologique et le *brevet professionnel* à l'issue d'une troisième préparatoire au CAP.

Baccalauréat professionnel : se prépare en deux ans dans les lycées professionnels, essentiellement par des élèves déjà titulaires du BEP.

Taux de réussite : calculé en rapportant le nombre d'admis (diplômes délivrés) à l'effectif de présentés.

Pour en savoir plus

- *Femmes et hommes en Basse-Normandie - Parité, disparités*, Préfecture de la région Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 31 fiches, 25 €.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche édition 2003*, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche septembre 2003, 366 p, 26 €.
- "Les brevets de techniciens supérieurs - session 2002" Hée (Bernadette) ; *Note d'information*, n° 346, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, août 2003, 5 p, abonnement.
- "Le baccalauréat session 2002" Robin (Naghme) ; *Note d'information*, n° 334, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, juin 2003 6 p, abonnement.
- "L'accès aux grandes écoles" (26 p) in *Économie et Statistique*, n° 361, Insee, juin 2003, 98 p, 7 €.
- "Motivations et performances scolaires : les filles creusent l'écart" Zohor (Djider), Murat (Fabrice), Robin (Isabelle) ; *Insee Première*, n° 886, Insee, mars 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Qualification et diplôme" (10 p) Audric (Sophie) ; in *La société française : données sociales 2002-2003*, Insee, novembre 2002, 654 p, 37,30 €.



Diplômes délivrés - session 2002

Unité : élève

	Basse-Normandie				France (métropole)			
	Présentés	Admis	% des admis		Présentés	Admis	% des admis	
			2002	2001			2002	2001
Ensemble des baccalauréats	14 863	11 738	79,0	79,1	607 015	478 519	78,8	78,8
Baccalauréat général	7 571	5 971	78,9	76,7	311 171	250 316	80,4	80,1
L - Littéraire	1 656	1 325	80,0	80,3	58 606	48 204	82,3	82,6
ES - Économique et social	2 334	1 817	77,9	74,3	96 191	76 635	79,7	77,9
S - Scientifique	3 581	2 829	79,0	76,6	156 374	125 477	80,2	79,0
Baccalauréat technologique	3 915	3 082	78,7	82,5	171 055	132 098	77,2	79,4
Hôtellerie	86	81	94,2	88,8	2 770	2 487	89,8	87,4
SM - Sciences médico-sociales	458	395	86,2	91,2	21 769	17 526	80,5	82,4
STI - Sciences et technologies industrielles	1081	774	71,6	77,4	44 614	32 958	73,9	76,9
STT - Sciences et technologies tertiaires	2120	1684	79,4	82,6	94 468	72 925	77,2	77,9
STL - Sciences et technologies de laboratoire	165	144	87,3	82,3	7 053	5 851	83,0	81,7
Musique, danse	5	4	80,0	100,0	381	351	92,1	90,3
Baccalauréat technologique agricole								
STAE - Sciences et techno de l'agronomie et de l'environnement	159	128	80,5	84,4	6 493	4 859	74,8	74,2
STP - Sciences et technologie du produit	12	11	91,7	100,0	653	468	71,7	67,7
Baccalauréat professionnel	2 743	2 213	80,7	79,9	nd	nd	nd	77,7
Diplômes de l'enseignement technique hors baccalauréat								
Certificat d'Aptitude Professionnelle	6 497	4 805	74,0	71,8	219 615	162 664	74,1	75,1
Brevet d'Études Professionnelles	6 630	4 674	70,5	74,2	248 111	180 535	72,8	72,6
Mentions complémentaires	470	386	82,1	79,3	12 302	9 902	80,5	78,7
Brevets professionnels	546	416	76,2	67,2	26 919	17 945	66,7	67,7
Brevets de technicien	56	45	80,4	71,8	2 369	1714	72,4	73,7
Brevet de technicien supérieur	2 941	1 969	67,0	72,5	155 647	100279	64,4	65,8
Brevet	18 414	18 081	80,3	77,5	770 227	749 505	78,6	78,2
Collège	16 039	15 836	80,7	77,8	679 843	669 293	79,1	78,6
Technologique	1 750	1 694	78,9	76,5	48 916	46 247	78,3	75,2
Professionnel	625	551	74,4	71,6	41 468	33 965	69,9	73,6

Source : Direction de la Programmation et du Développement



Définitions

Centres de formation d'apprentis : établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes pour une durée de cinq ans renouvelables. Ainsi les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent : municipalités, chambres de commerce et d'industrie, chambre de métiers, organismes privés, établissements publics d'enseignement. Un petit nombre de CFA, dits "à convention nationale", sont créés à la suite d'une convention passée avec l'État.

Apprentis : les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Spécialités de formation : la nomenclature utilisée est celle, établie par le Conseil national de l'information statistique en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 100, dit des "groupes de spécialités".

Niveaux de formation

Niveaux VI et Vbis : sorties de l'enseignement secondaire, avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde.

Niveau V : CAP ou BEP.

Niveau IV : baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième cycle universitaire (DEA ou DESS), ou un diplôme de grande école.

Pour en savoir plus

- "En 2002, le repli de l'emploi dans l'industrie affecte l'insertion des apprentis" Petrucci (Franck) ; *Note d'information*, n° 339 Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, juillet 2003, 6 p, abonnement.
- "Formations continues agricoles, agro-alimentaires, des métiers de la mer et des cultures marines" 2003, Espace régional de ressources sur l'emploi, la formation et les métiers, juillet 2003, 88 p.
- "Enseignement agricole : stabilité des effectifs" (2 p) Lasnel (Gérard) ; in *Bilan 2002, l'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "Les évolutions de la formation en régions" Arrighi (Jean-Jacques), Gasquet (Céline) ; *Bref*, n° 191, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, décembre 2002, 8 p.
- "La formation continue : un accès très inégal" (10 p) Lambert (Marion), Perez (Coralie) et Zamora (Philippe) ; in *La société française : données sociales 2002-2003*, Insee, novembre 2002, 654 p, 37,30 €.
- *Emploi et formation à la pêche en Basse-Normandie*, Observatoire régional des formations et des métiers, août 2001, 216 p, 100 F.
- Site internet de l'espace régional de ressources sur l'emploi, la formation et les métiers : www.espace-regional.info



Établissements d'apprentissage et apprentis - Année 2001-2002

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Établissements	9	10	8	27	993
Apprentis	4 034	3 569	2 126	9 729	362 970*
Apprentis par type d'établissement					
Éducation nationale	3 708	2 991	1 892	8 591	333 689
Agriculture	326	578	234	1 138	28 611
Autres hors tutelle de l'éducation nationale et agriculture	-	-	-	-	670
Apprentis par niveau					
niveau II et I	-	97	29	126	16 420
niveau III	1	230	96	327	37 234
niveau IV	795	501	345	1 641	71 828
niveau V	2 997	2 741	1 656	7 394	237 488
Apprentis par domaine de spécialité					
Domaine technico-professionnel de la production					
Spécialités pluri-technologiques de la production	82	131	-	213	7 769
Agriculture, pêche, forêt	298	486	225	1 009	26 460
Transformations	718	759	479	1 956	58 827
Génie civil, construction, bois	502	552	468	1 522	56 942
Matériaux souples	8	7	-	15	1 474
Mécanique, électricité, électronique	741	523	395	1 659	75 361
Domaine technico-professionnel des services					
Échanges et gestion	790	626	241	1 657	61 545
Services aux personnes	895	485	318	1 698	61 873
Autres domaines	-	-	-	-	12 719

* Y compris 670 élèves "autres hors tutelle de l'éducation nationale et de l'agriculture"

Source : Direction de la Programmation et du Développement.



Adresses utiles

- **Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales de Basse-Normandie (DRASS)**, 27 rue des Compagnons La folie couvrechef 14050 Caen Cedex 4. Tél : 02.31.46.54.54
- **Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)**, 101 rue Tolbiac 75654 Paris Cedex 13. Tél : 01.44.23.60.00
www.inserm-jeunes.org
- **Observatoire régional de la santé de Basse-normandie (ORS)**, Le Trifide 18, rue Claude Bloch 14050 Caen Cedex 4. Tél : 02.31.43.63.36
www.orsbn.org
- **Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales du Calvados (DDASS)**, 14 rue du Clos Herbert BP 537 14036 Caen Cedex.
Tél : 02.31.45.82.82
- **Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales de la Manche (DDASS)**, place de la Préfecture BP 399 50009 Saint-Lô Cedex.
Tél : 02.33.06.56.56



Au 1^{er} janvier 2002, les établissements de santé bas-normands disposaient d'un peu moins de 10 600 lits ou places. Cette capacité d'accueil, en phase de réduction, était de 10 700 les deux années précédentes et de plus de 10 800 en 1999. La Basse-Normandie offre encore cependant 75 lits pour 10 000 habitants, ce qui la situe aux alentours de la moyenne de la France métropolitaine. Plus encore qu'ailleurs, les structures publiques sont prépondérantes dans la région : elles concentrent sept lits sur dix, contre six en moyenne au niveau national. Cette prédominance s'exerce surtout dans le domaine de la médecine des courts séjours et dans celui de la psychiatrie. Les établissements privés s'orientent quant à eux davantage vers la chirurgie et les soins de convalescence et de réadaptation.

Une pénurie de professionnels de la santé

Au 1^{er} janvier 2002, la Basse-Normandie ne compte que 27 médecins pour 10 000 habitants, contre près de 34 en moyenne pour la France métropolitaine. Même dans le Calvados qui dispose pourtant d'un CHU et d'une faculté de médecine, elle n'atteint pas la moyenne nationale (32). Cette pénurie relative de médecins se retrouve parmi les généralistes, mais surtout chez les spécialistes (sauf dans le Calvados). Toutes les spécialités sont affectées, en particulier la psychiatrie. Le nombre de psychiatres pour 100 000 habitants est presque trois fois moindre en Basse-Normandie par rapport au reste de la France.

Les autres professions de santé sont pour la plupart logées à la même enseigne. C'est le cas des orthophonistes (deux fois moins nombreux dans la région), des chirurgiens-dentistes, des masseurs-kinésithérapeutes (1,5 fois) mais également dans une moindre mesure des pharmaciens et des infirmiers.

La Basse-Normandie riche en structures pour personnes âgées

L'accueil des personnes âgées est particulièrement développé dans la région. La Basse-Normandie dispose d'une capacité de 161 lits ou logements-foyers pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, contre seulement 134 en moyenne en France. Plus encore qu'au niveau national, la maison de retraite est la structure la plus répandue.

En nombre de lits par habitant, la Basse-Normandie est également mieux dotée pour l'accueil des personnes handicapées que la moyenne française, et ce pour la plupart des structures.

En revanche, l'accueil en crèches collectives ou parentales est moins étendu, avec seulement une trentaine de places pour 1 000 enfants de moins de trois ans, soit deux fois moins que la moyenne nationale.

Moins d'accidents légers

Le nombre d'accidents sur les routes bas-normandes baisse d'environ 200 chaque année depuis 1999. Entre cette date et 2002, leur recul est de 22 % alors qu'au niveau national celui-ci n'atteint que 15 %. Leur gravité en revanche ne diminue pas. Le nombre de blessés graves pour 100 accidents demeure plus élevé dans chacun des départements de la région qu'en moyenne en France. Quant au nombre de tués, il est stable depuis quatre ans, autour de 210 chaque année. Les routes de l'Orne sont particulièrement dangereuses avec 15 tués pour 100 accidents alors que la moyenne nationale est de l'ordre de 6 en 2002.



Définitions

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie...), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie,...), gynécologie-obstétrique.

Secteur public : établissement dépendant d'une entité de statut juridique public (État, collectivité territoriale, organisme public à caractère administratif).

Secteur privé : établissement dépendant d'une entité de statut juridique à caractère commercial à but non lucratif (organisme mutualiste, association,...).

Psychiatrie : outre les établissements psychiatriques, ce secteur comprend les établissements de lutte contre les maladies mentales, l'alcoolisme et les toxicomanies.

Capacité d'accueil : la capacité d'accueil pour les soins ne nécessitant pas d'hospitalisation supérieure à la journée, soins pour lesquels on parle de venues ou de séances, se mesure en nombre de places alors que la capacité d'accueil pour l'hospitalisation ou l'hébergement est mesurée en nombre de lits.

Soins de suite et de réadaptation : assurent le prolongement des soins après leur phase aiguë (repos, convalescence, cure médicale) ainsi que des traitements de réadaptation.

Fichier National des Etablissements Sanitaires Et Sociaux (FINESS) : le répertoire FINESS recense l'ensemble des établissements de la santé et du social. Il contient en particulier les informations sur les autorisations d'ouverture, les équipements autorisés et installés dans ces établissements par discipline. Il est géré par les directions départementales et régionales des affaires sanitaires et sociales.

Enquête SAE : la Statistique Annuelle des Etablissements de santé est la principale source d'information sur l'activité et le personnel hospitalier, public et privé. Elle remplace depuis 1994 les enquêtes H80 et EHP.

Pour en savoir plus

- *STATISS 2003 : les régions françaises*, directions régionales des affaires sanitaires et sociales ; Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, novembre 2003, 64 p, 14,48 €.
- *Données sur la situation sanitaire et sociale en France en 2002* DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, septembre 2003, 216 p, 21 €.
- "Recomposer l'offre hospitalière" *Revue française des Affaires sociales*, n° 3, DREES, Ministère des Affaires sociales du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, juillet 2003, 248 p, 16,50 €.
- "La conjoncture des établissements de santé publics et privés au cours des trois premiers trimestres 2002" *Études et résultats*, n° 222, DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, février 2003, 8 p.
- "L'offre de soins des établissements de santé" (12 p) Bousquet (Fédéric), Coldefy (Magali), Joubert (Marc) et Thomson (Edith) ; in *La société française : données sociales 2002-2003*, Insee, novembre 2002, 654 p, 37,30 €.
- Portail des agences sanitaires : www.santé.fr



Capacité des hôpitaux au 1^{er} janvier 2002

Unité : lit installé

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Court séjour						
Médecine	public	1 300	987	680	2 967	93 021
	privé	205	19	-	224	22 179
Chirurgie	public	736	344	317	1 397	44 974
	privé	517	314	178	1 009	52 038
Gynécologie-obstétrique	public	226	169	123	518	14 695
	privé	92	21	23	136	8 500
Total court séjour		3 076	1 854	1 321	6 251	235 407
Soins de suite et de réadaptation						
Réadaptation fonctionnelle	public	148	30	-	178	8 283
	privé	40	369	150	559	19 114
Autres soins de suite	public	123	206	278	607	29 134
	privé	253	84	166	503	32 108
Hospitalisation de jour (public + privé)						
Réadaptation fonctionnelle (places)		51	141	25	217	4 469
Total soins de suite et de réadaptation		615	830	619	2 064	93 108
Psychiatrie						
Hospitalisation complète						
Infanto-juvénile	public	15	-	-	15	1 732
	privé	-	-	-	-	354
Adulte	public	556	224	252	1 032	40 742
	privé	-	373	-	373	20 002
Hôpital jour ou nuit (places)						
Infanto-juvénile	public	90	36	62	188	6 959
	privé	-	41	-	41	1 565
Adulte	public	261	89	112	462	14 239
	privé	-	149	-	149	3 334

Source : DRASS - SAE

Offices au 1^{er} janvier 2002

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Pharmacies*	236	170	110	516	22 840
Laboratoires d'analyses médicales	25	20	14	59	4 125

* y compris pharmacies mutualistes

Source : FINESS



Définitions

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie...), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie...), gynécologie-obstétrique.

Hospitalisation complète : qualifie l'activité des unités et services, accueillant et hébergeant des malades, qui se caractérisent par un équipement en lits d'hospitalisation, et par des équipes médicales et paramédicales qui assurent le diagnostic, les soins et la surveillance.

Entrées totales : somme des entrées directes et des entrées par mutation.

Interruptions volontaires de grossesse : la série présentée correspond au nombre d'IVG déclarées par les établissements de soins dans l'enquête SAE sur l'activité hospitalière publique et privée. Elle est supérieure à celle publiée les années précédentes qui ne tenait compte que des IVG pour lesquelles un bulletin était transmis au ministère de la Santé. Elles font l'objet d'une déclaration établie par le médecin ayant pratiqué l'intervention.

Alternatives à l'hospitalisation : hospitalisation de jour ou de nuit, chirurgie ambulatoire, séances de traitements itératifs et hospitalisation à domicile ; elles ont pour but d'éviter une hospitalisation complète en concentrant la durée des soins en moins de 24 heures.

Hospitalisation de jour : qualifie l'activité des unités hospitalières qui effectuent pendant la seule journée des investissements spécialisés, des traitements médicaux séquentiels délicats, des interventions chirurgicales courtes, ou une surveillance post-thérapeutique particulière.

Venues ou séances : nombre de passages non individualisés en hospitalisation partielle. Un malade est compté autant de fois qu'il vient dans l'année mais, dans une même discipline, on ne compte qu'une venue par jour au maximum même s'il vient plusieurs fois le même jour..

Pour en savoir plus

- "Les interruptions volontaires de grossesse en 2001" Villain (Annick) ; *Études et résultats*, n° 279, DREES, Ministère des Affaires sociales du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, décembre 2003, 8 p, abonnement
- *STATISS 2003 : les régions françaises*, directions régionales des affaires sanitaires et sociales ; Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité ; Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, novembre 2003, 64 p, 14,48 €.
- "Recomposer l'offre hospitalière" *Revue française des Affaires sociales*, n° 3, DREES, Ministère des Affaires sociales du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, juillet 2003, 248 p, 16,50 €.
- "Maternités et naissances en 2001" Grimbert (Isabelle), Massif (Jean-Benoît) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 121, Insee Basse-Normandie, mai 2003, 4 p, 2,20 €.
- Site internet du ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées : www.santé.fr



Activité du court séjour hospitalier 7.2

Entrées totales en hospitalisation complète en 2001

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Médecine	68 601	41 263	30 038	139 902	5 032 579
Public	57 445	40 863	30 038	128 346	4 076 853
Privé	11 156	400	-	11 556	955 726
Chirurgie	73 541	34 700	24 712	132 953	5 077 174
Public	33 751	15 815	13 593	63 159	2 114 561
Privé	39 790	18 885	11 119	69 794	2 962 613
Gynécologie-obstétrique	16 332	9 365	7 620	33 317	1 281 684
Public	11 151	8 185	6 801	26 137	828 774
Privé	5 181	1 180	819	7 180	452 910
Nombre total d'accouchements	9 089	5 474	3 776	18 339	756 195
dont césariennes	1 630	864	654	3 148	137 271
Nombre total d'IVG	1 732	930	711	3 373	203 743
Accueil et traitement des urgences					
Nombre de passages	146 791	96 594	82 501	325 886	13 061 458

Source : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, statistique annuelle auprès des établissements de santé

Alternatives à l'hospitalisation en 2001

Unité : venue en hospitalisation de jour, de nuit et en anesthésie ou chirurgie ambulatoire

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Médecine	18 085	6 152	4 411	28 648	2 515 332
Public	11 682	3 969	4 000	19 651	1 605 512
Privé	6 403	2 183	411	8 997	909 820
Chirurgie	19 493	9 530	4 494	33 517	2 305 935
Public	4 414	1 268	683	6 365	239 708
Privé	15 079	8 262	3 811	27 152	2 066 227
Gynécologie-obstétrique	4 173	1 112	1 179	6 464	286 504
Public	4 017	952	1 090	6 059	210 202
Privé	156	160	89	405	76 302
Hospitalisation à domicile (médecine)					
Journées de prise en charge	18 765	-	-	18 765	1 302 489

Source : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, statistique annuelle auprès des établissements de santé



Définitions

Professionnels de santé : les remplaçants sont compris. Les praticiens sont classés en libéraux ou salariés en fonction de leur activité déclarée à titre principal.

Médecins : sont pris en compte les médecins privés et hospitaliers inscrits à l'Ordre des Médecins et en activité.

Note : le nombre de médecins au 1^{er} janvier 2002 est issu des estimations réalisées par la DREES. Il n'est plus issu du répertoire Adeli compte tenu d'une sous-estimation du nombre de médecins salariés. Les comparaisons avec les années précédentes sur les médecins libéraux restent possibles.

Praticien libéral : tout praticien exerçant au moins une activité en clientèle privée à l'exception des médecins hospitaliers assurant des consultations à l'hôpital.

Note : dans les médecins spécialistes "libéraux" sont comptabilisés les médecins spécialistes en cardiologie, en pédiatrie, les spécialistes chirurgicaux, les spécialistes en biologie médicale et les spécialistes en psychiatrie

Praticien salarié : tout praticien exerçant exclusivement en établissement d'hospitalisation, en établissement médico-social, ou en centre de recherche ou d'enseignement.

Pharmaciens : sont pris en compte les pharmaciens inscrits à l'Ordre national des Pharmaciens exerçant en officine dans les établissements ou ailleurs.

Infirmier de secteur psychiatrique : depuis 1992, la formation des infirmiers diplômés d'Etat intègre un volet psychiatrie et il n'y a plus de formation d'infirmier psychiatrique, donc leur nombre diminue régulièrement.

Répertoire National des Professions Médicales et Para-médicales (ADELI) : Ce répertoire recense l'ensemble des professionnels de santé réglementés par le code de la santé, de la famille et de l'aide sociale.

Pour en savoir plus

- "Le secteur libéral des professions de santé en 2001" *Carnets Statistiques* 2003, n° 109, L'Assurance Maladie des salariés - sécurité sociale, juillet 2003, 102 p, 12 €.
- "Les services de santé de premier recours en Basse-Normandie" Grimbart (Isabelle), Ménard (Alain) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 120, Insee Basse-Normandie, ORS de Basse-Normandie, mai 2003, 4 p, 2,20 €.
- "La France va-t-elle manquer de médecins ?" (10 p) in *Regards sur l'actualité*, n° 288, La documentation française, mars 2003, 86 p, 6 €.
- *Les chiffres-clefs des activités libérales - édition 2002*, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, juillet 2002, 160 p.
- "La démographie médicale à l'horizon 2020 : une réactualisation des projections à partir de 2002" Niel (Xavier) ; *Études et résultats*, n° 161, DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, mars 2002, 8 p.



Libéraux ou salariés au 1^{er} janvier 2002

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Médecins	2 085	1 122	662	3 869	198 697
Généralistes	986	611	373	1 970	97 327
dont libéraux	714	449	251	1 414	67 671
Spécialistes	1 099	511	289	1 899	101 370
dont libéraux	459	233	128	820	51 465
Médecins spécialistes libéraux	251	123	65	439	28 367
dont cardiologie	38	18	9	65	3 673
pédiatrie	26	8	5	39	2 961
radiologie	52	21	13	86	4 744
anesthésie - réanimation	27	19	8	54	3 238
Médecins spécialistes salariés	354	133	74	561	27 132
dont cardiologie	20	11	4	34	2 012
pédiatrie	43	19	11	73	3 424
radiologie	33	14	12	59	2 652
anesthésie - réanimation	103	24	16	142	6 847
Spécialistes chirurgicaux libéraux	155	94	49	298	15 747
dont gynécologie obstétrique	35	16	9	60	3 347
ophtalmologie	43	30	16	89	4 606
Spécialistes chirurgicaux salariés	111	44	35	190	7 824
dont gynécologie obstétrique	17	16	11	44	1 747
ophtalmologie	9	-	-	9	735
Spécialistes en biologie médicale	15	9	4	28	2 155
Spécialistes en psychiatrie	76	47	20	143	6 977
Pharmaciens	608	383	220	1 211	62 060
dont titulaires d'officines	295	205	128	628	28 697
Chirurgiens dentistes	311	200	114	625	40 483
Masseurs kinésithérapeutes	432	333	160	925	55 364
Infirmiers	4 647	3 402	1 989	10 038	408 506
diplômés d'État	4 232	2 508	1 663	8 403	358 393
infirmiers psychiatriques	415	894	326	1 635	50 113
Sages-femmes	198	120	71	389	15 128
Orthophonistes	108	65	34	207	14 326
Orthoptistes	11	9	6	26	2 310
Psychomotriciens	52	33	20	105	5 086
Pédicures-podologues	86	70	36	192	9 472
Ergothérapeutes	48	28	15	91	4 434

Source : DRASS, ADELI - DREES

Densité de professionnels de la santé libéraux au 1^{er} janvier 2002

Unité : nombre pour 100 000 habitants

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Médecins généralistes	109	93	86	99	115
Médecins spécialistes	70	48	44	57	87
Infirmiers diplômés d'État	77	110	81	89	99
Chirurgiens dentistes	43	39	35	40	64

Source : DRASS, ADELI - DREES



Définitions

Section de cure médicale : ce sont des lits "médicalisés" pour lesquels la maison de retraite reçoit un forfait versé par l'Assurance maladie, pour assurer des soins aux personnes âgées qui les occupent.

Logement-foyer : il offre à des personnes âgées, en contrepartie d'un loyer, un logement leur assurant une indépendance de vie équivalente à celle d'un domicile personnel. Elles ont la possibilité de bénéficier de services collectifs facturés en sus et dont l'usage demeure facultatif.

Service de soins à domicile pour personnes âgées : service au domicile de la personne âgée pour éviter une hospitalisation ou l'entrée dans un long séjour ou une maison de retraite.

Foyer de vie et foyer à double tarification : il accueille des personnes gravement handicapées, incapables de travailler, mais qui disposent cependant d'une certaine autonomie.

Maison d'accueil spécialisée (MAS) : elle s'adresse à des handicapés non autonomes qui nécessitent une surveillance et des soins constants.

Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) : le répertoire FINESS recense l'ensemble des établissements de la santé et du social. Il contient en particulier les informations sur les autorisations d'ouverture, les équipements autorisés et installés dans ces établissements par discipline. Il est géré par les directions départementales et régionales des affaires sanitaires et sociales.

Enquête SAE : la statistique annuelle des établissements de santé est la principale source d'information sur l'activité et le personnel hospitalier, public et privé. Elle remplace depuis 1994 les enquêtes H80 et EHP.

Enquête EHPA : l'enquête sur les établissements pour les personnes âgées présente le nombre de lits, l'activité, le personnel et la clientèle de ces structures. Elle est bisannuelle.

Enquête ES : l'enquête des établissements et services accueillant des jeunes ou des adultes handicapés ou en difficulté est réalisée tous les deux ans en alternance avec EHPA. Elle donne des informations sur le nombre de lits et de places installés, l'activité, le personnel et permet de connaître la clientèle de ces diverses structures.

Pour en savoir plus

- "Les enquêtes handicaps-incapacités-dépendance" *Insee résultats "société"*, n° 22, Insee, décembre 2003, 230 p, 13,80 €.
- *Données sur la situation sanitaire et sociale en France en 2002*, DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, septembre 2003, 216 p, 21 €.
- *L'aide à domicile auprès des personnes âgées en Basse-Normandie*, Espace régional Basse-Normandie, Ressources sur l'emploi, la formation et les métiers, août 2003, 176 p.
- "L'activité des établissements de santé en 2000 : des évolutions diverses selon les secteurs hospitaliers" *Études et résultats*, n° 177, DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, juin 2002, 8 p.



Équipements sociaux (adultes) 7.4

Accueil des personnes âgées au 1^{er} janvier 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hébergement permanent					
Maison de retraite					
Établissements	97	93	52	242	6 387
Lits	5 768	4 622	3 722	14 112	419 845
Logement foyer					
Établissements	42	31	20	93	3 052
Logements	1 976	1 178	809	3 963	158 344
Hébergement temporaire (lits)	13	75	11	99	8 590
Services de soins à domicile					
Services	19	16	10	45	1 765
Places	782	521	318	1 621	67 404
Soins de longue durée (lits)	710	776	562	2 048	82 238

Source : DRASS - Enquête EHPA - FINESS - SAE

Accueil des adultes handicapés au 1^{er} janvier 2002

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Établissements d'hébergement						
Foyer d'hébergement	établissements	13	10	9	32	1 294
	lits	550	383	504	1 437	36 818
Maison accueil spécialisée	établissements	8	6	4	18	358
	lits	246	274	133	653	14 356
Foyer de vie	établissements	13	11	6	30	1 081
	lits	423	434	203	1 060	34 928
Foyer à double tarification	établissements	4	1	1	6	286
	lits	94	20	48	162	8 358
Établissements de travail protégé						
Centre d'aide par le travail	établissements	18	13	11	42	1 356
	places	1 397	1 073	768	3 238	93 932
Atelier protégé	établissements	7	6	10	23	488
	places	229	215	315	759	16 365
Étab. et services de réinsertion professionnelle						
	établissements	1	-	-	1	118
	places	153	-	-	153	10 175

Source : DRASS - enquête ES



Définitions

Aide Sociale à l'Enfance (ASE) : elle est placée sous la responsabilité du Président du Conseil Général. Le directeur des services départementaux, mais aussi le juge pour enfants, ont compétence pour apprécier l'état de danger qui est la cause de l'intervention de ces services. Cependant, seul le juge pour enfants a autorité pour imposer à la famille une mesure à laquelle celle-ci ne consentirait pas de plein gré.

Établissement pour déficients mentaux : institut médico-éducatif, institut médico-pédagogique et institut médico-professionnel.

Établissement pour déficients sensoriels : accueil des déficients auditifs et des déficients visuels.

SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile.

Établissement d'accueil mère-enfant : il permet l'hébergement des femmes enceintes, des mères isolées en difficulté ainsi que de leurs enfants.

Foyer de l'enfance : il a aujourd'hui essentiellement une fonction d'accueil d'urgence. En 1986, les pouponnières et foyers de l'enfance étaient regroupés.

Maison d'enfants à caractère social : elle accueille, pour des durées de séjour variables, les enfants et adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée.

Crèche collective : elle comprend les crèches traditionnelles, les mini-crèches, les crèches parentales ainsi que les places de crèches dites de multi-accueil (qui offrent des places de crèche et de halte-garderie). Elle accueille pendant la journée des enfants bien portants de moins de trois ans.

Crèche familiale : elle permet la garde des enfants de moins de trois ans au domicile d'assistantes maternelles agréées, encadrées et contrôlées par une puéricultrice.

Halte-garderie : elle reçoit de façon discontinue, pendant la journée, des enfants de moins de six ans.

Jardin d'enfants : on y assure la garde des enfants bien portants âgés de trois à moins de six ans.

Pour en savoir plus

- *Données sur la situation sanitaire et sociale en France en 2002*, DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, septembre 2003, 216 p, 21 €.
- *"Les modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans" Études et résultats*, n° 235, DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, avril 2003, 12 p.
- *"Les personnes suivies régulièrement pour troubles psychiques et mentaux" Études et résultats*, n° 231, DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, avril 2003, 12 p.
- *"La scolarisation des enfants et adolescents handicapés" Études et résultats*, n° 216, DREES, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, janvier 2003, 11 p.
- *"Une analyse du recours aux services de garde d'enfants" (18 p) Guillot (Olivier) in Économie et Statistique*, n° 352-353, Insee, septembre 2002, 246 p, 14 €.



Équipements sociaux (enfants) 7.5

Accueil enfance et jeunesse handicapées au 1^{er} janvier 2003

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Déficients mentaux	établissements	19	8	10	37	1 219
	lits	933	611	660	2 204	71 944
Polyhandicapés	établissements	5	6	3	14	297
	lits	83	63	50	196	10 935
Troubles du comportement	établissements	9	4	3	16	334
	lits	341	70	185	596	15 278
Handicapés moteurs	établissements	2	3	1	6	121
	lits	134	21	12	167	7 088
Déficients sensoriels	établissements	1	-	1	2	146
	lits	130	-	80	210	9 872
SESSAD	places	276	239	195	710	20 219

Source : DRASS - Enquête ES - FINESS

Protection de l'enfance au 1^{er} janvier 2002

Unité : place

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Établissements d'accueil mère-enfant	83	20	41	144	4 163
Foyers de l'enfance	234	105	25	364	9 590
Maisons d'enfants à caractère social	386	166	187	739	41 188
Centres de placement familial social	-	98	162	260	11 221

Source : DRASS - enquête ES - FINESS - Ministère de la Justice

Accueil des enfants d'âge pré-scolaire au 1^{er} janvier 2002

Unité : place

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Crèches collectives	993	433	178	1 604	139 458
Crèches parentales	116	12		128	6 294
Haltes-garderies	357	234	283	874	65 282
Haltes-garderies parentales	94	3	-	97	4 882
Jardins d'enfants	-	26	-	26	9 900
Crèches familiales (enfants inscrits)	539	427	135	1 101	56 936

Source : FINESS - Statistiques départementales - Conseils généraux



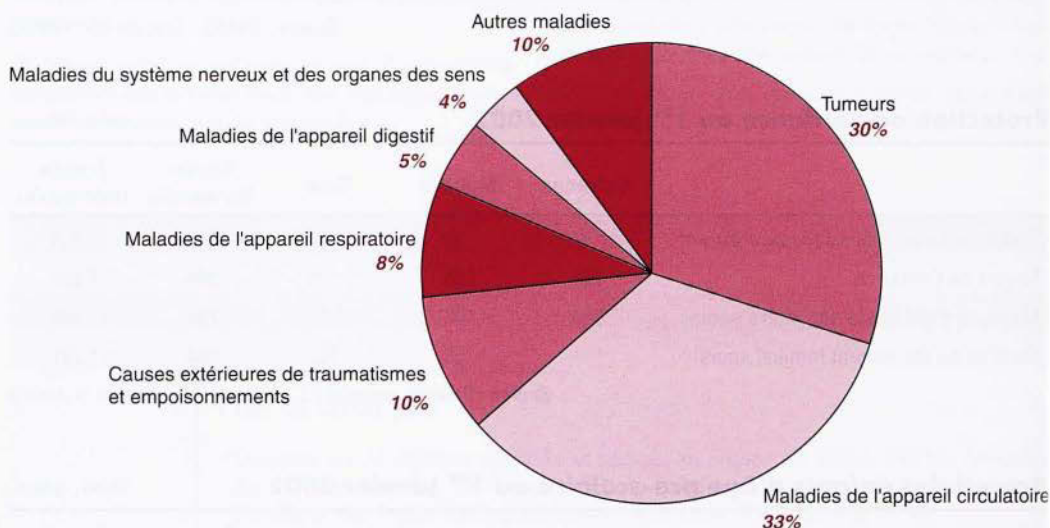
Définitions

Statistiques des causes de décès : elles sont établies depuis 1968 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). A l'occasion du décès d'une personne, le médecin établit un certificat de décès qui comporte deux parties. La première permet d'identifier la personne, la seconde est anonyme et indique le lieu, la date et les causes du décès (causes immédiates, principales et éventuelle-

ment complémentaires). L'importance de certaines maladies qui peuvent être "impliquées" dans le décès, sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

Causes de décès : elles sont répertoriées selon la Classification internationale des maladies (CIM) et regroupant la totalité des décès classés selon le département de domicile du décédé.

Principales causes de décès en Basse-Normandie en 1999



Source : INSERM

Pour en savoir plus

- Femmes et hommes en Basse-Normandie - Parité, disparités, Préfecture de la région Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 31 fiches, 25 €.
- Causes médicales de décès - résultats définitifs France, Inserm, annuel, 16 p.
- Site internet de l'institut national de la santé et de la recherche médicale : www.inserm.fr



Causes principales de décès des femmes en 1999

Unité : décès

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Maladies infectueuses et parasitaires	38	35	20	93	3 838
<i>dont Sida et infections par le V.I.H</i>	-	1	-	1	208
Tumeurs	659	533	336	1 528	5 916
Maladies endocriniennes de la nutrition et du métabolisme et troubles immunitaires	101	78	53	232	10 245
Troubles mentaux	108	91	53	252	9 659
<i>dont Psychose alcoolique et alcoolisme</i>	9	8	7	24	574
Maladies du système nerveux et des organes des sens	117	80	59	256	9 612
Maladies de l'appareil circulatoire	882	854	499	2 235	88 617
Maladies de l'appareil respiratoire	226	174	125	525	21 378
Maladies de l'appareil digestif	119	83	69	271	11 983
<i>dont Cirrhose alcoolique ou s.p. du foie</i>	31	15	20	66	2 499
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	203	196	119	518	17 755
<i>dont Suicides</i>	34	38	22	94	2 832
Autres maladies	271	200	145	616	29 708
Ensemble toutes causes	2 724	2 324	1 478	6 526	261 963

Source : INSERM

Causes principales de décès des hommes en 1999

Unité : décès

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Maladies infectueuses et parasitaires	46	29	17	92	3 962
<i>dont Sida et infections par le V.I.H</i>	4	-	1	5	755
Tumeurs	960	841	473	2 274	88 939
Maladies endocriniennes de la nutrition et du métabolisme et troubles immunitaires	56	51	40	147	6 965
Troubles mentaux	90	70	28	188	6 234
<i>dont Psychose alcoolique et alcoolisme</i>	26	19	8	53	2 160
Maladies du système nerveux et des organes des sens	103	78	37	218	7 229
Maladies de l'appareil circulatoire	842	741	453	2 036	75 631
Maladies de l'appareil respiratoire	192	178	130	500	22 390
Maladies de l'appareil digestif	143	110	73	326	13 537
<i>dont Cirrhose alcoolique ou s.p. du foie</i>	77	59	39	175	5 979
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	293	252	177	722	25 597
<i>dont Suicides</i>	85	94	61	240	7 399
Autres maladies	162	172	127	461	22 958
Ensemble toutes causes	2 887	2 522	1 555	6 964	273 442

Source : INSERM



Définitions

Victimes des accidents de la circulation : la statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.

Accidents de la circulation : ces statistiques sont établies à partir des informations transmises par les services de police et de gendarmerie chaque fois qu'un accident sur la voie publique fait des victimes.

Blessé grave : victime avec plus de six jours d'hospitalisation.

Blessé léger : victime nécessitant des soins médicaux ou une hospitalisation de moins de six jours.

Accident du travail : accident ou maladie professionnelle ayant provoqué une interruption de travail d'au moins une journée et ayant donné lieu au paiement d'une indemnité journalière.

Accident du travail avec IP : accident ayant entraîné soit la reconnaissance d'une incapacité permanente, soit le décès.

Maladie professionnelle : maladie professionnelle reconnue, et pour laquelle une indemnité ou une rente a été versée pour la première fois l'année en cours.

Pour en savoir plus

- "La mort évitable : tabac, alcool et accidents de la route en France" Got (Claude); *Population et sociétés*, n° 393, Ined, septembre 2003, 4 p, 1,50 €.
- *Les risques professionnels en Normandie, statistiques 2002*, CRAM de Normandie, septembre 2003, 98 p.
- "Bilan de l'année 2002" La sécurité routière en France, La documentation française, août 2003, 214 p, 15 €.
- "Les salariés apprécient la complémentaire santé d'entreprise" Simon (Marie-Odile); *Consommation et modes de vie*, n° 166, Crédoc, juillet 2003, 4 p, abonnement.
- "Travail et santé" *Problèmes politiques et sociaux*, n° 883, La documentation française, décembre 2002, 120 p, 9 €.



Accidents de la circulation

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Année 2001					
Accidents	1 040	940	391	2 371	116 745
Blessés	1 395	1 340	559	3 294	153 945
dont blessés graves	308	378	204	890	26 192
dont blessés légers	1 087	962	355	2 404	127 753
Tués	77	75	59	211	7 720
Année 2002					
Accidents	931	832	361	2 124	105 470
Blessés	1 229	1 180	533	2 942	137 839
dont blessés graves	275	312	188	775	24 091
dont blessés légers	954	868	345	2 167	113 748
Tués	93	63	52	208	7 242

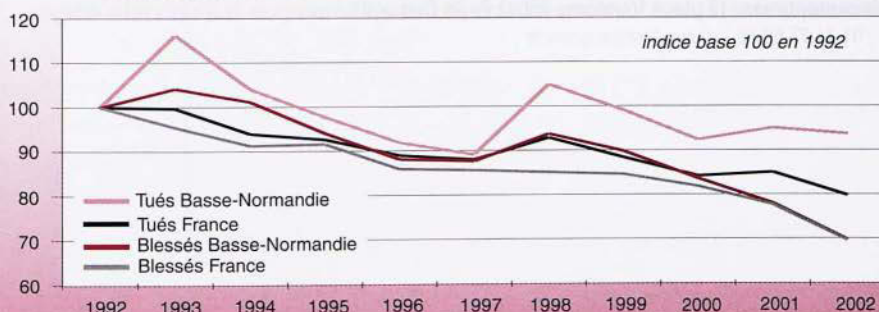
Source : Ministère de l'Intérieur, Sous-direction de la circulation et de la sécurité routière

Accidents du travail en 2001

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Accidents avec arrêt	9 998	5 765	4 260	20 023	817 500
Accidents avec incapacité permanente	540	369	252	1 161	51 684
Tués					
par maladies professionnelles	10	2	1	13	318
par accidents du travail	7	6	2	15	721
par trajet	8	6	5	19	627

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

Évolution du nombre de victimes d'accidents de la route



Source : ONISR, fichier des accidents



Adresses utiles

- **Ministère de la Justice, sous-direction de la statistique, des études et de la documentation**, 13 place Vendôme 75042 Paris Cedex 01.
Tél : 01.44.77.60.60 - www.justice.gouv.fr



Avec près de 47 crimes et délits pour 1 000 habitants en 2002, la Basse-Normandie est toujours une des régions les plus sûres de France puisqu'elle se situe au 20^e rang des régions métropolitaines (18^e rang en 2000). Le nombre d'infractions a cependant progressé de 10,3 % par rapport à 2000, atteignant un peu plus de 67 000 crimes et délits en 2002. Hormis les infractions économiques et financières en baisse de 11 %, tous les crimes et délits ont progressé. Les vols à l'étalage ont notamment progressé de plus de 50 %, les coups et blessures de 23 % et les cambriolages de 17 %.

Forte hausse de la criminalité dans la Manche en 2002

Le Calvados détient le plus fort taux de criminalité de la région avec 58 crimes et délits pour 1 000 habitants et se situe au 43^e rang (40^e rang en 2000) des départements français en 2002. Mais c'est la Manche, avec 41 crimes et délits pour 1 000 habitants, qui a enregistré la plus haute progression de criminalité depuis 2000 (+14,6 %). Parmi les infractions responsables de cette progression, les destructions et dégradations de biens privés (+ 16 %) et surtout les coups et blessures volontaires (+ 40 %) se sont fortement accrus. La Manche se situe au 81^e rang des départements français (82^e rang en 2000). L'Orne avec 34 crimes et délits pour 1 000 habitants recule au 91^e rang (87^e rang en 2000).

Deux délits sur cinq sont des vols

Comme au niveau national, les vols représentent la majeure partie des crimes et délits constatés dans la région, même si leur part est moins importante qu'au niveau national (55,2 % contre 60,9 %). Comme en 2000, la Manche est le département qui affiche le pourcentage le plus bas dans ce domaine (49,3 %). En revanche, dans l'Orne et le Calvados, les vols constituent près de 58 % des crimes et délits. Les infractions économiques et financières sont proportionnellement identiques en Basse-Normandie et en France (8,9 % contre 8,6 % pour la France), avec des disparités départementales, le Calvados n'ayant qu'un taux de 7,3 % sur ce type de crimes et délits. Pour les crimes et délits contre les personnes, la région est au-dessus de la moyenne nationale avec 8,2 % contre 6,7 % pour la France, les trois départements bas-normands étant également concernés par ce domaine. Les autres délits (dont stupéfiants) représentent 27,3 % des crimes et délits en Basse-Normandie et même 31,4 % dans la Manche contre 23 % en France.

Le nombre de magistrats a plus augmenté en Basse-Normandie qu'en France entre 2000 et 2001, 11 % contre 7,2 %. Par contre le nombre d'avocats est resté stable en région alors qu'il a augmenté de 4,6 % en moyenne sur l'ensemble du territoire.



Définitions

Crimes et délits constatés : il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire qui prononce les condamnations.

Crimes : ce sont les infractions jugées par les cours d'assises. Les auteurs encourent des peines de détention ou de réclusion de plus de dix ans, ainsi que des amendes et des peines complémentaires.

Délits : ce sont les infractions dont l'auteur est punissable de peines correctionnelles : emprisonnement à temps, amende, jours-amende, travail d'intérêt général...

Escroqueries, faux et contrefaçons : infractions effectuées par des manoeuvres frauduleuses et/ou par l'usage de faux noms ou de fausses qualités. On y trouve, entre autres, les fausses déclarations pour l'obtention des prestations chômage.

Autres atteintes volontaires contre les personnes : concernent les atteintes à la vie privée, les violations de domicile, les menaces, la diffamation, la discrimination, la non-assistance à personne en danger, la détention et la séquestration.

Taux de criminalité : rapport entre le nombre de "crimes et délits" et la population considérée (par fraction de 1000 habitants).

Rang : place d'une région (d'un département) dans le classement correspondant par ordre décroissant de criminalité.

Pour en savoir plus

- *Statistiques trimestrielles de la population prise en charge en milieu fermé au 1^{er} juillet 2003*, n° 96, Ministère de la Justice, Direction de l'administration pénitentiaire, septembre 2003, 54 p.
- *Les chiffres-clés de la Justice*, octobre 2003, Ministère de la Justice, 40 p.
- *Annuaire statistique de la justice*, édition 2003, Ministère de la Justice, juin 2003, 372 p, 45 €.
- *Les condamnations en 2001*, Ministère de la Justice, janvier 2003, 280 p, 15 €.
- *Aspect de la criminalité et de la délinquance constatée en France*, La documentation française, statistiques de la police judiciaire, Ministère de l'Intérieur - 374 p, Annuel.
- Site internet du ministère de la Justice : www.justice.gouv.fr



Principaux crimes et délits constatés en 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Vols (y compris recels)	21 739	9 604	5 773	37 116	2 507 027
dont					
Vols avec violences (y compris vols à main armée)	685	141	105	931	133 137
Cambriolages	3 592	2 000	1 367	6 959	432 593
Vols d'automobiles	1 836	602	474	2 912	283 617
Vols à la roulotte	3 879	1 450	870	6 199	481 524
Vols d'accessoires sur véhicules immatriculés	2 293	786	496	3 575	220 519
Vols de véhicules motorisés à deux roues	751	540	318	1 609	97 383
Vols à l'étalage	1 138	403	251	1 792	64 036
Recels	345	132	66	543	37 243
Infractions économiques et financières	2 773	2 118	1 076	5 967	355 342
dont					
Escroqueries faux et contrefaçons	2 523	1 714	1 000	5 237	325 841
<i>Escroqueries et abus de confiance</i>	987	645	318	1 950	140 593
<i>Usages de chèques volés</i>	1 196	925	557	2 678	127 993
<i>Falsifications, usages de cartes de crédit</i>	241	76	58	375	45 318
<i>Faux en écriture publique et authentique</i>	11	8	4	23	1 450
Délinquance économique et financière	92	120	53	265	16 045
Infractions à la législation sur les chèques	158	284	23	465	13 456
Crimes et délits contre les personnes	3 224	1 638	898	5 760	303 552
dont					
Homicides (y compris tentatives)	17	8	3	28	2 415
Coups et blessures volontaires	1 369	646	399	2 414	125 371
Autres atteintes volontaires contre les personnes	859	388	189	1 436	90 027
<i>Menaces ou chantages</i>	532	231	110	873	61 983
Atteintes aux mœurs	422	307	136	865	37 813
<i>Viols</i>	116	96	30	242	10 460
<i>Autres agressions sexuelles</i>	163	132	56	351	15 743
Infractions contre la famille et l'enfant	557	289	171	1 017	47 926
<i>Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants</i>	168	54	23	245	10 064
Autres infractions (dont stupéfiants)	10 049	6 116	2 197	18 362	947 961
dont					
Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 152	954	376	2 482	108 121
Destructions et dégradations de biens privés*	2 529	1 024	374	3 927	197 339
Atteintes à chose publique et ordre public	103	128	11	242	5 273
Outrages, violences à dépositaire de l'autorité	486	217	137	840	49 264
Ports ou détentions d'armes prohibés	284	70	40	394	23 154
Faux documents d'identité ou administratifs	146	82	8	236	13 795
Total	37 785	19 476	9 944	67 205	4 113 882
Taux des crimes et délits pour mille habitants	57,6	40,3	34,0	46,9	69,3
Rang	43	81	91	20	///

* sauf véhicules

Source : Direction générale de la Police nationale, direction centrale de la Police judiciaire



Définitions

Tribunal de grande instance : il traite toutes les affaires civiles qui ne sont pas jugées par le tribunal d'instance (divorce, adoption...). L'assistance d'un avocat est obligatoire dans la plupart des affaires.

Tribunal d'instance : il juge toutes les affaires civiles dont le litige n'excède pas 7 600 € (exemple : tutelle, loyer...).

Justice civile : les juridictions civiles ont à juger les litiges nés entre les personnes dans le but de sauvegarder les intérêts respectifs de celles-ci. En fonction de leur compétence, différents tribunaux statuent et jugent les affaires : tribunaux d'instance, de grande instance, de commerce, conseils de prud'hommes.

Justice pénale : les auteurs présumés d'une infraction sont jugés par les juridictions pénales qui sont, selon la gravité de l'infraction : le tribunal de police (contraventions), le tribunal correctionnel qui est une chambre du tribunal de grande instance (délits) ou la cour d'assises (crimes). Les victimes de l'infraction peuvent demander réparation de leur dommage à la juridiction pénale saisie de la poursuite.

Affaires nouvelles, affaires terminées : les affaires nouvelles sont celles arrivées dans l'année. Sur le stock d'affaires en cours de traitement, un certain nombre d'affaires sont définitivement terminées.

Ordonnance de référé : c'est une décision provisoire rendue à la demande d'une partie, l'autre présente ou appelée, dans les cas où la loi confère à un juge, qui n'est peut-être pas saisi du principal, le pouvoir d'ordonner immédiatement les mesures nécessaires. Elle ne peut être modifiée qu'en cas de circonstances nouvelles.

Amende forfaitaire majorée : c'est une procédure mise en oeuvre par le seul ministère public sans intervention du juge de police. Elle fait suite à une phase administrative initiale relevant des agents verbalisateurs. Cette phase consiste dans l'extinction de l'action publique par le paiement d'une amende forfaitaire. A défaut de paiement ou de demande d'exonération présentée par le contrevenant dans un délai de trente jours, l'amende forfaitaire est majorée de plein droit et recouvrée au profit du Trésor Public, en vertu d'un titre rendu exécutoire par le ministère public.

Ordonnance pénale : procédure simplifiée à la demande du ministère public pour les contraventions de police les moins graves. Le juge du tribunal de police statue alors sans débat préalable par une ordonnance pénale non motivée portant relaxe ou condamnation à une amende.

Contravention de 5^e classe : elles regroupent notamment les infractions à la circulation routière, les atteintes à la personne, à l'environnement, à la législation économique.

Les contraventions sont divisées en cinq classes selon la gravité de la peine encourue. Les contraventions de 5^e classe encourent les peines les plus graves.

Pour en savoir plus

- *Les chiffres-clés de la Justice*, octobre 2003, Ministère de la Justice, 40 p.
- *Annuaire statistique de la justice*, édition 2003, Ministère de la Justice, juin 2003, 372 p, 45 €.
- Site internet du ministère de la Justice : www.justice.gouv.fr



Activité judiciaire - Affaires jugées 8.2

Activité des tribunaux de grande instance en 2001

Unité : nombre

	Affaires civiles			Affaires pénales			
	Nouvelles	Terminées	dont divorces	Parquet Plaintes, procès verbaux parvenus	Tribunaux correctionnels Poursuites devant le juge d'instruction	Affaires nouvelles	Jugements rendus
Tribunal de grande instance							
Alençon	1 270	1 347	264	7 577	2 851	966	1 001
Argentan	1 154	1 086	225	6 240	2 377	1 263	1 074
Avranches	834	834	140	5 980	1 917	710	711
Caen	4 592	4 492	968	35 550	13 195	3 448	2 705
Cherbourg	1 509	1 418	413	11 062	3 689	1 327	1 248
Coutances	1 096	1 089	204	7 577	2 728	972	1 200
Lisieux	1 701	1 559	220	10 740	3 269	1 424	1 572

Source : Annuaire statistique de la justice - Ministère de la Justice

Activité des tribunaux d'instance en 2001

Unité : nombre

	Affaires civiles				Affaires pénales			
	Nouvelles	Terminées	dont jugements de fond	Ordonnances de référé	Amendes forfaitaires majorées	Ordonnances pénales	Jugements	dont 5 ^e classe
Tribunal d'instance								
Alençon	673	671	518	5	1 371	168	337	126
Argentan	624	609	491	9	1 667	106	399	263
Avranches	792	758	568	6	2 399	511	272	169
Bayeux	628	632	541	8	1 100	331	103	29
Caen	3 753	3 934	3 207	108	44 650	4 958	631	219
Cherbourg	963	936	821	4	2 939	517	453	187
Coutances	670	664	558	6	1 935	306	294	127
Domfront	600	610	520	3	2 000	117	265	212
Falaise	370	416	364	7	550	390	63	16
Lisieux	997	1 045	821	11	5 255	370	326	162
Mortagne-au-Perche	844	903	778	26	3 400	565	339	78
Mortain	270	278	222	2	237	202	144	76
Pont-L'Évêque	1 114	1 028	799	30	12 602	971	565	244
Saint-Lô	681	nd	nd	16	1 468	363	445	182
Valognes	465	463	410	4	320	104	255	95
Vire	559	487	414	14	100	458	126	26

Source : Annuaire statistique de la justice - Ministère de la Justice



Définitions

Conseil de prud'hommes : c'est une juridiction du premier degré qui règle par voie de conciliation les différends qui peuvent s'élever à l'occasion de tout contrat de travail entre les employeurs, ou leurs représentants et les salariés qu'ils emploient. Ils jugent les différends à l'égard desquels la conciliation n'a pas abouti. C'est une juridiction paritaire composée pour moitié de représentants des employeurs et pour moitié des représentants des salariés.

Cour d'appel : elle réexamine une affaire déjà jugée par un tribunal de grande instance, un tribunal de commerce, un conseil de prud'hommes, un tribunal paritaire des baux ruraux, un tribunal de police ou un tribunal correctionnel. L'assistance d'un avoué est obligatoire dans la plupart des affaires (en plus d'un avocat).

Cour d'assises : la juridiction compétente pour juger les crimes. A la différence des autres juridictions qui ne sont composées que de magistrats professionnels, la cour d'assises comprend deux éléments. Le premier, professionnel, la cour au sens strict du mot, est composé de trois magistrats (un président et deux assesseurs), assistés d'un membre du Ministère public membre du Parquet général de la cour d'appel ou du Parquet d'un tribunal de grande instance. Le second est composé de simples citoyens qui forment le jury (neuf jurés tirés au sort parmi la population). Ce sont ces trois magistrats professionnels (la Cour) et ces neuf jurés populaires (le jury) qui délibèrent ensemble sur la culpabilité de l'accusé et sur la peine éventuelle.

Ordonnance pénale : procédure simplifiée, écrite et sans audience de jugement, qui s'applique aux contraventions les moins importantes.

Pour en savoir plus

- "La durée des affaires civiles dans les tribunaux de grande instance en 2001", *Infostat justice*, n°71, Ministère de la Justice, décembre 2003, 4 p, 2 €.
- *Les chiffres-clés de la Justice*, octobre 2003, Ministère de la Justice, 40 p.
- *Annuaire statistique de la justice*, édition 2003, Ministère de la Justice, juin 2003, 372 p, 45 €.
- Site internet du ministère de la Justice : www.justice.gouv.fr



Activité des conseils de prud'hommes en 2001

	Procédures ordinaires		Ordonnances de référé
	Affaires nouvelles	Affaires terminées	
Conseil des prud'hommes			
Alençon	233	252	61
Argentan	226	187	45
Avranches	139	109	21
Caen	952	1 083	350
Cherbourg	277	255	79
Coutances	258	185	51
Lisieux	148	131	55
Vire	50	79	7
Flers	122	109	12
Trouville-sur-Mer	248	181	65

Source : Annuaire statistique de la justice - Ministère de la Justice

Activité des tribunaux de commerce en 2001

	Toutes affaires terminées	Dont décision de fond	Jugements d'ouvertures et autres décisions	dont jugement d'ouverture de redressement judiciaire	dont liquidations judiciaires immédiates	Issues des redressements	dont liquidations après période d'observation	Clotûres des opérations	Référés
Tribunal de commerce									
Alençon	350	331	88	31	34	28	22	43	54
Argentan	59	49	43	18	12	17	13	10	16
Bayeux	92	83	58	11	19	14	9	27	14
Caen	825	587	384	103	149	85	55	195	207
Cherbourg	431	399	117	33	58	45	31	158	25
Condé-sur-Noireau	233	212	125	31	44	39	29	15	19
Coutances	523	495	148	44	78	50	32	63	77
Honfleur	220	209	109	49	13	57	41	40	82
Lisieux	178	166	78	28	12	41	24	55	8

Source : Annuaire statistique de la justice - Ministère de la Justice

Activité des cours d'appel et des cours d'assises en 2001

	Caen	France entière
Affaires civiles		
Nouvelles	3 742	186 930
Terminées	4 271	206 294
dont arrêts	3 209	141 239
Affaires pénales - Arrêts		
Chambre des appels correctionnels	745	36 813
Chambre d'accusation	277	32 152
dont arrêts sur mesures de sûreté	141	22 751
Arrêts des cours d'assises en matière pénale	72	2 863

Source : Ministère de la Justice



Définitions

Magistrats, avocats : "les magistrats professionnels appartiennent à un corps unique (régi par une ordonnance de 1958), et font l'objet d'un recrutement et d'une formation spécifiques et n'exercent pas d'autres activités.

Les magistrats non professionnels qui siègent principalement dans les conseils de prud'hommes et les tribunaux de commerce sont élus par leurs pairs et continuent parallèlement à exercer leur activité d'origine. Leur activité juridictionnelle est donc également temporaire (le temps fixé par le mandat électif).

Compte tenu de ces particularités, les statistiques du ministère de la Justice, concernant les personnels, ne portent que sur les magistrats professionnels.

Maison d'arrêt : établissement pénitentiaire qui reçoit les prévenus et les condamnés dont la durée de peine restant à purger est inférieure à un an, ou les condamnés en attente d'affectation dans un établissement pour peine (centre de détention ou maison centrale). Certaines maisons d'arrêt disposent d'un quartier spécifique pour recevoir des mineurs, séparé des adultes.

Centre de détention : prison, établissement pénitentiaire accueillant les personnes majeures condamnées qui présentent les perspectives de réinsertion les meilleures. Leur régime de détention est orienté principalement vers la resocialisation des détenus.

Population incarcérée : elle comprend l'ensemble des individus (condamnés et prévenus) détenus dans un établissement pénitentiaire.

Condamné : personne détenue dans un établissement pénitentiaire en vertu d'une condamnation à une peine privative de liberté devenue définitive.

Prévenu : personne détenue dans un établissement pénitentiaire qui n'a pas encore été jugée ou dont la condamnation n'est pas définitive.

Pour en savoir plus

- *L'univers carcéral en Basse-Normandie : de la privation de liberté à l'insertion sociale et professionnelle*, Conseil économique et social régional de Basse-Normandie, janvier 2004, 358 p.
- *Les chiffres-clés de la Justice*, octobre 2003, Ministère de la Justice, 40 p.
- *Statistiques trimestrielles de la population prise en charge en milieu fermé au 1^{er} juillet 2003*, n° 96, Ministère de la Justice, Direction de l'administration pénitentiaire, septembre 2003, 54 p.
- *Aspect de la criminalité et de la délinquance constatée en France : statistiques de la police judiciaire*, Ministère de l'Intérieur, La Documentation française, 374 p, Annuel



Effectifs des magistrats, avocats et greffiers au 1^{er} janvier 2001

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (entière)
Magistrats	81	29	21	131	6 406
Avocats	258	80	54	392	38 044
Notaires	109	87	53	249	7 647
Huissiers de justice*	47	24	17	88	3 263
Greffiers	57	57	38	152	6 659
Total	552	277	183	1 012	62 019

* inscrits au barreau (y compris les stagiaires)

Source : Ministère de la Justice

Établissements de détention au 1^{er} janvier 2001

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (entière)
Maison d'arrêt	1	2	1	4	117
Centre de détention	1	-	1	2	25

Source : Ministère de la Justice

Population pénale au 1^{er} janvier 2001

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (entière)
Hommes					
nombre de de prévenus	150	56	30	236	17 456
nombre de condamnés	569	39	511	1 119	28 137
Femmes					
nombre de prévenues	5	3	-	8	792
nombre de condamnées	8	-	-	8	902
Total					
nombre de prévenus	155	59	30	244	18 248
nombre de condamnés	577	39	511	1 127	29 039

Source : Fichier national des détenus - Ministère de la Justice



Emploi, revenus

Emploi	■	9
Revenus	■	10



Adresses utiles

- **Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (CEREQ)**, 10 quai Lazaret 13002 Marseille. Tél : 04.91.13.28.28
- **Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie (DRTEFP)**, 3 place Saint Clair BP 70034 14202 Hérouville-Saint-Clair. Tél : 02.31.47.73.00
www.emploi-solidarite.gouv.fr
- **Ministère des Affaires sociales du Travail et de la Solidarité, Service des statistiques, des études et des systèmes d'information (SESI)**, 11, place des 5 martyrs du lycée Buffon 75696 PARIS 14. Tél : 01.44.36.80.00
- **Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E), Direction régionale de Basse-Normandie**, 82, rue de Thiés BP 2011 14061 CAEN Cedex. Tél : 02.31.43.25.00
www.anpe.fr
- **Observatoire régional des formations et des métiers (OREFORM)**, Unicité, Bât. A 10, rue Alfred Kastler 14052 CAEN Cedex 4. Tél : 02.31.46.91.10
www.orefom.fr
- **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)**, 39-43 quai André Citroën 75902 Paris Cedex 15.
Tél : 01.44.38.23.11
www.travail.gouv.fr



Au 31 décembre 2001, la Basse-Normandie offre plus de 561 000 emplois. A lui seul, le Calvados représente près de la moitié des effectifs, la Manche et l'Orne en offrant respectivement 33 % et 20 %. A cette même date, les non salariés représentent 12 % de l'ensemble contre 15 % en 1999.

Le commerce et la construction embauchent

Le secteur des services, constitué pour l'essentiel de salariés, emploie plus d'un Bas-Normand sur deux. Les secteurs de la santé et de l'action sociale en restent les principaux employeurs, suivis par l'éducation et l'administration publique. Ces trois activités représentent près d'un tiers du salariat bas-normand.

En 2001, l'industrie bas-normande concentre un emploi sur cinq. L'évolution est néanmoins contrastée suivant les secteurs. Ainsi, entre 2000 et 2001, l'industrie automobile et l'industrie des biens intermédiaires connaissent une forte croissance (+ 7 %), mais l'industrie des biens de consommation rencontre un certain marasme (- 23 %).

Le commerce représente 13 % de l'emploi total bas-normand. 87 % des emplois y sont salariés. Entre 1999 et 2001, ses effectifs ont progressé de 6 % en trois ans, croissance totalement due au développement de l'emploi salarié.

Malgré une diminution constante de ses effectifs depuis une décennie, l'agriculture occupe fin 2001 plus de 41 000 personnes, soit 7 % de la population active occupée bas-normande. Cette proportion est près du double de celle observée au niveau national.

Grâce à une forte croissance de l'emploi non salarié (+ 3 %), les effectifs de la construction ont légèrement progressé entre 2000 et 2001 (+ 1 %). Le secteur représente ainsi 7 % de l'emploi total bas-normand.

Un taux de chômage plus faible dans la région

Avec un taux de chômage voisin de 8,2 % fin 2001, la Basse-Normandie reste en deçà du niveau national. Le Calvados obtient les moins bons résultats en ce domaine : plus urbain et plus dynamique, il attire davantage les personnes à la recherche d'un emploi. Sur les 64 000 demandeurs d'emploi (demandes d'emploi de catégories 1 et 6) enregistrés en cette fin d'année, on compte autant d'hommes que de femmes. La région se caractérise par une part de jeunes plus forte parmi les chômeurs que la moyenne nationale (25 % contre 20 %). Par ailleurs, la proportion de chômeurs de longue durée reste fin 2002 voisine de celle observée au niveau national (28 %).

Le chômage touche les catégories sociales de manière bien différente. Les employés (qualifiés et non qualifiés) sont les plus nombreux inscrits au chômage (53 %), les cadres sont moins présents (5 %). Cette proportion nettement inférieure à celle observée au niveau national (14 %) tient en partie au faible taux d'encadrement de la région.



Définitions

Population active occupée (au sens du recensement) : elle comprend toutes les personnes qui ont une profession et l'exercent au moment du recensement. Sont classées dans cette rubrique les personnes qui aident un membre de leur famille dans son travail (par exemple : exploitation agricole ou artisanale, commerce, profession libérale, etc.) à condition que la personne aidée ne soit pas salariée. Les apprentis sous contrat, les stagiaires rémunérés et les personnes qui, tout en poursuivant leurs études, exercent une activité professionnelle font également partie de la population active ayant un emploi.

Chômeurs (au sens du recensement) : sont classés comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées "chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE)" sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher du travail.

Population active totale : elle regroupe la population active occupée, les chômeurs et depuis le recensement de 1990, les militaires du contingent. La population active comprend, aux recensements de 1982, 1990 et 1999, des personnes âgées de 15 ans ou plus alors qu'au recensement de 1975 elle ne comprenait que des personnes âgées de 17 ans ou plus.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs + militaires du contingent) et la population totale du même âge.

Pour en savoir plus

- "Marché du travail, vieillissement et retraite" (9 p) in *Problèmes économiques*, n° 2840, La Documentation française, janvier 2004, 32 p, 3 €.
- "Projections de population active" Moisan (Michel) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 126, Insee Basse-Normandie, novembre 2003, 6 p, 2,20 €.
- "La nouvelle enquête emploi, l'activité et le chômage" (71 p) in *Economie et Statistique*, n° 362, Insee, juillet 2003, 112 p, 7 €.
- "Les projections de population active 2003-2050" Nauze-Fichet (Emmanuelle), Lerais (Frédéric), Lhermitte (Stéphane) ; *Insee résultats "société"*, n° 13, Insee, juin 2003, 26 p + cédérom, 53,40 €.
- "L'interim en Basse-Normandie entre 1998 et 2001" Dardaillon (Bruno) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 117, Insee Basse-Normandie, février 2003, 6 p, 2,20 €.
- *L'emploi et son évolution en Basse-Normandie en 2001*. Assédic de Basse-Normandie, janvier 2003, 134 p.
- "La baisse de la durée du travail entre 1995 et 2001" Afsa (Cédric), Biscourp (Pierre) et Pollet (Pascale) ; *Insee Première*, n° 881, Insee, janvier 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Enquête sur l'emploi de mars 2002" Aerts (Anne-Thérèse) et Bigot (Jean-François) ; *Insee Première*, n° 857, Insee, juillet 2002, 4 p, 2,20 €.



Population active occupée et chômeurs par sexe en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Population active occupée	250 757	183 464	112 296	546 517	23 055 202
Hommes	136 832	103 507	62 405	302 744	12 708 223
Femmes	113 925	79 957	49 891	243 773	10 346 979
Chômeurs	39 391	23 979	14 879	78 249	3 401 611
Hommes	18 261	10 928	6 660	35 849	1 577 224
Femmes	21 130	13 051	8 219	42 400	1 824 387

Source : Insee, recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Population active par sexe et âge en 1999

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hommes	156 131	115 212	69 555	340 898	14 369 489
moins de 25 ans	15 386	11 822	7 009	34 217	1 286 624
25 à 49 ans	109 545	81 552	48 030	239 127	10 023 949
50 ans et plus	31 200	21 838	14 516	67 554	3 058 916
Femmes	135 077	93 028	58 120	286 225	12 172 992
moins de 25 ans	11 742	8 444	4 963	25 149	992 918
25 à 49 ans	95 925	66 030	40 630	202 585	8 708 301
50 ans et plus	27 410	18 554	18 527	58 491	2 471 773
Ensemble	291 208	208 240	127 675	627 123	26 542 481
moins de 25 ans	27 128	20 266	11 972	59 366	2 279 542
25 à 49 ans	205 470	147 582	88 660	441 712	18 732 250
50 ans et plus	58 610	40 392	27 043	126 045	5 530 689

Source : Insee, recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Taux d'activité* par sexe en 1999

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	54,9	52,8	53	53,8	55,2
Hommes	61,8	60,3	59,5	60,8	62,3
Femmes	48,7	45,8	46,8	47,3	48,7

* population de 15 à 64 ans

Source : Insee, recensement de la population 1999 (exploitation principale)



Définitions

Secteur d'activité : ensemble d'entreprises exerçant la même activité principale, même si elles ont des activités secondaires différentes.

Estimations régionales et départementales : le recensement de la population de 1999 sert de base de référence aux estimations d'emploi. Il permet en effet de comptabiliser l'emploi au lieu de travail pour une zone géographique et un secteur d'activité économique donnés. Les résultats sont ensuite actualisés au 31 décembre de chaque année à partir d'indices d'évolution déterminés d'après les sources suivantes :

- les données de l'Unedic (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) pour la majorité des salariés.

- des données complémentaires pour les non-salariés des secteurs non couverts par l'UNEDIC provenant, par exemple, de la Mutualité sociale agricole, des fichiers de paie des agents de l'Etat, de l'enquête annuelle sur les collectivités territoriales...

NAF : nomenclature d'activités françaises. Depuis le début de l'année 1993, cette nouvelle nomenclature d'activité remplace la NAP. Introduite dans Sirène en janvier 1993, elle se substitue à l'ancienne nomenclature dans les différentes opérations statistiques. La NAF est la liste des postes de la nomenclature à son niveau le plus détaillé, tandis que les regroupements n'ont pas le statut juridique de la NAF ; ils sont définis par une note signée du directeur général de l'Insee et constituent la nomenclature économique de synthèse (NES).

Pour en savoir plus

- "L'économie sociale : un salarié bas-normand sur dix" Dardaillon (Bruno) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 124, Insee Basse-Normandie, novembre 2003, 6 p, 2,20 €.
- "Ouverture et inégalités sur le marché du travail" (78 p) in *Economie et Statistique*, n° 363-364-365, Insee, novembre 2003, 322 p, 14 €.
- "Le ralentissement de l'emploi se poursuit en 2002" (16 p) in *France, portrait social 2003-2004*, Statistique publique, octobre 2003, 228 p, 12 €.
- "Interne ou externe, deux visages de la mobilité professionnelle" Amossé (Thomas) ; *Insee Première*, n° 921, Insee, septembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2001" Doguet (Brigitte) ; *Insee résultats "société"*, n° 15, Insee, août 2003, 12 p + cédérom, 53,40 €.
- "Evolution de l'emploi salarié bas-normand entre les 1^{er} janvier 2002 et 2003" Moisan (Michel) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 123, Insee Basse-Normandie, juillet 2003, 8 p, 2,20 €.
- "Enquête sur l'emploi du premier trimestre 2003" Bigot (Jean-François) et Goux (Dominique) ; *Insee Première*, n° 909, Insee, juillet 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Le recul de l'industrie se reporte sur les services" (2 p) Moisan (Michel) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.



Emploi par secteur d'activité 9.2

Estimations d'emploi par secteur d'activité au 31 décembre 2000

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Emploi salarié	235 372	159 806	101 935	497 113	21 806 041
Agriculture	5 084	6 021	3 715	14 820	352 491
Industrie	47 099	33 944	27 317	108 360	4 072 134
Construction	12 765	11 827	6 317	30 909	1 211 551
Commerce	31 408	20 550	11 141	63 099	2 844 338
Services	139 016	87 464	53 445	279 925	13 325 527
Emploi non salarié	25 077	26 474	15 404	66 955	2 157 476
Agriculture	7 821	12 389	7 130	27 340	557 931
Industrie	1 922	1 745	1 089	4 756	168 689
Construction	2 192	2 064	1 321	5 577	205 490
Commerce	4 181	3 831	2 165	10 177	355 808
Services	8 961	6 445	3 699	19 105	869 558
Emploi total	260 449	186 280	117 339	564 068	23 963 517
Agriculture	12 905	18 410	10 845	42 160	910 422
Industrie	49 021	35 689	28 406	113 116	4 240 823
Construction	14 957	13 891	7 638	36 486	1 417 041
Commerce	35 589	24 381	13 306	73 276	3 200 146
Services	147 977	93 909	57 144	299 030	14 195 085

Source : Insee - Estimations d'emploi

Estimations d'emploi par secteur d'activité au 31 décembre 2001

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Emploi salarié	235 492	160 400	99 475	495 367	22 091 465
Agriculture	4 913	5 868	3 531	14 312	340 905
Industrie	44 406	33 618	26 212	104 236	4 055 937
Construction	13 109	12 170	6 465	31 744	1 235 589
Commerce	32 051	21 152	11 163	64 366	2 920 732
Services	141 013	87 592	52 104	280 709	13 538 302
Emploi non salarié	24 536	26 109	15 261	65 906	2 140 385
Agriculture	7 617	12 303	7 098	27 018	554 110
Industrie	1 916	1 761	1 068	4 745	169 120
Construction	2 283	2 094	1 354	5 731	211 376
Commerce	4 253	3 661	2 082	9 996	352 100
Services	8 467	6 290	3 659	18 416	853 679
Emploi total	260 028	186 509	114 736	561 273	24 231 850
Agriculture	12 530	18 171	10 629	41 330	895 015
Industrie	46 322	35 379	27 280	108 981	4 225 057
Construction	15 392	14 264	7 819	37 475	1 446 965
Commerce	36 304	24 813	13 245	74 362	3 272 832
Services	149 480	93 882	55 763	299 125	14 391 981

Source : Insee - Estimations d'emploi



Définitions

Agriculture : cette branche regroupe l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

Industrie : cette branche regroupe les industries agricoles et alimentaires, les industries de biens de consommation, l'industrie automobile, les industries de biens d'équipement, les industries de biens intermédiaires, l'énergie.

Tertiaire : cette branche regroupe le commerce, les transports, les activités financières, les activités immobilières, les services aux entreprises, les services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale, l'administration.

Pour en savoir plus

- "L'économie sociale : un salarié bas-normand sur dix" Dardaillon (Bruno) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 124, Insee Basse-Normandie, novembre 2003, 6 p, 2,20 €.
- "Ouverture et inégalités sur le marché du travail" (78 p) in *Economie et Statistique*, n° 363-364-365, Insee, novembre 2003, 322 p, 14 €.
- "Le ralentissement de l'emploi se poursuit en 2002" (16 p) in *France, portrait social 2003-2004*, Statistique publique, octobre 2003, 228 p, 12 €.
- "Interne ou externe, deux visages de la mobilité professionnelle" Amossé (Thomas) ; *Insee Première*, n° 921, Insee, septembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2001" Doguet (Brigitte) ; *Insee résultats "société"*, n° 15, Insee, août 2003, 12 p + cédérom, 53,40 €.
- "Evolution de l'emploi salarié bas-normand entre les 1^{er} janvier 2002 et 2003" Moisan (Michel) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 123, Insee Basse-Normandie, juillet 2003, 8 p, 2,20 €.
- "Enquête sur l'emploi du premier trimestre 2003" Bigot (Jean-François) et Goux (Dominique) ; *Insee Première*, n° 909, Insee, juillet 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Le recul de l'industrie se reporte sur les services" (2 p) Moisan (Michel) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.



Emploi par secteur d'activité détaillé 9.3

Emploi salarié par secteur détaillé au 31 décembre 2001

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble	235 492	160 400	99 475	495 367	22 091 465
Agriculture, sylviculture, pêche	4 913	5 868	3 531	14 312	340 905
Industrie					
Industries agricoles et alimentaires	8 606	6 970	4 730	20 306	572 638
Industrie des biens de consommation	5 407	4 377	5 671	15 455	682 787
Habilleme nt, cuir	427	1 382	931	2 740	123 915
Edition, imprimerie, reproduction	1 862	1 101	1 689	4 652	212 062
Pharmacie, parfumerie et entretien	1 356	293	523	2 172	143 044
Industrie des équipements du foyer	1 762	1 601	2 528	5 891	203 766
Industrie automobile	6 904	1 222	2 275	10 401	286 762
Industrie des biens d'équipement	6 668	6 919	3 025	16 612	821 627
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	404	3 254	-	3 658	145 855
Industrie des équipements mécaniques	4 533	2 638	2 643	9 814	434 342
Industrie des équipements électriques et électroniques	1 731	1 027	382	3 140	241 430
Industrie des biens intermédiaires	15 092	8 643	9 953	33 688	1 449 453
Industrie des produits minéraux	1 541	1 120	753	3 414	166 689
Industrie textile	530	441	365	1 336	110 531
Industrie du bois et du papier	2 280	1 776	1 464	5 520	179 161
Chimie, caoutchouc, plastiques	1 768	1 169	2 170	5 107	346 820
Métallurgie et transformation des métaux	4 450	2 376	4 608	11 434	449 129
Industrie des composants électriques et électroniques	4 523	1 761	593	6 877	197 123
Energie	1 729	5 487	558	7 774	242 670
Production de combustible et de carburant	31	3 800	-	3 831	32 709
Eau, gaz, électricité	1 698	1 687	558	3 943	209 961
Construction	13 109	12 170	6 465	31 744	1 235 589
Commerce	32 051	21 152	11 163	64 366	2 920 732
Commerce et réparations automobiles	4 802	3 531	2 202	10 535	421 174
Commerce de gros	10 007	5 663	3 008	18 678	976 188
Commerce de détail, réparation	17 242	11 958	5 953	35 153	1 523 370
Services					
Transports	9 108	4 387	2 941	16 436	1 048 914
Activités financières	5 468	2 798	2 004	10 270	686 077
Activités immobilières	2 585	905	700	4 190	262 170
Services aux entreprises	26 170	16 711	8 611	51 492	3 118 654
Postes et télécommunications	4 128	2 521	1 708	8 357	540 196
Conseils et assistance	7 932	6 250	2 134	16 316	1 206 774
Services opérationnels	12 810	7 872	4 649	25 331	1 229 283
Recherche et développement	1 300	68	120	1 488	142 401
Services aux particuliers	22 154	13 139	6 843	42 136	1 799 264
Hotels et restaurants	8 204	4 044	2 139	14 387	719 661
Activités récréatives, culturelles et sportives	4 450	1 670	859	6 979	351 094
Services personnels et domestiques	9 500	7 425	3 845	20 770	728 509
Education, santé, action sociale	49 364	31 341	21 135	101 840	3 930 638
Education	20 423	13 506	8 436	42 365	1 728 920
Santé, action sociale	28 941	17 835	12 699	59 475	2 201 718
Administration	26 164	18 311	9 870	54 345	2 692 585
Administration publique	22 506	15 798	8 224	46 528	2 359 462
Activités associatives et extra-territoriales	3 658	2 513	1 646	7 817	333 123

Source : Insee - estimations d'emploi



Définitions

Fonction publique : la Fonction publique comprend :

- la fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute ceux des établissements publics, de La Poste et de France Télécom ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat) ;
- la fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) ;
- la fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics).

Agent de l'État : les agents de l'État sont les agents de ministères, titulaires et non titulaires. Sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ; sont exclus les salariés des établissements publics ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics depuis le 1^{er} janvier 1991.

Collectivités territoriales : L'Insee réalise annuellement une enquête auprès des collectivités territoriales. Elle concerne :

- les organismes régionaux et départementaux ;
- les organismes communaux (communes, centres communaux d'action sociale, caisses des écoles) et intercommunaux (districts, syndicats de communes à vocation unique ou multiple...) ;
- des organismes privés d'action locale (syndicats d'initiative, maisons des jeunes et de la culture, associations d'aide à domicile, d'aide aux mères de familles, d'aide aux personnes âgées) ;
- les offices publics d'habitat à loyer modéré (HLM) et les offices publics d'aménagement et de construction (OPAC) ;
- des organismes divers tels que les associations syndicales autorisées, les régies de transport public et les caisses municipales.

L'enquête ne couvre pas les établissements hospitaliers, les maisons de retraite et les organismes consulaires (chambre d'agriculture, de commerce et d'industrie, de métiers).

Pour en savoir plus

- "Les agents de l'état au 31 décembre 2000" *Insee résultats "société"*, n° 21, Insee, décembre 2003, 320 p, 13,80 €.
- "Les conditions de travail dans la fonction publique" Guignon (Nicole) et Vinck (Lydie) ; *Premières informations et premières synthèses*, n° 401, Dares, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, octobre 2003, 8 p, abonnement.
- "L'emploi dans les collectivités locales au 31 décembre 2001" Kerouanton (Marie-Hélène) et Quarré (Dominique) ; *Insee Première*, n° 924, Insee, septembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les personnels du secteur public de l'Éducation nationale au 31 janvier 2002" Malègue (Claude) ; *Note d'information*, n° 338 Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, juillet 2003, 6 p, abonnement.
- "Les agents de l'état : évolutions entre 1990 et 2000" Kerouanton (Marie-Hélène) et Quarré (Dominique) ; *Insee Première*, n° 865, Insee, août 2002, 4 p, 2,20 €.
- *La fonction publique de l'État - rapport annuel 2002*, La Documentation française, Ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'état et de l'Aménagement du territoire, novembre 2003, 192 p, 13 €.



Effectifs de la fonction publique au 1^{er} janvier

Unité : agent

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Fonction publique d'État*	2002	20 533	16 853	7 492	48 977	2 202 176
Fonction publique territoriale	2002	17 502	11 707	6 978	36 187	1 597 605
Fonction publique hospitalière	2000	11 661	5 986	4 736	22 383	831 430
Ensemble	2000	52 232	40 519	20 689	113 440	nd

* Les militaires de la Défense figurent dans les totaux région mais ne sont pas ventilés par département.

Source : Insee - ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Agents de l'État* au 1^{er} janvier 2002

Unité : agent

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Ensemble des ministères	20 533	16 853	7 492	48 977	2 202 176
<i>dont</i>					
Éducation nationale, jeunesse et sports	14 144	8 332	5 016	27 492	1 170 485
Économie et finances**	2 093	1 195	719	4 007	192 175
Équipement et logement	1 165	1 194	556	2 915	110 594
Intérieur	1 160	701	443	2 304	177 909
Justice	830	343	363	1 536	66 709
Agriculture	511	535	264	1 310	39 166
Santé, affaires sociales, travail-emploi-formation professionnelle	301	142	104	547	26 151
Culture	91	30	20	141	14 588

* Les militaires de la Défense figurent dans les totaux région mais ne sont pas ventilés par département.

** non compris industrie

Source : Insee

Effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1999

Unité : agent

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Organismes régionaux et départementaux	2 540	1 825	1 482	5 847	232 064
Organismes communaux et intercommunaux	14 033	9 249	5 072	28 354	1 218 566
Autres organismes	1 353	2 029	492	3 874	170 202
Ensemble	17 926	13 103	7 046	38 075	1 620 832

Source : Insee



Définitions :

Chômeurs au sens du BIT (Bureau international du travail) : en application de la définition internationale adoptée en 1992 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Taux de chômage : proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y compris militaires du contingent et les apprentis) et chômeurs.

Demandeur d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1 : personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, qui recherche un emploi à durée indéterminée et à temps plein. Depuis 1995, les demandeurs ayant exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois ne sont plus pris en compte. S'y ajoutent cette année, dans le tableau ci-contre, les demandes d'emploi de fin de mois (DEFM) de catégorie 6 concernant les personnes sans emploi non immédiatement disponibles.

Les statistiques du marché du travail, publiées par le ministère du Travail, portent sur les demandes ou les offres d'emploi déposées à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Les demandeurs d'emploi de longue durée sont les personnes inscrites depuis un an et plus (DEFM de catégorie 1 uniquement).

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois est donné en CVS (corrigés des variations saisonnières).

Pour en savoir plus

- *Bilan de l'emploi en Basse-Normandie, 2002*, Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, décembre 2003, 82 p.
- "La nouvelle enquête emploi, l'activité et le chômage" (71 p) in *Economie et Statistique*, n° 362, Insee, juillet 2003, 112 p, 7 €.
- "Chômage en France : du retour à la réalité" (4 p) Le Bayon (Sabine) et Lemoine (Matthieu) ; in *lettre de l'OFCE*, n° 241, Observatoire français des conjonctures économiques, juillet 2003, 8 p, 4,20 €.
- "Nouvelle poussée du chômage" (2 p) Lemarinel (Philippe) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "Seules neuf régions résistent à la hausse du chômage" Bourlès (Ludovic) ; in *Insee Première*, n° 888, Insee, mars 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Chômage et précarité de l'emploi par région" (8 p) Dinaucourt (Magalie) ; in *La société française : données sociales 2002-2003*, Insee, novembre 2002, 654 p, 37,30 €.



Chômage - Marché du travail 9.5

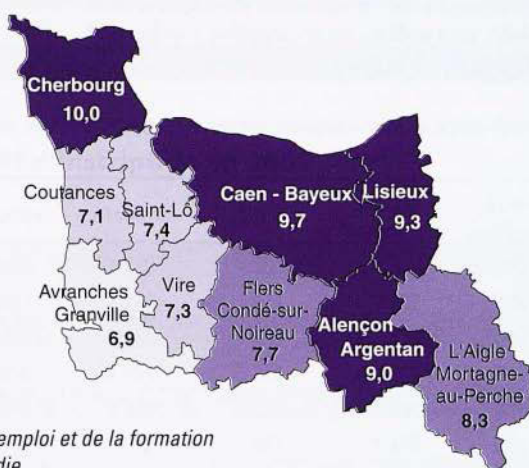
Taux de chômage en moyenne annuelle

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
1985	12,4	9,9	10,2	11,1	10,2
1990	9,7	8	7,8	8,7	8,9
1995	11,6	9,8	8,8	10,4	11,4
2000	9,6	8,3	7,6	8,8	9,5
2001	8,9	7,9	7,1	8,2	8,7

Source : Insee, division Emploi

Taux de chômage (CVS) par zone d'emploi (décembre 2002)



© IGN - Insee 2003

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie

Demandeurs d'emploi par sexe et âge au 31 décembre 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hommes	16 223	9 708	6 065	31 996	1 526 111
moins de 25 ans	4 034	2 467	1 493	7 994	303 136
25 à 49 ans	10 055	5 967	3 730	19 752	998 630
50 ans et plus	2 134	1 274	842	4 250	224 345
Femmes	15 662	9 799	6 249	31 710	1 436 912
moins de 25 ans	3 669	2 559	1 476	7 704	289 505
25 à 49 ans	10 164	6 131	3 975	20 270	973 684
50 ans et plus	1 829	1 109	798	3 736	173 723
Ensemble	31 885	19 507	12 314	63 706	2 963 023
moins de 25 ans	7 703	5 026	2 969	15 698	592 641
25 à 49 ans	20 219	12 098	7 705	40 022	1 972 314
50 ans et plus	3 963	2 383	1 640	7 986	398 068

Source : ANPE, catégories 1 et 6



Définitions

Demandeurs d'emploi : personnes inscrites à l'ANPE afin de chercher un emploi et de faire valoir leurs droits. Ces demandeurs sont classés en plusieurs catégories selon le type d'emploi recherché. La *catégorie 1* regroupe des personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. Depuis juin 1995, suite à une décision du Conseil d'Etat, les personnes répondant aux mêmes critères que la catégorie 1 mais ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle de 78 heures ou plus dans le mois précédent, sont exclues de la catégorie 1 et forment la *catégorie 6*.

Demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) : nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) en fin de mois dans les différentes catégories. Les tableaux ci-contre concernent les demandes des catégories 1. Les données sont publiées chaque mois par la Dares à partir de l'exploitation des fichiers ANPE.

Demandes d'emploi de catégorie 1 selon la qualification professionnelle : la qualification professionnelle considérée est celle de l'emploi recherché.

Demandeurs d'emploi de longue durée : demandeurs inscrits depuis un an ou plus à l'ANPE.

Pour en savoir plus

- *Femmes et hommes en Basse-Normandie - Parité, disparités*, Préfecture de la région Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 31 fiches, 25 €.
- *Bilan de l'emploi en Basse-Normandie, 2002*, Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, décembre 2003, 82 p.
- "Le PAP après six mois de chômage" Klein (Tristan) et Pommier (Patrick) ; *Premières informations et premières synthèses*, n° 452, Dares, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, novembre 2003, 8 p, abonnement.
- "Les entreprises ont toujours de fortes difficultés à trouver leur personnel malgré la baisse des perspectives d'embauches" Pouquet (Laurent) ; *Consommation et modes de vie*, n° 167, Crédoc, septembre 2003, 4 p, abonnement.
- Site internet du ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité : www.emploi-solidarite.gouv.fr



Demandes d'emploi* selon leur qualification au 31 décembre 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Manoeuvres	888	566	462	1 916	71 144
Ouvriers spécialisés	2 917	1 312	1 774	6 003	219 180
Ouvriers qualifiés	3 938	3 283	1 610	8 831	321 526
Employés non qualifiés	5 571	3 251	1 982	10 804	429 764
Employés qualifiés	9 692	5 897	3 389	18 978	866 105
Agents de maîtrise, techniciens	2 346	1 431	673	4 450	211 365
Cadres	1 497	611	347	2 455	224 440
Non précisé	491	160	151	802	29 618
Total	27 340	16 511	10 388	54 239	2 373 142

* catégorie 1

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie

Demandes d'emploi* selon le motif d'inscription en 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Licenciement économique	2 179	1 175	1 050	4 404	253 042
Autre licenciement	4 047	2 376	1 414	7 837	530 311
Démission	2 696	1 711	1 118	5 525	267 958
Fin de contrat	13 850	9 854	5 724	29 428	1 191 878
Fin de mission d'interim	5 174	3 348	3 014	11 536	426 854
Première entrée	2 914	1 612	931	5 457	302 171
Reprise d'activité après interruption	1 504	798	51	2 353	122 176
PAP anticipés et fin de convention de conversion	970	223	270	1 463	15 527
Autres cas	16 079	9 843	6 226	32 148	1 212 934

* enregistrées à l'ANPE (catégorie 1)

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie

Demandes d'emploi* selon l'ancienneté de la demande au 31 décembre 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Moins de trois mois	8 796	5 138	3 604	17 538	733 546
De 3 à 6 mois	5 641	3 840	2 293	11 774	500 961
De 6 à 12 mois	5 052	2 809	1 893	9 754	453 606
De 1 à 2 ans	4 732	2 803	1 759	9 294	420 833
De 2 à 3 ans	1 543	923	482	2 948	138 172
3 ans et plus	1 576	998	357	2 931	126 024
Ensemble	27 340	16 511	10 388	54 239	2 373 142
Ancienneté moyenne d'inscription (en jours)	338	342	278	327	331

* catégorie 1

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie



Définitions

Exonération à l'embauche : mesure créée en 1997, accordant une exonération de cotisations patronales pour l'embauche du 1^{er} au 50^e salarié dans les zones prioritaires (ZRU : zone de redynamisme urbaine ; ZRR : zone de revitalisation rurale ; ZF : zone franche).

Contrats initiative emploi (CIE) : créés par la loi du 4-8-1995, ils visent à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté ; ils sont signés par les entreprises.

Contrat jeunes en entreprise : instaurés en juillet 2002, ils s'adressent aux jeunes de 16 à 22 ans, sans qualification ou avec une qualification maximale de niveau V (CAP, BEP, diplôme inférieur au BAC). L'entreprise reçoit une prime forfaitaire (225 € par mois pour un SMIC à temps plein) pour une durée maximale de trois ans.

Contrats de qualification : ils sont destinés aux jeunes de moins de 26 ans, sans diplôme ou avec un diplôme insuffisant pour occuper un emploi. Le jeune consacre une partie de son temps de travail à la formation. En contrepartie, son employeur est exonéré de charges patronales et bénéficie d'une prime.

Contrats d'adaptation : ils doivent favoriser l'embauche de jeunes ayant déjà une qualification et pouvant, moyennant une formation complémentaire, occuper rapidement un emploi.

Contrats emploi-solidarité (CES) et emplois consolidés (CEC) : les *contrats emploi-solidarité* ont été créés en 1990, afin de favoriser l'insertion profes-

sionnelle des personnes sans emploi (rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi), par l'acquisition de compétence et de savoir-faire. Ils peuvent être signés par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les *contrats emplois consolidés* ont été créés par la loi du 29-7-1992. Ils sont destinés aux titulaires de CES qui n'ont pas trouvé d'emploi à l'issue de ces contrats.

Contrats emploi jeunes : mesure lancée en octobre 1997 et arrêtée en juin 2002, destinée aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi et à ceux de 26 à 30 ans non indemnisables par l'UNEDIC. Ces contrats peuvent être signés par les établissements scolaires, la Police nationale, les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les contrats de travail sont de droit privé (à l'exception de la Police nationale qui recrute sur des contrats de droit public), à durée indéterminée ou déterminée de 60 mois et à temps plein (sauf dérogation expresse).

Stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) : ils ont pour but de favoriser la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, connaissant des difficultés d'accès à l'emploi, par une prise en compte de leurs besoins de formation.

Stages d'accès à l'entreprise : ils ont pour objet d'apporter au demandeur d'emploi les compétences professionnelles lui permettant d'accéder à une offre d'emploi déposée à l'ANPE, l'employeur s'engageant à embaucher celui-ci à l'issue de la formation nécessaire pour accéder à un autre poste dans la même entreprise.

Pour en savoir plus

- *Tableau de bord des politiques d'emploi*, n° 122, Dares, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, janvier 2004, 80 p.
- "Les communes, premier utilisateur des emplois jeunes dans l'environnement" Lowezanin (Christophe) ; *Les données de l'environnement*, n° 89, Ifen, décembre 2003, 4 p, abonnement.
- "Le trajet d'accès à l'emploi Basse-Normandie" Corbin (Christine) ; Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, septembre 2003, 58 p.
- "Le changement d'orientation se confirme" (2 p) Clément (Catherine) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "Évaluation de deux programmes d'aide à l'emploi : contrat de qualification et contrat initiative emploi" (12 p) Belleville (Anne) , Charpail (Christine) et Klein (Tristan) ; in *La société française : données sociales 2002-2003*, Insee, novembre 2002, 654 p, 37,30 €.



Emploi aidé dans le secteur marchand en 2002

Unité : bénéficiaire

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Abattement, embauches temps partiel	807	506	217	1 530
Exonération embauche				
1 ^{er} au 50 ^e salarié en ZRU, ZRR, ZF	18	5	151	174
Contrat initiative emploi	679	335	271	1 285
Contrat Jeunes en entreprises	591	386	227	1 204
Aide chômeurs créateurs d'entreprise	510	369	234	1 113
Contrats en entreprise d'insertion	22	11	-	33
Contrats en alternance*				
Contrats d'apprentissage	3 034	2 553	1 366	6 953
Contrats de qualification (jeunes et adultes)	1 150	704	459	2 313
Contrats d'adaptation	179	205	135	519
Contrats d'orientation	165	124	16	305

* campagne du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie

Emploi aidé dans le secteur non marchand en 2002

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Contrats emploi-solidarité				
nouveaux contrats	2 152	1 372	1 019	4 543
avenants de reconduction	1 535	997	504	3 036
Emplois consolidés				
nouveaux contrats	404	340	155	899
avenants	972	1 061	536	2 569
Emplois jeunes	651	437	240	1 328

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie

Actions de formation en 2002 : les stages "État"

Unité : entrée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Stages "État"	1 287	629	438	2 354
Stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE)				
collectifs	915	442	299	1 656
individuels	237	65	89	391
Stages d'accès à l'entreprise	135	122	50	307

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie

Actions de formation : les stages du Conseil Régional

Unité : entrée

	Basse-Normandie	
	2001	2002
Stages du Conseil régional	7 686	7 571
Formations pré-qualifiantes jeunes	4 183	4 147
Chèque-formation Jeunes	2 064	1 953
Chèque-formation Adultes	809	882
Programme ingénieurs, cadres, techniciens supérieurs	353	337
1 000 parcours pour l'emploi**	277	252

** Programme lancé en 1999 en faveur des chômeurs de longue durée

Source : Conseil régional - Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage



Adresses utiles

- **Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)**, 75951 PARIS CEDEX 19.
Tél : 01.40.37.37.37
www.cnav.fr
- **Direction générale des impôts**, 139 rue de Bercy 75012 PARIS.
Tél : 01.40.04.04.04
- **Mutualité sociale agricole du Calvados et de la Manche (MSA)**, 37 rue Maltot 14000 Caen. Tél : 02.31.25.39.45
www.msa14-50.fr
- **Mutualité sociale agricole Orne-Sarthe (MSA)**, 52 bd 1^{er} Chasseurs 61000 Alençon. Tél : 02.33.31.40.00



Un salarié bas-normand a perçu en moyenne un salaire de près de 17 000 euros nets au cours de l'année 2000, soit 12 % de moins que le niveau national. La région perd une place et se classe 20^e au rang national (métropole), avec une progression des salaires d'ailleurs légèrement inférieure à celle de la France métropolitaine sur l'année (1,5 % contre 2 %).

Le niveau de salaire dépend bien entendu en premier lieu de la catégorie sociale. Ainsi un cadre perçoit en moyenne annuellement plus de 33 000 euros nets, pendant qu'un ouvrier non qualifié en gagne 11 100, soit trois fois moins.

Entre 1999 et 2000, l'écart entre le salaire perçu par un homme et celui perçu par une femme n'a pas varié : les hommes touchent toujours un salaire supérieur de 27,4 % à celui des femmes. Le salaire annuel moyen d'un cadre ou d'un chef d'entreprise bas-normand est même supérieur d'environ 43 % à celui de son homologue féminine en 2000. De nombreux facteurs interviennent pour expliquer ces écarts : le temps de travail, l'âge, la trajectoire professionnelle, le secteur d'activité... Il n'en demeure pas moins que les femmes ont à poste et situation donnés un salaire qui reste inférieur à celui des hommes.

Dépenses brutes d'aides sociales relevant de l'État

Entre 1999 et 2001, les dépenses d'aide sociale relevant de l'État ont augmenté de 6,5 % en Basse-Normandie, contre seulement 1,5 % en France métropolitaine. Mais cette croissance ne s'accompagne pas d'une modification notable dans la structure des dépenses hors aide médicale. Les montants consacrés aux centres d'aide par le travail et aux centres d'hébergement représentent toujours l'essentiel des dépenses (respectivement 70 % et 20 % en 2001 en Basse-Normandie).

Dépenses d'aide sociale des conseils généraux

Entre 1999 et 2001, les conseils généraux bas-normands ont réduit (- 5,8 %) et restructuré leur budget consacré à l'aide sociale.

La mise en place de nouveaux dispositifs de santé impliquant un transfert de charges partiel (et parfois complet) aux départements est largement à l'origine de ces changements.

Ainsi, depuis la mise en place de la Couverture maladie universelle (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2000), le poste lié à l'aide médicale a disparu des budgets des conseils généraux. De même, l'attrait du nouveau dispositif de protection sociale contre la dépendance (PSD) est responsable, au moins partiellement, de la baisse observée des allocations compensatrices à verser par les conseils généraux : - 30 % entre 1999 et 2001.

Le montant des aides aux handicapés hors allocation a en revanche progressé de 11 % dans la région (34 % dans le Calvados). De même, les dépenses liées à l'aide à l'enfance augmentent de 6 % entre 1999 et 2001 en Basse-Normandie, leur part passant de 29 à 33 % dans les dépenses de santé des conseils généraux.

Enfin, en région, l'aide destinée aux personnes âgées a progressé globalement de 12 % entre 1999 et 2001.



Définitions

Ménage fiscal : un ménage est défini, au sens du recensement, comme l'ensemble des occupants d'un même logement. Les "ménages fiscaux" sont constitués par le regroupement des "foyers fiscaux" répertoriés dans un même logement. Par exemple, dans un couple de concubins où chacun remplit sa propre déclaration de revenus, on compte deux "foyers fiscaux", qui constituent un seul "ménage fiscal".

Ménage fiscal imposé : un ménage fiscal est imposé si la somme des impôts à acquitter par les foyers fiscaux qui le composent est positive.

Revenu fiscal déclaré : c'est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la "déclaration des revenus 2000", avant abattement.

Unité de consommation : le revenu fiscal par unité de consommation (uc) présente l'avantage de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Il prend en compte les économies d'échelle résultant de la vie en commun. Le revenu exprimé par uc devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de composition différente.

Médiane : le revenu fiscal médian par unité de consommation (uc) partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par uc inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu par uc supérieur.

Déciles : utilisé pour étudier la dispersion du revenu,

le rapport inter-déciles du revenu fiscal par unité de consommation (uc) établit le rapport entre les "hauts revenus" et les "bas revenus". Le seuil des "bas revenus" correspond à la limite du 1^{er} décile. Le seuil des "hauts revenus" correspond à la limite du 9^e décile.

Revenu disponible brut : montant des revenus de l'année qui reste à la disposition des ménages, une fois l'impôt payé, pour consommer ou épargner. Le revenu disponible brut est égal au revenu primaire auquel on a enlevé les impôts directs et les cotisations sociales et ajouté les prestations reçues.

Avertissement : les fichiers de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ne sont pas exhaustifs car la Direction Générale des Impôts ne fournit pas d'informations pour les communes qui ont moins de 11 foyers imposés.

Revenu net moyen imposable : revenu net imposable divisé par le nombre de foyers fiscaux. Le revenu net imposable est le total des revenus (salaires, pensions, revenus fonciers, revenus des professions non salariées, etc.) moins les déductions et abattements, moins les charges déductibles (pensions alimentaires, etc.) et moins les abattements spéciaux (pour personnes âgées ou invalides, enfants mariés rattachés).

Impôt moyen : impôt net/nombre de foyers fiscaux. L'impôt sur le revenu des personnes physiques est établi au niveau du foyer fiscal.

Impôt net : correspond au montant de l'impôt que doivent acquitter les foyers fiscaux imposés sur leur revenus de l'année.

Pour en savoir plus

- "Une évolution encore soutenue du revenu des ménages" (16 p) in *France, portrait social 2003-2004*, Statistique publique, octobre 2003, 228 p, 12 €.
- "Des ménages modestes aux ménages aisés : des sources de revenus différents" Hourriez (Jean-Michel) ; *Insee Première*, n° 916, Insee, août 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les revenus fiscaux des Bas-Normands en 2000" Ménard (Alain) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 122, Insee Basse-Normandie, juillet 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Transferts sociaux locaux et revenus des ménages" Anne (Denis) et L'Horty (Yannick) ; (8 p) in *Problèmes économiques*, n° 2809, La documentation française, mai 2003, 32 pages, 3 €.
- "Le niveau de vie des ménages de 1970 à 1999" Guillemain (Olivier) , Roux (Valérie) ; (12 p) in *La société française : données sociales 2002-2003*, Insee, novembre 2002, 654 p, 37,30 €.



Revenus fiscal déclaré pour l'année 2000

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France de Province	France (métropole)
Ensemble des ménages fiscaux						
Nombre total de ménages fiscaux	244 056	190 376	115 406	549 838	18 637 645	22 986 838
Part des ménages fiscaux imposés	58,5	52,1	53,1	55,2	57,6	60,6
Nombre moyen d'unités de consommation par ménage	1,68	1,65	1,64	1,66	1,66	1,66
Revenu fiscal déclaré par unité de consommation (uc)						
Revenu médian (euros/uc)	13 457	12 434	12 552	12 899	13 426	13 949
1 ^{er} décile D1 (euros/uc)	5 404	5 420	5 264	5 383	5 122	5 152
9 ^e décile D9 (euros/uc)	26 250	23 914	23 513	24 896	26 498	28 657
Rapport inter-déciles (D9/D1)	4,9	4,4	4,5	4,6	5,2	5,6
Structure du revenu fiscal déclaré						
Part des revenus d'activité* (%)	73,3	69,9	69,7	71,5	71,8	73,4
Part des retraites, pensions et rentes (%)	22,6	26,3	26,1	24,5	24,4	22,7
Part des autres revenus (%)	4,1	3,8	4,2	4,0	3,8	3,9

* Revenus salariaux et revenus des professions non salariées

Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux localisés des ménages en 2000

Revenus fiscaux en 2000

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Foyers fiscaux imposés					
Nombre de foyers fiscaux	172 276	117 737	72 916	362 929	16 941 648
Part des foyers fiscaux imposés (%)	50,0	45,7	46,3	47,8	52,9
Revenu moyen net annuel imposable (euros)	22 063	20 950	20 335	21 355	23 402
Impôt net moyen (euros)	2 353	2 017	1 930	2159	2 813
Foyers fiscaux non imposés					
Nombre de foyers fiscaux	172 046	139 973	84 561	396 580	15 061 234
Part des foyers fiscaux non imposés	50,0	54,3	53,7	52,2	47,1
Revenus moyen net annuel imposable (euros)	6 177	6 307	6 231	6 234	6 159

Source : Direction générale des Impôts

Revenu disponible brut des ménages

	Basse-Normandie		France de Province		France (métropole)	
	1997	1998	1997	1998	1997	1998
Revenu disponible brut des ménages (euros)	12 833	13 113	13 009	13 412	13 673	14 093
Revenu disponible brut (millions d'euros)	18 191	18 625	615 363	636 634	795 869	823 016
Formation revenu disponible brut des ménages (%)						
Excédent brut et revenu mixte	26,2	25,9	25,0	25,0	24,6	24,6
Salaires et traitements bruts	51,6	51,7	54,6	54,8	58,2	58,3
Cotisations sociales des salariés et non salariés	11,6	9,4	12,1	9,5	12,7	9,8
Impôts	8,7	11,7	9,7	13,0	11,0	14,5
Prestations en espèces	34,8	34,8	34,0	33,8	32,2	32,0
Autres **	7,7	8,7	8,2	8,9	8,7	9,4

** autres = revenus de la propriété + autres transferts courants

Source : Insee, comptes régionaux des ménages (SEC95 - données définitives)



Définitions

Déclaration annuelle de données sociales (DADS) : formulaire, commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise, des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues. Le champ des DADS couvre environ 80 % de l'emploi salarié. Il ne comprend pas l'agriculture, les services domestiques (assistantes maternelles par exemple) et la fonction publique d'Etat. La fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale sont en

revanche bien prises en compte, de même que les établissements publics comme EDF, La Poste, France Télécom ou la SNCF.

Salaire net moyen : il correspond à l'ensemble des salaires effectivement perçus et mesurés au lieu de résidence, c'est-à-dire sans aucune conversion en équivalent temps complet ou équivalent année de travail, rapportés au nombre total de salariés. Le revenu salarial moyen est calculé sur les emplois très stables, stables et assez stables (dont sont exclus certains VRP, les personnes dont l'emploi est très saisonnier, très intermittent ou correspond à une rémunération secondaire par rapport à une activité principale hors champ).

Pour en savoir plus

- "Les salaires bas-normands en 2001" Tacon (Dominique) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 130, Insee Basse-Normandie, février 2004, 6 p, 2,20 €.
- "Des salaires dynamiques, un cadre législatif en mutation et une négociation collective qui s'adapte" (13 p) in *France, portrait social 2003-2004*, Statistique publique, octobre 2003, 228 p, 12 €.
- "Les salaires dans les entreprises en 2001" Poujet (Julien), Skalitz (Anne) ; *Insee Première*, n° 939, Insee, décembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les salaires des ingénieurs diplômés" Koubi (Malik), Mazars (Marjorie) ; *Insee Première*, n° 929, Insee, novembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les salaires des agents de l'Etat en 2001" Dhune (Marielle), Quarré (Dominique) ; *Insee Première*, n° 923, Insee, septembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Honoraires et revenus des professions de santé en milieu rural ou urbain" Breuil-Genier (Pascale) ; *Etudes et Résultats*, n° 254, drees, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, août 2003, 12 p, abonnement.
- "Les revenus des indépendants et des dirigeants jusqu'en 2000" *Synthèses*, n° 70, Statistique publique, mai 2003, 112 p, 13,80 €.
- "L'évolution des salaires jusqu'en 2000" *Synthèses*, n° 68, Statistique publique, mars 2003, 76 p, 13,80 €.
- "Les salaires des dirigeants de société de 1993 à 2000" Brouillet (Frédéric) ; *Insee Première*, n° 884, Insee, février 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2000" Beauvois (Martine) ; *Insee résultats "société"*, n° 7, Insee, septembre 2002, 206 p, 13,80 €.
- "Les bas salaires" ; *Liaisons sociales*, Insee, Dares, mai 2002, 138 p, 18,14 €.



Salaires nets annuels moyens par catégorie socioprofessionnelle en 2000

Unité : euro

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France de Province	France (métropole)
Femmes	14 326	13 351	13 423	13 848	14 208	15 410
Cadres	25 089	24 842	25 359	25 068	25 640	29 058
Professions intermédiaires	18 100	17 321	17 986	17 849	17 721	18 501
Employés	12 487	11 884	12 284	12 255	12 331	12 817
Ouvriers qualifiés	13 018	11 852	11 869	12 389	12 307	12 560
Ouvriers non qualifiés	10 415	9 541	10 090	10 102	10 045	10 129
Hommes	18 131	17 393	16 845	17 638	18 811	20 473
Cadres	36 232	35 571	35 462	35 922	36 291	40 107
Professions intermédiaires	21 104	21 167	20 631	21 041	21 427	21 958
Employés	14 357	14 526	14 722	14 469	14 789	14 966
Ouvriers qualifiés	14 695	14 454	14 422	14 556	14 928	15 192
Ouvriers non qualifiés	12 005	11 669	11 625	11 813	12 209	12 377
Ensemble	16 541	15 775	15 423	16 077	16 902	18 331
Cadres	33 305	33 020	33 106	33 196	33 620	37 040
Professions intermédiaires	19 782	19 628	19 510	19 686	19 830	20 401
Employés	12 993	12 523	12 830	12 815	12 974	13 401
Ouvriers qualifiés	14 505	14 203	14 082	14 312	14 663	14 930
Ouvriers non qualifiés	11 392	10 918	10 993	11 157	11 439	11 582

Source : Insee, DADS

Salaires nets annuels moyens

Unité : euro

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France de Province	France (métropole)
Femmes						
1999	14 075	13 148	13 230	13 626	13 944	15 089
2000	14 326	13 351	13 423	13 848	14 208	15 410
Hommes						
1999	17 843	17 091	16 616	17 356	18 461	20 026
2000	18 131	17 393	16 845	17 638	18 811	20 473
Ensemble						
1999	16 271	15 538	15 227	15 832	16 599	17 948
2000	16 541	15 775	15 423	16 077	16 902	18 331

Source : Insee, DADS



Définitions

Allocation parent isolé : elle assure aux personnes élevant seules leurs enfants des ressources minimales.

Allocation soutien familial : versée à la personne qui assume la charge d'un enfant orphelin.

Revenu minimum d'insertion (RMI) : instauré en 1989, le RMI a été conçu comme une prestation transitoire, destinée à aider l'insertion sociale et professionnelle. Pour en bénéficier, il faut avoir au moins 25 ans ou assurer la charge d'un ou de plusieurs enfants. L'allocation est différentielle : elle est réduite des autres ressources du foyer et d'un montant forfaitaire lorsque l'allocataire bénéficie d'une aide au logement. Le RMI entraîne l'ouverture de droits sociaux complémentaires, affiliation à l'assurance maladie notamment.

Les personnes susceptibles de percevoir le RMI, compte-tenu de leur situation familiale et de leurs revenus, constituent les bénéficiaires.

On ne prend en compte ici que les bénéficiaires recevant effectivement une aide (en Basse-Normandie, 75 % des bénéficiaires) que l'on nomme les allocataires.

Deux structures sont chargées du règlement du RMI aux allocataires : les CAF et les MSA.

Allocation supplémentaire du minimum vieillesse : cette allocation créée en 1956, permet aux retraités d'atteindre un montant de ressources minimum. Elle est servie de façon différentielle, de manière à porter les ressources personnelles du requérant au niveau du minimum vieillesse. Cette allocation est entièrement à la charge de l'État.

Allocation aux adultes handicapés (AAH) : versée sous conditions de ressources à toute personne qui présente un taux d'incapacité supérieur à 80 %.

Allocation de logement social : versée à toute personne disposant de faibles ressources et ne pouvant prétendre aux autres prestations de logement.

Retraités du régime général : les statistiques présentées dans ce chapitre concernent les retraités du régime général. Il assure la protection des salariés de l'industrie et du commerce et de certaines catégories assimilées (gens de maison...) et de catégories ayant changé de mode d'affiliation (Crédit Foncier, Compagnie générale des eaux). Les fonctionnaires et les retraités des régimes spécifiques (SNCF, EDF, etc.) sont donc exclus.

Pour en savoir plus

- "Les retraites en 2002" Chaput (Hélène), Raynaud (Emilie) ; *Études et résultats*, n° 272, Drees, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, novembre 2003, 8 p, abonnement.
- "L'évolution des retraites versées entre 1997 et 2001" Raynaud (Emilie) ; *Études et résultats*, n° 270, Drees, novembre 2003, 12 p, abonnement.
- "La réforme des retraites" *Regards sur l'actualité*, n° 295, La documentation française, novembre 2003, 110 p, 8 €.
- "Les prestations sociales en 2002" Dupuis (Jean-Pierre) ; *Études et résultats*, n° 258, drees, septembre 2003, 6 p, abonnement.
- "Statistiques et Indicateurs de la santé et du social", STATISS 2003, Basse-Normandie, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, mai 2003, 37 p.
- "L'allocation personnalisée d'autonomie au 31 décembre 2002" Kerjosse (Roselyne) ; *Études et résultats*, n° 226, Drees, mars 2003, 8 p, abonnement.
- "Santé et retraite - 2003, l'année des réformes" *Problèmes économiques*, n° 2801, La documentation française, mars 2003, 80 p, 6,50 €.
- "Les bénéficiaires de l'APE, de l'AGED et de l'AFEAMA" Daniel (Audrey) ; *Études et résultats*, n° 217, Drees, janvier 2003, 12 p, abonnement.



Bénéficiaires des prestations sociales des caisses d'allocations familiales en 2000

Unité : bénéficiaire

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Prestations familiales					
Allocations familiales (AF)	48 140	35 475	21 558	105 173	4 100 640
Allocation de rentrée scolaire (ARS)	35 022	26 059	15 795	76 876	2 869 099
Allocation pour jeune enfant (APEJ)	15 350	10 405	6 746	32 501	1 296 203
Complément familial (CF)	10 951	8 348	5 094	24 393	867 602
Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA)	9 282	7 823	4 070	21 175	564 206
Allocation parentale d'éducation (APE)	6 228	4 786	2 737	13 751	509 479
Allocation de garde d'enfant à domicile (AGED)	448	412	235	1 095	61 978
Allocation d'adoption (AAD)	nd	nd	nd	38	1 274
Allocations diverses	nd	nd	nd	29	11 902
Monoparentalité					
Allocation soutien familial (ASF)	6 487	3 800	2 382	12 669	526 445
Allocation parent isolé (API)	2 167	1 037	627	3 831	156 759
Pauvreté-précarité					
Revenu minimum d'insertion (RMI)	10 067	4 599	4 112	18 778	965 180
Allocation supplémentaire du minimum vieillesse (ASV)	5 674	6 735	3 778	16 187	653 819
Invalidité-handicap					
Allocation adulte handicapé (AAH)	8 339	8 895	4 418	21 562	689 008
Complément d'AAH	1 267	2 616	750	4 633	141 331
Allocation d'éducation spéciale (AES)	1 143	578	452	2 173	102 443
Aide au logement					
Aide personnalisée au logement (APL)	39 129	27 656	15 763	82 548	2 796 512
Allocation logement social (ALS)	30 409	16 420	9 478	56 307	2 187 380
Allocation logement familial (ALF)	12 248	9 356	5 321	26 925	1 152 536

Source : CNAF, MSA, DREES

Évolution du nombre de retraités du régime général au lieu de résidence

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
au 1 ^{er} janvier 2000	96 375	72 539	49 215	218 129	8 871 803
au 1 ^{er} janvier 2001	97 858	78 868	49 959	221 685	8 998 649

Source : Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)



Définitions

Aide sociale : elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques. Elle est attribuée lorsque les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) sont insuffisantes ou inexistantes. Les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'aide sociale 1996). Depuis l'entrée en vigueur des lois de décentralisation au 1^{er} janvier 1984, le département est la collectivité publique de droit commun en matière d'aide sociale. L'État garde une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies. L'aide sociale à la charge des communes n'est pas incluse dans les dépenses répertoriées ici.

Aide sociale du département : elle se concentre sur quatre postes principaux : l'aide sociale à l'enfance (ASE), l'aide sociale aux personnes âgées (ASPA), l'aide sociale aux personnes handicapées (aide à domicile, aide à l'hébergement) et l'aide médicale. Les autres dépenses concernent les charges d'insertion des bénéficiaires du RMI, et les frais de fonctionnement du service départemental d'action sociale, du service de protection maternelle et infantile (PMI), ainsi que les frais communs.

Dépenses nettes d'aide sociale : ce sont des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations). Les dépenses brutes représentent ce que le Conseil général a versé au moment de la prise en charge. Il récupère ensuite tout ou partie de ces dépenses sur les bénéficiaires, tiers payant et successions, sur les organismes de Sécurité sociale ou mutualistes et éventuellement sur d'autres collectivités locales.

Aide médicale : elle comprend outre la prise en charge partielle ou totale de soins à domicile ou hospitaliers, les cotisations d'assurance personnelle payées par les départements pour les personnes non affiliées à l'assurance maladie obligatoire. Depuis 1997, la nomenclature ne distingue plus les dépenses afférentes à l'IVG des dépenses d'aide médicale dont bénéficient les "sans domicile fixe".

Aide sociale de l'Etat : elle concerne essentiellement deux postes : l'aide sociale (frais de fonctionnement des centres d'aide par le travail, centres d'hébergement,...) aux personnes handicapées d'une part, et celle destinée aux personnes en difficulté sociale d'autre part, qu'il s'agisse de l'accueil dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale ou de la protection des personnes "sans domicile fixe".

Allocataires du RMI : voir page 134

Pour en savoir plus

- "Les prestations familiales et de logement en 2002" Blanpain (Nathalie) ; *Études et résultats*, n° 280, Drees, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, janvier 2004, 8 p, abonnement.
- *Prestations légales, Aides au logement, Revenu Minimum d'Insertion au 30 juin 2003* ; Caisse d'allocations familiales, novembre 2003, 138 p.
- "Les disparités départementales en matière d'aide sociale" Baudier-Lorin (Claire) et Bonnardel (Christine) ; *Études et résultats*, n° 269, Drees, octobre 2003, 12 p, abonnement.
- "Protection sociale : hausse sensible des prestations en 2002" (10 p) in *France, portrait social 2003-2004*, Statistique publique, octobre 2003, 228 p, 12 €.
- "Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2002" Baudier-Lorin (Claire) et Chastenot (Benoît) ; *Études et résultats*, n° 255, Drees, août 2003, 12 p, abonnement.
- "L'activité des COTOREP en 2001" Chanut (Jean-Marie) ; *Études et résultats*, n° 220, Drees, février 2003, 12 p, abonnement.



Dépenses nettes d'aide sociale versées par les conseils généraux en 2001

Unité : millier d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie 2001	2000	France (métropole)
Aide à l'enfance	60 635	25 041	19 872	105 548	103 718	4 371 456
Aide aux personnes handicapées	32 386	23 199	15 235	70 820	67 697	2 702 790
dont allocation compensatrice*	7 155	7 374	4 496	19 025	22 051	663 204
Aide aux personnes âgées	28 405	24 466	11 492	64 363	53 969	1 548 701
Divers**	24 448	22 290	13 478	60 216	57 548	2 210 956

* dépenses brutes

** charges d'insertion des bénéficiaires du RMI, service départemental d'action sociale, frais communs

Source : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), Insee

Dépenses d'aide sociale versées par l'État en 2001

Unité : millier d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie 2001	2000	France (métropole)
Centre d'aide par le travail	12 554	9 560	7 120	29 234	28 186	1 005 438
Centre d'hébergement et de réadaptation sociale, de prévention	4 825	1 671	1 827	8 323	7 620	500 383
Aide aux sans domicile fixe	320	497	280	1 097	981	55 613
Autres dépenses*	1 843	1 023	896	3 762	3 057	123 109
Total dépenses brutes	19 542	12 751	10 123	42 416	39 844	1 684 543

* allocation différentielle, allocation simple, allocations supplémentaires, allocation militaire, prévention réadaptation, centres de rééducation professionnels, tutelle.

Source : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), Insee

Allocataires du RMI

Unité : allocataire

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Caisses d'allocations familiales					
au 31 décembre 2001	9 146	4 253	3 705	17 104	916 738
au 31 décembre 2002	9 279	4 287	3 783	17 349	929 268
Mutualités sociales agricoles					
au 31 décembre 2001	274	255	143	672	21 721
au 31 décembre 2002	292	250	135	677	21 425
Évolution 2002/2001 du nombre d'allocataires (%)	+ 1,6	+ 0,6	+ 1,8	+ 1,4	+ 1,3
Personnes couvertes pour 100 habitants (allocataire + conjoint + enfants)					
au 31 décembre 2001	2,9	1,9	2,8	2,5	3,1
au 31 décembre 2002	2,9	1,9	2,8	2,5	3,1

Source : Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), MSA



Économie, Finances



Économie	11
Commerce extérieur	12
Finances publiques	13

Adresses utiles

- **Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,**
139 rue de Bercy 75012 Paris. Tél : 01.40.04.04.04
www.finances.gouv.fr
- **Insee Basse-Normandie,** 93 rue de Geôle 14052 Caen Cedex 4.
Tél : 02.31.15.11.11
www.insee.fr/basse-normandie



En 2002, le Produit Intérieur Brut de la Basse-Normandie s'élevait à 29,7 milliards d'euros, soit 2 % du PIB de la France métropolitaine. La Basse-Normandie se situe au 18^e rang des régions françaises, devantant l'Auvergne, la Franche-Comté, le Limousin et la Corse. Le PIB par habitant de la Basse-Normandie est inférieur de 6,5 % à celui de la province (France hors Ile de France) et situe la région au 15^e rang des régions françaises. L'écart avec les autres régions s'est creusé : il n'était inférieur que de 4,5 % il y a dix ans. Enfin, le PIB par emploi place la Basse-Normandie au 18^e rang des régions françaises.

Le tertiaire moins présent

La Basse-Normandie affiche une moindre tertiarisation de son économie. Ce secteur majeur y représente 65,6 % de la valeur ajoutée, contre 69,1 % pour la France de province. L'écart a toutefois légèrement diminué. La Basse-Normandie est surtout distancée dans les activités financières, dans les activités immobilières et dans les services aux entreprises. En revanche, compte tenu de la forte fréquentation touristique régionale, les services aux particuliers affichent une création de richesses plus importante.

En 2002, l'industrie bas-normande représente 2,4 % de la valeur ajoutée de l'industrie nationale. Depuis 2001, si l'industrie de notre région a connu de nombreuses difficultés, alors que les années 1998 à 2000 avaient été plutôt fastes. Sur dix ans, l'industrie régionale aura ainsi maintenu sa contribution à la richesse créée par l'industrie française, grâce surtout aux industries agricoles et alimentaires, à l'industrie automobile et au secteur de l'énergie. Le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée régionale reste fort, atteignant 23,6 % contre 21,8 % seulement dans les régions de province.

La contribution de la construction au PIB reste forte

La construction représente 6,2 % de la valeur ajoutée en Basse-Normandie contre 4,9 % en France. Cette forte contribution place la Basse-Normandie au 4^e rang des régions françaises. Le recul de la contribution de ce secteur à la création de richesses est moins fort en Basse-Normandie qu'en France, grâce à une vive reprise, après la crise du milieu des années quatre-vingt-dix.

L'agriculture bas-normande réalise 3,4 % de la valeur ajoutée agricole nationale, ce qui laisse la Basse-Normandie loin derrière ses voisins de l'Ouest, la Bretagne comptant pour 7,5 % et les Pays de la Loire pour 8,3 %. Pour autant, si elle s'amenuise d'année en année, la contribution de l'agriculture dans la création de richesse reste supérieure, en Basse-Normandie, à la moyenne des régions de province : 4,5 % contre 2,6 %.



Définitions

VAB : la valeur ajoutée brute est la différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice, on obtient la valeur ajoutée nette.

Branche d'activité : pour une entreprise, les effectifs et les ventes sont réparties entre les différentes activités exercées. Les fractions d'entreprises correspondant à une même activité constituent une branche. Une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.

France de province : France hors Île-de-France

Comptes régionaux : les comptes régionaux sont élaborés chaque année, par branche, à partir des enquêtes annuelles d'entreprises, des fichiers fiscaux et des déclarations administratives des don-

nées sociales. Les résultats sont calculés sur les données nationales.

PIB : le produit intérieur brut est la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douanes et diminuée des subventions à l'exportation.

- calculé par habitant, il rapporte le PIB de la région à la population totale résidente. Il permet une comparaison des régions entre elles qui s'affranchit de l'effet de taille.

- par emploi, il rapporte le PIB de la région à l'emploi régional défini par l'ensemble des actifs travaillant dans la région, qu'ils y résident ou non. C'est un indicateur approximatif de la productivité globale de l'appareil de production régional.

Euros courants : par opposition aux euros constants, les euros courants ne sont pas corrigés de l'inflation.

Pour en savoir plus

- "Conjoncture régionale au second semestre 2003" Coënon (Alain) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 125, Insee Basse-Normandie, novembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Economie et libéralisme" (17 p) De Vroey (Michel), Wolfelsperger (Alain) ; in *Problèmes économiques*, n° 2821, La documentation française, septembre 2003, 32 pages, 3 €.
- *Extraits et tableaux des comptes de la nation 2002* - édition 2003, Références, Insee, août 2003, 204 p, 12 €.
- "Comptes nationaux, rapport sur les comptes de la Nation 2002" Insee résultats "économie", n° 9, Insee, août 2003, 46 p + cédérom, 53,40 €.
- *L'économie française*, édition 2003-2004, Insee, juillet 2003, 282 p, 6,10 €.
- "Les comptes financiers de la Nation en 2002" Durant (Dominique) ; *Insee Première*, n° 899, Insee, mai 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Formalisation et prévision en économie" (6 p) Hindriks (Jean) ; in *Problèmes économiques*, n° 2808, La documentation française, mai 2003, 32 pages, 3 €.
- "Les comptes des administrations publiques en 2002" Montornès (Jeremy) et Ramadier (Sophie) ; *Insee Première*, n° 895, Insee, avril 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les comptes de la Nation en 2002" Labarthe (Julie) et Saunier (Jean-Marie) ; *Insee Première*, n° 894, Insee, avril 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Comparaisons internationales de PIB par habitant" (18 p) in *Economie et Statistique*, n° 354, Insee, novembre 2002, 112 p, 7 €.
- Site internet : http://www.finances.gouv.fr/indicateurs/economie_france



Valeur ajoutée brute par branche d'activité (VAB)*

Unité : % par branche

	Basse-Normandie		France de province		France (métropole)	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Agriculture, sylviculture, pêche	4,7	4,5	3,6	3,6	2,7	2,6
Industries agricoles et alimentaires	3,8	4,0	3,1	3,2	2,5	2,6
Industries des biens de consommation	2,7	2,6	2,9	2,8	3,2	3,1
Industrie automobile	2,3	2,4	1,6	1,7	1,6	1,7
Industries des biens d'équipement	3,1	3,1	3,8	3,7	3,6	3,5
Industries des biens intermédiaires	6,5	6,1	8,3	7,7	6,7	6,2
Énergie	5,6	5,5	2,8	2,6	2,6	2,4
Construction	6,0	6,2	5,4	5,5	4,7	4,9
Commerce	10,5	10,3	10,4	10,1	10,1	9,8
Transports	2,5	2,5	3,8	3,8	4,4	4,3
Activités financières, activités immobilières	13,5	13,5	15,4	15,6	16,3	16,4
Services aux entreprises	10,7	10,5	12,4	12,6	16,0	16,2
Services aux particuliers	5,9	6,1	5,0	5,1	5,8	6,0
Éducation, santé, action sociale, administration	22,2	22,7	21,5	22,0	19,8	20,3
Ensemble des branches	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (en millions d'euros courants)	26 539	27 324	949 518	982 675	1 336 889	1 378 900

* résultats semi-définitifs pour 2001, provisoires pour 2002

Source : Insee, comptes régionaux

Produit intérieur brut (PIB)*

Unité : euro

	Basse-Normandie		France de province		France (métropole)	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Produit intérieur brut (millions d'euros)	28 835	29 666	1 031 680	1 066 898	1 452 570	1 497 081
PIB par habitant	20 097	20 599	21 424	22 037	24 533	25 153
PIB par emploi	51 247	52 739	55 180	56 452	60 279	61 574

* résultats semi-définitifs pour 2001, provisoires pour 2002

Source : Insee, comptes régionaux



Adresses utiles

- **Délégation régionale du Commerce extérieur (DRCE)**, Citis, avenue de Tsukuba, BP 108, 14203 Hérouville-Saint-Clair Cedex. Tél : 02.31.94.75.00
www.commerce-exterieur.gouv.fr
- **Direction régionale des douanes et droits indirects**, 44 quai Vendeuvre, BP 3131, 14019 Caen Cedex. Tél : 02.31.39.46.46
www.finances.gouv.fr



Les exportations bas-normandes ont de nouveau reculé en 2002 après le repli sensible de 2001. Ce fléchissement a été beaucoup plus prononcé que dans l'ensemble du pays. La région ne contribue plus désormais que pour 1,1 % des exportations nationales, et se maintient au 20^e rang des régions exportatrices.

Du côté des importations, alors que les évolutions française et régionale étaient globalement identiques depuis de nombreuses années, la Basse-Normandie s'est démarquée en 2002. A contre-courant de la tendance nationale, les importations ont progressé (+ 1,2 %) alors qu'elles ont reculé de 3,5 % au niveau national.

L'automobile moteur des exportations

Les secteurs les plus affectés par la contraction des ventes à l'étranger sont les biens intermédiaires et des biens de consommation. Dans les biens intermédiaires, le repli s'explique principalement par la chute des exportations des composants électriques et électroniques. Le reflux des biens de consommation se rapporte quant à lui aux équipements du foyer. L'affaîssement des ventes d'électroménager, directement lié à la fermeture de Moulinex, en est essentiellement à l'origine. Grâce à une explosion des ventes à l'étranger de produits pharmaceutiques, le secteur des biens de consommation limite cependant l'érosion de ses exportations.

Comme en 2001, l'industrie agroalimentaire a connu une baisse de 4 % de ses exportations, même si quelques produits ont progressé, comme les produits laitiers qui ont encore élargi leurs débouchés.

L'industrie automobile est restée de loin le secteur le plus dynamique à l'exportation en 2002. Les produits de la construction automobile, suivis des équipements, restent les produits bas-normands les plus demandés à l'étranger. Pour leur part, les biens d'équipement se sont bien exportés, grâce à la bonne tenue des équipements mécaniques et des équipements électriques et électroniques.

L'Allemagne premier partenaire commercial

L'Union européenne accueille plus des trois quarts des exportations bas-normandes. L'ensemble du continent européen absorbe même plus de 80 % d'entre elles, la part des pays de l'Est ne cessant de progresser. L'Allemagne conforte sa position de principal client de la Basse-Normandie : plus de 20 % des exportations bas-normandes y sont dirigées.

De même, les importations bas-normandes se font majoritairement avec l'Union européenne (plus des deux tiers des volumes). Premier client, l'Allemagne est aussi, et de loin, le premier fournisseur de la région.



Définitions

Commerce extérieur : depuis le 1^{er} janvier 1993 et en raison de la suppression des formalités douanières dans les échanges au sein de l'Union européenne, les statistiques du commerce extérieur de la France sont établies à partir des déclarations "d'échanges de bien" fournies mensuellement par les opérateurs. Les termes "importations" et "exportations" sont devenus "introductions" et "expéditions" pour les échanges au sein de la communauté européenne. Les chiffres des échanges avec le pays tiers n'ont eux subi aucun changement d'enregistrement. D'autre part, dans le cadre de ces nouvelles dispositions, les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaire annuel à l'introduction inférieur à 38 112,25 € ne sont plus tenues d'établir des déclarations d'échanges de biens, ce qui entraîne une rupture de série.

Valeur des importations et des exportations

Les **importations** sont recensées d'après leur valeur en douane, sur la base des factures CAF (coût, assurance, frêt) c'est-à-dire qu'au prix du produit sont

ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires pour l'amener à la frontière française.

Les **exportations** sont recensées d'après leurs valeurs en douane sur la base des factures FAB (Franco à bord) c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer les marchandises jusqu'au destinataire.

Avertissement : les statistiques régionales de commerce extérieur sont établies à partir du numéro de département de destination effective ou d'expédition initiale. Cependant, la localisation exacte de la région de production ou de consommation n'est pas toujours aisée. En particulier pour les produits agricoles ou pétroliers, l'automobile... L'interprétation des données appelle donc une certaine prudence.

Nomenclature de produits : nomenclature d'étude conjoncturelle à deux positions (NC2) utilisée par les douanes pour comptabiliser les échanges de marchandises par grand type de produits. Cette nomenclature est articulée avec la Nomenclature d'activités et de produits française (NAF).

CPF : Classification des Produits Française.

Pour en savoir plus

- *Annuaire statistique du commerce extérieur de la France*. Données 2002, Direction générale des douanes et droits indirects, janvier 2004, 414 p, 95 €.
- "Les résultats du commerce extérieur au 1^{er} semestre 2003" (3 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 257, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, octobre 2003, 5,50 €.
- "Les échanges extérieurs en 2002" Greliche (Agnès) ; *Insee Première*, n° 912, Insee, juillet 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les échanges se concentrent sur l'Europe" (2 p) Borkowski (Jean-Louis) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "Le commerce extérieur de la France en 2002" (4 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 250, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, avril 2003, abonnement.



Échanges extérieurs

Unités : millier de tonnes, million d'euros

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Importations CAF						
Quantité	2002	974	191	420	1 585	0,5
	2001	1 087	221	430	1 738	0,6
Valeur	2002	2 714	390	792	3 896	1,2
	2001	2 539	473	817	3 829	1,2
Exportations FAB						
Quantité	2002	714	359	441	1 514	0,8
	2001	888	329	402	1 619	0,9
Valeur	2002	2 068	586	897	3 551	1,1
	2001	2 284	686	859	3 829	1,2

Source : Direction générale des douanes et droits indirects, base de données BEATRICE

Principaux produits échangés en 2002

Unité : million d'euros

CPF4	Million d'euros	Part dans le total régional (%)	Part cumulée (%)
Importations CAF			
Préparations pharmaceutiques	336	8,6	8,6
Pompes, compresseurs et systèmes hydrauliques	234	6,0	14,6
Instruments de mesure et de contrôle	227	5,8	20,4
Équipements pour automobiles	219	5,6	26,0
Composants électroniques	211	5,4	31,4
Machines de bureau	194	5,0	36,4
Ordinateurs et équipements informatiques	156	4,0	40,4
Lait et produits laitiers	131	3,4	43,8
Produits chimiques organiques de base	85	2,2	46,0
Poissons, produits de la pêche préparés	85	2,2	48,2
Autres	2 018	51,8	100,0
Total	3 896	100,0	
Exportations FAB			
Équipements pour automobiles	418	11,8	11,8
Véhicules automobiles	248	7,0	18,8
Lait et produits laitiers	230	6,5	25,3
Instruments de mesure et de contrôle	211	6,0	31,3
Carrosseries et remorques	198	5,5	36,8
Préparations pharmaceutiques	131	3,7	40,5
Moteurs, génératrices et transformateurs	115	3,2	43,7
Sièges	113	3,2	46,9
Composants électroniques	112	3,1	50,0
Articles de robinetterie	98	2,8	52,8
Autres	1 677	47,2	100,0
Total	3 551	100,0	

Source : Direction générale des douanes et droits indirects, base de données BEATRICE



Définitions

NES 36 : Nomenclature Economique de Synthèse construite en regroupant les postes de la NAF (Nomenclature d'Activités Française en vigueur depuis 1993). Elle est fondée sur des regroupements macroéconomiques suffisamment typés pour rendre intelligibles les comportements des agents économiques. Elle est utilisée pour diffuser les données par activité économique dans les domaines suivants : entreprise, production, emploi, comptabilité nationale.

Les **importations** sont recensées d'après leur valeur en douane, sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) c'est-à-dire qu'au prix du produit sont

ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires pour l'amener à la frontière française.

Les **exportations** sont recensées d'après leurs valeurs en douane sur la base des factures FAB (Franco à bord) c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer les marchandises jusqu'au destinataire.

Taux de couverture : rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.

Pour en savoir plus

- "Les échanges internationaux intragroupe dans la mondialisation industrielle - édition 2003", *chiffres clés*, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, janvier 2004, 256 p, 18 €.
- "Les échanges extérieurs en 2002" Greliche (Agnès) ; *Insee Première*, n° 912, Insee, juillet 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les échanges agricoles et alimentaires de l'Union européenne de 1967 à 2000" (4 p) in *Problèmes économiques*, n° 2814, Union européenne, juin 2003, 32 p, 3 €.
- "Les échanges se concentrent sur l'Europe" (2 p) Borkowski (Jean-Louis) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "Les résultats du commerce extérieur par produit" (12 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 251, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, mai 2003, 44 p, abonnement.



Structure par produit des échanges extérieurs de Basse-Normandie en 2002

Unités : millier de tonnes, million d'euros

Nomenclature économique de synthèse (NES36)	Importations			Exportations			Taux de couverture en valeur (%)
	Quantité	Million d'euros	Part de la région en France (%)	Quantité	Million d'euros	Part de la région en France (%)	
A0 Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	155	102	1,2	259	103	1,0	101,4
B0 Produits des industries agricoles et alimentaires	219	375	1,7	496	568	2,0	151,7
C1 Habillement, cuir	4	61	0,4	2	35	0,4	56,7
C2 Produits de l'édition, imprimés ou reproduits	4	7	0,4	3	11	0,5	149,7
C3 Produits pharmaceutiques, de parfumerie et d'entretien	15	399	2,5	42	187	0,8	46,8
C4 Équipements du foyer	18	135	0,7	30	195	1,4	144,2
D0 Produits de l'industrie automobile	49	295	0,8	147	863	1,8	292,4
E1 Bateaux, avions, trains, motos	2	29	0,2	-	9	0,0	32,3
E2 Équipements mécaniques	34	456	1,7	23	318	1,2	69,8
E3 Équipements électriques et électroniques	19	661	2,3	8	396	1,6	60,0
F1 Produits minéraux	191	58	0,9	30	38	0,7	65,7
F2 Produits de l'industrie textile	9	44	0,5	10	59	0,8	132,3
F3 Produits en bois, papier ou carton	346	259	2,3	71	92	1,1	35,4
F4 Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastiques	269	379	1,1	85	243	0,7	64,1
F5 Métaux et produits métalliques	163	240	1,1	276	189	0,9	78,8
F6 Composants électriques et électroniques	13	380	2,5	15	229	1,3	60,2
G1 Combustibles et carburants	76	13	0,0	15	9	0,1	68,9
Z0 Produits divers	-	3	0,2	-	7	0,0	239,8
Total	1 585	3 896	1,2	1 513	3 551	1,2	91,2
Total France	296 727	320 410	100,0	186 664	321 612	100,0	100,4

Source : Direction générale des douanes et droits indirects, base de données BEATRICE



Définitions

Union européenne : créée par le traité de Maasticht, l'Union européenne existe depuis le 1^{er} novembre 1993. Elle constitue une structure unique intégrant les Communautés européennes, qui demeurent régies par leurs traités constitutifs, dans un cadre plus large et multiforme. Depuis le 1^{er} janvier 1995, elle est composée de 15 pays : Allemagne, Autriche, Belgique et Luxembourg (UEBL), Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

Commerce extérieur : depuis le 1^{er} janvier 1993 et en raison de la suppression des formalités douanières dans les échanges au sein de l'Union européenne (ex-CEE, Communauté Economique Européenne), les statistiques du commerce extérieur de la France sont établies à partir des déclarations "d'échanges de biens" fournies mensuellement par les opérateurs. Les termes "importations" et "exportations" sont devenus "introductions" et "expéditions" pour les échanges au sein de la communauté européenne. Les chiffres des échanges avec le pays tiers n'ont eux subi aucun changement d'enregistrement. D'autre part, dans le cadre de ces nouvelles dispositions, les entreprises qui réalisent un chiffre

d'affaire annuel à l'introduction inférieur à 38 112,25 € ne sont plus tenues d'établir des déclarations d'échanges de biens, ce qui entraîne une rupture de série.

Valeur des importations et des exportations

Les **importations** sont recensées d'après leur valeur en douane, sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) c'est-à-dire qu'au prix du produit sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires pour l'amener à la frontière française.

Les **exportations** sont recensées d'après leur valeurs en douane sur la base des factures FAB (Franco à bord) c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer les marchandises jusqu'au destinataire.

Avertissement : les statistiques régionales de commerce extérieur sont établies à partir du numéro de département de destination effective ou d'expédition initiale. Cependant, la localisation exacte de la région de production ou de consommation n'est pas toujours aisée. En particulier pour les produits agricoles ou pétroliers, l'automobile... L'interprétation des données appelle donc une certaine prudence.

Pour en savoir plus

- *Annuaire statistique du commerce extérieur de la France*. Données 2002, Direction générale des douanes et droits indirects, janvier 2004, 414 p, 95 €.
- "Les résultats du commerce extérieur par zone géographique" (8 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 252-253, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, juin 2003, 44 p, abonnement.
- "Les échanges se concentrent sur l'Europe" (2 p) Borkowski (Jean-Louis) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.



Principaux fournisseurs et clients de Basse-Normandie en 2002

Importations CAF - Fournisseurs		Exportations FAB - Clients	
Pays	Million d'euros	Pays	Million d'euros
Union européenne	2 590	Union européenne	2 644
dont :		dont :	
Allemagne	895	Allemagne	731
Italie	394	Espagne	437
Royaume-Uni	252	Royaume-Uni	425
Belgique	241	Italie	400
Espagne	225	Belgique	242
Pays-Bas	211	Pays-Bas	152
Luxembourg	12	Luxembourg	19
Autres pays d'Europe	236	Autres pays d'Europe	272
Afrique du Nord	52	Afrique du Nord	71
Afrique occidentale	38	Afrique occidentale	30
Afrique Cent. Orient. Austr.	45	Afrique Cent. Orient. Austr.	30
Amérique du Nord	212	Amérique du Nord	149
Amérique Centrale et du Sud	53	Amérique Centrale et du Sud	48
Proche et Moyen-Orient	2	Proche et Moyen-Orient	58
Autres pays d'Asie	627	Autres pays d'Asie	218
Australie, Océanie, autres	23	Australie, Océanie, autres	31
Divers	18	Divers	-
Total	3 896	Total	3 551

Source : Direction générale des douanes et droits indirects, base de données BEATRICE

Évolution des échanges de Basse-Normandie avec les pays de l'Union européenne

Unité : million d'euros

	Importations CAF			Exportations FAB		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Autriche	32	38	36	53	36	25
Belgique	292	259	241	260	251	242
Allemagne	893	768	895	678	647	731
Danemark	24	22	23	33	27	41
Espagne	212	208	225	708	408	437
Finlande	38	24	52	20	12	15
Royaume-Uni	319	274	252	353	372	425
Grèce	1	1	10	39	25	27
Irlande	74	105	139	25	18	26
Italie	344	354	394	501	485	400
Luxembourg	14	12	12	15	18	19
Pays-Bas	254	215	211	199	160	152
Portugal	35	31	51	49	52	52
Suède	48	41	46	73	71	53
Union européenne	2 581	2 353	2 589	3 007	2 581	2 644
Part dans le total des échanges (%)	64,8	61,4	66,4	68,1	67,4	74,4

Source : Direction générale des douanes et droits indirects, base de données BEATRICE



Adresses utiles

- **Direction générale des collectivités locales (DGCL),**
2 place des Saussaies 75800 Paris. Tél : 01.49.27.49.27
www.dgcl.interieur.gouv.fr
- **Direction générale des Impôts,** 6-92 allée de Bercy, télédéc 930,
75574 Paris Cedex 12. Tél : 01.40.04.04.04
- **Trésorerie Générale,** 7 boulevard Bertrand 14034 Caen Cedex
Tél : 02.31.38.34.00



Les recettes de la région Basse-Normandie s'élèvent à 401 millions d'euros en 2002, soit une hausse de plus de 28 % sur un an. Cette forte progression est liée au transfert de compétence dans le domaine des transports ferroviaires régionaux de voyageurs, d'où une croissance de 56 % des transferts reçus. Le Conseil régional consacre 61 % de son budget à l'investissement, sous forme essentiellement de subventions d'équipement (186 millions d'euros en 2002), orienté surtout vers les transports, les télécommunications et le développement économique. Après plusieurs années de réduction régulière de sa dette, la région a dû recourir à l'emprunt (+94% en 2002) pour financer son surcroît d'investissement (+21%).

Forte progression des dépenses d'action sociale des départements

En 2003, le budget primitif total des trois départements bas-normands dépasse un milliard d'euros, s'échelonnant de 246 millions d'euros pour l'Orne à 456 millions pour le Calvados. Malgré le ralentissement économique observé sur l'ensemble du territoire français, les impôts directs perçus par les trois Conseils généraux ont progressé tout comme les dotations de l'État. Dans le même temps, les dépenses d'action sociale ont aussi augmenté suite notamment au transfert de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) versée depuis 2002 aux personnes âgées dépendantes. Les dépenses d'action sociale mobilisent environ 42 % du budget des trois départements bas-normands. Les Conseils généraux consacrent par ailleurs un tiers de leurs dépenses aux investissements (collèges, transports, voirie, etc.), en recourant davantage à l'emprunt depuis 2001.

Plus de neuf communes sur dix regroupées

Les groupements de communes à fiscalité propre se sont considérablement développés depuis la mise en œuvre de la loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République en 1992 puis celle de 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. Le 1^{er} janvier 2003, la Basse-Normandie compte deux communautés urbaines, Cherbourg et Alençon, deux communautés d'agglomération, Flers et Caen, et 121 communautés de communes, dont 20 ayant adopté le régime fiscal de Taxe Professionnelle Unique. Plus de neuf communes bas-normandes sur dix sont aujourd'hui regroupées, une proportion supérieure à la moyenne nationale (huit sur dix). L'intercommunalité s'est surtout développée ces dernières années dans le Calvados, le département rattrapant progressivement son retard par rapport à l'Orne et la Manche.



Définitions

Budget : c'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Le budget est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le compte administratif : il constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution : il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Les **recettes des régions** sont composées principalement :

- des recettes fiscales directes (taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle ; la composante régionale de la taxe d'habitation a été supprimée en 2000),
- des recettes fiscales indirectes (carte grise, permis de conduire, droits de mutation),

- des transferts de l'Etat : la dotation venant en compensation du transfert de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, la dotation générale de décentralisation (DGD) versée principalement au titre de transfert du fonctionnement du second degré, second cycle, la dotation versée aux régions qui expérimentent le transfert de compétence ferroviaire, la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) et le fonds de compensation de la TVA (FCTVA),
- des emprunts.

Les **dépenses des régions** se décomposent en :

- **Dépenses de fonctionnement** : elles consistent en achats de fournitures et services, en frais de personnel, en allocations et subventions diverses.
- **Dépenses d'investissement** : elles consistent en opérations de construction, d'équipement, d'acquisition et de travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement en capital des emprunts.

Pour en savoir plus

- "Les budgets primitifs des régions en 2003" *Statistiques et finances locales*, direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, novembre 2003, 82 p, 4,57 €.
- "Les comptes des régions 2001" *Secteur public local*, Trésor public, octobre 2003, 119 p, 15,24 €.
- "Les finances des régions en 2001" (16 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 252-253, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, mai 2003, 44 p, abonnement.
- "Les finances des régions - 2001" *Statistiques et finances locales*, direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, mars 2003, 96 p.



Budgets primitifs* du Conseil régional

Unité : million d'euros

	Basse-Normandie				Ensemble des régions hors Ile-de-France Structure en %
	2001	2002	Évolution en %	Structure en 2002 en %	
Recettes totales	312,4	401,2	+ 28,4	100,0	100,0
Recettes fiscales directes	140,6	145,5	+ 3,5	36,3	33,5
Recettes fiscales indirectes	47,9	49,3	+ 2,9	12,3	14,8
Transferts reçus	84,0	131,3	+ 56,3	32,7	36,8
Emprunts	36,1	70,1	+ 94,2	17,5	13,4
Autres recettes	3,8	5,0	+ 31,6	1,2	1,5
Dépenses totales	312,6	401,2	+ 28,3	///	///
Fonctionnement	110,3	157,3	+ 42,6	100,0	100,0
Frais de personnel	7,5	8,9	+ 18,7	5,7	5,9
Transferts versés	85,1	134,0	+ 57,5	85,1	81,6
Autres dépenses	17,7	14,4	- 18,6	9,2	12,5
Investissement	202,3	243,9	+ 20,6	100,0	100,0
Équipement brut	47,3	48,2	+ 1,9	19,8	34,5
Subventions d'équipement	146,5	185,6	+ 26,7	76,0	50,3
Remboursements de dette	7,9	7,7	- 2,5	3,2	11,1
Autres dépenses	0,6	2,4	+ 300,0	1,0	4,1
Dette en capital au 1er janvier	42,2	34,2	- 19,0	///	///

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités Locales.

Comptes administratifs* du Conseil régional

Unité : million d'euros

	Basse-Normandie				Ensemble des régions hors Ile-de-France Structure en %
	1999	2000	Évolution en %	Structure en 2000 en %	
Recettes totales	291,4	293,9	+ 0,9	100,0	100,0
Recettes fiscales directes	134,8	138,9	+ 3,0	47,3	38,3
Recettes fiscales indirectes	54,5	49,8	- 8,6	16,9	19,2
Transferts reçus	97,0	98,1	+ 1,1	33,4	36,0
Emprunts	-	2,1	///	0,7	4,3
Autres recettes	5,1	5,0	- 2,0	1,7	2,2
Dépenses totales	293,8	275,3	- 6,3	///	///
Fonctionnement	103,2	108,3	+ 4,9	100,0	100,0
Frais de personnel	5,7	6,5	+ 14,0	6,0	6,3
Transferts versés	84,6	88,7	+ 4,8	81,9	78,6
Autres dépenses	12,9	13,1	+ 1,2	12,1	15,1
Investissement	190,6	167,0	- 12,4	100,0	100,0
Équipement brut	35,1	39,4	+ 12,3	23,6	23,0
Subventions d'équipement	118,8	108,5	- 8,7	64,9	43,0
Remboursements de dette	32,7	8,3	- 74,6	5,0	19,1
Autres dépenses	4,0	10,8	+ 170,0	6,5	14,9
Variation du fonds de roulement	- 2,4	18,6	///	///	///
Dette en capital au 1er janvier	48,3	42,2	- 12,6	///	///

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités Locales.



Définitions

Budget : c'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Le budget est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution : il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Les **recettes des départements** sont composées principalement :

- des recettes fiscales directes (les quatre taxes directes locales),

- des recettes fiscales indirectes (vignette automobile, droits de mutation),
- des transferts de l'État (la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation générale de décentralisation (DGD) et les dotations d'équipement),
- des emprunts.

Les **dépenses des départements** se décomposent en :

- **Dépenses de fonctionnement** : elles consistent en achats de fournitures et services, en frais de personnel, en allocations et subventions diverses.
- **Dépenses d'investissement** : elles consistent en opérations de construction, d'équipement, d'acquisition et de travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement en capital des emprunts.

Pour en savoir plus

- "Le projet de loi de finances pour 2004" *Les notes bleues de Bercy*, n° 258, Les éditions de Bercy, décembre 2003, 166 p, 29,50 €.
- "Les finances des départements 2001" *Collection statistiques et finances locales*. Direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, décembre 2003, 184 p, 18,29 €.
- "Les budgets primitifs des départements en 2003" *Statistiques et finances locales*, direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, décembre 2003, 74 p, 4,57 €.
- "Les comptes des départements 2001" *Secteur public local*, Trésor public, octobre 2003, 186 p, 16 €.



Budgets primitifs* des Conseils généraux en 2003

Unité : million d'euros

	Calvados	Manche	Orne
Recettes totales	456,2	342,1	246,4
Fonctionnement	361,8	280,6	189,1
Impôts directs	173,4	172,1	103,1
Impôts indirects	54,5	25,6	12,7
Dotations de l'Etat	97,8	46,6	55,5
Autres recettes	36,1	36,3	17,8
Investissement	94,4	61,5	57,3
Subventions et participations	25,3	23,5	13,9
Emprunts	66,0	34,8	42,9
Autres recettes	3,1	3,2	0,5
Dépenses totales	456,2	342,1	246,4
Fonctionnement	311,3	222,8	162,1
Frais de personnel	53,7	37,8	23,2
Transferts versés	221,9	145,8	119,3
Autres dépenses	35,7	39,2	19,6
Investissement	144,9	119,3	84,3
Équipement brut	75,9	74,2	37,9
Subventions d'équipement	46,3	26,4	30,2
Remboursements de dette	19,8	18,0	13,6
Autres dépenses	2,9	0,7	2,6
Dette en capital au 1^{er} janvier	148,6	74,4	52,2
Dépenses totales par habitant prévues (en euros)	703,6	710,5	842,9
Fonctionnement	480,1	462,7	554,4
Investissement	223,5	247,8	288,5
dont : aide sociale (brute)	309,9	279,3	334,7
collèges	54,0	38,3	59,3

Comptes administratifs* en 2001

Unité : million d'euros

	Calvados	Manche	Orne
Recettes totales	383,6	284,6	225,6
Fonctionnement	334,4	263,2	201,7
Impôts directs	167,0	163,0	96,7
Impôts indirects	48,0	26,8	16,7
Transferts recus	116,2	65,5	77,8
Autres recettes	3,2	7,9	10,5
Investissement	49,2	21,4	23,9
Subventions et participations	25,1	19,0	14,5
Emprunts	19,6	-	-
Autres recettes	4,5	2,4	9,4
Dépenses totales	388,6	311,5	220,1
Fonctionnement	264,4	191,0	142,1
Frais de personnel	47,5	29,9	23,7
Transferts versés	186,4	132,0	95,8
Autres dépenses	30,5	29,1	22,6
Investissement	124,2	120,5	78,0
Équipement brut	67,6	66,2	29,1
Subventions d'équipement	36,2	31,4	18,0
Remboursements de dette	15,4	22,4	30,8
Autres dépenses	5,0	0,5	0,1
Variation du fonds de roulement	-5,0	-26,9	5,5
Dette en capital au 1^{er} janvier	108,8	116,5	94,4
Dépenses totales par habitant réalisées (en euros)	599,4	647,0	752,9
Fonctionnement	407,8	396,7	486,1
Investissement	191,6	250,3	266,8
dont : aide sociale (brute)	262,2	251,3	255,4
collèges	45,7	29,6	24,6

* hors réaménagement de dette

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités Locales.



Définitions

Budget : c'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Le budget est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le compte administratif : il constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution ; il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Les **recettes des communes** sont composées principalement :

- des recettes fiscales directes (les quatre taxes directes locales),
- des recettes fiscales indirectes (droits de mutation, impôt sur les spectacles, taxe sur les remontées mécaniques...),
- des transferts de l'État (la dotation générale de fonctionnement (DGF), la dotation générale de décentralisation (DGD), et les dotations d'équipement),
- des emprunts.

Elles sont réparties en deux postes :

- **Recettes de fonctionnement** : elles comprennent les impôts directs et indirects, les dotations de l'État, les ressources d'exploitation des domaines et les produits financiers.

- **Recettes d'investissements** : elles comprennent les dotations et subventions reçues de l'État, des concours d'autres collectivités, des ressources affectées ainsi que les emprunts.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : la dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'État et distribué aux organismes territoriaux pour la première fois en 1979.

Les **dépenses des communes** se décomposent en :

- **Dépenses de fonctionnement** : elles consistent en achats de fournitures et services, en frais de personnel, en allocations et subventions diverses.

- **Dépenses d'investissement** : elles consistent en opérations de construction, d'équipement, d'acquisition et de travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement en capital des emprunts.

Pour en savoir plus

- "Les finances des communes de plus de 10 000 habitants en 2001" *Statistiques et finances locales*, direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, décembre 2003, 120 p, 15,24 €.
- "Les budgets primitifs des communes en 2003" *Statistiques et finances locales*, direction générale des collectivités locales, novembre 2003, 88 p, 4,57 €.
- "Les comptes des communes - 2001" *Secteur public local*, Trésor public, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, octobre 2003, 118 p, 16 €.
- "Les finances des communes de moins de 10 000 habitants en 2000" *Statistiques et finances locales*, direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, mars 2003, 96 p, 12,96 €.
- "Les finances des communes de plus de 10 000 habitants en 2000" (16 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 244, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, janvier 2003, 48 p, abonnement ;
- Site internet de la direction générale des collectivités locales : www.dgcl.interieur.gouv.fr



Comptes administratifs des communes de moins de 10 000 habitants en 2000

Unité : euro par habitant

	Basse-Normandie					ensemble.	Métropole moins de 10 000 h.
	moins de 500 h.	de 500 à 2 000 h.	de 2 000 à 3 500 h.	de 3 500 à 5 000 h.	de 5 000 à 10 000 h.		
Recettes réelles de fonctionnement	443,9	565,6	786,1	1113,7	1039,3	666,2	744,3
DGF	121,7	136,4	174,1	210,7	186,0	149,8	151,7
Impôts et taxes	162,0	238,0	351,8	609,7	547,5	302,5	353,2
Autres recettes	160,2	191,2	260,2	293,3	305,8	213,9	239,4
Recettes réelles d'investissement	102,8	142,3	191,5	166,6	173,1	143,5	207,6
Dotations et subventions	62,2	70,3	87,0	81,1	66,7	70,8	101,4
Emprunts	31,0	62,2	95,3	76,8	98,1	63,3	89,0
Autres recettes	9,6	9,8	9,2	8,7	8,3	9,4	17,2
Dépenses réelles de fonctionnement	332,0	433,3	607,0	876,9	858,4	518,0	579,5
Personnel	100,9	170,4	259,5	398,0	426,0	213,3	243,3
Intérêts de la dette	12,9	28,4	42,5	60,3	63,4	33,0	35,9
Autres dépenses	218,2	234,5	305,0	418,6	369,0	271,7	300,3
Dépenses réelles d'investissement	201,2	261,1	379,6	373,6	386,5	284,2	367,7
Remboursement de dettes	29,1	60,2	88,0	121,3	138,5	70,0	81,9
Équipement brut	167,2	194,2	288,0	250,6	242,8	209,0	276,5
Autres dépenses	4,9	6,7	3,6	1,7	5,2	5,2	9,3

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités locales.

Comptes administratifs* des communes de plus de 10 000 habitants en 2000

Unité : euro par habitant

	Basse-Normandie					Métropole plus de 10 000 h. hors Paris	
	de 10 000 à 20 000 h.	de 20 000 à 50 000 h.	de 50 000 à 100 000 h.	de 100 000 à 300 000 h.	plus de 300 000 h.	ensemble	
Recettes réelles de fonctionnement	1 025,9	1 131,2	-	1 292,1	-	1 142,4	1209,7
DGF	203,2	260,4	-	277,0	-	245,7	216,9
Impôts et taxes	504,8	542,9	-	756,2	-	592,6	694,1
Autres recettes	317,9	327,9	-	258,9	-	304,1	298,7
Recettes réelles d'investissement	122,4	169,9	-	236,3	-	173,2	206,4
Dotations et subventions	62,0	88,9	-	64,3	-	72,4	72,5
Emprunts	58,7	70,6	-	169,2	-	95,5	116,3
Autres recettes	1,7	10,4	-	2,8	-	5,3	17,6
Dépenses réelles de fonctionnement	827,3	948,7	-	1 149,0	-	966,1	1038,9
Personnel	447,2	504,8	-	578,8	-	503,4	542,0
Intérêts de la dette	30,1	39,9	-	57,4	-	41,7	55,2
Autres dépenses	350,0	404,0	-	512,8	-	421,0	441,7
Dépenses réelles d'investissement	282,7	397,4	-	386,0	-	354,7	382,7
Remboursement de dettes	79,1	125,8	-	140,1	-	114,0	116,9
Équipement brut	199,7	271,2	-	244,9	-	238,9	251,4
Autres dépenses	3,9	0,4	-	1,0	-	1,8	14,4
hors réaménagement de dette							

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités locales



Définitions

Recouvrement : c'est l'encaissement des sommes dues.

Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) : la taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. Elle est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières.

Emission : c'est le montant de l'impôt dû par les personnes inscrites sur le rôle correspondant. L'assiette de certains impôts est calculée par les services fiscaux comme pour l'impôt sur le revenu ; pour l'impôt sur les sociétés ou la TVA c'est le redevable qui calcule le montant à payer.

Mutations à titre gratuit : il s'agit des successions et donations qui ne comportent pas, en principe, la fourniture de contrepartie par le bénéficiaire.

Fiscalité directe locale : les impôts directs émis par voie de rôle au profit de collectivités locales sont issus des quatre taxes locales :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : elle s'applique à toutes les propriétés bâties qui présen-

tent le caractère de véritable construction et sont fixées au sol à demeure.

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : taxe due sur les terres, prés, vergers, carrières, étangs.

Taxe d'habitation : taxe levée sur les locaux d'usage d'habitation.

Taxe professionnelle : elle est due par toute personne physique ou morale qui exercent à titre habituel une activité professionnelle non salariée.

Taux moyens d'imposition : les taux moyens d'imposition des quatre taxes directes locales correspondent au total des produits émis (taxes principales et annexes, part de l'État), dans le département ou la région au profit de l'ensemble des collectivités locales (communes, départements, région), rapporté aux bases nettes communales.

Base d'imposition communale : elle correspond à la valeur locative des habitations (taxe d'habitation) des constructions (taxe foncière sur les constructions bâties), des terrains (taxe foncière sur les constructions non bâties) et des immobilisations des entreprises (taxe professionnelle) majorée, dans ce dernier cas, d'une quote-part des salaires versés. C'est en quelque sorte la richesse fiscale d'une commune.

Pour en savoir plus

- *Les collectivités locales en chiffres 2004*, direction générale des collectivités locales février 2004, 138 p, 19,82 €.
- "Le projet de loi de finances pour 2004" *Les Notes Bleues de Bercy*, n°258, Les éditions de Bercy, décembre 2003, 166 p, 29,50 €.
- "Premières tendances 2002 des finances locales" *Secteur public local*, Trésor public octobre 2003, 12 p, 86 €.
- "Les collectivités locales (2001 et 2002)" *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 257 Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, octobre 2003, 130 p, 5,50 €.
- *Annuaire statistique de la direction générale des impôts 2002*, Ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie, septembre 2003, 170 p, 22,87 € ;
- "L'impôt sur le revenu 2002" (8 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 248, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, mars 2003, 44 p, abonnement ;
- "Les revenus fiscaux des Bas-Normands" Ménard (Alain) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 115, Insee Basse-Normandie, février 2003, 4 p, 2,20 €.



Impôts collectés en Basse-Normandie au profit du budget de l'État

Unité : million d'euros

	2002	2001	Variation en %
Principaux recouvrements de la DGI			
Taxe sur la valeur ajoutée	1281,1	1465,7	- 12,6
Timbre et impôt sur les opérations de bourse	16,5	16,0	+ 3,3
Droits de mutation à titre gratuit	104,4	120,2	- 13,1
Principales émissions			
Impôt sur le revenu	792,3	832,0	- 4,7
Principaux versements spontanés			
Impôt sur les sociétés	359,2	632,0	- 43,2*
Taxe sur les salaires	136,8	135,0	+ 1,4

* en 2002, les grandes entreprises comme Carrefour France sont gérées par la direction des Grandes Entreprises et disparaissent des statistiques régionales. De plus, le taux d'imposition des entreprises dont le bénéfice est inférieur à 38 110 € passe de 25 % à 15 %.

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Direction générale des impôts (DGI)

Impôts directs locaux émis au profit des collectivités locales en 2002

Unité : million d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Taxe d'habitation	102	63	42	207
Taxe foncière sur les propriétés bâties*	232	148	89	469
Taxe foncière sur les propriétés non bâties*	18	21	16	55
Taxe professionnelle*	219	274	80	573
Total des émissions	571	506	227	1 304

* et taxes annexes

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Direction générale des impôts (DGI)

Taux moyens d'imposition des quatre taxes directes locales en 2002

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Taxe d'habitation	17,7	21,0	23,2	19,5
Taxe foncière sur les propriétés bâties*	50,3	46,2	55,0	49,7
Taxe foncière sur les propriétés non bâties*	40,8	47,1	45,7	44,4
Taxe professionnelle*	25,7	20,6	22,9	22,6

* et taxes annexes

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Direction générale des impôts (DGI)



Définitions

Les communautés de communes : instaurée en 1992, elle est dotée de compétences obligatoires et de compétences optionnelles ; elle dispose d'une fiscalité propre et d'une dotation globale de fonctionnement.

Les syndicats à vocation unique (SIVU) : créés par la loi du 22 mars 1890, ils sont à compétence spécialisée.

Les syndicats à vocation multiple (SIVOM) : créés par l'ordonnance du 5 janvier 1959, ils exercent différentes compétences qui peuvent n'avoir aucun lien entre elles.

Les syndicats mixtes : créés en 1955, les syndicats mixtes sont des EPCI nés de la nécessité de pouvoir associer aux communes d'autres personnes morales de droit public (régions, départements, EPCI, Chambres de commerce et d'industrie, etc..) ; leur objet est multiple.

Les communautés urbaines (CU) : créées par la loi du 31 décembre 1966, les communautés urbaines exercent de plein droit, aux lieu et place des communes, des compétences étendues dans les domaines de l'aménagement de l'espace et du développement économique, de la réalisation des principaux équipements urbains et de la gestion des services publics ; il y a eu volonté de définir un bloc de compétences cohérent et adapté à une grande agglomération.

Les communautés d'agglomération : la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a créé cette nouvelle forme de groupement de communes et prévoit la disparition au 1er janvier 2002 des districts et des communautés de villes.

Les syndicats d'agglomération nouvelle (SAN) : ils sont issus de la réforme du 13 juillet 1983 qui modifiait le statut de 1965 des villes nouvelles.

Pour en savoir plus

- "Les finances locales (2001 et 2002)" *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 257, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, octobre 2003, 30 p, abonnement.
- "Les finances des collectivités locales en 2003" *Collection les rapports de l'observatoire*, n° 8, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, septembre 2003, 136 p.
- "Guide statistique de la fiscalité directe locale 2001-2002" *Statistiques et finances locales*. Direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, mai 2003, 152 p, 15,24 €.
- "Les finances des groupements de communes à fiscalité propre 2001" *Collection statistiques et finances locales*. Direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, avril 2003, 60 p, 4,57 €.
- Les collectivités locales en chiffres 2002-2003. Direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, février 2003, 130 p, 19,82 €.
- Site internet : www.dgcl.interieur.gouv.fr



Groupements à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2003

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Communauté de communes				
Nombre	34	49	38	121
Nombre de communes	588	588	441	1 617
Communautés urbaines				
Nombre	-	1	1	2
Nombre de communes	-	5	19	24
Communautés d'agglomérations				
Nombre	1	-	1	2
Nombre de communes	28	-	13	41
Total des groupements	35	50	40	125
Nombre de communes	616	593	473	1 682

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités locales.

Répartition des groupements de collectivités territoriales par région au 1^{er} janvier 2003

Unité : nombre

	Communautés urbaines	Communautés de communes	Communautés d'agglomérations	Syndicat d'agglomération nouvelle
Alsace	1	75	1	-
Aquitaine	1	160	6	-
Auvergne	-	90	6	-
Bourgogne	1	114	2	-
Bretagne	1	106	8	-
Centre	-	100	5	-
Champagne-Ardenne	-	99	2	-
Corse	-	12	2	-
Franche-Comté	-	94	3	-
Ile-de-France	-	42	12	6
Languedoc-Roussillon	-	109	6	-
Limousin	-	58	1	-
Lorraine	1	104	3	-
Midi-Pyrénées	-	185	6	-
Nord Pas-de-Calais	3	83	11	-
Basse-Normandie	2	121	2	-
Haute-Normandie	-	67	5	-
Pays de la Loire	2	131	5	-
Picardie	-	79	3	-
Poitou-Charentes	-	92	7	-
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	67	12	1
Rhône-Alpes	1	197	8	1
France métropole	14	2 185	138	8
Outre-mer	-	10	5	-
France entière	14	2 195	143	8

Source : Ministère de l'Intérieur, direction générale des Collectivités locales.



Système productif



Entreprises - Établissements ■ 14

Agriculture - Pêche ■ 15

Énergie ■ 16

Industrie - Construction ■ 17

Tertiaire ■ 18

Transports ■ 19

Tourisme ■ 20

Adresses utiles

- **Chambre régionale de Métiers de Basse-Normandie**, 10-14 rue Claude Bloch, BP 5205, 14074 Caen Cedex 5. Tél : 02.31.95.42.00
www.crm-basse-normandie.fr et www.artisans-vikings.org/.



Au 1^{er} janvier 2002, la Basse-Normandie compte près de 57 000 établissements (hors agriculture), soit légèrement plus que l'année précédente (+1 %), mais nettement moins que la hausse enregistrée au niveau national (+ 3 %).

Essentiellement des petites structures

Le Calvados accueille près de la moitié des établissements non agricoles bas-normands, 32 % étant situés dans la Manche et 21 % dans l'Orne. Dans la région, on ne compte qu'une vingtaine d'établissements de plus de 500 personnes, essentiellement dans l'industrie manufacturière. A l'opposé, 45 % des établissements n'emploient aucun salarié et 46 % entre un et neuf salariés. Ces 51 800 établissements de moins de dix salariés exercent surtout leur activité dans le commerce (30 %), les services aux particuliers (18 %) et la construction (14 %).

Le commerce est bien représenté dans le tissu économique régional : 29 % des établissements bas-normands ont une activité commerciale contre 27 % en France. Avec 11 % des établissements, le secteur industriel reste présent en Basse-Normandie, surtout dans les grosses structures. Dans les établissements de dix salariés ou plus, la part de l'industrie atteint 27 % alors qu'elle n'est que de 9 % dans les petites unités.

Moins de créations d'entreprises

En 2002, plus de 4 700 entreprises ont été créées dans la région, soit 2 % de moins que l'année précédente. La Basse-Normandie ne retrouve pas le niveau de créations des années passées, malgré une forte croissance dans l'immobilier et à moindre titre, dans les services aux entreprises. Les particularités de la région demeurent, comme l'importance des reprises d'entreprises et la forte proportion d'entreprises individuelles parmi les créations.

L'année 2002 est marquée par un recul des défaillances d'entreprises (- 8 %). Cette baisse s'observe dans l'ensemble des secteurs et tout particulièrement dans le commerce et la réparation (- 16 %).

Artisanat : le bâtiment toujours présent

Au 1^{er} janvier 2002, la Basse-Normandie compte 20 400 entreprises artisanales, soit 1 % de plus qu'en 2000. Avec 7 400 entreprises artisanales, le bâtiment, dont l'assise est très forte dans le Calvados, reste dominant. Cette position tend d'ailleurs à se renforcer au sein du secteur artisanal (36 % en 2002 contre 33 % en 2000). A l'inverse, celle de l'alimentation régresse un peu plus chaque année. La proportion des entreprises de services et de production reste, quant à elle, stable.



Définitions

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)

Établissement : unité de production géographique individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Répertoire SIRENE : le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements,

appelé Sirène, a été créé par un décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité et, pour un établissement, l'adresse, la date et l'origine de la création. Le répertoire contient également des données économiques telles que l'activité et les effectifs.

Champ ICS : les statistiques ont été réalisées sur le champ de l'industrie, du commerce et des services (champ ICS). Ce champ ne comprend que des unités juridiques ayant une réalité économique. Il exclut les secteurs de l'agriculture et des activités financières.

Pour en savoir plus

- "Endettement et internationalisation des groupes" Picart (Claude) ; *Insee Première*, n° 890, Insee, mars 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les entreprises du commerce de détail et du commerce automobile en 2000" *Insee résultats "économie"*, n° 1, Insee, juillet 2002, 30 p + cédérom, 53,40 €.
- "Les entreprises de services en 2000 tome 1 : l'immobilier et les services aux particuliers" *Insee résultats "économie"*, n° 5, Insee, décembre 2002, 42 p + cédérom, 53,40 €.
- "Les entreprises de services en 2000 tome 2 : les services aux entreprises" *Insee résultats "économie"*, n° 3, Insee, septembre 2002, 36 p + cédérom, 53,40 €.
- Catalogue des produits Sirène
- Site internet de Sirène : www.sirene.tm.fr



Établissements : répartition par taille et activité au 1^{er} janvier 2002

	0 salarié*	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 499 salariés	500 salariés et plus	Total
Industries agricoles et alimentaires	481	1 516	161	69	4	2 231
Industries des biens de consommation	661	505	147	70	2	1 385
Industrie automobile	11	36	21	18	3	89
Industries des biens d'équipement	259	439	221	68	1	988
Industries des biens intermédiaires	448	647	354	140	6	1 595
Energie	167	23	17	5	4	216
Construction	2 923	4 200	692	72	-	7 887
Commerce	6 955	8 468	1 136	149	-	16 708
Transports	755	594	242	61	2	1 654
Activités immobilières	575	440	40	-	-	1 055
Services aux entreprises	3 287	2 729	643	128	1	6 788
Services aux particuliers	4 609	4 890	394	29	-	9 922
Éducation, santé, action sociale	4 285	1 945	155	18	-	6 403
Ensemble	25 416	26 432	4 223	827	23	56 921

* Y compris les établissements ayant des effectifs inconnus.

Source : Insee, fichier Sirène, champ ICS

Établissements : répartition par activité et département au 1^{er} janvier 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
Industries agricoles et alimentaires	907	827	497	2 231	74 189
Industries des biens de consommation	615	445	325	1 385	82 062
Industrie automobile	36	31	22	89	2 693
Industries des biens d'équipement	440	323	225	988	48 358
Industries des biens intermédiaires	615	490	490	1 595	76 338
Energie	86	76	54	216	10 704
Construction	3 451	2 621	1 815	7 887	330 952
Commerce	7 891	5 503	3 314	16 708	744 724
Transports	822	493	339	1 654	106 260
Activités immobilières	627	262	166	1 055	80 247
Services aux entreprises	3 622	1 865	1 301	6 788	459 365
Services aux particuliers	4 843	3 166	1 913	9 922	421 357
Éducation, santé, action sociale	3 135	2 052	1 216	6 403	330 525
Ensemble	27 090	18 154	11 677	56 921	2 767 774

Source : Insee, fichier Sirène, champ ICS



Définitions

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité distincte de celle de la personne physique de son exploitant
- l'entreprise sociétaire, par exemple société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL)

Établissement : unité de production géographique individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Répertoire SIRENE : le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements,

appelé Sirène, a été créé par un décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité et, pour un établissement, l'adresse, la date et l'origine de la création. Le répertoire contient également des données économiques telles que l'activité et les effectifs.

Champ ICS : les statistiques ont été réalisées sur le champ de l'industrie, du commerce et des services (champ ICS). Ce champ ne comprend que des unités juridiques ayant une réalité économique. Il exclut les secteurs de l'agriculture et des activités financières.

Pour en savoir plus

- "Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2002" Insee résultats "économie", n° 136, Insee, janvier 2004, 34 p + cédérom, 53,40 €.
- "Les entreprises des services en 2001" Insee résultats "économie", n° 11, Insee, novembre 2003, 36 p + cédérom, 53,40 €.
- "Les petites entreprises industrielles" Ballet (Bertrand), et Mauguin (Jocelyne) ; Insee Première, n° 914, Insee, juillet 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Conjoncture régionale au second semestre 2002" Coënon (Alain) ; Cent pour Cent Basse-Normandie, n° 119, Insee Basse-Normandie, mai 2003, 4 p, 2,20 €.



Établissements régionaux par taille et activité au 1^{er} janvier 2002

	0 salarié*	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 499 salariés	500 salariés et plus	Total
Calvados						
Industries agricoles et alimentaires	170	631	73	32	1	907
Industries des biens de consommation	293	232	67	22	1	615
Industrie automobile	7	13	9	5	2	36
Industries des biens d'équipement	113	190	102	35	-	440
Industries des biens intermédiaires	162	260	135	53	5	615
Énergie	66	11	4	4	1	86
Construction	1 256	1 876	297	22	-	3 451
Commerce	3 333	3 957	510	91	-	7 891
Transports	374	298	113	35	2	822
Activités immobilières	316	288	23	-	-	627
Services aux entreprises	1 799	1 430	328	64	1	3 622
Services aux particuliers	2 145	2 445	230	23	-	4 843
Éducation, santé, action sociale	2 111	933	84	7	-	3 135
Ensemble	12 145	12 564	1 975	393	13	27 090
Manche						
Industries agricoles et alimentaires	174	558	73	20	2	827
Industries des biens de consommation	216	162	44	23	-	445
Industrie automobile	3	14	7	7	-	31
Industries des biens d'équipement	81	147	76	18	1	323
Industries des biens intermédiaires	148	200	109	32	1	490
Énergie	58	8	7	-	3	76
Construction	1 005	1 331	250	35	-	2 621
Commerce	2 212	2 845	414	32	-	5 503
Transports	227	175	77	14	-	493
Activités immobilières	156	96	10	-	-	262
Services aux entreprises	849	764	204	48	-	1 865
Services aux particuliers	1 487	1 564	110	5	-	3 166
Éducation, santé, action sociale	1 389	615	40	8	-	2 052
Ensemble	8 005	8 479	1 421	242	7	18 154
Orne						
Industries agricoles et alimentaires	137	327	15	17	1	497
Industries des biens de consommation	152	111	36	25	1	325
Industrie automobile	1	9	5	6	1	22
Industries des biens d'équipement	65	102	43	15	-	225
Industries des biens intermédiaires	138	187	110	55	-	490
Énergie	43	4	6	1	-	54
Construction	662	993	145	15	-	1 815
Commerce	1 410	1 666	212	26	-	3 314
Transports	154	121	52	12	-	339
Activités immobilières	103	56	7	-	-	166
Services aux entreprises	639	535	111	16	-	1 301
Services aux particuliers	977	881	54	1	-	1 913
Éducation, santé, action sociale	785	397	31	3	-	1 216
Ensemble	5 266	5 389	827	192	3	11 677
Total	25 416	26 432	4 223	827	23	56 921

* Y compris les établissements ayant des effectifs inconnus

Source : Insee, fichier Sirène, champ ICS



Définitions

Grand établissement : tout établissement ayant eu au moins une fois cinquante salariés ou plus en fin d'année pendant les dix dernières années.

BRIDGE : (base relationnelle de données sur les grands établissements). Cette base de données informatiques fait suite au fichier des grands établissements. C'est un fichier historique qui suit tous les

établissements qui ont eu au moins une fois, 50 salariés au cours des dix dernières années et qui ont une continuité économique basée sur la permanence des moyens de production, en priorité les effectifs salariés. Par exemple, lors d'un changement d'exploitant, si l'unité de production reste pratiquement inchangée, en termes d'effectifs et en terme d'activité, on considère qu'il s'agit toujours du même établissement. Il en est de même en cas de changement de localisation.

Pour en savoir plus

- "Les entreprises du commerce de gros en 2001" Insee résultats "économie", n° 8, Insee, juin 2003, 28 p + cédérom, 53,40 €.



Les plus grands établissements de Basse-Normandie au 1^{er} janvier 2002

	Localisation	Activités	Tranche de salariés
Industrie			
Compagnie générale des matières nucléaires (Cogéma)	Herqueville (Manche)	Elaboration et transformation de matières nucléaires	3 000 à 3 999
Renault Véhicules Industriels	Blainville-sur-Orne (Calvados)	Construction de véhicules automobiles	3 000 à 3 999
Direction constructions navales	Cherbourg-Octeville (Manche)	Construction de batiments de guerre	2 000 à 2 999
Peugeot Citroën mécanique du Nord-Ouest	Cormelles-le-Royal (Calvados)	Fabrication d'équipements automobiles	2 000 à 2 999
Philips France	Caen (Calvados)	Fabrication de composants électroniques actifs	1 500 à 1 999
ACOME Société coopérative de production	Romagny (Manche)	Fabrication de fils et cables isolés	1 000 à 1 499
EDF	Caen (Calvados)	Production et distribution d'électricité	1 000 à 1 499
Robert Bosch Electronique	Mondeville (Calvados)	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules	1 000 à 1 499
Moulinex SA*	Alençon (Orne)	Fabrication d'appareils électroménagers	1 000 à 1 499
Construction			
Maisons France confort	Alençon (Orne)	Construction de maisons individuelles	200 à 499
SA Lapeyre	Cerise (Orne)	Travaux d'installation électrique	200 à 499
Société des travaux électriques de Normandie	Giberville (Calvados)	Travaux d'installation électrique	200 à 499
Briens-Lamoureux	Agneaux (Manche)	Menuiserie métallique ; serrurerie construction de bâtiments divers	100 à 199
Masselin énergie	Cormelles-le-Royal (Calvados)	Travaux d'installation électrique	100 à 199
Commerce			
Auchan France	La Glacerie (Manche)	Hypermarchés	200 à 499
Cora	Rots (Calvados)	Hypermarchés	200 à 499
Carrefour France	Hérouville-Saint-Clair (Calvados)	Hypermarchés	200 à 499
Logidis	Carpiquet (Calvados)	Commerce de gros alimentaire non spécialisé	200 à 499
Carrefour France	Mondeville (Calvados)	Hypermarchés	200 à 499
Services			
Caisse régionale du crédit agricole	Saint-Lô (Manche)	Banques mutualistes	1 000 à 1 499
SNCF	Caen (Calvados)	Transports ferroviaires	1 000 à 1 499
Caisse régionale du crédit agricole	Caen (Calvados)	Banques mutualistes	600 à 799
Caisse régionale du crédit agricole	Alençon (Orne)	Banques mutualistes	600 à 799
Crédit Lyonnais	Bayeux (Calvados)	Banques	600 à 799
Santé			
Centre hospitalier universitaire	Caen (Calvados)	Activités hospitalières	5 000 à 5 999
Centre hospitalier Louis Pasteur	Cherbourg-Octeville (Manche)	Activités hospitalières	1 500 à 1 999
Administration Bon-Sauveur	Caen (Calvados)	Activités hospitalières	1 000 à 1 499
ADMR	Saint-Lô (Manche)	Aide à domicile	1 000 à 1 499
Centre hospitalier de Lisieux	Lisieux (Calvados)	Activités hospitalières	1 000 à 1 499
Administration			
Mairie de Caen	Caen (Calvados)	Administration publique générale	2 000 à 2 999
Département du Calvados	Caen (Calvados)	Administration publique générale	1 500 à 1 999
Département de la Manche	Saint-Lô (Manche)	Administration publique générale	1 000 à 1 499
Département de l'Orne	Alençon (Orne)	Administration publique générale	1 000 à 1 499
Commune de Cherbourg Octeville	Cherbourg-Octeville (Manche)	Administration publique générale	800 à 999

* repris par SEB : 80 salariés en février 2002

Source : Insee, Bridge



Définitions

Création d'entreprises : elle se matérialise par l'immatriculation de l'unité au répertoire Sirène et ne concerne donc que l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction et des services (services financiers exclus). Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprises est pris au sens large ; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité : création pure, réactivation et reprise.

Création pure : création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production.

Reprise : unité légale qui reprend totalement ou partiellement l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre activité.

Réactivation : c'est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques et en particulier les commerçants.

Taux de création : rapport du nombre d'entreprises créées dans une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur du renouvellement du système productif.

Pour en savoir plus

- "Forte hausse des créations d'entreprises en 2003" Rieg (Christian) ; *Insee Première*, n° 944, Insee, janvier 2004, 4 p, 2,20 €.
- "Les créateurs d'entreprise en 2002" Rieg (Christian) ; *Insee Première*, n° 928, Insee octobre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "L'impact sur l'emploi des créations d'entreprises" Thirion (Bernard) et Demoly (Elvire) ; *Insee Première*, n° 917, Insee, août 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Une année contrastée" (2 p) Di Carlo (Laurent) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "30 % de femmes parmi les créateurs d'entreprises" Rieg (Christian) ; *Insee Première*, n° 887, Insee, mars 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Légère diminution des créations d'entreprises depuis 2000" Rieg (Christian) ; *Insee Première*, n° 879, Insee, janvier 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les créations d'entreprises" *Informations rapides*, principaux indicateurs, Insee, mensuel, 4 p, 2, 20 €.
- Site internet "Informations rapides" : www.insee.fr/fr/indicateur



Créations d'entreprises selon l'origine en 2002

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Créations pures	1 384	748	456	2 588	167 212
Réactivations	572	311	153	1 036	49 530
Reprises	532	373	217	1 122	39 488
Total	2 488	1 432	826	4 746	256 230

Source : Insee, fichier Sirène

Créations d'entreprises selon le secteur d'activité en 2002

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Industrie	195	118	84	397	18 503
<i>dont créations pures</i>	<i>90</i>	<i>45</i>	<i>43</i>	<i>178</i>	<i>10 642</i>
Construction	353	173	128	654	36 315
<i>dont créations pures</i>	<i>238</i>	<i>127</i>	<i>96</i>	<i>461</i>	<i>26 078</i>
Commerce et réparations	778	453	240	1 471	67 327
<i>dont créations pures</i>	<i>390</i>	<i>213</i>	<i>116</i>	<i>719</i>	<i>40 956</i>
Services	1 162	688	374	2 224	134 085
<i>dont créations pures</i>	<i>666</i>	<i>363</i>	<i>201</i>	<i>1 230</i>	<i>89 536</i>
Total	2 488	1 432	826	4 746	256 230

Source : Insee, fichier Sirène

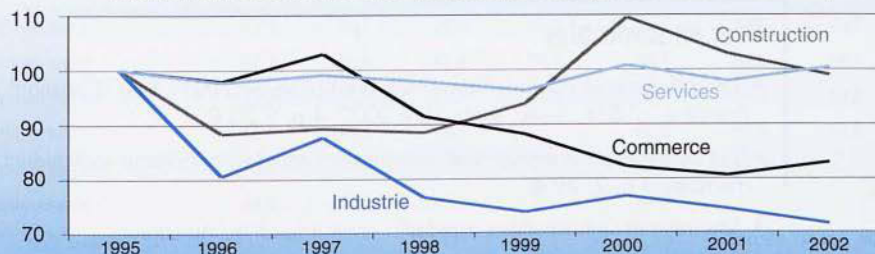
Taux de création d'entreprises selon le secteur d'activité en 2002

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Industrie	8,8	6,5	6,3	7,4	7,6
Construction	10,9	7,0	7,5	8,8	11,6
Commerce et réparations	12,7	10,2	9,2	11,2	11,3
Services	10,5	10,3	9,2	10,2	11,0
Total	11,0	9,3	8,5	9,9	10,8

Source : Insee, fichier Sirène

Évolution des créations d'entreprises (base 100 en 1995)



Source : Insee, fichier Sirène



Définitions

Défaillance d'entreprises : une entreprise est en situation de défaillance à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre, c'est-à-dire dès que l'entreprise se trouve en cessation de paiement. La mise en redressement ouvre une période d'observation pour permettre de dresser le bilan social et économique de l'entreprise et élaborer un plan de redressement visant, soit la continuation, soit la cessation de celle-ci. Si aucune des solutions de sauvetage ne paraît possible, le tribunal prononce alors la liquidation de l'entreprise. Le jugement ordonnant l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire fait l'objet d'une publication au BODACC (Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales). A partir de ces annonces, l'Insee élabore des statistiques de défaillances, soit par date de publication, soit par date de jugement. Les données présentées dans cette page sont les défaillances enregistrées à la date de jugement.

Survie des entreprises : est calculée uniquement pour les créations et reprises d'entreprises, à l'exclusion des créations par réactivation. La méthode consiste à rechercher si ces entreprises ont connu un mouvement de cessation dans les années qui suivent leur naissance pour calculer leur durée de vie. Pour tenir compte des délais d'enregistrement des cessations d'entreprises dans Sirène, on prend en compte un délai de deux ans pour le calcul des taux. Par exemple, le taux de survie à un an de la génération 1996 n'est calculée qu'à la fin de l'année 1999 pour bien prendre en compte toutes les cessations intervenues en 1996 et 1997.

Taux de survie : la durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12^e, 36^e, 60^e, ou 84^e mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.

Pour en savoir plus

- "Les défaillances d'entreprises : moindre baisse en 2001" Rieg (Christian) ; *Insee Première*, n° 866, Insee, septembre 2002, 4 p, 2,20 €.
- "Les défaillances d'entreprises" *Informations rapides*, principaux indicateurs, Insee, mensuel, 4 p, 2, 29 €.
- Site internet "Informations rapides" : www.insee.fr/fr/indicateur



Survies - Cessations et défaillances d'entreprises 14.5

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité
(en date de jugement)

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France (%)
Année 2001					
Industrie	33	31	24	88	2,0
Construction	68	29	18	115	1,5
Commerce et réparation	88	54	34	176	1,8
Services	117	59	31	207	1,4
Total	306	173	107	586	1,6
Année 2002					
Industrie	35	19	21	75	1,5
Construction	69	15	29	113	1,4
Commerce et réparation	67	41	39	147	1,5
Services	108	57	39	204	1,4
Total	279	132	128	539	1,4

Source : Insee, BODACC, fichier de mars 2002

Taux de survie en 2000 des entreprises créées ou reprises en 1995

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (entière)
Industrie	46,7	57,3	52,8	51,1	54,7
Construction	65,7	66,7	65,7	66,0	50,3
Commerce	64,2	58,6	63,5	62,0	46,8
Services	56,9	65,6	59,3	59,9	57,0
Total	55,3	62,1	58,6	58,0	52,9

Source : Insee, fichier Sirène

Taux de survie en 2000 des entreprises créées en 1993, 1994, 1995 et 1996

	Basse-Normandie				France (entière)			
	1993	1994	1995	1996	1993	1994	1995	1996
Nombre d'entreprises créées	3750	3787	3814	3 555	209 379	223 136	216 230	208 181
Taux de survie au :								
1 ^{er} anniversaire	85,8	85,7	86,9	85,9	85,0	85,1	85,5	85,5
2 ^e anniversaire	75,4	74,2	76,9	75,7	73,4	73,2	73,4	74,5
3 ^e anniversaire	68,1	65,9	68,8	68,4	64,4	63,8	64,5	66,0
4 ^e anniversaire	61,0	60,0	62,8	61,8	57,4	57,0	57,8	59,5
5 ^e anniversaire	56,4	55,1	58,0		52,0	51,8	52,9	
6 ^e anniversaire	52,3	nd			47,7	47,5		
7 ^e anniversaire	48,5				44,2			

Source : Insee, fichier Sirène

Définitions

Entreprises artisanales : doivent être immatriculées au répertoire des métiers, les personnes physiques et les personnes morales n'employant pas plus de dix salariés et exerçant, à titre principal ou secondaire, une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services. C'est la loi du 5 juillet 1996, relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat qui fixe les conditions d'immatriculation au répertoire des métiers. Les activités relevant de l'artisanat figurent sur une liste établie par décret en conseil d'État. Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les dispositions du décret de

1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de dix salariés.

Répertoire informatique des métiers (RIM) : le RIM contient l'ensemble des entreprises artisanales inscrites dans les Chambres des métiers. Le RIM est intégré dans le répertoire Sirène, géré par l'Insee. Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat avec leur correspondance dans les codes de la NAF (nomenclature d'activités française).

Nomenclature (NAR 8 et NAR 20) : les activités distinguées ici sont des regroupements en 8 et 20 postes de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF).

Pour en savoir plus

- *L'artisanat en Basse-Normandie - tableau de bord régional du secteur des métiers - édition 2003* ; Chambre régionale de métiers de Basse-Normandie, Insee, octobre 2003, 64 p.
- "Rebond de l'activité en fin d'année" (2 p) Ploux (catherine) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- *Les chiffres-clefs de l'artisanat* - édition 2001, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, janvier 2002, 108 p.
- Site internet du secrétariat d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation : www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr



Entreprises artisanales en Basse-Normandie au 1^{er} janvier 2002

Unité : nombre et %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France
Alimentation	1 382	1 331	795	3 508	3,5
Viandes et poissons	676	717	443	1 836	3,8
Travail des métaux	389	362	280	1 031	2,3
Textile, habillement et cuir	97	96	68	261	1,6
Textile et habillement	78	80	51	209	1,4
Cuir et chaussures	19	16	17	52	2,6
Bois et ameublement	254	325	206	785	2,7
Autres fabrications	466	372	234	1 072	1,9
Matériaux de construction, céramique, verre et chimie	81	84	39	204	1,8
Papier, imprimerie, reproduction, arts graphiques	128	66	55	249	1,8
Fabrication d'articles divers	257	222	140	619	1,9
Bâtiment	3 253	2 483	1 709	7 445	2,4
Maçonnerie	682	481	349	1 512	1,9
Couverture, plomberie, chauffage	699	498	379	1 576	3,1
Menuiserie, serrurerie	581	555	335	1 471	3,1
Installation d'électricité	335	253	175	763	2,2
Aménagements, finitions	624	488	341	1 453	2,0
Terrassements et travaux divers	332	208	130	670	2,8
Transports, réparation et autres services	2 565	2 107	1 355	6 027	2,4
Transport	205	138	118	461	1,4
Réparation	949	944	605	2 498	2,9
Teinturerie, blanchisserie, soins à la personne	826	580	382	1 788	2,3
Autres services	585	445	250	1 280	2,5
Autres	155	79	52	286	3,8
Total	8 561	7 155	4 699	20 415	2,5

Source : Insee, Fichier RIM et URSSAF au 31 décembre 2001

Immatriculations des entreprises artisanales en 2001

Unité : nombre et %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France
Alimentation	151	118	86	355	3,6
Travail des métaux	39	34	17	90	1,9
Textile, habillement et cuir	7	10	7	24	1,1
Bois et ameublement	23	25	15	63	2,4
Autres fabrications	47	29	22	98	1,6
Bâtiment	476	259	193	928	2,0
Transports, réparation et autres services	241	204	116	561	2,3
Autres	5	1	-	6	0,9
Total	989	680	456	2 125	2,2

Source : Insee, Fichier RIM



Adresses utiles

- **Comité régional des Pêches maritimes de Basse-Normandie**, 9 quai du Général Lawton Collins, BP 445, 50104 Cherbourg-Octeville Cedex.
Tél : 02.33.44.35.82
- **Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF)**, 6 boulevard du Général Vanier, BP 5090, 14078 Caen Cedex 05. Tél : 02.31.24.99.99
www.agriculture.gouv.fr
- **Direction régionale et départementale des Affaires maritimes**, 12 rue de Tsukuba, 14209 Hérouville-Saint-Clair. Tél : 02.31.53.66.50
- **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)**,
4 avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12. Tél : 01.49.55.85.76
www.agriculture.gouv.fr



En Basse-Normandie, la Surface Agricole Utilisée (SAU) totalise 1 378 080 hectares (78 % de la surface totale) assez également répartis entre ses trois départements ; elle est consacrée un peu plus aux cultures permanentes, surtout composées de surfaces toujours en herbe, qu'aux terres arables. Les terres arables sont essentiellement constituées de cultures céréalières ou fourragères. La superficie consacrée aux pommes à cidre est assez limitée mais elle représente plus du tiers de la superficie cultivée en France. En 2002, le rendement céréalier, oléagineux, protéagineux est égal, voire supérieur au rendement français.

Une main d'œuvre assez jeune, des exploitations plus grandes et recomposées.

En 2000, la main d'œuvre agricole est surtout constituée, comme en France, de chefs d'exploitation et coexploitants (40 250). Ils sont âgés pour moitié d'entre eux de 35 à 54 ans. Le reste du travail agricole est réalisé par des conjoints non exploitants (13 300), ou de façon plus limitée par des aides familiaux et des salariés.

La Basse-Normandie étant une terre d'élevage, le résultat agricole par hectare est nettement plus faible qu'en France : 559 euros contre 840. Les productions animales de lait de vache puis des gros bovins et veaux, représentent d'ailleurs la plus forte part des comptes départementaux.

Depuis 1988, les exploitations sont de moins en moins nombreuses mais leur taille s'est accrue. Le nombre des exploitations de plus de 50 hectares a d'ailleurs augmenté, passant de 7 100 en 1988 à plus de 10 000 en 2000.

Un cheptel bovin et équin, majoritairement.

En Basse-Normandie, le cheptel est constitué pour la plus grande partie de bovins (8 % du cheptel bovin français) et surtout de vaches laitières (12 %). Quant au cheptel équin qui représente une forte part du cheptel français (12 %), il se compose essentiellement de chevaux de selle et de course. La Manche est plus spécialisée dans les chevaux de selle, alors que le Calvados et l'Orne s'orientent davantage vers l'élevage de trotteurs.

C'est la production de pêche aux coquillages, aux poissons qui l'emporte dans les quartiers de Caen et Cherbourg, ce dernier port totalisant le plus grand nombre de transactions. Les navires sont majoritairement de petite pêche, la Basse-Normandie regroupant d'ailleurs plus d'un navire de pêche en France sur dix. Les 2 400 marins-pêcheurs y embarquent globalement pour plus de six mois.



Définitions

Utilisation du sol : représente l'occupation principale des surfaces totales. Ces valeurs sont cadrées sur les données de l'Institut géographique national ; les cultures secondaires n'apparaissent pas.

Surface agricole utilisée (SAU) : notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend les terres arables et les cultures permanentes que sont les surfaces toujours en herbe, les cultures fruitières et les pépinières.

Terres arables : terres labourées sur lesquelles se succèdent des cultures.

Jachères : il s'agit de terres comprises dans l'assolement, travaillées ou non, ne portant aucune culture au cours de la campagne. Ces terres sont laissées

en repos ; elles peuvent toutefois être cultivées en engrais vert. Les terres en friches, les vergers ou les vignes abandonnées ainsi que les cultures non réussies ne sont pas comptés dans les jachères.

Surfaces toujours en herbe : surfaces ensemencées ou non, destinées à la production de plantes fourragères vivaces permettant l'entretien normal des animaux, sans rations complémentaires.

Territoire agricole non cultivé : il regroupe les landes non productives, les friches et les terres incultes.

Territoire non agricole : il rassemble une partie "naturelle" comprenant toutes les eaux intérieures (y compris les étangs), les rochers et les dunes, ainsi que les sols bâtis et l'ensemble des sols revêtus et stabilisés artificiellement (les terres stériles, les parcs et jardins d'agrément, les routes...)

Pour en savoir plus

- "Statistiques forestières 2002" *Agreste Chiffres et Données*, n°152, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, octobre 2003, 84 p, 11,80 €.
- "Statistique agricole annuelle - résultats provisoires 2002" *Agreste Chiffres et Données*, n° 149, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, avril 2003, 152 p, 11,80 €.
- "L'agriculture et l'agroalimentaire dans les régions - 2002" *Agreste Graph Agri Régions*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, avril 2003, 332 p, 20,58 €.
- "L'utilisation du territoire en 2002" *Agreste Chiffres et Données*, n° 148, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, avril 2003, 84 p + cédérom, 11,80 €.
- "Statistiques forestières 2001" *Agreste Chiffres et Données*, n° 147, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, janvier 2003, 86 p, 11,80 €.
- Site internet du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales : www.agriculture.gouv.fr



Utilisation du sol en 2002

Unité : hectare

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Surface Agricole Utilisée	447 070	470 760	460 240	1 378 070	29 555 710
Ensemble des terres arables	211 770	216 410	233 900	662 080	18 449 830
Céréales	97 700	43 620	113 750	255 070	9 324 490
Oléagineux	6 900	1 000	13 800	21 700	1 737 360
Pommes de terre et légumes frais	2 100	7 650	110	9 860	411 840
Légumes secs et protéagineux	14 600	650	7 250	22 500	435 520
Fourrages annuels	42 400	98 500	53 300	194 200	1 458 900
Prairies artificielles et temporaires	18 300	54 950	25 100	98 350	2 972 950
Cultures florales	40	50	20	110	8 220
Jachères	14 500	7 400	15 580	37 480	1 280 230
Autres terres arables	15 230	2 590	4 990	22 810	820 320
Ensembles des cultures permanentes	235 300	254 350	226 340	715 990	11 105 880
Surfaces toujours en herbe	233 300	253 420	225 200	711 920	9 971 560
Cultures fruitières	1 700	820	1 070	3 590	212 610
Autres cultures permanentes	300	110	70	480	921710*
Territoire agricole non cultivé	3 400	9 400	18 020	30 820	2 813 420
Surfaces boisées	48 900	24 060	103 200	176 160	15 163 900
Peupleraies	1 800	1 320	2 300	5 420	239 440
Autres territoires non agricoles (y compris étangs)	59 280	93 620	30 600	183 500	7 136 220
Surface totale (IGN)	560 450	599 160	614 360	1 773 970	54 908 690

* y compris vignes

Source : Agreste, statistique annuelle agricole 2002



Définitions

La notion d'agriculteur : le recensement agricole couvre un champ différent de celui des recensements de la population. Dans ces derniers, la catégorie socioprofessionnelle "agriculteurs exploitants" comprend uniquement les personnes ayant déclaré exercer cette profession à titre principal ; les recensements agricoles comptabilisent les personnes ayant une activité agricole, avec ou sans une autre activité extérieure, qu'elle soit principale ou secondaire.

La population familiale des exploitations comprend outre le chef d'exploitation, les membres de sa famille vivant ou travaillant sur l'exploitation, qu'ils aient ou non une activité extérieure.

Main d'oeuvre des exploitations agricoles : concerne toutes les personnes travaillant sur l'exploitation quelle que soit la durée de leur temps de travail.

Chef d'exploitation : personne qui assure la gestion quotidienne de l'exploitation.

Aides familiaux : autres membres de la famille qui ont une activité sur l'exploitation.

Unité de Travail Annuel (UTA) : mesure du travail agricole fourni par la main-d'œuvre en prenant comme standard le travail d'une personne à temps plein pendant une année entière. Dans le nombre total d'UTA, le travail des personnels des entreprises de travaux agricoles et des coopératives d'utilisation du matériel est comptabilisé.

Pour en savoir plus

- *Femmes et hommes en Basse-Normandie - Parité, disparités*, Préfecture de la région Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 31 fiches, 25 €.
- "Statistique agricole annuelle - résultats provisoires 2002" *Agreste Chiffres et Données*, n° 149, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, avril 2003, 152 p, 11,80 €.
- "Statistique agricole annuelle - 1989 à 2001" *Agreste numérique*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, mars 2003, cédérom, 144,83 €.
- "Deux jeunes ménages d'agriculteurs sur cinq ont des ressources non agricoles" Rattin (Solange), (8 p) in *La société française : données sociales 2002-2003*, Insee, novembre 2002, 654 p, 37,30 €.



Main d'oeuvre des exploitations agricoles en 2000

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Chefs d'exploitation et coexploitants	10 138	20 253	9 865	40 256	763 953
Conjoints non coexploitants	3 384	6 728	3 191	13 303	247 965
Aides familiaux	1 260	1 817	1 103	4 180	143 055
Salariés permanents	2 446	2 083	1 891	6 420	164 237

Source : Agreste, recensement agricole 2000

Structure par âge des chefs d'exploitation et coexploitants en 2000

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Moins de 35 ans	11,8	11,2	13,1	11,9	13,7
De 35 à 54 ans	53,6	47,6	53,9	50,6	55,1
De 55 à 59 ans	11,9	9,8	10,6	10,5	10,7
60 ans et plus	22,7	31,4	22,4	27,0	20,5

Source : Agreste, recensement agricole 2000

Évolution du nombre d'unités de travail annuel (UTA)

Unité : UTA

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Chefs d'exploitation et coexploitants					
1988	10 776	20 383	10 967	42 126	797 866
2000	6 901	12 417	7 056	26 374	536 482
Conjoints non coexploitants					
1988	4 719	10 148	5 265	20 132	294 687
2000	1 861	3 525	1 775	7 161	126 491
Autres actifs					
1988	3 820	3 731	2 604	10 155	353 062
2000	3 052	2 855	2 196	8 103	294 410

Source : Agreste, recensements agricoles



Définitions

Valeur ajoutée : en comptabilité nationale, elle désigne la valeur créée par chaque unité de production. Au prix de base, elle est mesurée par la différence entre la valeur de la production de biens et services y compris subventions sur les produits, nette des impôts sur les produits, et celle des consommations intermédiaires. Au coût des facteurs, elle est égale à la valeur ajoutée au prix de base déduction faite des autres impôts à la production et augmentée des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée peut être brute (avant déduction des amortissements) ou nette. La valeur ajoutée nette au coût des facteurs s'appelle aussi le résultat agricole.

Subventions d'exploitation : sommes accordées à l'entreprise à titre gratuit par l'État, certaines collectivités publiques, ou éventuellement d'autres tiers,

pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits normaux ou de faire face à certaines charges normales de l'exercice.

A partir de 1993, la règle du moment d'enregistrement des subventions a été révisée. Le principe général n'est plus l'encaissement mais celui des droits et obligations, c'est-à-dire le moment où les créances attachées aux opérations sont certaines. Ce principe n'exclut pas des enregistrements selon le principe de l'encaissement dans le cas où le montant de la créance ne peut être estimé à la clôture de l'exercice.

Revenu net d'entreprise agricole : ce terme désigne le solde final du compte de l'agriculture, soit le résultat agricole diminué des charges salariales, financières et foncières. Divisé par le volume d'emploi non salarié, il donne le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié.

Pour en savoir plus

- "D'une réforme de la politique agricole commune à une autre" Desbois (Dominique) ; *Insee Première*, n° 927, Insee, octobre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les comptes régionaux et départementaux de l'agriculture - séries 1990-2000" *Agreste numérique*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, cédérom, 60,98 €.
- "Les comptes de l'agriculture en 2002" *Synthèses*, n° 73, Statistique publique, août 2003, 232 p, 13,80 €.
- "L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires - 2003" *Agreste Graph Agri*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, juillet 2003, 162 p, 21 €.
- "Recul du résultat agricole moyen en 2002" *Agreste Primeur*, n° 130, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, juin 2003, 4 p, 2,50 €.
- "Rica France - tableaux standard 2001" *Agreste Chiffres et Données*, n° 146, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, janvier 2003, 172 p, 11,80 €.



Revenus agricoles en 2001

Unité : euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Résultat agricole par hectare	544	679	441	559	840
Résultat agricole par UTA* totale	18 720	15 120	17 160	16 690	23 930

* UTA : unité de travail annuel

Source : Agreste, comptes de l'agriculture

Les comptes départementaux de l'agriculture en 2001*

Unité : million d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Productions végétales	325	307	274	906
dont :				
Céréales	107	39	106	252
Fourrages	114	183	125	422
Productions animales	403	834	440	1 677
dont :				
Lait de vache	206	453	211	870
Gros bovins + veaux	134	211	148	493
Production de services	42	63	36	141
Production totale	770	1 203	751	2 724
dont :				
Subventions sur les produits	89	75	96	260
(-) Consommations intermédiaires	463	741	479	1 683
Valeur ajoutée brute	307	462	271	1 040
(-) Consommation de capital fixe	89	147	88	324
Valeur ajoutée nette	218	315	183	716
(-) Impôts (-)	19	32	18	69
(-) Subventions d'exploitation	17	23	16	56
Résultat agricole global	216	306	181	703
(-) Salaires et cotisations patronales	52	48	34	134
(-) Intérêts	21	51	25	97
(-) Charges locatives nettes	44	49	33	126
Revenu net des entreprises agricoles	99	158	89	346

* semi-définitifs

Source : Agreste, comptes de l'agriculture



Définitions

Exploitation agricole : unité économique qui répond simultanément à quatre conditions :

- elle produit des produits agricoles ;
- elle atteint une certaine dimension ;
- elle est soumise à une gestion courante personnalisée et indépendante de toute autre unité ;
- elle est localisée en un certain lieu (le siège de l'exploitation).

Pour atteindre une taille suffisante, une exploitation doit répondre au moins à l'un des critères de dimension suivants :

- 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée ;

- 20 ares ou plus de cultures spécialisées (tabac, fleurs, vignes, vergers...);

- activité de production agricole supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises, 5 ares de vignes à champagne...).

Mode de faire valoir direct : les superficies sont la propriété de la personne pour le compte de laquelle elles sont exploitées.

Fermage : les terres sont exploitées par une autre personne que le propriétaire, moyennant une redevance fixée à l'avance, indépendante des résultats de l'exploitation.

Métayage : les terres sont exploitées par une autre personne que le propriétaire, moyennant un partage de la production annuelle, selon une règle fixée à l'avance.

Pour en savoir plus

- *Femmes et hommes en Basse-Normandie - Parité, disparités*, Préfecture de la région Basse-Normandie, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 31 fiches, 25 €.
- "La valeur vénale des terres en 2002" *Agreste Primeur*, n° 134, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, septembre 2003, 4 p, 2,50 €.
- "Moins de pommiers et de pêcheurs mais plus de noyers" *Agreste Primeur*, n° 127, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, juin 2003, 4 p, 2,50 €.



Évolution du nombre d'exploitations agricoles selon la taille

Unité : nombre, %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France
Ensemble des exploitations					
1988	13 844	26 659	13 736	54 239	5,3
2000	9 099	18 242	8 421	35 762	5,4
Moins de 5 hectares					
1988	2 872	7 379	2 524	12 775	4,6
2000	2 385	7 711	1 745	11 841	6,9
De 5 à 10 hectares					
1988	1 492	3 605	1 337	6 434	5,7
2000	883	1 767	807	3 457	5,7
De 10 à 50 hectares					
1988	6 675	14 385	6 839	27 899	6,1
2000	2 643	5 224	2 529	10 396	5,0
50 hectares et plus					
1988	2 805	1 290	3 036	7 131	4,1
2000	3 188	3 540	3 340	10 068	5,0

Source : Agreste, recensements agricoles

Évolution du nombre d'exploitations agricoles selon le mode de faire-valoir

Unité : nombre, %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Part de la région dans la France
Faire-valoir direct uniquement*					
1988	4 079	6 776	4 264	15 119	3,7
2000	3 076	6 630	2 604	12 310	5,2
Faire-valoir direct, fermage et métayage					
1988	6 483	14 663	6 419	27 565	5,8
2000	4 294	8 670	4 224	17 188	5,2
Fermage et métayage uniquement					
1988	3 282	5 220	3 053	11 555	8,7
2000	1 729	2 942	1 593	6 264	6,8

* y compris les exploitations hors sol

Source : Agreste, recensements agricoles



Définitions

Cheptel : ensemble des animaux fermiers.

Vache laitière : vache, quelle que soit sa race, dont le lait est principalement destiné à la commercialisation.

Gallus : l'espèce "Gallus" comprend les reproduc-

teurs mâles et femelles (y compris les poulettes pour ponte d'œufs à couvrir), les poules pondeuses d'œufs de consommation, les poulettes destinées à la ponte, les poulets de chair (animaux en cours d'engraissement, y compris les coquelets).

Production de lait : concerne la production de lait au cours de l'année civile.

Pour en savoir plus

- "Les races des vaches se diversifient" *Agreste Orne*, n° 115, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, août 2003, 2 p, 2,29 €.
- "L'élevage bovin, ovin et caprin, Lait et viande RA 2000" *Agreste Cahiers*, n° 1, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, mars 2003, 68 p, 19,51 €.
- "Statistique agricole annuelle - 1989 à 2001" *Agreste numérique*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, mars 2003, cédérom, 144,83 €.
- "Lait et produits laitiers en 2001" *Agreste Chiffres et Données*, n° 111, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, janvier 2003, 120 p, 11,80 €.
- Site internet de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr



Cheptel (effectifs en 2002)

Unité : tête

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Espèce bovine	422 300	752 400	483 500	1 658 200	20 060 510
dont vaches laitières	120 600	260 000	120 600	501 200	4 169 500
vaches nourrices	52 000	48 700	57 400	158 100	4 184 040
Espèce porcine	90 200	379 300	107 800	577 300	15 305 220
dont truies-mères de 50 kg et plus	7 600	28 000	9 000	44 600	1 063 200
Espèce ovine	33 900	62 200	39 700	135 800	9 338 620
dont brebis-mères	26 300	42 400	28 000	96 700	6 231 700
Espèce caprine	2 600	3 500	2 100	8 200	1 229 220
dont chèvres	2 000	2 600	1 200	5 800	839 230
Equidés	17 000	23 720	16 370	57 090	450 920
Gallus (1000 têtes)	1 122	2 487	1 243	4 852	202 760
Lapins (1 000 têtes)	131	124	109	364	11 040

Source : Agreste, statistiques annuelles agricoles

Cheptel équin

Unité : tête

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Juments, chevaux de selle et de course, poneys et ponnettes	16 101	17 611	14 762	48 474	348 294
dont selle français	3 649	8 814	2 902	15 365	nd
trotteur français	6 567	4 177	6 086	16 830	nd
pur-sang anglais	3 325	656	3 429	7 410	nd
Autres juments et chevaux	485	1 718	852	3 055	70 170
Anes, mulets, bardots	579	1 535	528	2 642	30 300
Ensemble	17 165	20 864	16 142	54 171	447 300

Source : Agreste Basse-Normandie, recensement agricole 2000

Productions diverses en 2002

Unité : hl, nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Lait de vache	6 300 000	14 275 400	6 838 800	27 414 200	245 018 050
Lait de chèvre	4 200	11 700	5 300	21 200	5 199 750
Œufs de poule *	144 525	158 480	13 220	316 225	12 541 220

* en élevage intensif

Source : Agreste, statistiques annuelles agricoles



Définitions

Production végétale : récolte établie dans l'optique "livraison". Elle s'entend "stade arrivé fermé". Les semences, conservées par l'agriculteur pour ses besoins personnels et celles agréées ou non, sont comprises dans la production, de même que la partie destinée à l'alimentation animale.

Oléagineux : plante cultivée pour ses graisses riches en lipides, dont on tire les matières grasses alimentaires ou industrielles.

Protéagineux : on entend par là des légumes secs destinés à l'alimentation animale. De façon en partie arbitraire, les légumes secs sont classés soit en protéagineux, soit en légumes.

Pour en savoir plus

- "Enquête sur la structure des vergers en 2002" Agreste Chiffres et Données Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales janvier 2004, 180 p, 11,80 €.
- "Croissance de la récolte de blé et des activités laitières" (2 p) Letouzé (François) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003 42 p, 10 €.
- "Statistique agricole annuelle - 1989 à 2001" Agreste numérique, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, mars 2003, cédérom, 144,83 €.
- Agriscopie sur internet : www.cra-normandie.fr/agriscopie



Principales productions végétales et fruitières (superficie) en 2002 Unité : hectare

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Céréales	100 200	43 620	110 300	254 120	9 328 090
dont Blé tendre	76 000	34 500	80 700	191 200	4 894 840
Orge et escourgeon	15 800	3 500	15 500	34 800	1 642 500
Maïs	3 400	3 500	6 000	12 900	1 830 860
Oléagineux	6 900	1 000	12 700	20 600	1 736 350
dont Colza	6 800	1 000	12 100	19 900	1 036 420
Protéagineux	14 700	475	6 800	21 975	426 950
dont Pois protéagineux	14 200	450	6 000	20 650	336 950
Fourrages annuels	40 800	95 000	52 100	187 900	1 716 710
Betteraves industrielles	6 900	-	1 100	8 000	437 730
Pommes de terre	1 130	918	35	2 083	162 290
Productions fruitières : Pommes à cidre	1 300	1 450	1 020	3 770	10 270

Source : Agreste, statistiques annuelles agricoles 2002

Rendement des principales productions végétales en 2002 Unité : quintal, quintal/hectare

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Céréales	production	7 934 400	3 122 450	8 227 000	19 283 850	696 609 280
	rendement	79	72	75	76	75
dont Blé tendre	production	6 232 000	2 482 600	6 128 000	14 842 600	373 197 330
	rendement	83	72	76	78	76
Orge et escourgeon	production	1 154 000	208 000	1 079 500	2 441 500	109 877 140
	rendement	73	59	70	70	67
Maïs	production	244 800	315 000	492 000	1 051 800	164 399 030
	rendement	72	90	82	82	90
Oléagineux	production	239 400	28 600	449 500	717 500	50 426 400
	rendement	35	29	35	35	29
dont Colza	production	237 400	28 600	434 500	700 500	33 170 160
	rendement	35	29	36	35	32
Protéagineux	production	770 100	18 875	306 000	1 094 975	20 056 400
	rendement	52	40	45	50	47
dont Pois protéagineux	production	752 600	18 000	282 000	1 052 600	16 615 970
	rendement	53	40	47	51	49
Fourrages annuels	production	6 024 800	13 775 000	6 778 000	26 577 800	197 119 550
Betteraves industrielles	production	5 416 500	-	803 000	6 219 500	334 498 800
	rendement	785	-	730	777	764
Pommes de terre	production	419 800	186 274	15 400	621 474	68 774 090

Source : Agreste, statistiques annuelles agricoles 2002



Définitions

Quartier des Affaires Maritimes : c'est le découpage officiel de la façade maritime utilisé par l'administration des Affaires Maritimes.

Vente des pêches : le poste "poissons" ne comptabilise que les poissons débarqués dans les ports. Certains sont vides, éviscérés, filetés, salés à bord des bateaux de pêche ou de navires-usines. Les quantités débarquées désignent le poids des prises mises à terre en équivalent poids vif.

Principales espèces pêchées :

- Poissons : aiguillat, anguille d'Europe, bar, baudroie, cardine, chinchard, congre, églefin, germon, grenadier, lieu jaune, lieu noir, lingue, maquereau, merlan merlu, morue, raie, roussette, sabre, sardine, saumon, sole ;
- Crustacés : araignée, bouquet, homard, langouste, langoustine, tourteau...
- Coquillages : amande de mer, buccin, coque, coquille-st-jacques, ormeau, palourde, paire...

- Céphalopodes et autres invertébrés : calmar (encornet), oursin, poulpe, seiche, violet...

Marins pêcheurs : il s'agit du nombre de marins selon leur quartier d'inscription embarqués au 31 décembre de l'année N, toutes catégories confondues, c'est-à-dire quel que soit le mode de rémunération : salaire mensuel, au voyage, minimum garanti, à la part.

Type de navigation :

- Grande pêche : navires susceptibles de s'absenter plus de 20 jours du port d'attache ;
- Pêche au large : navires s'absentant plus de 96 heures et n'appartenant pas à la grande pêche ;
- Pêche côtière : navires s'absentant du port plus de 24 heures et 96 heures au maximum ;
- Petite pêche : navires s'absentant du port pour 24 heures ou moins ;
- Cultures marines-petite pêche : seuls quelques navires sont utilisés accessoirement pour la pêche une partie de l'année, les autres étant uniquement utilisés pour se rendre sur les parcs d'aquaculture.

Pour en savoir plus

- "Bilan annuel de production 2002 des pêches et de l'aquaculture" *Ofimer*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, décembre 2003, 79 p.
- "L'huître : perle de l'élevage conchylicole" *Agreste Primeur*, n° 126, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, juin 2003, 4 p, 2,50 €.
- "La Manche, un grand département conchylicole en 2001" *Agreste Manche*, n° 41, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, juin 2003, 8 p, 2,50 €.
- "Poissons, coquillages & crustacés - 2002" *Service des Nouvelles des marchés*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, 2 p.
- Site internet du service des nouvelles des marchés : www.snm.agriculture.gouv.fr



Ventes des pêches maritimes par quartier en 2002*

	Caen	Cherbourg	Basse-Normandie	France (métropole)
Quantités (en tonnes)				
Poissons	7 951	9 056	17 007	294 218
Crustacés	284	1 076	1 360	19 941
Céphalopodes et assimilés	2 771	3 837	6 608	25 123
Coquillages	5 293	20 188	25 481	47 731
Transactions (en milliers d'euros)				
Poissons	17 662	19 185	36 847	632 677
Crustacés	905	3 747	4 652	100 691
Céphalopodes et assimilés	6 592	7 999	14 591	67 254
Coquillages	12 306	23 709	36 015	87 947
Total des transactions	37 465	54 640	92 105	891 645**

* données semi-définitives ** y compris laminaires, alques.

Source : Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) - Bureau central des statistiques (BCS)

Navires de pêche selon le type de pêche au 31 décembre 2002

	Caen	Cherbourg	Basse-Normandie	France (métropole)
Grande pêche	-	-	-	36
Pêche au large	13	9	22	402
Pêche côtière	89	50	139	657
Petite pêche	125	316	441	4 533
Total navires de pêche	227	375	602	5 628
Cultures marines - petite pêche	43	124	167	3 442

Source : Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) - département des systèmes d'information

Navires de pêche actifs au 31 décembre 2002

Tranche de longueur	Caen	Cherbourg	Basse-Normandie	France (métropole)
Inférieure à 12 mètres	136	286	422	4 168
De 12 à moins de 16 mètres	60	54	114	514
De 16 à moins de 25 mètres	31	35	66	791
25 mètres et plus	-	-	-	155
Total	227	375	602	5 628

Source : Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) - département des systèmes d'information

Nombre de marins pêcheurs selon la durée d'embarquement en 2002

	Caen	Cherbourg	Basse-Normandie	France (entière)
Inférieur à 3 mois	111	159	270	3 488
De 3 à 6 mois	105	125	230	2 773
De 6 à 9 mois	140	183	323	3 701
Supérieur à 9 mois	551	1 015	1 566	16 071
Total	907	1 482	2 389	26 033

Source : Direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM)

Adresses utiles

- **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME),**
Délégation régionale Basse-Normandie, Citis, le Pentacle, avenue de
Tsukuba 14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex. Tél : 02.31.46.81.00
www.recherche.gouv.fr
- **Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie**
(**CEREN**), 36 rue Guersant 75848 Paris Cedex 17. Tél : 01.53.81.82.20



En Basse-Normandie, la production d'énergie est fortement marquée par le nucléaire. La quasi-totalité de l'énergie primaire produite de l'électricité est d'origine nucléaire. Malgré un léger repli depuis 1996, la centrale de Flamanville et l'usine de la Cogéma dans le Nord-Cotentin sont encore à l'origine de 3,8% de la production nationale d'électricité d'origine nucléaire. En 1999, elles ont produit près de 15 000 millions de Kw.

La production nette d'électricité a connu, en outre, une hausse de 26 % entre 1999 et 2000.

Le bois constitue l'essentiel de la production d'énergies renouvelables en Basse-Normandie, cette production constituant 3% de la production nationale de ce type d'énergie en France.

Hormis le bois, les productions d'énergies renouvelables ou d'origine fossiles sont marginales sur le territoire bas-normand.

L'électricité demeure l'énergie dominante

La consommation finale énergétique de la Basse-Normandie s'élève à 4 260 milliers de tonnes-équivalent-pétrole, soit près de 2 % de la consommation française. L'énergie se consomme dans la région principalement sous forme de produits pétroliers surtout (transports) et d'électricité (résidentiel et secteur industriel).

L'électricité, représentant plus de 42 % de la consommation bas-normande, demeure la forme d'énergie la plus utilisée dans la région.

Contrairement à la France où la consommation d'électricité de haute tension (61% du total) est largement supérieure à celle de basse tension, les consommations d'électricité de haute et basse tension s'équilibrent en Basse-Normandie.

Parmi les trois départements bas-normands, le Calvados se révèle le plus gros consommateur de produits pétroliers, en effet près de la moitié de la consommation régionale de ces produits est concentré sur ce département.

La Manche, en raison des besoins des centrales présentes sur son territoire, est la plus forte consommatrice de fioul lourd.



Définitions

Énergie primaire : énergie brute, c'est-à-dire non transformée après extraction (houille, lignite, pétrole brut, gaz naturel, électricité d'origine hydraulique ou nucléaire). L'énergie consommée est souvent transformée ; ainsi le fuel, le charbon ou le gaz se transforment en électricité dans les centrales thermiques. Pour éviter un double compte, il faut distinguer l'énergie primaire utilisée directement (électricité hydraulique ou nucléaire) de l'énergie obtenue après transformation.

Production nette d'électricité : production mesurée à la sortie des centrales, c'est-à-dire déduction faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs des centrales.

Tonnes Equivalent Pétrole (TEP) : l'énergie consommée se présente sous différentes formes : des kilowatt-heures d'électricité, des stères de bois, des litres de fioul, d'essence, des kilos de charbon...

Pour additionner les différentes formes d'énergie, il faut convenir d'une unité commune ; la "tep", "tonnes équivalent pétrole".

La tep mesure la quantité de chaleur qu'il est possible de recueillir par la combustion parfaite d'une tonne de pétrole brut.

Ci-dessous quelques coefficients d'équivalence :

- 1 tonne de pétrole = 1 tep
- 1 Mwh d'électricité = 0,222 tep
- 1 tonne de fioul lourd = 0,952 tep.

Kwh (kilowatt-heure) : unité légale retenue par l'électricité de France depuis le 1.1.1978 (1 kwh = 0,86011 thermie).

Energie fournie par le fonctionnement d'un appareil d'une puissance de 1 kw durant une heure.

Gwh (gigawatt-heure) - Mwh (millionwatt-heure)

1 Gwh = 1 000 Mwh = 1 000 000 kwh.

Pour en savoir plus

- "Pétrole 2002" *Éléments statistiques*, Comité Professionnel du pétrole, juin 2003, 320 p.
- "Bilan énergétique provisoire de la France en 2002" (16 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 251, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, avril 2003, 44 p, abonnement.
- "Les consommations d'énergie dans l'industrie - édition 2002", *Chiffres clés*, Sessi, Ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie, novembre 2002, 158 p, 18,29 €.
- "Prix et coût de l'énergie en 2001 et début 2002" Vacher (Jean-François) ; Insee Première, n° 863, Insee, juillet 2002, 4 p, 2,29 €.
- Site internet : www.industrie.gouv.fr/energie



Production d'énergie primaire en Basse-Normandie

	1990	1996	1997	1998	1999	Part de la région dans la France (%)
Électricité						
Production totale brute (en gwh)	15 958	19 126	16 242	16 020	15 129	2,9
Production totale thermique	15 927	19 097	16 215	15 955	15 065	3,4
dont nucléaire EDF	15 834	19 059	16 165	15 895	14 940	3,8
Production totale hydraulique	31	29	27	65	64	0,1
Énergies renouvelables						
Production totale (en ktep)	nd	371	329	339	nd	///
Biomasse (déchets urbains)	nd	24	23	23	nd	///
Bois	344	347	307	316	290	3,1
Production d'énergie primaire (en ktep)	3 866	4 608	3 924	3 882	3 621	3,0

Source : Observatoire de l'énergie, Direction générale de l'énergie et des matières premières

Production nette d'électricité en 2000

Unité : Gwh

	Basse-Normandie	France (métropole)
Électricité	14 465	516 672
Production thermique	14 384	445 079
Centrales classiques	135	49 879
Centrales nucléaires	14 249	395 200
Production hydraulique	81	71 593

Source : Direction générale de l'énergie et des matières premières



Définitions

Électricité : haute et basse tension

L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Le transport nécessite, pour minimiser les pertes en lignes, de très hautes tensions d'au moins 225 000 volts. Les usages industriels nécessitent des hautes tensions qui s'expriment en milliers de volts (kilovolts), les usages domestiques des basses tensions (110 et surtout 220 volts). Le passage d'une tension à une autre se fait dans des "transformateurs".

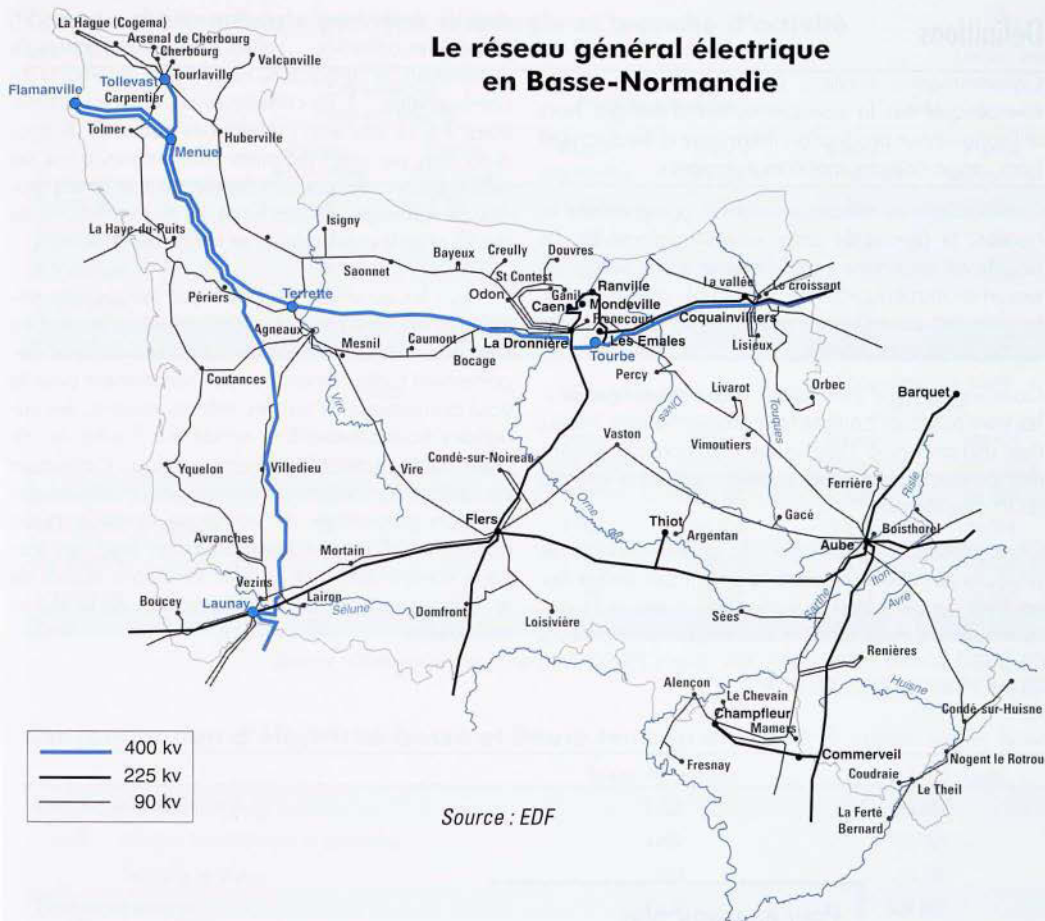
Dépôts de produits pétroliers : il s'agit de dépôts civils actifs d'une capacité égale ou supérieure à 400 m³, hormis les stockages de gaz liquéfiés.

Pour en savoir plus

- "Les Français et l'énergie" (8 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 246, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, février 2003, 44 p, abonnement.
- "Bilan énergétique provisoire de la France en 2002" (16 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 251, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, avril 2003, 44 p, abonnement.
- Site internet : www.industrie.gouv.fr/energie



Le réseau général électrique en Basse-Normandie



Longueur des lignes électriques* au 31 décembre 1999

Unité : km

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Haute tension	7 595	8 938	7 266	23 799	606 525
dont 17 à 25 kV	7 175	5 630	5 177	17 982	519 029
Basse tension	9 600	10 023	7 645	27 268	664 683

* de tension inférieure à 63 kV

Source : Direction générale de l'énergie et des matières premières

Stockage de produits pétroliers au 31 décembre 2001 : carburants et fiouls

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre de dépôts	7	3	2	12	270
Capacité correspondante (m ³)	358 106	8 612	1 340	368 058	12 477 172

Source : Comité professionnel du pétrole (CPDP)



Définitions

Consommation finale : la consommation finale énergétique est la consommation d'énergie hors utilisation pour production thermique d'électricité et hors usage comme matières premières.

Combustibles et minéraux solides : comprennent la houille, le lignite, le coke et les agglomérés. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.

Consommation d'électricité : par convention, seules sont prises en compte les consommations finales des utilisateurs à l'exclusion des consommations des producteurs ou des transformateurs d'énergie (EDF, houillères).

Consommation de pétrole : la consommation de produits pétroliers correspond en fait aux ventes des sociétés de pétrole à leur clientèle. Celle-ci se décompose en deux catégories : les consommateurs

directs (industries, revendeurs de transport, immeubles collectifs,...) et les revendeurs (postes de distribution de carburants, négociants détaillants en combustibles,...). En conséquence, dans les statistiques, il n'est pas tenu compte des quantités de produits finis ou intermédiaires consommés dans les raffineries, ni des pertes intervenant aux divers stades de raffinage, du stockage, ni des variations de stocks chez les revendeurs et les consommateurs.

Ventes : les quantités déclarées par les sociétés pétrolières comme vendues dans un département ne sont pas nécessairement consommées dans ce département (cette remarque vaut notamment pour le fioul domestique). Pour les mêmes raisons, les variations constatées d'une année sur l'autre au niveau départemental peuvent parfois s'expliquer davantage par des modifications des circuits de distribution (apparition de nouveaux revendeurs ou disparition d'anciens revendeurs en fioul domestique notamment) que par des variations réelles de la "consommation" du département ou de la région considérée.

Pour en savoir plus

- "Les consommations d'énergie dans l'industrie - édition 2003", *Chiffres clés*, Sessi, Ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie, janvier 2004, 148 p, 18 €.
- "Prix et coût de l'énergie en 2002 et jusque mi-2003" Vacher (Jean-François) ; *Insee Première*, n° 938, Insee, décembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires et les scieries en 2001" Agreste chiffres et données, n° 115, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, juin 2003, 82 p, 11,80 €.
- "Pétrole 2002" *Éléments statistiques*, Comité Professionnel du pétrole, juin 2003, 320 p.
- "La facture énergétique de la France" (8 p) in *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 251, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, avril 2003, 44 p, abonnement.
- "La consommation d'énergie à usage domestique depuis quarante ans : l'électricité, numéro un dans les foyers" Grosmesnil (Odile) ; *Insee Première*, n° 845, Insee, mai 2002, 4 p, 2,29 €.



Consommation finale par type d'énergie et branche d'activité en 1999

Unité : ktep

	Combustibles minéraux solides		Produits pétroliers		Gaz	
	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)
Industrie	6	7 795	132	6 312	309	21 554
Résidentiel et tertiaire	///	///	401	13 954	318	17 500
Agriculture	///	///	104	2 600	1	251
Transports	///	///	1 100	47 910	///	///
Total	6	7 795	1 737	70 776	628	39 305

	Bois		Électricité (en gwh)		Consommation totale recensée	
	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)	Basse-Normandie	France (métropole)
Industrie	16	1 590	2 680	153 082	920	64 228
Résidentiel et tertiaire	275	7 881	4 859	199 570	2 111	86 776
Agriculture	///	///	48	2 608	116	3 430
Transports	///	///	56	10 128	1 113	50 158
Total	291	9 471	7 643	365 388	4 260	204 592

Source : Observatoire de l'Energie (DGEMP), d'après CDF, SNCU, CPDP, DHYCA, DIGEC, EDF, GDF, INSEE, SCEES, SERURE et SESSI

Consommation d'électricité basse et haute tension en 2000

Unité : million de kwh

	Basse-Normandie	France (métropole)
Total basse tension	4 220	150 547
dont Usages domestiques et agricoles	3 497	121 307
Tertiaire et divers	723	29 240
Total haute tension	4 238	231 857
dont Industries	2794	150 796
Tertiaire (hors transports ferroviaires)	1352	69 570
Transports ferroviaires	40	8 836
Agriculture	52	2 655

Source : Observatoire de l'énergie d'après Electricité de France/Réseau de transport d'électricité

Ventes de produits pétroliers en 2001

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Supercarburants (milliers de m ³)	215	132	72	419	17 973
Super sans plomb	40	29	18	87	2 870
Super ARS	175	103	54	332	15 103
Gazole (milliers de m ³)	495	293	163	951	33 945
Fioul domestique (milliers de tonnes)	227	156	141	524	17 257
Fioul lourd* (milliers de tonnes)	16	31	14	61	2 985

* y compris les centrales thermiques

Source : Comité professionnel du pétrole (CPDP)



Adresses utiles

- **Chambre régionale de Commerce et d'industrie de Basse-Normandie (CRCI)**, 1 rue René Cassin Saint Contest 14911 Caen Cedex 9.
Tél : 02.31.54.40.40 - www.basse-normandie.cci.fr
- **Direction régionale de l'Industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie (DRIRE)**, Citis, le Pentacle, avenue de Tsukuba 14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex. Tél : 02.31.46.50.00
www.basse-normandie.drivre.gouv.fr
- **Services des statistiques industrielles (SESSI)**, 5 rue Claude Bloch, BP 5137, 14024 Caen Cedex. Tél : 02.31.45.73.33 -
www.industrie.gouv.fr



L'industrie bas-normande a affiché une croissance limitée en 2002, pour la seconde année consécutive. L'industrie de la région a tout de même mieux résisté qu'au niveau national, où la tendance est à la baisse. Dans un contexte international difficile, la région a enregistré une diminution de ses exportations industrielles, que seule la bonne tenue de la consommation intérieure a permis de compenser. Par ailleurs, la rentabilité des entreprises s'est dégradée, et ce malgré la baisse du prix des matières premières. Aussi, face à cette conjoncture délicate, les entreprises ont hésité à se lancer dans de vastes programmes d'investissements. Elles ont par ailleurs diminué leurs effectifs permanents de 1,5 % en 2002, après la baisse de 3,8 % l'année précédente.

Des évolutions très contrastées

Dans le secteur des biens de consommation, les évolutions ont été contrastées selon les branches. La pharmacie, l'un des nouveaux fers de lance du secteur, a connu une activité très soutenue. La demande est demeurée vigoureuse, les exportations augmentant de près de 50 % en un an. En revanche, les équipements du foyer ont connu une forte baisse de leur activité suite au démantèlement de *Moulinex*, responsable à lui seul de la perte de 2 900 emplois directs.

Dans les industries agroalimentaires, les capacités de production ont été fortement mobilisées durant l'année. Cela a été particulièrement le cas dans l'industrie laitière, mais aussi dans le secteur de la viande où la reprise de la consommation de bœuf semble se confirmer. Malgré cela, la filière a réduit ses investissements, après d'importants programmes engagés les années précédentes visant les mises aux normes sanitaires.

L'automobile a pour sa part maintenu son niveau d'activité en 2002, mais a néanmoins connu une dégradation de la rentabilité financière. La pression des donneurs d'ordre sur les prix a en effet réduit les marges des entreprises sous-traitantes. Les chefs d'entreprises ont néanmoins réalisé un important effort d'investissement afin d'accroître leur productivité. L'ajustement s'est alors établi par la diminution des effectifs du secteur, avec notamment de nombreux contrats d'intérim non renouvelés.

L'industrie des biens d'équipement est restée quant à elle confrontée à la faiblesse de la demande globale. La demande extérieure a marqué un recul sensible tandis que la baisse globale des investissements dans l'industrie a créé un contexte défavorable pour les entreprises régionales actives sur les marchés de proximité.

L'industrie des biens intermédiaires dans la tourmente

L'industrie des biens intermédiaires a connu une année 2002 difficile, le recul de l'activité restant toutefois limité comparé à celui qui a été enregistré au niveau national. En Basse-Normandie, le secteur le plus affecté est celui des composants électriques et électroniques qui, confronté notamment à la crise du marché mondial des télécommunications, peine à se redresser. Dans ce contexte défavorable, l'emploi s'est replié : outre les plans sociaux mis en place, les entreprises ont limité le recours aux intérimaires. La faiblesse de la demande a par ailleurs incité les entreprises à opérer des coupes dans les programmes d'investissements.



Définitions

Établissement : unité de production géographique individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Champ retenu dans les tableaux issus du répertoire Sirène : il s'agit des entreprises et des établissements dits "ordinaires", unités qui ont une consistance c'est-à-dire qui mettent en oeuvre des moyens de production (locaux, salariés, machines, clientèles).

Industrie : elle regroupe les industries agricoles et alimentaires, les industries de biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et l'industrie automobile. L'énergie est exclue.

Construction : ce secteur regroupe les divers corps d'état qui participent aux opérations de construction, tant pour le bâtiment que pour les travaux publics.

NES : Nomenclature Economique de Synthèse, qui se décline en 4, 16, 36 et 114 postes. Cette nomenclature est construite en regroupant les postes de la NAF (Nomenclature d'Activités Française) en vigueur depuis 1993. Cette nomenclature économique de synthèse est fondée sur des regroupements macro-économiques suffisamment typés pour rendre intelligibles les comportements des agents économiques (entreprises, consommateurs, administrations, etc.) sur leurs différents marchés. La NES est utilisée par les statisticiens pour diffuser les données par activité économique dans tous les domaines : entreprise, production, emploi, comptabilité nationale.

Pour en savoir plus

- *L'industrie française en 2002/2003*, Commission permanente de concertation pour l'industrie (CPCI), novembre 2003, 120 p, 23 €.
- *"Les petites entreprises industrielles en 2001"* Insee résultats "économie", n° 10, Insee, septembre 2003, 38 p + cédérom, 53,40 €.
- *"La situation de l'industrie en 2002. 1^{ers} résultats de l'enquête annuelle d'entreprise" référence Chiffres clés*, Sessi, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, juillet 2003, 120 p, 18 €.
- *"Un salarié sur deux d'un grand établissement travaille encore dans l'industrie"* Van Puymbroeck ; Insee Première, n° 915, Insee, juillet 2003, 4 p, 2,20 €.
- *"L'industrie ne retrouve pas son second souffle"* (2 p) Dardaillon (Bruno) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- *Industries bas-normandes* ; Insee Basse-Normandie, Dire, avril 2003, 88 p + 2 cartes, 23 €.
- *"La situation de l'industrie. Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise 2001. Tomes 1, 2 et 3. Edition 2003" référence Chiffres clés*, Sessi, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, février 2003, 248 p, 330 p et 368 p, 30 € le tome.



Établissements industriels au 1^{er} janvier 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)	Part de la région dans la France (%)
Industries agroalimentaires	907	827	497	2 231	74 189	3,0
Industries des biens de consommation	615	445	325	1 385	82 062	1,7
Habillement, cuir	65	65	54	184	16 160	1,1
Edition, imprimerie, reproduction	250	114	100	464	32 672	1,4
Pharmacie, parfumerie, et entretien	17	6	12	35	2 496	1,4
Industrie des équipements du foyer	283	260	159	702	30 734	2,3
Industrie automobile	36	31	22	89	2 693	3,3
Industrie des biens d'équipement	440	323	225	988	48 358	2,0
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	49	39	1	89	3 037	2,9
Industrie des équipements mécaniques	245	220	169	634	29 310	2,2
Industrie des équipements électriques et électroniques	146	64	55	265	16 011	1,7
Industrie des biens intermédiaires	615	490	490	1 595	76 338	2,1
Industrie des produits minéraux	138	146	71	355	15 969	2,2
Industrie textile	30	19	26	75	6 319	1,2
Industrie du bois et du papier	96	88	93	277	12 726	2,2
Chimie, caoutchouc, plastiques	71	52	65	188	9 229	2,0
Métallurgie et transformation des métaux	253	166	209	628	27 149	2,3
Industrie des composants électriques et électroniques	27	19	26	72	4 946	1,5
Construction	3 451	2 621	1 815	7 887	330 952	2,4
Ensemble	6 064	4 737	3 374	14 175	614 592	2,3

Champ : ensemble de l'industrie et de la construction

Source : Insee, répertoire Sirène



Définitions

Rémunération : ensemble des salaires, charges sociales patronales exclues, des appointements et des congés payés, des indemnités de tous ordres, ainsi que des commissions et rémunérations des administrateurs ayant qualité d'assurés sociaux, versés par l'employeur au cours de l'année civile.

Investissement : somme des dépenses consacrées par les établissements à l'acquisition ou à la création de moyens de production (bâtiments, terrains, ouvrages existants, matériel et outillage, matériel de transport, construction et génie civil). Le poste comprend les immobilisations incorporelles, les actifs provenant de modifications de structure, les titres de participation et les équipements financés en crédit-bail.

Centre de décision : une entreprise exerce ses activités dans un ou plusieurs lieux géographiquement distincts : son ou ses établissements. Celui de ces établissements qui abrite l'essentiel du pouvoir décisionnel de l'entreprise est déclaré siège.

Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) : enquête réalisée par le SESSI (Service des Etudes et des Statistiques Industrielles) pour l'industrie manufacturière et

par le SCEES (Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques) pour les IAA. Elle est effectuée tous les ans auprès des entreprises de 20 salariés ou plus. Les données comptables concernent l'ensemble de l'entreprise et sont affectées à la région dans laquelle est situé le siège social. Seuls les effectifs salariés, les rémunérations et les investissements sont recueillis au niveau de chaque établissement de l'entreprise.

Degré d'autonomie : le degré d'autonomie de la région se mesure en rapportant les effectifs des établissements ayant leur siège social en Basse-Normandie à l'effectif de l'ensemble des établissements de la région.

Degré de dépendance vis-à-vis de l'Ile-de-France : la dépendance d'une région vis-à-vis de l'Ile-de-France est mesurée comme étant la part des effectifs dans les établissements de la région qui dépendent d'entreprises dont le siège est en Ile-de-France.

Participation étrangère : un établissement est considéré comme étant à participation étrangère lorsqu'il appartient à une entreprise industrielle dont 50 % ou moins du capital est détenu par une société étrangère.

Pour en savoir plus

- "Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2002" *Insee résultats "économie"*, n° 13, Insee, janvier 2004, 34 p + cédérom, 53,40 €.
- "L'industrie dans les régions. Edition 2003/2004" *Chiffres clés*, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, janvier 2004, 514 p, 28,20 €.
- "Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'état" *Insee résultats "économie"*, n° 12, Insee, décembre 2003, 42 p + cédérom, 53,40 €.
- "Les filiales commerciales des groupes industriels : un rôle majeur" Bovar (Odile Lebon (Sandrine) ; *Insee Première*, n° 936, Insee, décembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "L'industrie française. Edition 2002/2003" *Chiffres clés*, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, avril 2003, 192 p, 18,29 €.
- "L'implantation étrangère dans l'industrie française - édition 2002" *référence Chiffres clés*, Sessi, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, juillet 2003, 120 p, 18 €.
- "L'industrie française des technologies de l'information et de la communication" *En chiffres - (hors série) - production industrielle*, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, mars 2003, 32 p, 7 €.



Performances économiques - année 2001

Activité industrielle	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre d'établissements	466	324	301	1 091	43 622
Nombre de salariés	36 884	19 763	23 588	80 235	3 043 669
Rémunérations par salarié (en milliers d'euros)	23,2	22,6	22,4	22,8	27,0
Investissement par salarié (en milliers d'euros)	8,8	6,3	6,9	7,6	8,9

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (y compris IAA et hors énergie)
Source : SESSI - SCEES EAE 2001

Investissements des établissements industriels - année 2001 Unité : millier d'euros

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Industries agroalimentaires	54 024	33 243	28 165	115 432	3 468 618
Industries des biens de consommation	33 040	16 862	34 809	84 711	3 100 662
Industrie automobile	66 575	10 515	7 370	84 460	4 869 811
Industries des biens d'équipement	21 026	8 952	11 428	41 406	3 747 684
Industries des biens intermédiaires	148 748	54 753	82 024	285 525	11 924 388

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (y compris IAA et hors énergie)
Source : SESSI - SCEES EAE 2001

Centres de décisions en 2001 Unité : nombre, %

	Basse-Normandie	France (métropole)
Effectif total des établissements industriels (a)	80 200	3 043 700
Effectifs des établissements ayant leur siège social :		
en Basse-Normandie (b)	47 300	2 254 900
hors Basse-Normandie	32 900	788 800
Degré d'autonomie (b/a)	58,9	74,1
Degré de dépendance vis-à-vis de l'Île-de-France (pourcentage des effectifs dépendant d'un siège social situé en Île-de-France)	28,0	33,1

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (y compris IAA et hors énergie)
Source : SESSI - SCEES EAE 2001

Poids de la participation étrangère dans les établissements industriels en 1999

	Basse-Normandie	France (métropole)
Nombre d'établissements industriels	893	37 334
dont à participation étrangère (%)	14,9	20,1
Effectif salarié (en milliers)	63 855	2 581 645
dont à participation étrangère (%)	20,9	28,8
Investissements (en millions d'euros)	398,3	20 231,3
dont à participation étrangère (%)	31,4	36,4

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (y compris IAA et hors énergie)
Source : SESSI - Insee 1999



Définitions

Industries agricoles et alimentaires (IAA) : industries de première transformation des produits agricoles. Les IAA comprennent les abattages et le travail de la viande, le traitement et la transformation du lait, la conserverie, la boulangerie industrielle, le travail du grain, les produits alimentaires divers, les fabrications de boissons et l'industrie du tabac. Ce secteur correspond au poste B0 de la Nomenclature Economique de Synthèse (NES) en 36 postes.

Pour en savoir plus

- "Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2002" Insee résultats "économie", n° 13, Insee, janvier 2004, 34 p + cédérom, 53,40 €.
- "Les industries agroalimentaires en 2002" Pénard (Katell) et Touzet (Claude) ; Insee Première, n° 911, Insee, juillet 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Conjoncture régionale au second semestre 2002" Coenon (Alain) ; Cent pour Cent Basse-Normandie, n° 119, Insee Basse-Normandie, mai 2003, 4 p, 2,20 €.
- Industries bas-normandes ; Insee Basse-Normandie, Dire, avril 2003, 88 p + 2 cartes, 23 €.
- Site internet : www.minefi.gouv.fr



Poids dans l'industrie au 1^{er} janvier 2003

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Part dans l'emploi salarié industriel	20,0	21,3	18,5	20,0	14,3

Source : Insee, estimations d'emploi

Taille des établissements au 1^{er} janvier 2003

Unité : établissement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Moins de 10 salariés	794	739	445	1 978	67 385
10 à 49 salariés	79	66	18	163	6 667
50 à 199 salariés	25	15	8	48	1 473
200 salariés et plus	8	7	8	23	489
Total	906	827	479	2 212	76 014

Source : Insee, répertoire Sirène

Emplois salariés au 1^{er} janvier

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2000	8 493	6 997	4 498	19 988	564 342
2001	8 920	6 964	4 530	20 414	574 171
2002	8 606	6 970	4 730	20 306	580 718
2003	8 700	7 078	4 778	20 556	581 140

Source : Insee, estimations d'emploi

Principaux établissements au 1^{er} janvier 2003

Raison sociale	Localisation	Activité	Tranche d'effectifs
Les maîtres laitiers du Cotentin	Sottevast (50)	Fabrication de fromages	500 à 999
Société normande de volaille (SNV)	La Chapelle d'Andaine (61)	Production de viandes de volailles	500 à 999
SOCOPA - Société des viandes du Cotentin	Coutances (50)	Production de viandes de boucherie	500 à 999
Soviba	Villers-Bocage (14)	Production de viandes de boucherie	500 à 999
Charal	Flers (61)	Production de viandes de boucherie	250 à 499
Coopérative laitière d'Isigny-Sainte-Mère	Isigny-sur-Mer (14)	Fabrication d'autres produits laitiers	250 à 499
Degussa texturant systems France	Baupté (50)	Industries alimentaires	250 à 499
Elvir	Condé-sur-Vire (50)	Fabrication de beurre	250 à 499
Les salaisons de Brocéliande	Villers-Bocage (14)	Préparation industrielle de produits à base de viandes	250 à 499
Société Seges Frigecrème	Argentan (61)	Fabrication de glaces et sorbets	250 à 499

Source : Insee, Bridge



Définitions

Industrie automobile : regroupe aussi bien les équipementiers spécialisés que les constructeurs de voitures particulières, de véhicules de loisir, ou de véhicules utilitaires et les carrossiers. Cette activité intègre donc les moteurs et organes mécaniques en amont, dès lors qu'ils sont principalement destinés à des véhicules automobiles. La construction automobile mêle étroitement des producteurs intégrés, des concepteurs, des assembleurs, des donneurs d'ordre et des sous-traitants, ainsi que des prestataires de services d'aménagement de véhicules automobiles.

Pour en savoir plus

- "Biens d'équipements mécaniques : grippage de la croissance" Méot (Thierry) ; *Insee Première*, n° 930, Insee, novembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Conjoncture régionale au premier semestre 2003" Coenon (Alain) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 125, Insee Basse-Normandie, novembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "L'industrie de l'équipement automobile - édition 2003" *Chiffres clés production industrielle*, Sessi, Ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie, octobre 2003, 20 p, 7 €.
- "La chaîne de l'équipement automobile - édition 2003" *Chiffres clés analyse*, Sessi, Ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie, mai 2003, 204 p, 27 €.
- *Industries bas-normandes* ; Insee Basse-Normandie, Dire, avril 2003, 88 p + 2 cartes, 23 €.
- "L'industrie automobile, moteur de la croissance" Méot (Thierry) ; *Insee Première*, n° 861, Insee, juillet 2002, 4 p, 2,20 €.
- Site internet : www.minefi.gouv.fr



Poids dans l'industrie au 1^{er} janvier 2003

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Part dans l'emploi salarié industriel	15,4	3,7	8,6	9,9	7,2

Source : Insee, estimations d'emploi

Taille des établissements au 1^{er} janvier 2003

Unité : établissement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Moins de 10 salariés	18	16	7	41	1 647
10 à 49 salariés	11	8	7	26	671
50 à 199 salariés	1	3	5	9	207
200 salariés et plus	5	3	3	11	219
Total	35	30	22	87	2 744

Source : Insee, répertoire Sirène

Emplois salariés au 1^{er} janvier

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2000	6 081	1 082	2 240	9 403	282 063
2001	6 728	1 147	2 339	10 214	293 283
2002	6 904	1 222	2 275	10 401	297 329
2003	6 700	1 215	2 216	10 131	291 893

Source : Insee, estimations d'emploi

Principaux établissements au 1^{er} janvier 2003

Raison sociale	Localisation	Activité	Tranche d'effectifs
Peugeot Citroën automobile SA	Cormelles-le-Royal (14)	Fabrication d'équipements automobiles	2 000 à 4 999
Renault VI	Blainville-sur-Orne (14)	Construction de véhicules automobiles	2 000 à 4 999
Thyssenkrupp Sofedit	Le Theil (61)	Fabrication d'équipements automobiles	500 à 999
Arvinmeritor light vehicle systems	Esson (14)	Fabrication d'équipements automobiles	250 à 499
Établissements Jean Chéreau	Le Val Saint-Père (50)	Fabrication de carrosseries automobiles	250 à 499
Établissements Jean Chéreau	Ducey (50)	Fabrication de carrosseries automobiles	250 à 499
Faurecia systèmes d'échappement	Messei (61)	Fabrication d'équipements automobiles	250 à 499
Knorr Bremse systèmes véhicules utilitaires	Glos (14)	Fabrication d'équipements automobiles	250 à 499
Magneti Marelli motopropulsion France	Argentan (61)	Fabrication d'équipements automobiles	250 à 499
MGI Coutier	Conde-sur-Noireau (14)	Fabrication d'équipements automobiles	200 à 249

Source : Insee, Bridge



Définitions

Métallurgie et transformation des métaux : cette activité regroupe la métallurgie (y compris la fonderie), la transformation des métaux, et la récupération des matières recyclables métalliques ou non. Ce secteur fait partie des industries des biens intermédiaires et correspond au poste F5 de la NES en 36 postes.

Pour en savoir plus

- "Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2002" Insee résultats "économie", n° 13, Insee, janvier 2004, 34 p + cédérom, 53,40 €.
- "L'industrie dans les régions. Edition 2003/2004" Chiffres clés, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, janvier 2004, 514 p, 28,20 €.
- Industries bas-normandes ; Insee Basse-Normandie, Drire, avril 2003, 88 p + 2 cartes, 23 €.
- Site internet : www.minefi.gouv.fr



Poids dans l'industrie au 1^{er} janvier 2003

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Part dans l'emploi salarié industriel	10,2	7,3	17,3	11,0	11,1

Source : Insee, estimations d'emploi

Taille des établissements au 1^{er} janvier 2003

Unité : établissement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Moins de 10 salariés	168	114	129	411	18 937
10 à 49 salariés	69	39	48	156	6 639
50 à 199 salariés	14	9	18	41	1 337
200 salariés et plus	3	1	4	8	341
Total	254	163	199	616	27 254

Source : Insee, répertoire Sirène

Emplois salariés au 1^{er} janvier

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2000	4 576	2 381	4 263	11 220	446 378
2001	4 646	2 441	4 561	11 648	458 093
2002	4 440	2 376	4 608	11 424	460 000
2003	4 430	2 428	4 459	11 317	449 476

Source : Insee, estimations d'emploi

Principaux établissements au 1^{er} janvier 2003

Raison sociale	Localisation	Activité	Tranche d'effectifs
Guy Degrenne SA	Vire (14)	Fabrication de coutellerie	500 à 999
APM Argentan	Argentan (61)	Fonderie de métaux légers	250 à 499
CFFC Compagnie française fonte coquille pamco industrie	Pontchardon (61)	Fonderie de fonte	250 à 499
Electropoli production	Isigny-le-Buat (50)	Traitement de revêtement des métaux	250 à 499
Howmet SAS	Dives-sur-Mer (14)	Fonderie d'acier	250 à 499
Oxford automotive France-industries	La Vespière (14)	Découpage, emboutissage	250 à 499
Textron fastening systems	La-Ferté-Frenel (61)	Visserie et boulonnerie	250 à 499
Tréfinmétaux	Rai (61)	Première transformation du cuivre	250 à 499
Axe métal	Saint-Désir (14)	Découpage, emboutissage	200 à 249
Société noiséenne d'outillage de presse SNOP	Croisilles (61)	Découpage, emboutissage	200 à 249

Source : Insee, Bridge



Définitions

Équipements mécaniques : cette activité regroupe la chaudronnerie, la fabrication de structures métalliques, de machines et d'équipements professionnels et la fabrication d'armes et de munitions. Ce secteur fait partie des biens d'équipement et correspond au poste E2 de la NES en 36 postes.

Pour en savoir plus

- "Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2002" Insee résultats "économie", n° 13, Insee, janvier 2004, 34 p + cédérom, 53,40 €.
- "L'industrie dans les régions. Edition 2003/2004" Chiffres clés, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, janvier 2004, 514 p, 28,20 €.
- *Industries bas-normandes* ; Insee Basse-Normandie, Dire, avril 2003, 88 p + 2 cartes, 23 €.
- Site internet : www.minefi.gouv.fr



Poids dans l'industrie au 1^{er} janvier 2003

Unité : %

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Part dans l'emploi salarié industriel	10,4	7,6	10,1	9,4	10,7

Source : Insee, estimations d'emploi

Taille des établissements au 1^{er} janvier 2003

Unité : établissement

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Moins de 10 salariés	155	140	120	415	22 280
10 à 49 salariés	68	62	40	170	6 713
50 à 199 salariés	23	11	10	44	1 317
200 salariés et plus	3	-	1	4	290
Total	249	213	171	633	30 600

Source : Insee, répertoire Sirène

Emplois salariés au 1^{er} janvier

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
2000	4 387	2 731	2 517	9 635	432 749
2001	4 490	2 691	2 527	9 708	444 129
2002	4 533	2 638	2 643	9 814	444 258
2003	4 537	2 522	2 601	9 660	434 639

Source : Insee, estimations d'emploi

Principaux établissements au 1^{er} janvier 2003

Raison sociale	Localisation	Activité	Tranche d'effectifs
Dresser produits industriels - Division Masoneilan	Condé-sur-Noireau (14)	Fabrication de compresseurs	250 à 499
Filtrauto	Vire (14)	Fabrication d'autres machines d'usage général	250 à 499
Mécanique industrie chimie - MIC	Argentan (61)	Fabrication d'équipement de lavage et de manutention	250 à 499
Tokheim Sofitam applications	Grentheville (14)	Fabrication de pompes	250 à 499
Ateliers de constructions du Petit Parc	Digulleville (50)	Chaudronnerie nucléaire	100 à 199
Bâtiments et structures industriels - BSI	Aunay-sur-Odon (14)	Fabrication de constructions métalliques	100 à 199
Établissements Simon Frères	Cherbourg Octeville (50)	Fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire	100 à 199
Goavec engineering	Alençon (61)	Chaudronnerie-tuyauterie	100 à 199
Lurem machines à bois	Domfront (61)	Fabrication de machines-outils à bois	100 à 199
Titan France SAS	Saint-Georges-des-Groseillers (61)	Fabrication de matériel agricole	100 à 199

Source : Insee, Bridge



Définitions

Logements autorisés : logements avec cuisine pour lesquels une demande de permis de construire a reçu un avis favorable ou qui ont fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

Logements commencés (mises en chantier) : ensemble de logements devant composer un bâtiment dont les fondations sont commencées ou maisons individuelles dont les "fouilles en rigole" sont entreprises.

Individuel "pur" : maison individuelle résultant d'une opération de construction ne comportant qu'un seul logement, située ou non sur un lotissement.

Travaux publics : la fédération nationale des travaux publics réalise chaque année deux enquêtes auprès de toutes les entreprises identifiées comme effectuant des travaux publics. L'une concerne les opérations réalisées en métropole, l'autre les travaux hors métropole. Sont également interrogées celles dont l'activité principale est autre (bâtiment, carrières, transport, etc.) et qui n'exercent qu'accessoirement une activité de travaux publics.

Entreprises de la région : entreprises dont le siège social est en Basse-Normandie.

Pour en savoir plus

- *Utile pour vous, essentiel à tous 2002/2003*, Les travaux publics, Fédération nationale, janvier 2004, 32 p.
- *Bulletin de statistiques conjoncturelles du SES, construction*, 4ème trimestre 2002, n° 24, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, avril 2003, 92 p, 14,48 €.
- *"Les entreprises du secteur de la construction en 2000", Données détaillées: structurelles du SES*, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, août 2002, 86 p, 21,34 €.
- *"La construction résiste en 2001 et au début 2002"* Le Garrec (Marie-Anne) ; Insee Première, n° 862, Insee, juillet 2002, 4 p, 2,20 €.
- Site internet de la fédération nationale des travaux publics : www.fntp.fr



Construction de logements en 2002

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Région par rapport à la France (%)
Logements autorisés					
Individuel pur	2 028	1 708	600	4 336	2,6
Individuel groupé	449	380	177	1 006	2,5
Collectif	899	185	149	1 233	1,0
Total en 2002	3 376	2 273	926	6 575	2,0
Total en 2001	3 512	2 351	962	6 825	2,1
Logements commencés					
Individuel pur	2 058	1 733	606	4 397	2,8
Individuel groupé	434	212	170	816	2,4
Collectif	922	190	58	1 170	1,1
Total en 2002	3 414	2 135	834	6 383	2,2
Total en 2001	3 773	2 280	893	6 946	2,4

Source : Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, DAEI - SITADEL

Construction de locaux (surfaces autorisées) en 2002

Unité : m²

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	Région par rapport à la France (%)
Bâtiments agricoles	179 602	410 475	209 402	799 479	6,2
Bâtiments industriels	119 449	78 871	38 616	236 936	2,3
Stockage et garages	23 298	17 458	5 145	45 901	1,2
Commerces et bureaux	93 887	43 531	36 025	173 443	1,9
Autres constructions	81 069	36 407	34 796	152 272	2,1
Total en 2002	497 305	586 742	323 984	1 408 031	3,2
Total en 2001	629 744	698 895	357 239	1 685 878	3,6

Source : Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, DAEI - SITADEL

Travaux publics réalisés par type d'ouvrage en 2001

Unité : milliers d'euros

	Basse-Normandie		Région par rapport à la France (%)
	Ensemble des travaux	Travaux réalisés par les entreprises de la région	
Travaux routiers	224,9	77,7	2,2
Réseaux électriques	139,7	54,6	2,7
Hygiène publique	101,6	61,3	2,0
Terrassements généraux	153,9	84,3	3,3
Ouvrages d'art	40,1	14,2	2,2
Travaux souterrains	1,4	-	0,3
Fondations spéciales	6,8	1,4	1,0
Voies ferrées	29,3	0,7	4,8
Travaux maritimes et fluviaux	17,9	3,4	4,2
Travaux de génie agricole	4,5	4,5	2,8
Total	720,1	302,1	2,5

Source : Fédération nationale des Travaux publics



Adresses utiles

- **Institut Français du Libre-Service**, 46 rue de Clichy 75009 Paris
Tél : 01.48.74.32.80



En 2002, le secteur du commerce générait 10,3 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie bas-normande, soit légèrement plus que la moyenne des régions françaises (9,8 % au niveau national). La richesse créée par les activités commerciales augmente un peu moins vite que la valeur ajoutée totale de l'économie puisque cinq ans plus tôt, le commerce générait 10,6 % de la valeur ajoutée régionale (10,2 % au niveau national).

En 2002, le commerce emploie 13,4 % des actifs occupés en Basse-Normandie, soit un taux proche de la moyenne des régions françaises. Sur les 75 500 personnes de ce secteur, 87 % sont des salariés. L'emploi salarié dans le commerce, est plus dynamique que dans l'ensemble de l'économie malgré une croissance ralentie en 2002. En effet, l'emploi commercial s'est accru de 19 % entre 1997 et 2002, tandis que l'emploi salarié régional augmentait de 9,2 %.

Diminution rapide du nombre de non-salariés dans le commerce

Par contre, le nombre de non-salariés s'est, lui, progressivement réduit pour atteindre 10 000 personnes en 2002, soit 10 % de moins en six ans. En revanche, dans la moyenne des régions françaises, le nombre de commerçants non salariés a baissé de façon beaucoup moins rapide (- 2,6 %), dans un contexte de croissance de l'emploi salarié identique.

La croissance ralentit

Dans le commerce de détail, le ralentissement de l'activité entamé en 2001 s'est poursuivi en 2002. L'activité s'est plus particulièrement ralentie dans le commerce alimentaire spécialisé, l'artisanat alimentaire et l'équipement de la personne. Dans les grandes surfaces, la croissance des chiffres d'affaires est de 4 %, en deçà de celle des deux années précédentes (+6,3 % en moyenne).

L'activité du commerce et réparation automobile progresse peu, les ventes de véhicules neufs ayant diminué en 2002. Seul le commerce de gros croît plus nettement que l'année précédente. L'activité est tirée par le redressement des produits agricoles et par le renforcement des centrales d'achat.

Le commerce attire à nouveau les créateurs

Depuis 2002, le nombre de créations d'entreprises dans le commerce s'est accru en Basse-Normandie (+ 2,6 % en 2002, + 3,6 % en 2003). L'augmentation a toutefois été moins spectaculaire que dans la moyenne des régions françaises où, en 2003, elle a dépassé 10 %. Le commerce est donc redevenu attractif : de 1998 à 2001, le nombre de créations d'entreprises commerciales avait baissé chaque année. En deux ans, 3 000 entreprises commerciales ont vu le jour dans la région, soit près d'une nouvelle entreprise sur trois.



Définitions

Commerce : le commerce regroupe les entreprises ou établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en état.

Commerce de détail et réparation : il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire, le commerce de détail de petite surface ou spécialisé, le commerce de détail non alimentaire spécialisé et non spécialisé, le commerce non alimentaire non spécialisé, le commerce de détail hors magasin et la réparation d'articles personnels et domestiques.

Commerces de gros et intermédiaires : il comprend notamment la vente pour compte propre de biens à des détaillants ou à des entreprises, et se décompose en cinq postes : produits agricoles bruts ; produits alimentaires ; biens de consommation non alimentaires ; biens intermédiaires non agricoles ; biens d'équipements professionnels.

Commerce et réparation automobile : il comprend les activités de commerce de gros et de détail en produits liés à l'automobile (véhicules, motocycles, équipements, carburants), ainsi que l'entretien et la réparation automobile.

Services non financiers : ensemble des activités tertiaires, à l'exception des activités financières, des activités de commerce et de transports. Les établissements sont classés suivant la Nomenclature Economiques de Synthèse (NES) en 36 postes. Les activités suivantes ont été retenues :

- activités immobilières ;
- services aux entreprises (postes et télécommunications, conseil et assistance, services opérationnels, recherche et développement) ;
- éducation ;
- santé , action sociale ;
- administration (administration publique, activités associatives et extra-territoriales).

Pour en savoir plus

- "Le commerce de gros s'adapte aux pressions du marché" Berry (Jean-Baptiste) ; *Insee Première*, n° 935, Insee, décembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "La France des services édition 2003-2004" *Références*, Insee, décembre 2003, 142 p, 12 €.
- "Le marché des télécommunications en 2001" Cloarec (Nathalie), Victor (Patrice) et Palus (Sophie) ; *Insee Première*, n° 918, Insee, août 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les entreprises du commerce de gros en 2001" Even (Michèle), Chalard (André) ; *Insee résultats "économie"*, n° 8, Insee, juillet 2003, 27 p + cédérom, 53,40 €.
- "Le commerce en 2001" *Synthèses*, n° 69, Statistique publique, mai 2003, 276 p, 13,80 €.
- "Les services en 2001, rapport sur les comptes" Brière (Luc) ; *Synthèses*, n° 71, Statistique publique, mai 2003, 140 p, 13,80 €.
- "Le commerce en 2002" Berbadet (Sylvie), Bovar (Odile) Gouëzel-Jobert (Anne) et Lutinier (Bruno) ; *Insee Première*, n° 897, Insee, avril 2003, 4 p, 2,20 €.
- Site internet du secrétariat d'État aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation : www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr



Établissements commerciaux au 1^{er} janvier 2002

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Commerce et réparation automobile dont :	928	768	517	2 213	90 593
Commerce de véhicules automobiles	412	356	264	1 032	32 679
Entretien et réparation de véhicules automobiles	305	256	151	712	36 404
Commerce d'équipements automobiles	77	49	46	172	8 748
Commerce et réparation de motocycles	54	49	25	128	5 056
Commerce de détail de carburants	80	58	31	169	7 706
Commerce de gros et intermédiaires de commerce dont :	1 622	1 069	752	3 443	200 139
Intermédiaires de commerce de gros	397	173	148	718	40 484
Commerce de gros de produits agricoles bruts	198	216	185	599	12 964
Commerce de gros de produits alimentaires	206	191	70	467	23 821
Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	196	96	58	350	44 253
Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	234	163	108	505	27 925
Commerce de gros d'équipements industriels	355	204	178	737	44 825
Autres commerces de gros	36	26	5	67	5 867
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques dont :	5 341	3 666	2 045	11 052	453 992
Commerce de détail en magasin non spécialisé	441	344	227	1 012	39 768
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	656	449	214	1 319	52 487
Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	311	224	149	684	31 239
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	2 620	1 878	1 038	5 536	225 324
Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	245	148	111	504	16 864
Commerce de détail hors magasin	873	494	230	1 597	70 720
Réparation d'articles personnels et domestiques	195	129	76	400	17 590
Ensemble commerce	7 891	5 503	3 314	16 708	744 724

Source : Insee - répertoire Sirène

Établissements de services non financiers au 1^{er} janvier 2002

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Activités immobilières	627	262	166	1 055	80 247
Services aux entreprises	3 622	1 865	1 301	6 788	459 365
Postes et télécommunications	245	174	151	570	22 756
Conseil et assistance	2 293	1 076	763	4 132	314 381
Services opérationnels	1 061	610	381	2 052	119 384
Recherche et développement	23	5	6	34	2 844
Services aux particuliers	4 843	3 166	1 913	9 922	421 357
Hôtels et restaurants	2 674	1 794	1 023	5 491	225 914
Activités récréatives, culturelles et sportives	940	595	377	1 912	87 134
Services personnels et domestiques	1 229	777	513	2 519	108 309
Éducation, santé, action sociale	3 135	2 052	1 216	6 403	330 525
Éducation	350	225	146	721	34 313
Santé, action sociale	2 785	1 827	1 070	5 682	296 212
Ensemble	12 227	7 345	4 596	24 168	1 291 494

Source : Insee - répertoire Sirène



Définitions

Hypermarché : grande unité de vente au détail présentant un très large assortiment en alimentation comme en marchandises générales. Surface de ventes supérieure à 2 500 m². Vente généralisée en libre-service.

Supermarché : magasin de détail ou département distinct à l'intérieur d'un magasin, vendant l'ensemble des produits alimentaires avec un assortiment plus ou moins important de marchandises générales d'achat courant. Surface de vente allant de 400 m² à 2 500 m².

Hard discount : vente en libre service alimentaire proposant des prix bas sur un assortiment de produits de base limités avec peu ou pas de marques nationales, un personnel réduit et une certaine austerité de l'environnement.

Bricolage : la grande surface bricolage a une surface de vente d'au moins 300 m². Son assortiment se compose de la quincaillerie d'ameublement et du bâtiment, de matériel de décoration de maison et de jardin

Jardin : une jardinerie est un établissement commercial, souvent de dimension importante qui offre, en libre-service assisté, un assortiment étendu d'articles et de matériel pour le jardinier amateur.

Pour en savoir plus

- "Hypermarchés et grand commerce spécialisé : séduire et fidéliser sa clientèle par l'innovation" Berry (Jean-Baptiste), *Insee Première*, n° 891, Insee, avril 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les services marchands en 2001 : toujours les TIC en tête" Aguer (Dorothee) Blonde (Marie-Hélène) et Héricher (Colette) ; *Insee Première*, n° 856, Insee, juillet 2002, 4 p, 2,20 €.
- "Le commerce en 2001" Bernadet (Sylvie), Berthier (Catherine), Gouëzel-Jober (Anne), Lutinier (Bruno) ; *Insee Première*, n° 848, Insee, mai 2002, 4 p, 2,20 €.
- "Le commerce de détail sous enseigne : centenaire, il s'informatise" Coste (Christine), Pacaud (Jacqueline), Le Boedec (Aline), *Insee Première*, n° 842, Insee, avril 2002, 4 p, 2,20 €.

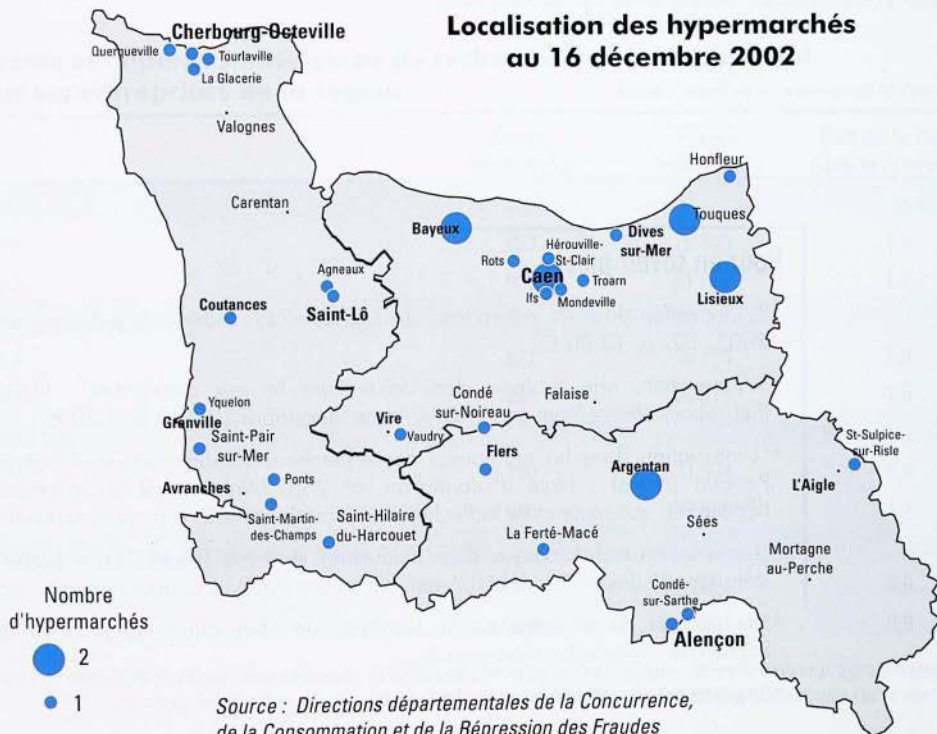


Commerces en libre-service au 1^{er} septembre 2003

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hypermarchés	14	14	10	38	1 264
Surface totale en m ²	72 137	55 807	42 575	170 519	7 312 031
Densité pour 1 000 habitants	111	116	146	120	125
Supermarchés	68	63	26	157	5 616
Surface totale en m ²	95 014	73 993	29 137	198 144	6 748 799
Densité pour 1 000 habitants	147	154	100	139	115
Hard discount	53	25	17	95	3 207
Surface totale en m ²	30 476	15 304	9 843	55 623	2 065 539
Densité pour 1 000 habitants	47	32	34	39	35
Bricolage	45	33	25	103	2 974
Surface totale en m ²	77 680	57 643	32 114	167 437	6 307 420
Densité pour 1 000 habitants	120	120	110	118	108
Jardineries	10	12	6	28	1 148
Surface en m ²	44 675	37 757	23 354	105 786	3 493 974
Densité pour 1 000 habitants	69	78	80	74	60

Source : Institut français du libre service (IFLS), Guide Panorama de la distribution



Définitions

Recherche-développement : elle englobe les travaux entrepris de façon systématique dans le but d'accroître les connaissances scientifiques et techniques ainsi que l'utilisation des résultats de ces travaux pour amener au stade de l'exploitation de nouveaux produits, matériaux, dispositifs systèmes et procédés. On distingue la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

Recherche publique : la recherche publique se répartit entre les services ministériels, les établissements publics de recherche, les établissements d'enseignement supérieur, le secteur des institutions sans but lucratif.

Recherche privée : la recherche privée se répartit entre les entreprises privées, les entreprises nationalisées et les organismes professionnels. Les chiffres niveau France sont donnés France entière, c'est-à-dire y compris les régions d'outre-mer.

Dépenses intérieures : masse salariale des personnels de recherche et développement rémunérés par l'organisme, dépenses de fonctionnement ou autres dépenses courantes et achats d'équipement nécessaires à la réalisation de travaux.

Équivalent temps plein : un certain nombre de personnes consacre à la recherche une partie seulement de leur activité et exerce d'autres fonctions : encadrement, enseignement. Pour ne pas gonfler artificiellement le nombre de chercheurs on ramène les effectifs à une unité commune : l'équivalent d'une activité annuelle à plein temps pour une personne.

Chercheurs : scientifiques ou ingénieurs travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de méthodes ou de systèmes nouveaux ou administratifs de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Autres personnels : ingénieurs d'études, techniciens, assistants-ingénieurs, cadres administratifs et autres personnels de service.

Pour en savoir plus

- "L'innovation dans les entreprises" *Synthèses*, n° 67, Statistique publique, janvier 2003, 102 p, 13,80 €.
- "L'innovation, une stratégie dans le tertiaire lié aux entreprises" Merceron (Sébastien), *Insee Première*, n° 874, Insee, décembre 2002, 4 p, 2,20 €.
- "L'innovation dans les entreprises de recherche-développement et d'ingénierie" Perraud (Annie) ; *Note d'information*, n° 255, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, décembre 2002, 6 p, abonnement.
- "L'innovation technologique dans l'industrie" Lhomme (Yann) ; *Le 4 pages des statistiques industrielles*, n°168, Sessi, décembre 2002, 4 p, abonnement.
- Site internet du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche : www.education.gouv.fr
- Site internet du ministère de la Recherche : www.recherche.gouv.fr



Effectifs et dépenses intérieures de recherche et développement des organismes publics

Unité : nombre en équivalent temps-plein

	Basse-Normandie	France		
		Total régionalisé	Total non régionalisé*	Total
Chercheurs**				
2000	986	83 624	4 080	87 704
2001	995	85 639	3 254	88 893
Ingénieurs techniciens administratifs				
2000	627	50 454	7 295	57 749
2001	644	52 598	6 558	59 156
Effectif total				
2000	1 613	134 078	11 375	145 453
2001	1 640	138 237	9 812	148 049
Dépenses intérieures (en millions d'euros)				
2000	89	10 533	1 072	11 605
2001	94	10 954	1 151	12 105

* le non régionalisé comprend les effectifs du secteur de la Défense, des ISBL sauf Curie et Pasteur

** y compris boursiers

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie - Direction de la programmation et du développement - Bureau des études statistiques sur la recherche.

Effectifs et dépenses intérieures de recherche et développement dans les entreprises de la région

Unité : nombre en équivalent temps-plein

	Basse-Normandie	France (métropole)	Part de la région dans la France (%)
Chercheurs			
1999	853	75 390	1,1
2000	990	81 012	1,2
Autres personnels			
1999	927	96 174	1,0
2000	964	96 676	1,0
Effectif total			
1999	1 780	171 564	1,0
2000	1 954	177 688	1,1
Dépenses intérieures (en millions d'euros)			
1999	168,1	18 655,1	0,9
2000	180,6	19 348,4	0,9

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie - Direction de la programmation et du développement - Bureau des études statistiques sur la recherche.



Adresses utiles

- **Observatoire régional des transports de Basse-Normandie (ORT),**
rue des Terrasses, BP 40, 14006 Caen Cedex. Tél : 02.31.15.53.00



Dopé par la croissance économique, le transport routier de marchandises s'intensifie d'année en année en Basse-Normandie, comme dans l'ensemble de la France. Entre 1999 et 2001, le tonnage transitant dans la région a progressé de 23 %. Les flux entrant et sortant étant globalement stables, cette augmentation est à mettre à l'actif des flux internes à la région (+ 46 % en deux ans). A l'inverse, les tonnages transportés par le rail baissent régulièrement au fil des ans, ne représentant plus que 2 % du trafic régional de marchandises en 2001.

Caen, locomotive du transport des personnes dans la région

Le trafic aérien de passagers, globalement stable dans la région depuis 1998, s'est nettement infléchi en 2001 (- 8 %, contre - 2 % au niveau national). Ce repli résulte en fait des baisses d'activité des aéroports de Deauville et Cherbourg : le premier n'a affrété que 15 000 passagers en 2001, soit deux fois moins qu'en 1998, et le trafic du second, avec 4 300 passagers, a été divisé par dix en quatre ans. L'aéroport de Caen-Carpiquet confirme donc sa position dominante dans la région : frôlant la barre des 100 000 passagers en 2001, soit le triple du trafic du début des années quatre-vingt-dix, il concentre à lui seul les quatre cinquièmes du transport aérien des personnes dans la région.

La capitale régionale confirme sa position privilégiée dans le réseau ferroviaire régional, le trafic voyageur de la gare de Caen s'est stabilisé à 2,2 millions de passagers en 2001, après la forte hausse (+ 100 000 passagers) de l'année précédente. Les autres principales gares de la région ont également tiré parti de la progression du trafic, leur fréquentation représentant au total un cinquième de celle de Caen.

Le dynamisme des ports bas-normands

En 2001, le trafic passager des ports de la région a fortement augmenté (+ 7 %), alors qu'il s'est stabilisé au plan national. A l'exception d'une bien terne année 2000, la progression est donc continue depuis cinq ans. A l'origine de cette bonne performance, le port de Cherbourg : il a vu passer près de 1,6 million de passagers en 2001, soit 14 % de plus que l'année précédente, à la faveur de l'ouverture au printemps de liaisons rapides avec l'Angleterre. Le port de Caen-Ouistreham, qui maintenait sa fréquentation annuelle juste sous le seuil du million de passagers à la fin de la dernière décennie, a perdu des passagers en 2000 et 2001. La mise en service du "Mont Saint-Michel", fleuron de la Brittany Ferries, en fin 2002, pourrait toutefois inverser cette tendance.

Les voitures d'occasion ont la cote

Entre 2000 et 2002, dans la lignée des années précédentes, le volume des immatriculations a progressé en Basse-Normandie. Alors que les voitures d'occasion poursuivent sur leur lancée (+ 6 % en deux ans), les immatriculations de voitures neuves se sont tout juste stabilisées dans la région. Le Calvados enregistre en effet une baisse (- 1,3 %) des immatriculations entre 2000 et 2002, que seule une embellie dans l'Orne (+ 3 %) parvient à compenser, le volume étant stable dans la Manche.



Définitions

Établissement : une entreprise peut exercer son activité dans un ou plusieurs lieux (usine, bureau, magasin) géographiquement distincts et identifiés. Ces unités sont appelées établissements. Une entreprise peut exploiter plusieurs établissements, mais un établissement ne peut être exploité que par une seule entreprise.

Champ retenu dans les tableaux SIRENE : l'appellation "champ ICS" (industrie, commerce, services) désigne le champ économique actuellement retenu pour la démographie d'entreprises et des établissements. Il comprend l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. L'agriculture est exclue (divisions 01 à 05 de la nomenclature d'activités française). Le secteur des services est amputé des activités financières (divisions 65, 66 et 67 de la NAF).

Transport ferroviaire : cette activité englobe le transport interurbain de voyageurs et le transport de marchandises par voie ferrée. Les établissements de la SNCF n'y figurent pas.

Transport urbain et routier : ils comprennent les transports urbains de voyageurs quel que soit le mode de transport ; les transports de voyageurs par taxi ; les transports scolaires. Ils comprennent également les déménagements et les locations de camions avec chauffeurs.

Transport par eau : transport maritime et fluvial.

Transport fluvial : transport sur les voies navigables intérieures telles que fleuves, canaux, lacs, ports et docks.

Transport aérien : il s'agit du transport aérien, régulier ou non, de personnes et de marchandises.

Manutention et entreposage, gestion d'infrastructures : ces secteurs comprennent la manutention portuaire ou non, l'entreposage frigorifique ou non, la gestion des infrastructures terrestres, les services portuaires et aéroportuaires.

Organisation du transport du fret : ensemble des prestations de service, messageries, fret express, affrètement, organisation de transports internationaux.

Pour en savoir plus

- "Les transports en 2002" Fabre (Edouard), Augris (Nathalie) ; Insee Première, n° 933, Insee, novembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Les transports en 2002" Synthèses, n° 75, SES, Insee, novembre 2003, 248 p, 13,80 €.
- *Mémento de statistiques des transports - résultats 2001, direction des Affaires économiques et internationales, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, septembre 2003, 246 p, 26 €.*
- "Les entreprises de transport enquête annuelle d'entreprise année 2000" Données détaillées du SES, direction des Affaires économiques et internationales, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, août 2002, 166 p, 21,34 €.
- "Les entreprises de transport" Chiffres et analyses, édition 2001, direction des Affaires économiques et internationales, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, avril 2002, 304 p, 15,24 €.



Établissements de transports 19.1

Établissements de transports par activité au 1^{er} janvier 2002

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Transports terrestres	630	378	275	1 283	81 282
ferroviaires	16	14	14	44	2 870
urbains et routiers	613	364	261	1 238	78 284
par conduite	1	-	-	1	128
Transports par eau	12	23	2	37	1 918
maritimes et côtiers	8	21	1	30	711
fluviaux	4	2	1	7	1 207
Transports aériens	4	-	2	6	943
réguliers	1	-	1	2	505
non réguliers	3	-	1	4	436
spatiaux	-	-	-	-	2
Services auxiliaires des transports	176	92	60	328	22 117
manutention et entreposage	59	26	25	110	5 469
gestion infrastructures des transports	17	2	6	25	2 747
agences de voyage	52	48	17	117	7 501
organisation du transport de fret	48	16	12	76	6 400
Ensemble	822	493	33	165	106 260

Source : Insee, répertoire Sirène (données définitives)

Établissements de transports selon la taille des effectifs au 1^{er} janvier 2002

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
0 salarié ou non défini	374	227	154	755	51 852
de 1 à 9 salariés	298	175	121	594	37 944
de 10 à 19 salariés	51	37	20	108	6 975
de 20 à 49 salariés	62	40	32	134	5 924
de 50 à 99 salariés	15	10	8	33	1 929
100 salariés et plus	22	4	4	30	1 636
Ensemble	822	493	339	1 654	106 260

Source : Insee, répertoire Sirène (données définitives)



Définitions

Autoroutes : routes sans croisement, accessibles seulement en des points aménagés à cet effet et réservées aux véhicules à propulsion mécanique (art L122-1 du code de la voirie routière). Les autoroutes font partie du domaine routier de l'Etat.

Routes nationales : ce sont toutes les routes, sans distinction d'aucune sorte, qui font partie du domaine routier de l'Etat et qui ne sont pas classées "autoroute".

Routes départementales : ce sont toutes les routes sans distinction d'aucune sorte, qui font partie du

domaine routier départemental. Leur entretien incombe aux départements.

Lignes exploitées (Infrastructure ferroviaire) : les lignes exploitées correspondent à la longueur du réseau, qu'il ne faut pas confondre avec la longueur des voies. Si une liaison d'un kilomètre est une voie double, la longueur de la voie sera de deux kilomètres et la longueur de la ligne d'un kilomètre. La longueur totale des lignes exploitées ne correspond pas à la somme des voies électrifiées et des voies uniques. Les voies électrifiées comprennent des voies uniques ou doubles et, d'autre part, les voies uniques comprennent des voies électrifiées.

Pour en savoir plus

- "Basse-Normandie, un observatoire des dynamiques locales" (2 p) in *Bulletin de liaison des observatoires régionaux des transports, chiffres et analyses*, n° 17, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, juin 2003, 24 p.
- "Les véhicules utilitaires légers en 2000" *SES infos rapides*, n° 173, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, décembre 2002, 6 p, 6,10 €.
- "Schémas multimodaux de services collectifs de transport de voyageurs et de marchandises", *Journal officiel de la République française*, n° 1777, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, août 2002, 178 p.
- "Grandes infrastructures : les priorités de l'Europe" (3 p), in *Inter Régions*, la revue des agences de développement et des comités d'expansion, n° 243, Conseil national des économies régionales, juillet 2002, 46 p, 7,93 €.
- *Mémento statistique SNCF*, Paris : SNCF, annuel.
- Site internet du service économique et statistique de la DAEI : www.equipement.gouv.fr/statistiques



Réseau routier et autoroutier régional au 1^{er} janvier 2002

Unité : km

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Autoroutes	114	49	3	166	10 068
Routes nationales	270	207	300	777	26 050
Routes départementales	5 362	7 552	5 543	18 457	359 231
Voies communales	6 217	5 810	5 797	17 824	601 733

Source : Service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA) - Ministère de l'Intérieur, direction générale des collectivités locales.

Infrastructure ferroviaire régionale au 1^{er} janvier 2002

Unité : km

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Lignes exploitées (longueur totale)*	312	227	248	787	31 570
dont					
voies électrifiées	160	65	25	250	14 426
voies uniques	138	108	94	340	15 457
ouvertes au trafic voyageurs**	251	215	191	657	24 529

* - Non compris 48 km de lignes exploitées par la SNCF mais à l'étranger.

** - Lignes ouvertes également au trafic fret à l'exclusion de quelques parties de lignes exploitées uniquement en trafic voyageurs.

Source : SNCF, direction contrôle de gestion grandes lignes.

Infrastructure des réseaux urbains au 1^{er} janvier 2002

Unité : nombre, km

	Caen	Lisieux	Honfleur	Cherbourg	Saint-Lô Agneaux	Alençon	Flers
Nombre de lignes	23	6	2	8	4	4	4
Longueur de lignes (en km)	288	30	41	66	40	52	22
Parc total de véhicules	186	8	4	52	15	28	6
Effectif total (en nombre)	585	15	5	136	23	35	12
dont personnel roulant	436	11	4	109	19	26	10

Source : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.



Définitions

Trafic aérien : il s'agit du transport aérien, régulier ou non, de personnes.

Trafic ferroviaire : le trafic voyageurs représente le total des départs et des arrivées dans les gares considérées.

Trafic urbain : seul le nombre de voyages effectués à l'aide de titres oblitérés résulte d'un comptage précis. Le nombre de voyages effectués par carte à nombre illimité résulte d'une estimation. Les voyages à titre gratuit comprennent notamment les voyageurs pris en charge à 100 % par les collectivités, et ne sont pas toujours connus avec précision.

Pour en savoir plus

- "Les transports en 2002" Augris (Nathalie), Fabre (Edouard) ; *Insee Première*, n° 933, Insee, novembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "Résultats de l'exploitation des ports maritimes 2001" *Statistiques*, direction du Transport maritime des Ports et du Littoral, juillet 2003, 266 p.
- "Le ralentissement économique freine l'activité" (2 p) in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 44 p, 10 €.
- "Résultats de l'exploitation des ports maritimes 2000" *Statistiques*, direction du transport maritime des ports et du littoral, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, février 2003, 264 p.
- "Les transports par autocars en 2001" *Données détaillées structurelles du S.I.S.*, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, août 2002, 62 p, 21,34 €.
- Site internet du service économique et statistique de la DAEI : www.equipement.gouv.fr/statistiques



Trafic des aérodromes et aéroports régionaux

Unité : passager

	Caen-Carpiquet		Deauville-Saint-Gatien		Cherbourg	
	2000	2001	2000	2001	2000	2001
Nombre de passagers	97 347	98 830	19 824	15 320	11 274	4 292
lignes intérieures	81 972	85 103	2 599	1 723	10 403	3 103
lignes internationales	15 375	13 727	17 225	13 597	871	1 189
à l'arrivée	48 900	49 239	10 180	8 107	5 597	2 147
au départ	48 447	49 591	9 644	7 213	5 677	2 145
en transit	3 426	1 368	1 282	3 047	90	41

Source : Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement - Direction générale de l'Aviation civile (DGAC)

Trafic de voyageurs des principales gares régionales

Unité : voyageur ayant acquitté son titre de transport

	Caen	Saint-Lô	Alençon	Basse-Normandie	France (métropole)
2000	2 183 658	120 703	358 561	2 662 922	299 822 825
2001	2 192 863	123 059	359 423	2 675 345	300 626 548

Source : SNCF - direction contrôle de gestion grandes lignes

Trafic passager des principaux ports régionaux

Unité : passager

	Port de Caen-Ouistreham		Port de Cherbourg		Port de Granville	
	2000	2001	2000	2001	2000	2001
Total passagers transportés	906 794	890 463	1 390 215	1 577 308	41 723	22 677
embarqués	476 621	469 971	698 313	790 730	20 935	11 391
débarqués	430 173	420 492	691 902	786 578	20 788	11 286

Source : Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement - direction des transports maritimes, des ports et du littoral

Trafic urbain

Unités : millier de voyages, millier de km

	Voyages effectués		Distances parcourues	
	2000	2001	2000	2001
Caen	22 037	21 532	7 480	7 663
Honfleur	399	376	179	172
Lisieux	618	628	215	220
Cherbourg	5 625	5 650	2 150	2 001
Saint-Lô - Agneaux	840	784	352	342
Alençon	1 628	1 579	586	583
Argentan	334	329	102	120
Flers	609	605	254	255

Source : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques



Définitions

Banque de données SITRAM : Système d'information sur les Transports de Marchandises. Il décrit les transports terrestres (nationaux et internationaux) et les transports maritimes et aériens (internationaux seulement) selon un grand nombre de critères. Ce système utilise les fichiers TRM (Transports routiers de marchandises), SNCF, ONN (Office national de la navigation) et des Douanes.

Trafic routier de marchandises : trafic de véhicules porteurs (camions, remorques et semi-remorques) immatriculés en France, d'au moins trois tonnes de charge et de moins de 15 ans d'âge. Les transports de déménagements sont pris en compte. Le tonnage indiqué correspond au poids brut de marchandises transportées.

Flux entrant : trafic de marchandises du reste de la France vers la Basse-Normandie.

Flux sortant : trafic de marchandises de la Basse-Normandie vers le reste de la France.

Flux interne : chargement et déchargement des marchandises en Basse-Normandie.

Transport routier pour compte d'autrui : transport rémunéré de marchandises réalisé pour le compte de tiers.

Transport routier pour compte propre : transport qui n'est pas réalisé pour compte d'autrui mais pour l'entreprise elle-même.

Transport ferroviaire : cette activité englobe le transport interurbain de voyageurs et le transport de marchandises par voie ferrée. Les établissements de la SNCF n'y figurent pas.

Transport par eau : transport maritime et fluvial

Trafic international : est mesuré en tonnage des importations des régions françaises par mode de transport. A partir de 1993, on distingue :

- les échanges avec les pays tiers : le mode de transport retenu est celui à la frontière communautaire et non plus à la frontière française.
- les échanges avec l'Union européenne : le mode de transport décrit est celui à la frontière française et non plus le mode de transport en France ; les échanges avec les États membres de l'Union européenne sont appelés Introduction et Expédition et remplacement d'Importation et d'Exportation.

Pour en savoir plus

- "Les transports en 2002" Augris (Nathalie), Fabre (Edouard) ; *Insee Première*, n° 933, Insee, novembre 2003, 4 p, 2,20 €.
- "L'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises en 2002" *Données détaillées du SES*, direction des Affaires économiques et internationales, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, août 2003, 188 p, 39,64 €.
- "Les transports routiers de marchandises en 2002" Decure (Jean-Pierre) ; *SES infos rapides*, n° 90, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement du tourisme et de la Mer, juillet 2003, 4 p, 6,10 €.
- "Résultats de l'exploitation des ports maritimes 2001" *Statistiques*, direction du transport maritime des ports et du littoral, juillet 2003, 266 p.
- "Les prix du transport routier de marchandises au 2^e trimestre 2002" *SES infos rapides*, n° 184, DAEI – service économique et statistique, Ministère de l'Équipement, des Transports du Logement du Tourisme et de la Mer, mai 2003, 4 p, 6,10 €.



Trafic régional* de marchandises par mode de transport en 2001

Unité : millier de tonnes

	Flux entrant	Flux sortant	Flux interne	Ensemble
Transports routiers	13 355	12 818	47 621	73 794
pour compte propre	2 921	2 492	27 194	32 607
pour compte d'autrui	10 434	10 326	20 427	41 187
Transports ferroviaires	190	1 012	4	1 206
Transports par eau	31	5	-	36

* ensemble des échanges intérieurs Métropole + étrangers

Source : Direction régionale de l'Équipement, des Transports et du Logement - Fichier SITRAM

Trafic régional* de marchandises en 2001

Unité : millier de tonnes

	Flux entrant	Flux sortant	Flux interne	Ensemble
Produits agricoles et animaux vivants	1 628	2 351	3 249	7 228
Dénrées alimentaires et fourrages	3 402	2 699	5 770	11 871
Combustibles minéraux solides	103	47	8	158
Produits pétroliers	1 207	449	2 084	3 740
Minerais et déchets pour la métallurgie	140	187	622	949
Produits métallurgiques	543	246	543	1 332
Matériaux de construction	1 556	3 220	28 393	33 169
Engrais	355	229	290	874
Produits chimiques	528	486	276	1 290
Divers	4 114	3 921	6 390	14 425
Ensemble	13 576	13 835	47 625	75 036

* ensemble des échanges intérieurs Métropole + étrangers

Source : Direction régionale de l'Équipement, des Transports et du Logement - Fichier SITRAM

Trafic international de marchandises avec la Basse-Normandie en 2001

	Entrées		Sorties	
	Milliers de tonnes	Millions d'euros	Milliers de tonnes	Millions d'euros
Union européenne (ensemble)	1 028	2 278	1 235	2 409
par mer	223	321	441	435
par fer	18	7	24	10
par voie navigable	2	-	4	1
par route	785	1 852	766	1 952
par air	-	97	-	11
par autres modes	-	1	-	-
Autres pays (ensemble)	645	1 471	379	1 329
par mer	563	703	318	632
par fer	-	-	1	2
par voie navigable	-	-	-	-
par route	80	445	56	264
par air	2	314	3	414
par autres modes	-	9	1	17

Source : Direction régionale de l'Équipement, des Transports et du Logement - Fichier SITRAM



Définitions

Parc des véhicules : évalué à partir de l'exploitation des registres d'immatriculations des préfectures (cartes grises). Le parc des véhicules utilitaires routiers comprend les véhicules d'un âge inférieur à une certaine limite, variable suivant le genre :

- les autobus, autocars, semi-remorques et remorques de moins de 20 ans ;
- les camionnettes et camions de moins de 15 ans ;
- les tracteurs routiers de moins de 10 ans.

Voiture particulière (anciennement voiture de tourisme) : en principe, il s'agit d'un véhicule à moteur à quatre roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la "voiture commerciale" (break dans le langage courant) est considérée comme une voiture particulière.

Camion : véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 3 500 kg.

Camionnette : véhicule routier rigide automobile

conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises et dont le poids total autorisé en charge est inférieur à 3 500 kg.

Tracteur routier : véhicule routier à moteur conçu exclusivement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement semi-remorques).

Remorque : véhicule routier pour le transport de marchandises conçu pour être remorqué par un véhicule routier automobile.

Semi-remorque : véhicule routier pour le transport de marchandises sans essieu avant, conçu de manière à ce qu'une partie du véhicule et une partie importante de son chargement reposent sur le tracteur routier.

Motocycles : ils comprennent les véhicules dont le cylindrée est supérieure à 50 cm³. Les tricycles et quadricycles à moteur sont associés aux motocycles. Dans ce tableau, les voiturettes traditionnellement classées dans les motocycles ne sont pas comptabilisées.

Pour en savoir plus

- "Immatriculations au premier trimestre 2003 : plus des deux tiers de motorisation Diesel en voitures neuves, la moitié en occasion" *SES infos rapides*, n° 185, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement du Tourisme et de la Mer, mai 2003, 6 p, 6,10 €.
- "Le marché des véhicules - immatriculations en 2002, parc au 1^{er} janvier 2003" *Données détaillées structurelles du SES*, direction des Affaires économiques et internationales, Ministère de l'Équipement, des Transports du Logement du Tourisme et de la Mer, avril 2003, 172 p, 21,34 €.
- "Immatriculations en 2002 : les motorisations à essence toujours plus bas. Hausse des fortes puissances" *SES infos rapides*, n° 178, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement du Tourisme et de la Mer, mars 2003, 4 p, 6,10 €.
- "Les transports par autocars en 2001" *Données détaillées structurelles du SES*, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, août 2002, 62 p, 21,34 €.



Parc des véhicules au 1^{er} janvier 2003

Unité : véhicule

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Voitures particulières	322 661	240 295	142 087	705 043	30 590 743
Véhicules utilitaires :					
Autobus et cars	909	832	54	1 795	87 876
Tracteurs routiers	3 283	1 528	1 159	5 970	208 511
Semi-remorques, remorques	5 816	2 905	1 927	10 648	348 916
Camionnettes et camions	55 782	44 914	28 718	129 414	4 782 578

Source : Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement

Immatriculations de véhicules en 2002

Unité : véhicule

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Véhicules neufs					
Voitures particulières	18 786	10 864	7 101	36 751	2 145 071
dont marques étrangères	6 483	3 778	2 714	12 975	845 160
Motocycles	1 465	1 168	663	3 296	160 440
Camionnettes, camions	4 346	2 488	1 614	8 448	405 793
Tracteurs routiers	518	173	198	889	24 460
Tracteurs agricoles	481	863	484	1 828	38 192
Cars et autobus	68	29	25	122	5 363
Véhicules d'occasion					
Voitures particulières	62 731	46 485	28 030	137 246	5 457 129
dont marques étrangères	20 336	13 936	8 481	42 753	2 026 241
Motocycles	4 973	3 891	2 242	11 106	418 203
Camionnettes, camions	8 516	7 704	4 276	20 496	686 679
Tracteurs agricoles	1 707	2 677	1 353	5 737	92 683
Cars et autobus	27	128	76	231	6 701

Source : Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement

Nombre de permis de conduire délivrés en 2001

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Véhicules de tourisme	9 109	6 740	3 662	19 511	721 959
Poids lourds	795	578	293	1 666	47 281
Transports en commun	46	26	43	115	6 808
Motos et vélomoteurs	1 653	1 473	492	3 618	111 434
Total	11 603	8 817	4 490	24 910	887 482

Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation routière, Service de la Formation du Conducteur



Adresses utiles

- **Comité régional du Tourisme de Normandie,**
"Le Doyenné", 14 rue Charles Corbeau 27000 Evreux. Tél : 02.32.33.79.00
www.normandy.tourism.org
- **Comité départemental du Tourisme du Calvados,**
8 rue Renoir 14054 Caen Cedex 4. Tél : 02.31.27.90.30
www.calvados-tourisme.com
- **Comité départemental du Tourisme de la Manche,**
Maison du département 50008 Saint-Lô Cedex. Tél : 02.33.05.98.70
www.manchetourisme.com
- **Comité départemental du Tourisme de l'Orne**
86 rue Saint Blaise, BP 50, 61002 Alençon Cedex. Tél : 02.33.28.88.71
www.ornetourisme.com



Pour le tourisme bas-normand, les années passent et ne se ressemblent pas. La fréquentation des hôtels et campings de la région évolue en effet tantôt à la hausse, tantôt à la baisse au gré des grands événements et des choix de destination des estivants. Ainsi, au bon cru 1999 ont succédé deux années décevantes, le nombre de nuitées progressant finalement en 2002.

Des tendances de fond se dessinent pourtant depuis une dizaine d'années : la hausse de fréquentation des hôtels, et la désaffection des campings. Aussi l'orientation hôtelière de la Basse-Normandie s'en trouve-t-elle renforcée, les hôtels représentant les deux tiers des nuitées de la région en 2002 (contre la moitié seulement en 1994).

2002, un bon cru pour les hôtels

Avec plus de 4,3 millions de nuitées dans les hôtels bas-normands, l'année 2002 affiche la meilleure fréquentation depuis 10 ans. Les touristes se sont montrés plus nombreux dans les hôtels classés de 1 à 4 étoiles, comme dans les établissements sans étoile. Ces derniers, apparus au cours de la dernière décennie, représentent 8 % des nuitées de la région en 2002.

La bonne santé des hôtels de la région résulte principalement de la clientèle française (+ 6,5 % du nombre de nuitées). Les Français, qui avaient déserté les hôtels bas-normands en 2000, confirment donc le retour timidement entamé en 2001. Ils représentent désormais les deux tiers des nuitées en hôtels de la région.

Les étrangers sont également venus plus nombreux dans les hôtels de la région en 2002 (+ 2,5 %). Les Britanniques sont toujours les plus présents, avec la moitié des nuitées étrangères, suivis des Américains (15 %) puis des Belges et Luxembourgeois (globalement 12 %). Comme dans bon nombre de régions françaises, les Américains se sont montrés plus discrets en 2002 (- 13 % du nombre de nuitées).

Les campings bas-normands à la peine

Avec près de 2,3 millions de nuitées en 2002, les campings enregistrent au contraire leur plus mauvais score depuis dix ans. Les campeurs étrangers sont certes plus nombreux (+ 8,2 % par rapport à 2001), mais ils ne représentent qu'un peu plus d'un tiers de l'ensemble des nuitées de la région. Aussi, la hausse de leur fréquentation ne compense pas la désaffection des touristes français (- 9 % en 2002). La région conserve néanmoins le 10^e rang au niveau national pour la fréquentation des campings.

Un campeur sur trois séjournant en Basse-Normandie vient d'un pays étranger. La région est particulièrement prisée des Néerlandais (38 % des nuitées étrangères), qui devancent les Britanniques (36 %). Viennent ensuite les Allemands, les Belges et les Luxembourgeois.

La Cité de la Mer plébiscitée

Parmi les principaux sites fréquentés, la palme revient toujours au cimetière américain de Colleville-sur-Mer, suivi de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, de la Basilique de Lisieux, puis du Mémorial de Caen. Ce dernier, dont la fréquentation était stabilisée depuis quelques années, a connu en 2002 une envolée du nombre de visites à la faveur de l'ouverture en début d'année d'un nouvel espace consacré à la Guerre froide. Notons en outre la performance de la Cité de la Mer, inaugurée en avril 2002 à Cherbourg, qui a accueilli plus de 300 000 visiteurs en moins d'un an, devenant ainsi le second site le plus visité de la Manche.



Définitions

Hôtel homologué : c'est un établissement commercial d'hébergement classé offrant des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage ou à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile (arrêté du 14 février 1986). Ils sont classés par le Préfet de département après avis de la Commission départementale d'action touristique.

Hôtellerie de plein air : seuls les terrains de camping homologués sont pris en compte et enquêtés de mai à septembre par l'enquête hôtellerie de plein air.

Gîte rural : le plus souvent aménagé dans une demeure traditionnelle, le gîte rural est une maison ou un logement indépendant situé près d'une ferme ou d'un village. On peut le louer pour une ou plusieurs semaines ou pour un week-end. À l'arrivée, l'accueil est assuré par les propriétaires.

Gîte communal : logement aménagé par la commune (la mairie).

Gîte d'étapes ou de groupe : gîte conçu pour l'ac-

cueil de randonneurs à la journée, imposant de ce fait la présence du propriétaire sur place.

Gîte d'enfants : hébergement pour l'accueil d'enfants à la campagne dans une ambiance familiale.

Camping à la ferme : les terrains de camping à la ferme ont un maximum de cinq emplacements, chacun d'une superficie de 150 m².

Chambre d'hôte : cette prestation comprend le coucher avec ou sans le petit déjeuner, éventuellement avec ou sans le déjeuner.

Résidence de tourisme : établissement commercial d'hébergement classé faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ensemble homogène de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires. Elle est offerte en location à une clientèle touristique pour une durée supérieure à un mois. Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs.

Auberge de jeunesse : hébergement collectif accueillant des jeunes, français ou étrangers, au cours d'un voyage pour une ou plusieurs nuits.

Pour en savoir plus

- "La fréquentation touristique de mai à septembre 2003" Lanson-Duranceau (Magali) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 127, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 6 p, 2,20 €.
- "Le tourisme en Basse-Normandie 2002" Boniou (Claude) ; *L'économie bas-normande*, n° 41, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 27 p, 5 €.
- *La Manche, chiffres Clés 2002*, Comité départemental du tourisme de la Manche, mai 2003, 8 p.
- "Le réseau des Pays d'accueil touristiques" (4 p) Dupuy (Karine) ; in *L'observation du tourisme*, n° 71, Observatoire national du tourisme, avril 2003, 12 p, 10 €.
- *Mémento du tourisme 2002*, Secrétariat au tourisme, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, septembre 2002, 134 p, 18 €.
- *Guide statistique de tourisme Normandie 2002*, Comité régional du tourisme de Normandie, juillet 2002, 86 p.



Hôtellerie homologuée au 1^{er} janvier 2003

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hôtels	274	158	97	529	18 373
0 étoile	30	16	4	50	2 166
1 étoile	24	23	14	61	1 922
2 étoiles	160	93	68	321	9 974
3 étoiles	51	25	10	86	3 607
4 étoiles ou plus	9	1	1	11	704
Chambres	8 038	3 699	2 042	13 779	603 619
0 étoile	651	308	82	1 041	66 804
1 étoile	350	386	229	965	37 412
2 étoiles	3 766	2 188	1336	7 290	281 954
3 étoiles	2 381	778	357	3 516	163 824
4 étoiles ou plus	890	39	38	967	53 625

Source : Insee, Direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée

Hôtellerie de plein air au 1^{er} janvier 2003

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Terrains	90	115	36	241	8 327
1 étoile	7	17	5	29	1 355
2 étoiles	37	58	30	125	4 012
3 étoiles	23	34	1	58	2 262
4 étoiles ou plus	23	6	-	29	698
Emplacements	13 024	13 324	1 416	27 764	920 599
1 étoile	269	626	102	997	77 900
2 étoiles	4 200	5663	1 063	10 926	358 499
3 étoiles	3 090	5838	251	9 179	316 434
4 étoiles ou plus	5 465	1197	-	6 662	167 766

Source : Insee, Direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

Hébergement du parc des gîtes de France en 2003

Unité : établissement

	Basse-Normandie	France (métropole)
Gîtes ruraux	1 592	41 855
Gîtes communaux (2002)	147	3 463
Gîtes d'étapes et de groupes (2002)	94	1 666
Gîtes d'enfants (2002)	17	303
Campings à la ferme (2002)	46	854
Châteaux loisirs (2002)	18	511
Chambres d'hôtes	1 756	29 030
Locations clévacances	511	21 303

Source : Fédérations nationales des Gîtes de France et Clévacances France

Autres modes d'hébergement au 1^{er} janvier 2003

	Basse-Normandie	
	Établissements	Lits
Villages de vacances	12	3 249
Résidences de tourisme	20	4 492
Auberges de jeunesse	6	551

Source : Comité régional du tourisme de Normandie



Définitions

Nuitées : nuits passées par les clients dans les hôtels ou les campings. Les résultats sont issus de l'enquête "fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et l'hôtellerie de plein air" effectuée par la direction régionale de l'Insee en partenariat avec la direction régionale du Tourisme. Dans l'hôtellerie homologuée, elle est réalisée mensuellement par sondage auprès d'un échantillon représentatif. Le champ de l'enquête a été étendu aux hôtels 0 étoile en 1999. Dans l'hôtellerie de plein air, l'enquête est réalisée de mai à septembre auprès de l'ensemble des campings homologués. A cette fréquentation comptabilisée par l'Insee, il faut ajouter les touristes pratiquant le tourisme vert (gîtes ruraux, chambres d'hôtes), ceux fréquentant les centres ou villages de

vacances, et ceux possédant une résidence secondaire.

Durée moyenne de séjour : la durée moyenne de séjour est déterminée par le rapport entre le nombre de nuitées (nuits effectivement passées dans l'établissement) et le nombre d'arrivées. Elle s'exprime en jours et dixièmes de jour.

Taux d'occupation des hôtels : rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres réellement offertes.

Taux d'occupation des campings : rapport du nombre d'emplacements occupés au nombre d'emplacements réellement offerts.

Les taux d'occupation sont traités mensuellement pour l'hôtellerie et par quinzaine pour le camping.

Pour en savoir plus

- "La fréquentation touristique de mai à septembre 2003" Lanson-Duranceau (Magali) ; *Cent pour Cent Basse-Normandie*, n° 127, Insee Basse-Normandie, janvier 2004, 6 p, 2,20 €.
- "La fréquentation des touristes étrangers : le point à l'automne 2003" (4 p) ; *L'observation du tourisme*, n° 73, Observatoire national du tourisme, novembre 2003, 12 p, 10 €.
- "Une bonne année pour les hôtels" (2 p) Jean (Alain) ; in *Bilan 2002, L'économie bas-normande*, n° 40, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 42 p, 10 €.
- "La saison d'hiver 2002-2003" (5 p) Desbos (François) ; in *L'observation du tourisme*, n° 71, Observatoire national du tourisme, avril 2003, 12 p, 10 €.
- *Mémento du tourisme 2002*, Secrétariat au tourisme, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, septembre 2002, 134 p, 18 €.
- Site internet de l'observatoire du tourisme : www.ont-tourisme.com



Fréquentation dans les hôtels homologués et les campings

Unité : nuitée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hôtels homologués					
Année 2002	2 771 600	1 119 060	440 890	4 331 550	192 056 280
dont étrangers	1 010 500	370 170	89 840	1 470 510	77 601 970
Année 2001	2 536 340	1 139 770	446 080	4 122 190	191 228 250
dont étrangers	909 340	409 550	115 860	1 434 750	75 652 110
Campings					
Année 2002	1 059 820	1 109 990	94 620	2 264 430	97 483 850
dont étrangers	455 280	348 230	22 260	825 770	35 639 450
Année 2001	1 126 780	1 118 600	102 440	2 347 820	98 072 170
dont étrangers	424 860	316 720	21 810	763 390	34 609 400

Source : Insee, direction du Tourisme, enquête hôtellerie homologuée et hôtellerie de plein air

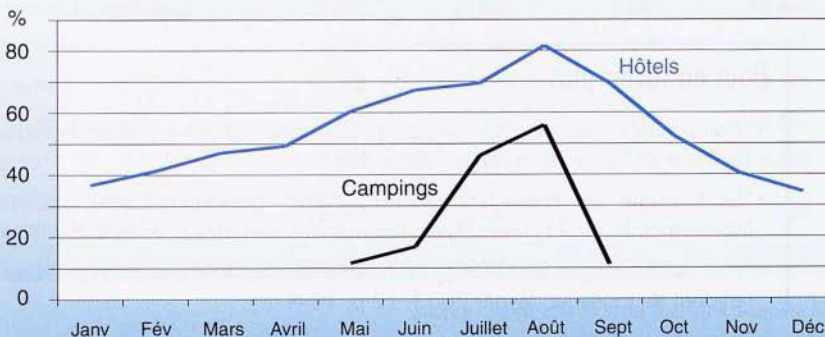
Durée moyenne des séjours

Unité : jour

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
Hôtels homologués					
Année 2002	1,7	1,6	1,8	1,7	1,9
Année 2001	1,7	1,6	1,7	1,7	1,9
Campings					
Année 2002	4,1	4,5	3,2	4,2	5,8
Année 2001	4,1	4,6	3,4	4,3	5,9

Source : Insee, direction du Tourisme, enquête hôtellerie homologuée et hôtellerie de plein air

Taux d'occupation des hôtels et des campings selon le mois en 2002



Source : Insee, direction du Tourisme



Définitions

Nuitées : somme des nuits passées par l'ensemble des touristes pendant la période observée (jour, quinzaine, mois, année).

Le nombre de nuitées reflète davantage l'activité économique que le nombre d'arrivées.

Nuitée : période égale à une nuit de présence d'un touriste.

Arrivée : correspond à un touriste.

Une personne qui passe une nuit dans un établissement compte pour une nuitée et une arrivée : deux personnes séjournant trois nuits comptent pour six nuitées et deux arrivées.

Pour en savoir plus

- "Pleins feux sur les marchés anglais et allemand" *La lettre du comité régional de Tourisme de Normandie*, juillet 2003, 6 p.
- "Le tourisme en Basse-Normandie 2002" Boniou (Claude) ; *L'économie bas-normande*, n° 41, Insee Basse-Normandie, juin 2003, 27 p, 5 €.
- "L'année touristique 2002" (6 p) in *L'observation du tourisme*, n° 70, Observatoire national du tourisme, février 2003, 12 p, 10 €.
- Site internet de l'observatoire du tourisme : www.tourisme.ont.fr
- Site internet du secrétariat d'Etat chargé du tourisme : www.tourisme.gouv.fr



Pays d'origine des touristes dans l'hôtellerie homologuée en 2002 Unité : nuitée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
France	1 761 100	748 890	351 050	2 861 040	114 454 310
Étranger	1 010 500	370 160	89 840	1 470 500	77 601 970
dont :					
Grande-Bretagne, Irlande	449 660	187 440	48 250	685 350	18 617 210
États-Unis	167 480	39 410	10 000	216 890	8 329 980
Belgique, Luxembourg	122 380	42 130	10 360	174 870	5 289 350
Allemagne	60 850	25 530	4 530	90 910	8 425 930
Italie, Grèce	52 300	19 130	4 270	75 700	7 937 630
Pays-Bas	46 430	17 130	4 310	67 870	4 182 440
Espagne, Portugal	19 580	7 720	2 030	29 330	4 883 670
Suisse	14 060	6 060	950	21 070	2 865 360
Japon	14 550	5 140	670	20 360	3 161 740
Total	2 771 600	1 119 050	440 890	4 331 540	192 056 280

Source : Insee, direction du Tourisme, enquête hôtellerie homologuée

Pays d'origine des touristes dans les campings en 2002 Unité : nuitée

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France (métropole)
France	604 530	761 770	72 360	1 438 660	61 844 400
Étranger	455 280	348 220	22 260	825 760	35 639 450
dont :					
Pays-Bas	179 060	126 180	6 620	311 860	14 659 240
Grande-Bretagne, Irlande	168 830	113 700	10 940	293 470	6 397 920
Allemagne	36 270	63 920	1 800	101 990	6 651 900
Belgique, Luxembourg	24 370	20 620	1 450	46 440	3 045 780
Italie, Grèce	9 760	7 750	350	17 860	1 399 450
Danemark	10 860	2 490	60	13 410	692 540
Espagne, Portugal	4 550	3 780	330	8 660	571 610
Suisse	3 860	4 290	170	8 320	1 048 470
Autriche, Suède, Norvège, Finlande, Islande	5 670	1 760	100	7 530	329 620
Total	1 059 810	1 109 990	94 620	2 264 420	97 483 850

Source : Insee, direction du Tourisme, enquête hôtellerie de plein air



Définitions

Principaux sites visités : ce sont les chiffres recueillis par les comités départementaux du tourisme auprès des lieux visités.

Pour en savoir plus

- *Guide statistique de tourisme Normandie 2002*, Comité régional du tourisme de Normandie, juillet 2002, 86 p.
- *Observatoire du tourisme de la Manche - année 2001*, Comité départemental du tourisme de la Manche, 68p.
- Site internet du comité régional du tourisme de Normandie : www.normandy-tourism.org



Principaux sites visités

Unité : nombre d'entrées

	2001	2002
Calvados		
Cimetière américain de Colleville-sur-Mer	2 059 484	1 351 667
Mémorial de Caen	412 802	477 800
Tapisserie de Bayeux	399 848	410 720
Musée du débarquement d'Arromanches	325 880	339 015
Parc animalier d'Hermival-les-Vaux	275 000	249 361
Arromanches 360°	218 230	233 401
Parc zoologique de Jurques	108 794	109 220
Musée de la bataille de Normandie à Bayeux	99 166	110 108
Musée de Normandie à Caen	68 345	83 068
Musée de Pégasus Bridge de Bénouville	72 500	81 112
Musée des Beaux-Arts à Caen	96 699	80 669
Buissonnets Sainte-Thérèse à Lisieux	75 886	76 181
Musée Omaha à Saint-Laurent-sur-Mer	52 000	65 300
Maison de la mer à Courseulles	57 803	50 000
Basilique de Lisieux*	700 000	700 000
Colline aux Oiseaux à Caen*	350 100	341 720
Pointe du Hoc*	450 000	270 330
Carmel de Lisieux*	250 000	250 000
Jardin des Plantes à Caen*	230 600	219 200
Manche		
Abbaye du Mont-Saint-Michel	1 007 400	1 086 708
Cité de la mer à Cherbourg	-	307 000
Musée des troupes aéroportées de Ste-Mère-Eglise	135 816	145 793
Parc zoologique de Champrépus	75 510	95 761
Musée du débarquement de Ste-Marie-du-Mont	57 565	69 441
Fonderie de cloches à Villedieu-les-Poëles	56 236	60 371
Musée maritime de Tatihou	57 549	52 088
Aquarium de Granville	40 226	44 473
Parc animalier de Montaigu	40 375	39 759
Cimetière américain de Saint-James	72 282	nd
Musée de la Liberté à Quinéville	27 000	27 360
Atelier du cuivre de Villedieu-les Poëles	18 626	18 414
Château de Pirou	17 065	15 482
Haras national à Saint-Lô	17 586	13 574
Orne		
Haras national du Pin au Pin-au-Haras	65 009	63 373
Musée des Beaux-Arts et de la dentelle à Alençon	22 829	31 410
Château de Carrouges	24 683	25 934
Musée des arts et traditions populaires du Perche à Saint-Cyr-la-Rosière	13 970	15 777
Maison natale de Sainte Thérèse à Alençon	15 536	15 120
Maison du Camembert	9 000	14 000
Mémorial de Montormel	10 172	10 715

* estimation

Source : Comités départementaux du Tourisme du Calvados et de la Manche, Observatoire économique du tourisme du comité départemental de l'Orne



Définitions

Immatriculation d'un navire de plaisance : tout navire de plaisance naviguant en mer doit être immatriculé dans un service des affaires maritimes

Pour en savoir plus

- *Données économiques maritimes françaises 2001*, Ifremer, septembre 2002, 86 p, 18 €.
- *Guide statistique de tourisme Normandie 2002*, Comité régional du tourisme de Normandie, juillet 2002, 86 p.
- *La plaisance en quelques chiffres (1^{er} septembre 1999 au 31 août 2000)*, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, novembre 2000,
- Site internet de la fédération des industries nautiques : www.France-nautic.com



Principaux ports de plaisance de Basse-Normandie en 2001

Unité : place

Calvados		Manche	
Cabourg	154	Agon-Coutainville	100
Caen	120	Barneville-Carteret	311
Courseulles-sur-mer	790	Barfleur	100
Deauville	1 300	Carentan	270
Port de Deauville	900	Cherbourg	1 400
Port municipal	400	Dielette	410
Dives-sur-mer	800	Fermanville	100
Port Guillaume	600	Port Lévi	82
S.R.D.H. club nautique	200	Port Pignot	18
Grandcamp-Maisy	252	Goury	40
Honfleur	100	Granville	1 000
Isigny-sur-mer	60	Omonville-la-Rogue	60
Merville-Franceville	180	Portbail	200
Ouistreham	650	Régnéville-sur-mer	70
Port-en-Bessin	69	Saint-Vaast-la-Hougue	665
		Tourlaville	234
		Le Becquet	85
		Port des Flamands	149
Total anneaux	4 475	Total anneaux	4 960

Source : Comité régional du tourisme de Normandie.

Capacité d'accueil des ports et installations de plaisance au 31 août 2001

Unité : nombre

	Calvados	Manche	Basse-Normandie
Nombre d'installations	13	17	30
Capacité d'accueil	4 585	5 067	9 652
dont passage	543	924	1 467

Source : Fédération française des ports de plaisance.

Navires immatriculés par longueur au 31 août 2001

Unité : nombre

	Basse-Normandie	France (métropole)
Voiliers	9 526	168 310
inférieur à 6 m	4 809	81 691
de 6 à 15 m	4 677	85 674
supérieur à 15 m	40	945
Navires à moteur	32 973	572 065
inférieur à 6 m	28 459	485 790
de 6 à 15 m	4 493	85 068
supérieur à 15 m	21	1 207
Autres modes de propulsion	1 432	27 360
Ensemble	43 931	767 735

Source : Direction du Transport maritime, des Ports et du Littoral, bureau de la plaisance et des activités nautiques.



A

Accident (circulation, travail)	99
Activité culturelle	63
Activité judiciaire	105, 107
Aérodrome	17, 237
Age (population)	43
Agglomération	20, 21
Agriculture, pêche	180
Aide sociale	137
Air (qualité de l')	37
Allocations familiales	135
Alternative à l'hospitalisation	89
Ancienneté des logements	67
Apprenti	83
Arrondissement	19, 25
Artisanat	179
Automobile	241
Avocat	109

B

Baccalauréat	81
Bâtiment	219
Bibliothèque	63
Bovin	191
Budget communal	159
Budget départemental	157
Budget régional	155
Bois	191, 193
Brevet des collèges	81

C

Camping	243 à 247
Canton	19, 25
Capacité d'accueil (tourisme)	243
Capacité hospitalière	87
Catégorie professionnelle	53
Causes de décès	97
Centre de décisions	209
Céréales	183, 193
Chasse	61
Cheptel	191
Chercheur	227
Chirurgien-dentiste	91

Chômage	115, 123
Cinéma	63
Circonscription administrative	19
Climatologie	15
Collectivité territoriale	121
Collège	77
Combustibles minéraux	203
Commerce	223, 225
Commerce extérieur	144
Communes	19, 25, 159, 163
Comptes administratifs	155 à 159
Comptes de l'agriculture	187
Conditions de vie	58
Confort (logement)	69
Conseil des prud'hommes	107
Consommation électrique	203
Construction	219
Contrat (emploi aidé)	127
Cours (d'appel, d'assises)	107
Court séjour hospitalier	87, 89
Création d'entreprise	175
Crèche	95
Criminalité	103
Crustacé	195
Culture	63

D

Décès	47, 97
Déchets (industriels, ménagers)	35
Défaillance d'entreprise	177
Degré d'autonomie	209
Délit	103
Demande d'emploi	123, 125
Densité de population	19, 25, 26
Dentiste	31
Département	19, 24
Dépense	154 à 159
Détention	109
Diplôme	81
Divorce	49

E

Eau (qualité de l')	37
Echanges extérieurs	147 à 151



Ecole 77

Economie 140

Effectif salarié 117, 119

Effectif scolarisé 75

Electricité 199

Elève 75

Emploi 112

Emploi par secteur 119

Emploi public 121

Energie 196

Enseignant 77

Enseignement, formation 72

Enseignement supérieur 79

Entreprises-établissements 166

Entreprise artisanale 179

Environnement 27

Equins 191

Equipements mécaniques 217

Equipement sanitaire 87

Equipement social 93, 95

Espace 10

Espace naturel protégé 33

Espace rural, urbain 23

Espérance de vie 47

Estimation d'emploi 117

Etablissement 169, 173, 207, 211 à 217, 231

Etablissement
à participation étrangère 209

Etablissement scolaire 77

Etranger 55

Etudiant 79

Europe 26, 27

Exploitation agricole 189

Exportations 147 à 151

F

Faire-valoir (mode de) 189

Famille 51

Fécondité (taux) 45

Finances publiques 152

Financement de logements 71

Fiscalité départementale 157

Fiscalité régionale 155

Flottille de pêche 195

Fonction publique 121

Football 61

Formation (actions de) 127

Formation professionnelle 83

Foyer d'accueil 87

Fréquentation touristique 245

G

Gare 235

Gîtes 243

Grands établissements 173

H

Habitat (aide à l') 71

Halte-garderie 95

Handicapé (hébergement) 93, 95

Hôpital 87

Hospitalisation 89

Hôtellerie 243 à 247

Hypermarché 225

I

Importation 147 à 151

Impôts 131, 161

Industrie-construction 166

Industrie agroalimentaire 211

Industrie automobile 213

Industrie des biens d'équipements 207

Industrie des biens intermédiaires 207

Infirmier 91

Infrastructures 17, 201, 235

Ingénieur 227

Insolation 14, 15

Intercommunalité 163

Interruption volontaire
de grossesse 89

Investissement 209

J

Jachère 183

Justice 100





INDEX

L

Lait	191
Licencié sportif	61
Logement	64
Logement (construction)	219
Logement social	67
Loisirs	61
Lycée	77

M

Magistrat	109
Maison de retraite	93
Marchandises (transport)	237
Mariage	49
Maternelle	77
Médecin	91
Ménage	51
Métallurgie	215
Métayage	189
Météorologie	15
Migration	53
Milieu naturel	33
Mortalité (taux)	26, 47
Musée, monument	63, 249
Musique (écoles)	63

N

Naissance	45
Natalité (taux)	26, 45
Nationalité	55
Navire	195
Niveau de formation	83
Notaire	109
Nuitée	245, 247
Nuptialité (taux)	49

O

Officine	87
Oléagineux	183, 193
Origine de la clientèle	247
Ovins	191

P

Pacs	49
Parc automobile	239
Parc locatif social	67
Parc de logements	67
Parc naturel	31
Participation étrangère	209
Passager	235
Pêche	61, 195
Performance économique	209
Permis de conduire	241
Personne âgée (hébergement)	93
Pétrole	201, 203
Pharmacie, pharmacien	87, 91
PIB	26, 143
Poisson	195
Pôle urbains	23
Politique de l'emploi	127
Population	38
Population active	115
Population agricole	185
Population étrangère	55
Population (évolution)	41
Population pénale	109
Ports	251
Précipitation	15
Prestation sociale	135
Prix des logements	71
Production animale	191
Production de lait	191
Production d'électricité	199
Production végétale	193
Produit intérieur brut	143
Produit pétrolier	201, 203
Professionnel de la santé	91
Projection de population	41
Protéagineux	183, 193
Psychiatrie	87
Pyramide des âges	43

R

Recette	155 à 159
Recherche et développement	227
Région	25



Relief (de la Basse-Normandie)	13
Réserve naturelle	31
Résidence principale	67, 69
Résidence secondaire	67, 68
Retraite	135
Revenus	128
Revenu agricole	187
Revenu disponible brut des ménages	131
Revenu fiscal	131
Revenu minimum d'insertion (RMI).	137
Route	16, 233

S

Salaire	133
Santé	84
Service.	223
Séjour (durée).	245
Site classé	33
Site touristique	249
Situation matrimoniale	49
Solde migratoire, solde naturel	41
Sport.	61
Stage.	127
Superficie.	13
Superficie agricole utilisée (SAU)	183
Supermarché	225
Survie (taux).	177

T

Taux (voir au mot principal).	
Taxe	161
Température	15
Tertiaire	220

Théâtre	63
Tourisme	240
Touriste (origine)	247
Trafic aérien	235
Trafic ferroviaire	235, 237
Trafic portuaire	235
Trafic routier	237
Trafic urbain	237
Transformation des métaux.	215
Transports	238
Travail protégé.	93
Travaux publics.	219
Tribunal.	105, 107

U

Université	79
Union européenne	26, 27
Unité urbaine.	20, 21
Utilisation du sol	183
Unité de travail annuel (UTA)	185

V

Valeur ajoutée	143
Véhicule	239
Ville	21
Vols.	103
Voies de communication	16, 17
Voyageur	235

Z

Zone naturelle (znief).	33
---------------------------------	----





93, rue de Geôle
14052 CAEN CEDEX
Tél. 02 31 15 11 00 - Fax : 02 31 15 11 01
Site Internet : www.insee.fr

©Insee 2004
Dépôt légal : mars 2004

Sage : TEBN0370
Prix : 12 €

ISSN 1240-6732 - ISBN 2-11-061102-2
Imprimerie *Nii* - Colombelles - 02 31 70 88 10 - 12224-03/04